

ÉCOLE DOCTORALE 270

Unité de recherche 4378

THÈSE présentée par :

Lucien Dupleix KAMDEM NEMBOT

soutenue le : **20 janvier 2025**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Théologie & Sciences Religieuses**

**LES CONDITIONS
D'UNE PROFESSIONNALISATION
DE L'AGRICULTURE
PAR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :
QUELLES SOLUTIONS CONTRE
LA PAUVRETE AU CAMEROUN ?**

THÈSE dirigée par :
Frédéric ROGNON

Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :
François DERMANGE
Éric GAZIAUX

Professeur, Université de Genève
Professeur, Université Catholique de Louvain

AUTRE MEMBRE DU JURY :
Pierre KAMDEM

Professeur, Université de Poitiers



DÉDICACE

À Frédéric ROGNON

&

Isabelle GRELLIER

Pour l'étudiant étranger que je suis, au-delà de votre soutien, de votre encadrement et de votre disponibilité, chacun de vous, en sa saison, aura été pour moi une véritable aide de destinée.

REMERCIEMENTS

Au terme de ces travaux de recherche, tous mes plus vifs remerciements vont, bien évidemment, aux nombreuses personnes sans qui cette thèse n'aurait pu voir le jour. Leurs apports et contributions m'ont été plus que précieux.

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude à mon Directeur de Thèse, le **Professeur Frédéric ROGNON**, Professeur de Philosophie à l'Université de Strasbourg dont les travaux ont fortement inspiré ma recherche.

Qu'il soit infiniment remercié pour son appui méthodologique qui m'a insufflé l'art de développer un raisonnement scientifique et critique pour l'élaboration de cette thèse.

Je tiens aussi à remercier les membres du **Comité de Suivi de Thèse** ainsi que **les membres du Jury de Thèse** pour leur participation à l'évaluation objective de mes travaux.

Un grand merci aussi à **Betty Fontaine**, non seulement pour avoir assuré la liaison administrative avec l'École Doctorale pendant toute la durée de mes recherches, mais aussi pour sa contribution à rendre ma pensée plus explicite par la relecture de mes travaux.

Mes plus sincères remerciements **aux communautés religieuses de la ville de Dschang (Cameroun), aux leaders religieux, ainsi qu'aux populations** qui ont bien voulu répondre à mes nombreuses questions et ont su se rendre disponibles pour les réunions de groupe lors de l'enquête terrain.

De manière individuelle, mes ultimes remerciements vont bien sûr à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont assisté et soutenu durant ces quatre années de recherche. Par souci d'anonymat, leurs noms resteront dans mon cœur, sachant que chacun et chacune se reconnaîtra. Encore un grand MERCI à tous !

À travers ce carnet de voyage immersif, mon vœu ultime est que chaque lecteur puisse, autant que faire se peut, se familiariser avec la culture camerounaise.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
CONTEXTE	9
CHOIX DU SUJET.....	15
PROBLÉMATIQUE	17
CADRE CONCEPTUEL.....	18
REVUE DE LITTÉRATURE	24
QUESTION DE RECHERCHE.....	28
HYPOTHÈSES	28
OBJECTIFS.....	31
OUTILS MÉTHODOLOGIQUES.....	32
TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES	37
CADRE THÉORIQUE	39
PLAN DE RÉDACTION	49

Première partie

LE CAMEROUN : L'AFRIQUE EN MINIATURE

CHAPITRE I : Photographie d'ensemble	53
I.1- SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.....	53
I.2- TOPOGRAPHIE AGROÉCOLOGIQUE ET ÉCOSYSTÈMES.....	56
I.3- DÉMOGRAPHIE ET DONNÉES ETHNOLINGUISTIQUES.....	58
I.4- IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE	59
CHAPITRE II : La culture camerounaise.....	66
II.1- CARTOGRAPHIE RELIGIEUSE.....	66
II.2- LE TRIBALISME STRUCTUREL DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE	70
II.3- LA CORRUPTION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE.....	72
II.4- LA SOLIDARITÉ TRADITIONNELLE AFRICAINE.....	76

Deuxième partie

LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

CHAPITRE III : Les politiques agricoles gouvernementales84

- III.1- LES PLANS QUINQUENNAUX (1960-1986)..... 85
- III.2- LE DÉBUT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE (1986 – 1990)..... 89
- III.3- LA POLITIQUE D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (1990-FIN 1999)..... 90
- III.4- LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE – NPA (À PARTIR DE 2000)..... 95

CHAPITRE IV : Évaluation des politiques agricoles publiques...101

- IV.1- INCOHÉRENCE FONCTIONNELLE DES POLITIQUES DES BAILLEURS DE FONDS 101
- IV.2- INEFFICACITÉ DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES 103
- IV.3- GESTION INAPPROPRIÉE DES RESSOURCES 106
- IV.4- NON-IMPLICATION DES BÉNÉFICIAIRES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE 109

Troisième partie :

LE CAMEROUN ET SES ORGANISATIONS PAYSANNES

CHAPITRE V : Les paysans de l'Ouest Cameroun : le cas de la Menoua119

- V.1- LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 119
- V.2- LES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA 121
- V.3- L'APPORT DES ONG DANS LES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA..... 129

CHAPITRE VI : Évaluation des Organisations Paysannes de la Menoua130

- VI.1- ATOUTS DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA 130
- VI.2- DÉFAILLANCES DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA.... 134

Quatrième partie

ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

CHAPITRE VII : Les doctrines socioreligieuses dans le processus de lutte contre la pauvreté.....150

- VII.1- LA NOTION DE DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE - ESSAI DE DÉFINITION 150
- VII.2- CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE LA DOCTRINE SOCIALE..... 152
- VII.3- LA NOTION DE SOLIDARITÉ 167

CHAPITRE VIII : Impact du religieux dans le développement socio- économique du Cameroun.....171

- VIII.1- DEUX EXPÉRIENCES COMMUNAUTAIRES MENÉES PAR L'ÉGLISE
ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN 172
- VIII.2- DEUX EXPÉRIENCES MENÉES PAR L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE DU
CAMEROUN 176
- VIII.3- LA GESTION ÉCONOMIQUE DES PRODUITS D'ACTIVITÉ..... 181
- VIII.4- LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE COMME VECTEUR DE
TRANSFORMATION DES RELATIONS HUMAINES..... 183

Cinquième partie

ENQUÊTE DE TERRAIN - TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES - VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES - ANALYSE SOCIOLOGIQUE

CHAPITRE IX : Enquête de terrain et vérification des hypothèses196

- IX.1- PRÉSENTATION DU CHAMP D'ANALYSE DE LA RECHERCHE..... 196
- IX.2- RÉCAPITULATIF DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE 199
- IX.3- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES LIÉES À LA DÉMARCHE
QUANTITATIVE..... 203
- IX.4- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES LIÉES À LA DÉMARCHE
QUALITATIVE..... 246
- IX.5- ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX
HYPOTHÈSES 269
- IX.6- VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES 288

Chapitre X : Analyse sociologique	297
X.1- CARTOGRAPHIE RELIGIEUSE DE LA VILLE DE DSCHANG.....	298
X.2- L'APPROCHE INTERACTIONNISTE.....	315
CONCLUSION	332
BIBLIOGRAPHIE	351
RÉSUMÉ.....	368
ABSTRACT.....	371

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pour bien comprendre les enjeux liés à la problématique et au choix du sujet de cette recherche, procédons à une définition du cadre.

Par conséquent, à travers cette introduction, nous aborderons :

- En premier lieu, **le contexte** pour, le cas échéant, permettre au lecteur de faire connaissance avec le Cameroun ;
- Puis, **le choix du sujet** et les raisons qui ont motivé ces travaux de recherche ;
- Et enfin, dans un ordre séquentiel, **la problématique, le cadre conceptuel, la revue de littérature, la question de recherche, les hypothèses, les objectifs, les outils méthodologiques, le cadre théorique** et, en dernier ressort, **le plan de rédaction** qui retracera les cinq parties composant l'ossature de notre étude.

CONTEXTE

Le Cameroun, État d'Afrique Centrale, d'une superficie de 475 442 km², s'étend du Golfe de Guinée au lac Tchad au Nord, entre la forêt équatoriale et les steppes sahéliennes.

Avec ses frontières ouvertes sur l'océan Atlantique, le pays est limité à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Est par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Étendu sur trois vastes zones agroécologiques, le Cameroun se démarque par son écosystème diversifié et l'importance de ses richesses naturelles encore trop sous-exploitées.

Tout d'abord, le sud forestier, terre propice aux cultures de rente (cacao, palmier à huile, hévéa et tabac), se distingue par sa végétation dense, son vaste réseau hydrographique et son climat chaud abondamment pluvieux.

Puis, les hauts plateaux de l'ouest, qui forment à eux seuls un des plus hauts massifs d'Afrique culminant à une altitude moyenne de 1 100 m, dont les terres volcaniques se prêtent particulièrement à l'agriculture maraîchère et caféière.

Très fortement peuplée, cette zone géographique reste une terre de prédilection en matière d'immigration.

Enfin, le nord soudano-sahélien, dont les savanes et les steppes caractéristiques du climat désertique, terre de prédilection de l'élevage bovin et de la culture du coton, de l'oignon, du mil, de la pomme de terre, de l'igname et de l'arachide.

D'un point de vue ethnologique, le Cameroun se compose d'une mosaïque de plus de 250 ethnies, répertoriées en six grandes catégories : Bantou, Bamoun, Bamiléké, Sawa, Peul et Pygmée. Qualifié à juste titre, "d'Afrique en miniature", le pays porte à lui seul toute la diversité géographique et ethnolinguistique du continent africain.

Sur le plan confessionnel, outre les religions ancestrales relevant du fonds spirituel africain, la population camerounaise se partage entre islam, catholicisme, protestantisme, pentecôtisme ou églises dites « de réveil » et témoins de Jéhovah.

Démographiquement, le pays est très jeune puisque 43% de la population a moins de 15 ans.

Économiquement considéré comme le "grenier d'Afrique Centrale"¹, le Cameroun génère à lui seul 61% de la production agricole de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale). Ce qui fait de lui, le producteur le plus important de toute la zone.

Pourtant, aussi surprenant que cela puisse paraître, malgré un Indice de Développement Humain (IDH)² de 0,52 en 2020 et 0,56 l'année précédente, le Cameroun se place au 156^{ème} rang sur 189 au classement du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

¹ Aboudi OTTOU. *Produits agricoles : le Cameroun, grenier de la CEMAC*. Journal Intégration | La tribune des communautés. Mis en ligne le 18 septembre 2018. URL : [<https://journalintegration.com/produits-agricoles-cameroun-grenier-de-cemac/>] (consulté le 19 Février 2024).

² G. K. CRESCENS. *Le Cameroun dans les classements mondiaux de développement humain*. Muntunews Cameroun, Publication du 29/07/2021. URL : [<https://actucameroun.com/2020/08/18/cameroun-32-des-enfants-de-moins-de-5-ans-souffrent-de-malnutrition-chronique/>] (consulté le 17/05/2022).

En dépit de tout le potentiel qui confère au Cameroun un positionnement privilégié au sein de la sous-région, le pays fait face à une paupérisation toujours grandissante.

Dans ces conditions, comment comprendre la contradiction qui, en dépit de toutes ses politiques d'assainissement, fait du Cameroun à la fois le "grenier d'Afrique centrale" et un État confiné à la pauvreté ?

Sur le plan historique³, il faut se rappeler l'influence des exportations des cultures de rente (cacao, café et coton) sur le développement économique du pays, durant plus d'un demi-siècle, du protectorat allemand (1884-1914) au mandat franco-britannique (1914-1944). Un commerce qui constituera la principale ressource économique du pays et impactera bon nombre de projets de développement rural.

Mais, la détérioration accrue des termes de l'échange, précédée de la crise pétrolière de la fin des années 1980, finiront par mettre à mal cette économie florissante.

Dès lors, l'État camerounais connaîtra de nombreuses défaillances :

- l'accumulation des déficits budgétaires,
- les plans d'ajustement structurel souvent inadaptés,
- l'insuffisance de liquidités pour le financement des projets par le secteur bancaire,
- l'inadéquation entre le système éducatif et les besoins réels en termes d'emploi
- la médiocrité du salaire minimum légal,⁴
- les subventions⁵ susceptibles d'être allouées aux paysans.

Autant de paramètres qui justifieront son inscription au cercle des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE)⁶ en 2000.

³ Histoire coloniale du Cameroun. URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_coloniale_du_Cameroun] (consulté le 10/02/2024).

⁴ Selon le journal FRENCH.NEWS du 22/03/2023, le SMIG est désormais ventilé en plusieurs catégories. Fixé à 36.270 francs CFA (soit 55,37 Euros) depuis juillet 2014, il passe à 41.875 FCFA (63,93 Euros) pour les agents de l'État et autres employés relevant du Code du travail, 45.000 FCFA (68,70 Euros) pour les travailleurs du secteur agricole et 60.000 FCFA (91,60Euros) pour les autres catégories. URL : [<https://french.news.cn/20230322/908c1c3470cb45caa7e778019aaca98c/c.html>] (consulté le 20 février 2024).

⁵ L'ONCPB (Office National de Commercialisation des Produits de Base), organisme public créé en 1976 par décret présidentiel, avait pour mission de négocier pour le compte des agriculteurs, le prix de vente du café et du cacao sur le marché international. Lorsque le prix de vente était inférieur au coût de production, cet organisme jouait un rôle de caisse de stabilisation versant aux paysans des subventions pour compenser les pertes éventuelles. Mais en 1986, face à la chute des cours du café et du cacao sur le marché international, l'ONCPB s'est trouvé incapable d'assumer sa mission. Les subventions ne pouvant plus être versées aux paysans, l'État ferma les portes de l'organisme en 1991.

⁶ L'initiative PPTTE, mise en place en 1996 et renforcée en septembre 1999, est destinée à alléger la dette des pays très pauvres et très endettés, l'objectif étant de la rendre soutenable. Le processus se déroule en quatre étapes particulièrement exigeantes et complexes. Toute aide sollicitée au titre de cette initiative requiert, le plus souvent durant trois ans, la mise en place de

Néanmoins, en 2006, cette initiative atteindra tout de même son point d'achèvement⁷ et le pays bénéficiera alors d'un allègement de sa dette intérieure.

Pourtant, pour des raisons de prestige et d'ordre davantage politique⁸ qu'économique, dès 2012, le gouvernement se lancera dans un vaste programme d'investissements coûteux et peu productifs.

Autant de dépenses qui dilapideront les finances publiques bien que l'objectif premier, poursuivi à l'horizon 2015, sera censé viser la réduction de la pauvreté par l'adoption du Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DSLPL).⁹

Cette mauvaise gestion des fonds alloués pour l'assainissement des finances publiques lors de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE, entrainera à nouveau le pays dans la spirale de l'endettement, faisant passer son encours de 12% du PIB en 2007 à 45,8% en 2020.¹⁰

En 2021, par son adhésion à l'agenda 2030 des Nations Unies et à l'agenda 2063 de l'Union Africaine pour la mise en œuvre du programme « Émergence à l'horizon 2030 »¹¹, le gouvernement camerounais adoptera une nouvelle stratégie qui traduira un élan supplémentaire dans sa lutte contre la paupérisation grandissante de sa population.

programmes d'ajustement économique, systématiquement mis à l'approbation du FMI et de la Banque Mondiale. Condition sine qua non pour continuer à recevoir l'aide classique de tous les bailleurs de fonds concernés. De plus, le DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) doit impérativement être adopté, parfois simplement de manière intérimaire, et les résultats obtenus lors de l'application de la stratégie doivent être probants sur un an minimum.

⁷ Le fait d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTTE permettra au Cameroun d'obtenir un allègement d'environ 1,27 milliard de Dollars équivalent à une réduction de 27 % de sa dette par le FMI (Fond Monétaire International), la Banque mondiale et la FAD (Fonds Africain de Développement) – Source Groupe de la Banque Africaine de Développement. URL : [www.afdb.org/fr/documents/document/cameroon-completion-point-document-hipc-framework-29434#:~:text=Le%201%20er%20mai%202006.1%27initiat%20ve%20PPTTE%20renforcée.](consulté le 20 Février 2024).

⁸ La duplication de nombreux projets de grande envergure, généralement surfacturés, couplés aux fréquents détournements des fonds publics, ajouteront à la difficulté de l'État à juguler la crise économique de manière judicieuse. De sorte que, en dépit de la sous-exploitation des existants, le pays connaîtra une prolifération d'ouvrages d'intérêt commun réalisés, davantage pour des raisons de prestige que de rentabilité. Ce fut le cas, en l'occurrence pour le port de Kribi alors que le port de Douala n'est pas rentabilisé, l'aéroport international de Nsimalen à Yaoundé alors que celui de Douala est sous-exploité et pour l'hôpital de référence de Sangmélima (Sud du Cameroun) alors que celui de Douala n'est pas exploité de façon optimale.

⁹ Extrait du DSRP (*Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté*), 2008, p. 11.

L'adoption, par le Gouvernement, du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) marque une étape décisive dans la poursuite des réformes menées par les autorités camerounaises depuis que le pays a atteint le point de décision imposé par l'initiative renforcée dans le cadre de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE), en octobre 2000.

¹⁰ Brice R. MBODIAM. *En quadruplant sa dette en 13 ans, le Cameroun est "pays à haut risque de surendettement" (BAD)*, Investiraucameroun.com, URL : [<https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2303-16134-en-quadruplant-sa-dette-en-13-ans-le-cameroun-est-un-pays-a-haut-risque-de-surendettement-bad>](consulté le 21 février 2024).

¹¹ Source OMD. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* - Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). *Op. Cit.*

Dès lors, quelle lecture est-il permis de faire de ce nouvel engagement ? Prise de conscience du gouvernement face à ses limites ou manipulation du peuple ?

Toujours est-il que la même année, dans son édition de 2021 et mettant l'accent sur les IDD (Indicateurs de Développement Durable au Cameroun), le rapport national sur le suivi des OMD¹² (Objectifs du Millénaire pour le Développement) établira le constat suivant.

Sur une population approximative de 25 Millions d'habitants :

- 37,5 % des personnes vivent encore en dessous du seuil de pauvreté (Banque Mondiale - 2014).¹³ Le fléau connaîtra une augmentation¹⁴ de 14% entre 2007 et 2014 et la proportion des personnes touchées par une grande précarité passera de 7,1 Millions à 8,1 Millions ;
- seulement 34% ont accès à l'eau potable (OMS et UNICEF - 2019)¹⁵ ;
- sur le plan sanitaire, le taux de prévalence du VIH se situe à 2,7% et celui du paludisme à 24% (Ministère de la Santé publique - MINSANTE - 2018)¹⁶ ;
- 1,4% des femmes de 15 à 24 ans contre 0,6% des hommes de la même tranche d'âge sont touchés par le virus du SIDA (Banque Mondiale - 2020)¹⁷ ;
- le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, quant à lui, atteint 72‰ (Banque Mondiale - 2020)¹⁸ ;

12 Cette stratégie ambitionne la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux au sein des structures économiques et sociales. Selon Alamane Ousmane MEY, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, « dans le cadre du projet d'émergence, le Cameroun est passé du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCÉ) à la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020-2030. L'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations Unies et à l'agenda 2063 de l'Union Africaine est un engagement fort du pays à poursuivre la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, en même temps que l'amélioration continue de l'accès aux services sociaux de base et à un développement durable. ».

URL : [https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/ODD_Cameroun_2021-dfat-aprse-atelier_FRA_A5-version-07-12-2021] (consulté le 19 Février 2024).

13 Banque Mondiale. *Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population) – Cameroun*. URL : [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.NAHC?locations=CM>] (consulté le 17/05/2022) Op.cit.

14 Source INS (Institut National de la Statistique). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014*. Résultats de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4) de 2015. URL : [www.statistics-cameroun.org] (consulté le 19 février 2024).

15 Travaux Publics Sans Frontières. *Le difficile accès à l'eau potable au Cameroun*. CARENEWS - Le Média des acteurs de l'engagement. Publication du 25/02/2022. URL : [<https://www.carenews.com/tpsf-travaux-publics-sans-frontieres/news/le-difficile-acces-a-l-eau-potable-au-cameroun>] (Consulté le 17/05/2022).

16 Félix Cyriaque EBOLE BOLA. *Baisse de 6% de la prévalence du paludisme au Cameroun*. APA New I Agence de Presse Africaine. Publication du 25/04/2020. URL : [<http://apanews.net/fr/news/baisse-de-6-de-la-prevalence-du-paludisme-au-cameroun>] (Consulté le 17/05/2022).

17 Banque Mondiale. *Prévalence du VIH, femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans) – Cameroun. Prévalence du VIH, hommes (% des hommes âgés de 15 à 24 ans) – Cameroun*.

URL : [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.HIV.1524.FE.ZS?locations=CM>] (Consulté le 17/05/2022).

18 Banque Mondiale. *Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000) – Cameroun*.

URL : [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.MORT?locations=CM>] (Consulté le 17/05/2022).

- le taux brut de scolarisation au préscolaire avoisine les 36% (Banque Mondiale – 2019)¹⁹ ;
- les indicateurs relatifs au chômage et au faible pouvoir d'achat sont du reste de plus en plus marqués dans les grandes villes (25,6% pour Douala et 21,5% pour Yaoundé).²⁰

De façon notable, les différents dispositifs de gestion conçus à l'origine pour corriger les facteurs sociaux générateurs d'exclusion, se montreront défailants. Dès lors, le processus d'accaparement des ressources et des bénéfices liés aux mécanismes correcteurs des inégalités sociales, persistera aux dépens de la majorité des Camerounais.

L'ensemble de tous ces conditionnements sociaux, économiques, culturels, politiques et éthiques, dont les conséquences directes et indirectes handicapent lourdement l'accès à un bien-être personnel fondamental, constitue évidemment une source de précarité de plus en plus préoccupante.

Sur le plan socio-économique, la pauvreté qui sévissait déjà de manière structurelle se fait de plus en plus perceptible. L'exode rural massif généré par la quête d'emploi participera grandement à l'émergence des bidonvilles en périphérie des grandes villes. Cette abondance de main d'œuvre, non qualifiée, redéfinira alors totalement le jeu de l'offre et de la demande et impactera négativement le niveau des salaires.

Aujourd'hui encore, la population camerounaise, dans sa majeure partie, ne dispose toujours pas des ressources suffisantes (nourriture, eau potable, vêtements, logement, électricité) lui permettant de vivre décemment.

¹⁹ Banque Mondiale. *Inscriptions à l'école, préscolaire, (% brut) – Cameroon.*

URL : [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRE.ENRR?locations=CM>] (Consulté le 17/05/2022). *Op.cit.*

²⁰ Source OMD. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* - Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Ils ont mobilisé des efforts sans précédent pour répondre aux besoins des plus pauvres et sont arrivés à expiration fin 2015. Pour succéder aux OMD, un travail en collaboration avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires a été effectué par l'ONU afin d'exploiter la dynamique dégagée par le programme en question et élaborer un programme ambitieux pour l'après 2015. Celui-ci s'articule autour de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable. Indicateurs de Développement Durable (IDD), Édition 2021, Ins-cameroun.cm,

URL : [https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/ODD_Cameroun_2021-dfat-aprse-atelier_FRA_A5-version-07-12-2021.pdf] (consulté le 20 Février 2024).

Autant de données qui démontrent, à suffisance, l'inadéquation et les limites des politiques d'assainissement instaurées par l'État camerounais en matière de lutte contre la pauvreté.

De manière générale, au Cameroun, la politique agricole se fonde sur l'idéologie d'un développement communautaire essentiellement focalisé en milieu rural.

Dès lors, pour les nombreuses familles qui y vivent, l'agriculture vivrière, en tant que principale ressource économique, demeure stratégique pour atteindre l'émergence prévue en 2035.

C'est la raison qui nous a motivé à axer notre étude sur les populations rurales les plus démunies, avec un ciblage spécifique des Exploitations Agricoles Familiales (EFA), en majorité membres de communautés religieuses.

Notre objectif : rendre les métiers agricoles attractifs au sein de ces petites structures, afin de les amener d'une agriculture subie comme une fatalité familiale ou sociale à une agriculture voulue pour ses vertus économiques et d'équilibre socio-culturel.

CHOIX DU SUJET

Pourquoi envisager la professionnalisation de l'agriculture par la mutualisation des potentiels disponibles au sein des communautés religieuses, comme moyen de lutte contre la pauvreté ? Pourquoi étudier les conditions de réalisation de ce processus selon une réflexion axée sur la corrélation existant entre Église et développement ?

Le choix du sujet de cette thèse tient sa genèse dans deux expériences intracommunautaires fondées sur la pensée du Christianisme Social tel qu'il fut instauré en France au cours du 19^{ème} siècle. Une action menée avec succès par deux communautés protestantes camerounaises, l'EEC²¹ et l'EPC²², en réponse aux échecs successifs des politiques gouvernementales et non gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté.

²¹ EEC : Église Évangélique du Cameroun.

²² EPC : Église Presbytérienne du Cameroun.

Considérant ce succès intracommunautaire, l'objet de notre thèse vise donc l'étude des conditions de réalisation de ces expériences, afin d'envisager leur extension à l'échelle intercommunautaire. Dans cette optique, notre projet ambitionne l'idée d'une fédération de différentes confessions religieuses autour d'un projet sociétal visant la professionnalisation de l'agriculture, sous couvert d'une formation continue en partenariat avec des organismes publics et privés.

L'objectif est donc d'étudier les conditions d'une possible professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses, afin de proposer d'éventuelles solutions de lutte contre la pauvreté.

S'agissant d'une prise en charge de projets de développement agricole par et pour les populations locales les plus démunies, notre recherche se donne pour finalité pratique l'évaluation de la pertinence d'une action œcuménique efficace, susceptible d'être menée conjointement par des communautés religieuses diverses et variées.

Cependant, compte tenu des limites observables au titre des politiques d'assistance verticale, l'idée est de concevoir un projet intercommunautaire offrant à chaque individu la possibilité de devenir acteur de son propre avenir.

De notre point de vue et devant la nécessité d'établir le bienfondé de ce projet sociétal, le transfert de compétences reste une des conditions essentielles à ce processus. Dès lors, le recours à un partenariat avec les organismes publics et privés de formation semble incontournable.

Ce projet œcuménique, essentiellement basé sur l'altérité et loin de toute divergence doctrinale et théologique, pourrait donc trouver sa structuration sur un modèle contributif en lien avec la pensée et l'activité sociale propres à chaque communauté religieuse.

PROBLÉMATIQUE

Par décret du 14/08/1992, divers mouvements associatifs, notamment les organisations paysannes (Comités de Développement, Groupements d'Initiatives Communes, coopératives, groupements villageois autogérés, etc.), verront le jour sous l'impulsion d'ONG, d'élites gouvernementales et de nombreux "leaders" villageois.

Autant d'initiatives rurales qui, dans leur mission de lutte contre la pauvreté, bénéficieront du soutien de l'État camerounais. Mais, très vite ces stratégies montreront leurs limites.

Dans le même temps, l'investissement notable des institutions religieuses dans la lutte contre le fléau sera largement perceptible, notamment dans le domaine de l'éducation, la santé, l'emploi et la formation.

Ce qui soulève à nouveau le thème de la corrélation entre institutions religieuses et développement économique. Un sujet largement exploité par le sociologue Max Weber tout au long de son œuvre.²³

Cela étant, compte tenu de l'insuffisance des politiques agricoles gouvernementales et des lacunes observées au sein des organisations paysannes, notre problématique s'attachera à l'étude des conditions nécessaires à une professionnalisation de l'agriculture, par les communautés religieuses, afin de lutter efficacement contre la pauvreté sévissant dans les EFA.²⁴

Bien que cette problématique ait déjà fait l'objet de nombreuses préoccupations, qu'en est-il du cadre conceptuel de cette recherche ?

²³ Max WEBER. L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (précédé de Remarque préliminaire au recueil d'études de sociologie de religion, suivi de les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme. Traduction de l'allemand, introduction et notes par Isabelle Kalinowski. Paris, Flammarion, Champs classique, Quatrième Edition 2017.

À travers son œuvre, Max Weber (1864-1920), sociologue de l'action sociale et initiateur de la sociologie dite compréhensive, fait observer la corrélation entre le développement simultané de la Réforme protestante et du capitalisme tout au long du XVI^{ème} siècle, signifiant sur le plan historique, le lien de cause à effet entre confession religieuse et avancement économique. Il en veut pour preuve le cas de l'Allemagne et des pays scandinaves de confession protestante. Loin d'avoir la prétention d'affirmer que le capitalisme est un produit du protestantisme, Max Weber démontre que son émergence a grandement influencé le rapport à l'économie capitaliste.

²⁴ Exploitations Familiales Agricoles.

CADRE CONCEPTUEL

Dans le cadre de cette recherche, nous définirons trois mots clés, à savoir : pauvreté, communauté et professionnalisation.

- ***La notion de pauvreté***

La notion de “pauvreté” s’entend non seulement en termes d’insuffisance de ressources, mais aussi en tant que « *situation d’inégalités économiques et politiques entre individus et entre sociétés.* »²⁵

La notion d’inégalités économiques et politiques, fait référence à « *la situation d’une personne, d’un groupe de personnes, d’une famille, d’une communauté ou d’une société qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour lui permettre de vivre normalement* ». ²⁶

De manière générale, toutes ces définitions mettent en avant la situation de personnes, de familles ou de groupes d’individus admis comme étant pauvres, au sein d’une société ou d’une communauté donnée.

Par conséquent, au sein d’un même groupe sociétal, les pauvres constituent la partie de la population vivant en-dessous des conditions de vie moyennement observées. Dès lors, on peut constater l’existence d’une ligne de démarcation, variable dans l’espace et le temps, entre “pauvres” et “non pauvres”.

Ainsi, la notion de pauvreté offre des aspects multidimensionnels dans la mesure où les critères d’identification, d’évaluation et de classification peuvent être variables en fonction de l’environnement et du niveau de développement des pays. Par essence même, la pauvreté est donc comparative.

²⁵ Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française de Paul ROBERT. Deuxième édition entièrement revue par Alain REY. Tome VII. Paris, 1986, p.191.

²⁶ Ibid.

Dans cette perspective, Nicolas Duvoux, Maître de conférences en sociologie au Centre de Recherche sur les Liens Sociaux de l'Université de Paris V - René Descartes - Sorbonne, propose la définition suivante : *« La pauvreté est une notion floue, profondément ambiguë, peut-être même contestable. La réalité qu'elle recouvre a été vécue, traitée, pensée depuis des siècles ; pourtant, rien ne semble moins évident que de lui donner un contenu. L'appréhension du phénomène à l'échelle de la planète, dans une perspective comparatiste, complique encore les choses. Un pauvre dans un pays du Nord est bien souvent riche si on rapporte ses revenus et ses conditions de vie à l'existence normale à laquelle peuvent prétendre nombre d'habitants des pays du Sud. »*²⁷

Pour bon nombre d'économistes, les critères de pauvreté ne peuvent être évalués qu'en fonction de l'équation population/ressources.

C'est le cas de Robert Thomas Malthus (1766-1834), économiste britannique et homme d'Église, qui estimait au 18^{ème} siècle, que la pauvreté tient son origine dans la croissance exponentielle des populations alors que, dans le même temps, les ressources croissent de façon linéaire.

Du point de vue de l'auteur, une croissance arithmétique des biens économiques ne saurait répondre aux besoins d'une population en constante croissance géométrique.

C'est ce qui, selon lui, déboucherait à terme sur une pauvreté de masse. La solution consisterait donc, selon lui, à réduire le nombre des naissances par l'ajournement de l'âge du mariage et l'observance d'une chasteté absolue avant la bénédiction nuptiale. À son avis, seule la capacité des couples à subvenir aux besoins de leur progéniture doit conditionner la procréation.

Au Cameroun, différentes sources permettent aujourd'hui de circonscrire la population "pauvre", sur la base d'un large éventail de caractéristiques parfois étroitement liées au contexte socioculturel.

²⁷ Nicolas DUVOUX. *L'autonomie des assistés*. Sociologie des politiques d'insertion. PUF, Paris, 2009. Source Encyclopédie Universalis. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-de-la-pauvrete/> (consulté le 02/10/2024).

☛ ***Évaluation de la pauvreté en fonction des besoins fondamentaux***

S'agissant d'évaluation de la pauvreté, les besoins vitaux restent le critère le plus souvent retenu. Un concept qui, bien que traduisant des carences, présente une vision davantage qualitative de la notion.

Dès lors, tenant compte du critère d'accessibilité aux éléments de base, cette évaluation démontre l'impossibilité pour les agents économiques de satisfaire leurs besoins essentiels dans plusieurs domaines. Notamment en ce qui concerne l'alimentation (sécurité alimentaire et déséquilibres nutritionnels), la santé (difficulté d'accès aux soins de base), l'éducation (faible taux de scolarisation), le logement, ou encore l'accès à l'eau potable, etc. Autant de critères qui corroborent la prééminence du phénomène au Cameroun.

☛ ***Évaluation de la pauvreté en fonction du revenu***

Dans cette approche, est considérée comme pauvre, toute personne dont le revenu se situe en-dessous du seuil prédéfini comme seuil de pauvreté. Un seuil correspondant habituellement à un faible taux de consommation lié à une insuffisance de ressources.

Cette mesure est donc davantage corrélée au niveau de vie et se réfère soit, directement au revenu soit, et c'est souvent le cas, à la consommation.

De manière générale, quels que soient les critères à partir desquels l'évaluation de la pauvreté se fait dans le pays, l'analyse de plusieurs indicateurs socio-économiques atteste, de façon irrévocable, les effets délétères d'une répartition inégalitaire des richesses.

Ainsi, en dépit de l'étendue considérable de ses ressources naturelles, « *le pays affiche encore aujourd'hui un taux de pauvreté significatif, notamment en zone rurale où le fléau touche principalement les femmes et les enfants impactés par la rareté des denrées alimentaires en raison du faible pouvoir d'achat.*

C'est cette précarité qui génère encore la malnutrition atteignant près de 32% des enfants de moins de 5 ans »²⁸

S'agissant du taux de scolarisation, Charlotte Guénard²⁹ et Éric Maurin³⁰ affirment que *« les pays les plus pauvres sont, en effet, ceux qui investissent le moins dans l'éducation de leurs enfants, et donc ceux où les enfants sont le plus souvent condamnés dès le plus jeune âge à un destin de pauvreté. »³¹*

La pauvreté n'est donc pas un phénomène abstrait. C'est un fait, une réalité, un fléau qui peut faire son lit et ses ravages dans la vie d'une personne, d'une famille, d'un groupe de personnes, d'une société ou encore d'une communauté, notion que nous nous proposons d'explorer.

- **La notion de communauté**

La communauté peut se définir comme un *« groupe social dont les membres vivent ensemble, possèdent des biens communs, ont des intérêts, un but commun »*.³²

Toutefois, il faut souligner l'aspect polysémique de ce concept, dans la mesure où chaque communauté reflète sa propre identité.

Une identité qui la distingue des autres et qui se nourrit du parcours vécu, du message à transmettre, des raisons d'existence du groupe, de la nature des biens, des intérêts et même des valeurs partagées par les membres du groupe.

Dès lors, il devient évident que les communautés, quelles que soient leurs formes, varient en fonction des critères d'appartenance au groupe et des bases sur lesquelles elles ont été fondées. Seules ces règles de cohabitation permettent de préserver la cohésion sociale et la fonction utilitariste du groupe.

²⁸ Gustave EPOK. *Cameroun : 32% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique*. Actu Cameroun, Publication du 18/08/2020. URL : [<https://actucameroun.com/2020/08/18/cameroun-32-des-enfants-de-moins-de-5-ans-souffrent-de-malnutrition-chronique/>] (Consulté le 17/05/2022).

²⁹ Charlotte Guénard est maître de conférence en économie à l'Institut d'Étude du Développement Économique et Social de l'université de Paris I - Panthéon – Sorbonne.

³⁰ Éric Maurin est chercheur en économie et statistique et administrateur de l'I.N.S.E.E.

³¹ Charlotte GUÉNARD et Éric MAURIN. *Les inégalités économiques*. Source UNIVERSALIS. URL : [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/inegalites/>] (Consulté le 02/10/2024).

³² Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française de Paul ROBERT. Deuxième édition entièrement revue par Alain REY. Tome VIII. Paris, 1986, p.742.

Ainsi, la communauté se fonde principalement sur la caractère de ce qui est commun à une ou plusieurs personnes : centre d'intérêts, goûts, sentiments, idées.

À ce propos, Frédéric Rognon, écrit : « *On ne peut explorer les différentes facettes du concept de "Communauté" sans le rapprocher de celui d'"d'identité". Si la "Communauté" désigne le fait de partager un élément commun au sein d'un groupe, "l'identité", en l'occurrence, évoque les traits caractéristiques de ce groupe, sa permanence dans le temps, sa confrontation à une altérité, ainsi que le sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe. L'identité collective est donc une identité communautaire, qui rattache des individus à un groupe spécifique et stable.* »³³

Ainsi, plusieurs types de communautés sont envisageables : "*communauté urbaine*", "*communauté nationale*", "*communauté locale*", "*communauté familiale*", etc.

Dans le cadre de cette recherche, nous parlerons de communauté religieuse. Bien que l'aspect identitaire de ce type de groupement soit fondé sur la religion, c'est par leur ligne doctrinale et théologique que nous recenserons les communautés susceptibles de prendre part à notre projet (communauté catholique, communauté protestante, communauté des témoins de Jéhovah, communauté des églises dites "de réveil", communauté musulmane et communauté animiste traditionnelle).

Par-delà l'aspect identitaire propre à chaque communauté, plusieurs paramètres (famille, religion, traditions, tribalisme, replis identitaires et népotisme) entrent en ligne de compte lorsque l'on parle de cohabitation entre membres et même entre groupes.

Alors, au vu de tous ces éléments, comment définir la notion de professionnalisation ?

- La notion de professionnalisation

Étymologiquement, la notion de professionnalisation³⁴, peut se définir comme :

« *a) Une activité de travail rémunérée à temps plein dont l'exercice est réglementé et l'accès réservé par la loi à des individus maîtrisant un riche corpus de savoir abstrait*

³³ Frédéric ROGNON. *La "Communauté" : approche pluridisciplinaire*. Mémoire de maîtrise en Théologie protestante, présenté sous la direction du Professeur Gilbert VINCENT. Strasbourg, 1997, p. 5.

³⁴ Pierre LAROUSSE. *Grand dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle*. Nîmes (Gard), Lacour Éditeur, Collection REDIVIVA, 1991, p. 803.

acquis, en même temps qu'un ensemble de schémas éthiques et de valeurs, au cours d'une formation initiale longue de nature académique sanctionnée par un diplôme qui garantit la qualité de cette socialisation professionnelle.

b) Un savoir théorique opérationnalisé par le professionnel qui, au contraire du chercheur pour qui le savoir est une fin en soi, est un praticien qui se sert du savoir comme moyen de résoudre les problèmes concrets et circonscrits de ses clients profanes, faisant du savoir un instrument de pouvoir sur le monde social.

c) Le tout dans le cadre d'une auto-organisation de la profession en une association reconnue par les autorités et qui garantit la clôture sociale du groupe, établit son code de déontologie, assure sa police intérieure et défend ses intérêts collectifs, veillant ainsi au maintien du prestige social. »

Par cette approche, Pierre Larousse met en exergue des paramètres tels que la formation, les valeurs éthiques, l'auto-organisation, le code déontologique et le savoir opérationnel visant à résoudre des problèmes concrets.

Dans le même ordre d'idée, l'aspect polysémique de la notion de professionnalisation³⁵, renvoie à des concepts tels que l'accroissement des compétences, le développement de la conscience collective, l'autonomisation et l'auto-organisation.

Ainsi, en abordant la problématique liée à l'acquisition des compétences, la notion de professionnalisation soulève des questionnements, tant par rapport aux concepts de connaissance et de savoir qu'à la nécessité d'un changement profond de statut.

La notion de professionnalisation peut donc être considérée comme un mode d'action, un processus poursuivant un objectif d'amélioration quantitative et qualitative.

Parler de "professionnalisation de l'agriculture" suppose alors, pour l'agent économique concerné, le passage du statut de paysan à celui d'agriculteur ou d'exploitant agricole.

³⁵ Dictionnaire encyclopédique Universalis. URL : <https://www.universalis.fr/recherche/professionnalisation/article/1/> (consulté le 02/10/2024).

Ce processus exige une analyse des rapports complexes existant entre tous les acteurs du monde agricole, notamment les détenteurs de capitaux, les responsables de la mise en œuvre des programmes et enfin, les organisations paysannes.

Ceci implique également une définition claire des rôles et des fonctions dévolues à tous les partenaires impliqués dans le processus de production agricole.

L'objectif : valoriser le potentiel des paysans, à condition que tous les acteurs, quels que soient leurs statuts, œuvrent dans un esprit communautaire en vue du développement de l'agriculture.

Au Cameroun, sachant que l'organisation paysanne est constamment prise en otage entre des discours politiques prometteurs, une carence technique et un contexte socioculturel claquemuré dans des luttes d'influences, parler de professionnalisation revient à créer et à maintenir une dynamique de formation, d'adaptation et de transformation.

Dans ce contexte, impossible alors d'élaborer de l'extérieur un modèle d'appréciation de la dynamique des Organisations Paysannes au Cameroun.

Notre démarche consistera donc à plonger dans les réalités cachées et les rapports réels les plus déterminants afin de découvrir, d'analyser et de comprendre les dimensions subtiles de la réalité sociale des Organisations Paysannes. La finalité visée par ce cheminement se résumera alors à la mise en place de dispositions adéquates, en faveur des valeurs susceptibles d'œuvrer pour une professionnalisation de l'agriculture digne de ce nom.

REVUE DE LITTERATURE

La thématique du développement agricole, comme moyen de lutte contre la pauvreté au Cameroun, a d'ores et déjà fait l'objet de nombreux débats.

Comme l'écrit Morgane Signoret, « *cette activité contribue d'ailleurs pour 22,9% au PIB et engage plus de 62 % de la population.* »³⁶

De l'avis de nombreux observateurs, l'agriculture constitue depuis toujours la clé de l'économie locale.³⁷ D'où, le rôle significatif des Organisations Paysannes.

Ainsi, parlant de professionnalisation de l'agriculture comme stratégie de lutte contre la pauvreté, de nombreux écrits faisant référence à la politique mise en œuvre par le gouvernement camerounais, proposent des voies et moyens plus ou moins pertinents.

De ces propositions, nous avons retenu trois approches. Chaque posture n'est en fait qu'un symbole, une illustration mieux, une représentation du point de vue de différents acteurs ou d'observateurs en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

La première approche est celle de Valentine Achancho³⁸ qui interroge les programmes dits de professionnalisation et effectue une analyse des Organisations Paysannes dans plusieurs provinces du Cameroun (Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Littoral). Une enquête de terrain qui l'amènera à constater un manque de coopération et des luttes de positionnement au sein des Organisations Paysannes.

Dès lors, de son point de vue, la solution serait de redéfinir les rôles, former les paysans, instaurer un cadre juridique favorable et établir une franche collaboration pour favoriser la cohésion et l'efficacité des groupements paysans. À son avis, seule la prise en compte de ces paramètres permettrait l'efficacité des Organisations Paysannes en phase de recomposition.

Une seconde approche, inspirée des effets de la crise agricole des années 1980, dénonce deux aspects :

- la dépendance des agriculteurs aux cultures de rentes telles que la café et le cacao,

³⁶ Morgane SIGNORET. *Agriculture, espace rural*. MÉDIATERRE Actu, URL : [<https://www.mediaterrre.org/commerce/actu.20190927141926.6.html>] (consulté le 17 juillet 2023).

³⁷ Valentine ACHANCHO. *Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique Subsaharienne : le cas du Cameroun*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Agro, Paris Tech, 2012., p. 11. Thèse présentée à L'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement de Paris.

URL : [<https://theses.hal.science/pastel-00935522>]

³⁸ *Ibid.*

- le plébiscite pour la culture vivrière destinée à l'autoconsommation, par 80% des paysans.

Un point de vue qui met en avant comme stratégie de lutte contre la pauvreté, la reconversion des paysans dans la culture maraîchère ou la culture du maïs et du haricot, et confirme également la nécessité d'une légalisation des Groupements Intercommunautaires (GIC) ainsi que le financement de divers programmes de subventionnement et d'accompagnement des producteurs.

C'est précisément dans cette perspective qu'en 2017, Amélie Philomène Ebalá présentait sa thèse intitulée « *Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : cas du département de la Mvila dans le Sud du Cameroun.* »³⁹

Une troisième approche, celle d'Elisabeth Basemeg Kihel⁴⁰ vise la clarification des modèles gouvernementaux en matière d'élaboration des politiques agricoles propres à l'Occident.

Assimilant les mesures mises en œuvre par le gouvernement camerounais à du "prêt à porter", l'auteur attire l'attention des autorités sur leur inopportunité et propose une contextualisation des politiques d'accompagnement des producteurs agricoles en fonction des réalités locales.

S'agissant de lutte contre la pauvreté au Cameroun, de manière générale, la littérature retrace les échecs récurrents des politiques publiques agricoles faisant l'objet d'un investissement de plus en plus important.

Pourtant, aujourd'hui encore, la professionnalisation du secteur agricole ne permet toujours pas aux organisations paysannes de mettre en place des solutions durables pour l'amélioration des conditions de vie.

³⁹ Amélie Philomène EBALA. Thèse de Doctorat en géographie, présentée à l'Université de Bordeaux Montaigne, 2017.

⁴⁰ Elisabeth BASEMEG KIHHEL. *Jeux politiques et agents administratif : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun.* Thèse de doctorat en Administration Publique. ENAP. Université du Québec à Chicoutimi, 2018.

URL : [<https://espace.enap.ca/id/eprint/158/>].

Dans ces conditions et malgré de fortes potentialités, les exploitations familiales demeurent confrontées à de trop nombreuses limites. Il en va ainsi du faible rendement des parcelles de petite taille, de l'enclavement des zones d'exploitation qui rend l'accès au marché difficile, du manque d'outils adaptés, du coût élevé des intrants agricoles performants, du manque d'organisation du secteur agricole, du défaut de formation des agriculteurs, des politiques agricoles inadaptées, etc.

En étudiant les conditions nécessaires à une professionnalisation de l'agriculture au sein des exploitations familiales, c'est donc une toute nouvelle approche que nous souhaitons proposer. Une approche qui se veut, avant tout, mutualiste et qui implique un changement radical des mentalités de la part des populations.

Conscient que le sous-développement est avant tout un problème de mentalité, notre approche aura donc la particularité inédite de faire des communautés religieuses un élément moteur dans ce nouveau processus de professionnalisation de l'agriculture.

Ainsi, considérant la corrélation existant, depuis toujours, entre Église et développement, il nous a paru logique d'envisager l'implication des communautés religieuses comme solution pérenne à la pauvreté.

Dès lors, l'instauration d'un dialogue interreligieux et la mise en œuvre d'un partenariat tripartite entre structures socio-politiques, organismes de formation publics et privés et communautés religieuses, constitueront un préalable important au processus.

Dans ce partenariat tripartite, l'Église, en tant que vecteur d'éthique et de probité, aura pour contribution principale d'offrir un cadre idéal susceptible de transcender les clivages ethniques et participer au changement des mentalités liées aux replis identitaires et à la corruption.

Autant de fléaux qui gangrènent le pays et réduisent drastiquement les effets positifs des politiques d'assainissement.

Un tel prérequis permettrait d'assurer, non seulement, l'encadrement et le suivi des programmes adaptés aux besoins locaux, mais assurerait aussi la cohésion de groupe, le déploiement des synergies et la valorisation des ressources disponibles en termes de capital humain et de potentiel agricole.

Ainsi, la notion de professionnalisation de l'agriculture dans les EFA (Exploitations Familiales Agricoles) impliquera donc une réorganisation du secteur agricole à l'initiative des communautés religieuses. Une approche qui supposera également l'ouverture des populations à une offre d'innovation et leur adaptation à la modernisation des savoir-faire endogènes qui épouse l'idée d'un processus de développement susceptible d'améliorer les conditions de vie au quotidien.

Dès lors, notre question de recherche aura le mérite d'être abordée sous un angle sociologique.

QUESTION DE RECHERCHE

Modulée dans une perspective interactionniste,⁴¹ dans quelles mesures l'étude des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la professionnalisation de l'agriculture, pourrait-elle être pertinente dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au sein des Exploitations Familiales Agricoles ?

Cette préoccupation soulève un concept sociologique qu'il conviendra de mettre en miroir avec l'étude des différentes représentations liées à notre sujet de recherche.

HYPOTHÈSES

← Hypothèse générale

Nonobstant la professionnalisation de l'agriculture initiée par les institutions religieuses au bénéfice des EFA, l'aboutissement de ce projet œcuménique de transformation sociale convoque bien évidemment l'implication totale de tous les acteurs sociaux.

⁴¹ Le champ, étant selon Pierre Bourdieu, un espace de luttes et de forces, l'interactionnisme symbolique et/ou stratégique, nous permettra d'analyser l'interactivité entre les différents acteurs. D'où la corrélation entre ces deux théories sociologiques.

D'où l'hypothèse générale suivante :

Présentée dans une perspective d'action collective, de solidarité et d'égalité, la professionnalisation de l'agriculture pourrait constituer pour toutes les parties prenantes un cadre (en tant que pensée) et un facteur (en tant qu'action) favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies.

De cette hypothèse générale, nous dégagerons trois hypothèses sous-jacentes se rapportant aux conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture.

☛ **Hypothèses complémentaires**

Bien que n'apparaissant pas de façon explicite, s'intéresser uniquement à la capacité des différents acteurs sociaux à s'impliquer dans un projet de professionnalisation de l'agriculture serait réducteur et occulterait les obstacles potentiels relevant principalement des replis identitaires, des controverses doctrinales et de la corruption. Ces fléaux sociaux qui gangrènent la société camerounaise pourraient, en effet, constituer le ventre mou de l'action communautaire.

Dès lors, l'implication, attendue des différents acteurs concernés par ce projet œcuménique, exige comme première condition que le sujet soit abordé sous l'angle du dialogue interreligieux en tant qu'espace d'échanges et d'altérité. Le dialogue interreligieux en tant que processus, refuse toute forme de compromission et doit être poursuivi sans arrière-pensée de syncrétisme, de prosélytisme ou de politisation. Il suppose l'acceptation et le respect de l'autre dans toute sa différence.

Vu sous cet angle, ce projet de transformation sociale représente également, par sa vocation, une source d'enrichissement et de partage. Cette approche s'avère primordiale dans le cadre d'une société pluraliste car seule la recherche d'efficacité et de continuité dans la mise en œuvre d'un objectif commun permettra de s'affranchir de la pauvreté.

Ce qui nous conduit à notre première hypothèse complémentaire :

Seule l'instauration d'un dialogue interreligieux à l'initiative des institutions religieuses pourrait constituer un socle important pour la déconstruction des stéréotypes liés au tribalisme, aux controverses doctrinales et à la corruption.

Une nouvelle approche qui, pour l'avènement d'un changement des mentalités, suppose par conséquent une déconstruction des paradigmes institutionnalisés.

À ce propos, les sociologues Henri Mendras et Michel Forsé écrivent :
« *Le changement n'est ni une étape logique dans une évolution ou un progrès, ni un modèle meilleur d'organisation parce que plus rationnel, il est d'abord la transformation d'un système d'action [...] Le changement devient non pas l'œuvre de quelques sages mais un **construit d'action collective**. Il est le résultat d'un processus collectif où sont mobilisées, voire créées, les ressources des participants nécessaires à la construction de jeux nouveaux. Les acteurs apprennent collectivement de nouveaux modèles de comportement : apprendre **ensemble** est la clé du succès.* »⁴²

Se référant toujours aux conditions liées à la professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA, notre seconde hypothèse complémentaire examine l'aptitude des paysans à saisir le bienfondé d'un transfert spécifique de compétences propres aux besoins locaux.

Ainsi, reprenant la pensée théologique évoquée lors de la Conférence Missionnaire Mondiale de Bangkok en 1973, Klauspeter Blaser écrit : « *Une théologie correcte reflète l'expérience de la communauté chrétienne en un lieu donné, à une époque donnée. Elle est donc nécessairement une théologie contextuelle. Elle est une théologie valable et vivante qui refuse de se laisser universaliser à la légère, parce qu'elle parle en vue d'une situation particulière et à partir d'elle.* »⁴³

Deuxième hypothèse complémentaire :

*La professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA suppose l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier l'offre de formation et d'innovation proposée aux ressources disponibles.*⁴⁴

⁴² Henri MENDRAS et Michel FORSE. *Le changement social, tendances et paradigmes*. Armand Colin, Paris, 1983, pp. 124-125.

⁴³ Klauspeter BLASER. *Le christianisme social. Une approche théologique et historique*. Van Dieren Éditeur – collection « Débats », Paris, 2003, p.137.

⁴⁴ Richesses naturelles inexploitées, foncier important pouvant être mis à disposition des petits producteurs par les organisations religieuses et/ou par l'État.

Compte tenu de la légèreté manifeste des instances gouvernementales en matière d'implication dans les affaires de la cité et des nombreux échecs politiques antérieurs, notre troisième hypothèse s'attarde sur le scepticisme des populations à l'égard des organismes publics de formation.

Par conséquent, la troisième condition à la professionnalisation de l'agriculture dans les EFA est la suivante :

Un partenariat efficace et durable entre organismes publics et/ou privés de formation et institutions religieuses ne peut avoir sens que par l'instauration d'un mécanisme de prise de décisions démocratique impliquant tous les bénéficiaires.

Ainsi, considérant la méfiance entretenue par les populations à l'égard des organismes d'État, seule l'implication des bénéficiaires dans la prise de décisions, garantira une stabilité conceptuelle et structurelle des organisations paysannes pour la durabilité de ce projet sociétal.

Par la gestion participative, les paysans pourront donc apprendre à surmonter les crises et à adapter leur organisation aux différents changements du milieu, afin d'accroître les résultats individuels et collectifs, sans pour autant trahir la base sociale à l'origine de l'équilibre du groupe.

Dans cette dynamique, Guy Rocher souligne le rôle du leadership comme étant « *toute manière de penser, de sentir et d'agir dont l'orientation est structurée suivant des modèles qui sont collectifs, c'est à dire, qui sont partagés par les membres d'une collectivité quelconque de personnes.* »⁴⁵

OBJECTIFS

➤ Mise en œuvre d'un projet d'innovation et de transformation sociale

Cette thèse se donne pour ambition de proposer aux populations démunies, un projet de professionnalisation de l'agriculture, initié par les communautés religieuses, dans l'optique d'une restauration de la dignité individuelle,

⁴⁵ Guy ROCHER. *Introduction à la sociologie générale. L'action sociale.* Seuil, Paris, 1968, p.45.

Étant donné les limites liées aux politiques d'assistance verticale, l'idée serait donc de concevoir un projet communautaire amenant un changement des mentalités et une transformation des structures sociales, afin de permettre à chaque individu de devenir acteur de sa propre vie.

☛ ***Instauration d'un partenariat durable et efficace avec les organismes publics de formation***

Le dernier objectif vise à instaurer des partenariats durables et efficaces entre les communautés religieuses et les organismes publics et/ou privés de formation. Un partenariat qui envisage un transfert de compétences en adéquation avec les besoins locaux, ainsi qu'un suivi et une pérennisation des projets communautaires.

En définitive, un regard différent devra être porté sur le métier d'agriculteur en mutation, via la notion de "professionnalisation" utilisée pour orienter les actions d'appui gouvernemental au secteur agricole.

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

- **Le guide méthodologique**

Pour vérifier notre hypothèse de recherche, nous avons eu recours à une méthodologie hybride mixte, encore appelée « Qualimétrie » dans le langage des sciences sociales. Méthodologie qui consiste à jumeler et analyser de façon croisée les aspects quantitatif et qualitatif.

- **La démarche qualitative**

- ☛ ***Le questionnaire***

Un questionnaire d'enquête, élaboré pour cette recherche, a été soumis à une population cible de 500 personnes, toutes membres de communautés religieuses diverses et variées (musulmanes, catholiques, protestantes, évangéliques, témoins de Jéhovah, animistes, etc.).

L'ensemble des questions a été décliné en trois catégories :

- Les questions d'identification : sexe, âge, statut matrimonial
- Les questions de comportement : relations intercommunautaires
- Les questions d'opinion : solutions proposées pour la lutte contre la pauvreté

Pour le traitement des données recueillies après dépouillement, nous avons eu recours à deux logiciels d'analyse statistique : SPSS⁴⁶ et Excel⁴⁷.

En définitive, ont été intégrées à la rédaction de cette thèse, uniquement les données faisant cohérence avec notre ultime interrogation de recherche.

- **La démarche qualitative**

Le recours à la démarche qualitative, nous a permis d'envisager les phénomènes sociaux dans leur extrême complexité et de les restituer dans le contexte social où ils ont pris corps.⁴⁸

Grâce à cette démarche, nous avons pu renseigner les perceptions et représentations, susceptibles d'être nourries par les leaders religieux, quant à la mutualisation œcuménique des efforts collectifs dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Car, comme le dit Philippe Corcuff : « *Les représentations participent à la construction de la réalité sociale et constituent des contraintes et des points d'appui pour les actions des acteurs au quotidien.* »⁴⁹

⁴⁶ Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) permet de traiter des données dans plusieurs domaines notamment en économie, en sciences de la santé et en marketing. En 2009, SPSS change de nom et devient PASW (Predictive Analytics Software).

⁴⁷ Microsoft Excel est un logiciel tableur de la suite bureautique Microsoft Office. Ce logiciel intègre des fonctions de calcul numérique (à l'aide de formules de calcul), de représentation graphique (utilisant des graphes), d'analyse de données (notamment de tableau croisé dynamique) et de programmation, laquelle utilise les macros écrites dans un langage (Visual Basic).

⁴⁸ Cette approche est largement développée par Jean-Pierre Olivier de Sardan, dans son ouvrage intitulé *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain La Neuve, Academia-Bruylant, 2008. L'auteur, à propos de l'enquête de terrain, fait référence à une méthodologie de type socio-anthropologique et la propose comme étant indiquée pour une enquête de terrain de qualité. Jean-Pierre Olivier de Sardan pense que cette approche conditionne "une meilleure" compréhension des contextes complexes et mouvants dans lesquels beaucoup de projets sont mis en œuvre, notamment les projets de résilience et d'inclusion socio-économique de groupes sociaux vulnérables. En l'occurrence, dans son ouvrage titré « *La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie* », Enquête, n°1, 1995, pp.71-112, Jean Pierre Olivier de Sardan résume son approche en ces termes : « Cette approche est heuristique pour saisir les effets attendus et non attendus des projets ou de l'intervention. Cette approche de recherche socio-anthropologique mobilisera une méthodologie qualitative reposant sur des procédés de triangulation. Car, cette stratégie de recherche est au fondement de la rigueur des recherches qualitatives ».

⁴⁹ Philippe CORCUFF. *Des structures sociales aux interactions*. In : *Théories sociales contemporaines*. Malakoff, Armand Colin, 2019. p.19.

De façon générale, et comme l'atteste l'importante littérature sur la question, l'utilisation de la démarche qualitative exige de la part des chercheurs une "resocialisation intellectuelle". Un cheminement qui consiste, le plus souvent, à adopter une démarche autre que celle imposée par le "quantitativisme" positiviste, l'objectif étant de parvenir à une compréhension "holiste", c'est-à-dire systématique et globale du contexte de l'étude et des objets étudiés.

Les informations produites grâce à la démarche qualitative n'étant pas accessibles par les indicateurs quantitatifs du projet, nous avons dû avoir recours à différentes techniques comme :

- Les entretiens individuels et semi-directifs
- Les Focus Group Discussions
- L'observation directe

Pour cette démarche, les outils de collecte de données utilisés ont été les suivants :

- Guide d'entretien
- Guide de discussion de groupe
- Guide d'observation

☛ ***Les entretiens individuels et semi-directifs***

Le guide d'entretien individuel a pour objectif une enquête spécifique auprès d'acteurs pertinents impliqués dans notre champ d'action, en l'occurrence l'action religieuse du département de la Menoua.

L'utilisation de cet outil a permis un ciblage précis des acteurs en question, à savoir les leaders religieux, auprès desquels nous avons pu réaliser plusieurs entretiens.

☛ ***Les entretiens de groupe ou Focus Group Discussion (FGD)***

Au cours des entretiens individuels, nous étions conscients de l'éventuelle inhibition d'une prise de parole en fonction des enjeux liés aux réponses pouvant être fournies en présence de l'enquêteur. Pour contourner ce biais, nous avons dû avoir recours aux entretiens de groupe.

Les entretiens ont été enregistrés, chaque fois que notre interlocuteur l'acceptait. Lorsque cela n'était pas possible, nous nous en remettions à nos prises de notes nonobstant le caractère sélectif de celles-ci.

Par ailleurs, pour une implémentation réussie de ce projet sociétal⁵⁰, un entretien de groupe a été effectué afin de s'inscrire constamment dans un processus de compréhension :

1. des logiques explicatives pouvant faire obstacle à une fédération interreligieuse,
2. des stratégies de mise en œuvre d'une action sociale œcuménique de lutte contre la pauvreté.

À cette occasion, nous avons pu aller à la rencontre des acteurs directement concernés par le déploiement d'une stratégie durable, participative et inclusive qui tient compte des désirs et aspirations individuelles.

← **L'observation directe**

La mobilisation de l'observation directe nous a permis de vivre la réalité des sujets observés et de comprendre les mécanismes difficilement décriptables pour une personne étrangère aux communautés religieuses.

Notons que de tout entretien, émanent souvent des écarts entre le discours d'un individu concernant ses pratiques et la réalité factuelle.

Sachant que bien souvent, les acteurs disent ce qu'ils ne font pas et font ce qu'ils ne disent pas, l'observation directe trouve alors toute sa pertinence.⁵¹

De plus, le contexte dans lequel se déroule l'entretien peut avoir une incidence significative sur cette différenciation.

⁵⁰ Ce projet se veut à la fois élément de synergie et élément de transformation sociale.

⁵¹ René BARBIER. *L'approche transversale, l'écoute en sciences humaines*. Anthropos, Paris, Economica, 1997, p.152.

À ce niveau, il est important d'entrer en immersion dans l'univers des acteurs afin de les voir en action et de les écouter.

Comme le dit René Barbier : « Écouter suppose une tout autre ouverture. Il s'agit de sortir de soi et de partir de l'autre, de ses pratiques, de ses discours, de ses produits, et en fin de compte de son propre univers symbolique et imaginaire. On comprendra que cette attitude nouvelle implique de faire "le vide" plutôt que d'avoir la "tête bien pleine". Nous devons devenir réceptifs à l'autre et tenter d'être "disponibles" et "impressionnables" par des catégories de pensée, de faire et de sentir, qui ne sont pas dans notre habitude. »

C'est grâce à cette technique, que nous avons pu éviter ce biais inhérent à la pratique de tout entretien individuel classique ou de groupe. L'objectif visé était justement d'avoir une idée précise des courants théologiques, du comportement des leaders religieux et des conseils prodigués aux membres.

Cette méthode d'investigation nous a également permis de mieux appréhender la perception des personnes extérieures à un système communautaire différent du leur.

Ce fut le cas lors de la quatrième édition de la Fête Fraternelle qui s'est déroulée du 8 au 9 juillet 2023. Un évènement convivial annuel, organisé par la coordination des jeunes de l'Église Évangélique du Cameroun (Paroisse de Foto à Dschang), qui offre aux membres d'autres communautés religieuses l'occasion d'échanger autour d'un thème.

À cette occasion, deux attitudes ont pu être observées :

1. La mobilisation de ceux qui voyaient en cette fête un moyen de rapprochement entre familles chrétiennes et par-là même une marque de considération malgré les divergences doctrinales.
2. Le désintérêt des autres, manifesté souvent de manière assez virulente : *« Je vais participer à cette fête et ça va me donner quoi ? Ça va m'apporter quoi ? Pardon, quittez avec vos choses-là !!! Les gens sont là, ils ont des vrais problèmes, vous, vous êtes là, tout ce que vous trouvez à faire, c'est d'organiser la fête. Pardon excusez ma vie. Je n'ai même pas d'abord le temps pour ça. »*⁵²

En marge de ces réjouissances, nous nous sommes également intéressé au programme qui s'est tenu à la Maison du Parti de Dschang du 4 au 6 Août 2023 sur l'initiative du Ministère Christ pour la Libération des Nations. Intitulé *« Consacrer la ville à Dieu par mon adoration »*, cet évènement avait pour vocation de regrouper différentes communautés chrétiennes (catholiques, protestants, Églises dites de Réveil, etc.).⁵³

⁵² Propos recueillis auprès d'un enquêté à Dschang le 8 Juillet 2023.

⁵³ Notons l'opération de séduction effectuée par le responsable en charge de l'organisation de l'évènement pour convaincre les leaders de différentes assemblées de l'importance de cette rencontre, notamment l'assemblée du Plein Évangile, Oméga Fire, Charismatique Move, Apostolic Church, Mission Évangélique Apostolique, World Worship Center, Ministère Christ pour la Libération des Nations, Restoration Center, Winner Chapel International, Église Évangélique du Cameroun - Paroisse de Foto et paroisse de Dschang Ville, Église Messianique Évangélique du Cameroun.

Là encore, l'observation directe a mis en lumière, non seulement, des pratiques diverses et variées mais aussi un décalage entre les discours tenus et les attitudes réelles.

Cette immersion dans la réalité des informateurs reste capitale pour cette technique d'investigation et, permet d'éviter les biais éventuels.

À ce propos, Michel Lallement souligne que « *Les enquêtes par questionnaires ou les traitements statistiques éloignent, en effet, le chercheur du monde social qu'il veut étudier. À l'inverse, par l'observation in situ, l'expérience immédiate et le point de vue des acteurs qui, par interaction, assignent du sens aux objets, aux situations et aux symboles peuvent être significativement restitués.* »⁵⁴

Dans le même ordre d'idée, le collectif formé par les sociologues Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, stipulera quant à lui que : « *La vigilance épistémologique s'impose tout particulièrement dans le cas des sciences de l'homme où la séparation entre l'opinion commune et le discours scientifique est plus indécise qu'ailleurs. La familiarité avec l'univers social constitue pour le sociologue l'obstacle épistémologique par excellence, parce qu'elle produit continûment des conceptions ou des systématisations fictives en même temps que les conditions de leur crédibilité.* »⁵⁵

TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES

Pour le dépouillement des données, différents tableaux de synthèse et graphiques ont été élaborés sur le logiciel Excel afin de faciliter la lisibilité et la compréhension de l'ensemble des résultats obtenus.

⁵⁴ Michel LALLEMENT. *Histoire des idées sociologiques*. Tome 2, de Parsons aux contemporains, Paris, Nathan, 1993, p.219.

⁵⁵ Collectif Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON. *Le métier de sociologue*. Paris, Éditions Mouton, 1968, p. 27.

Résultats qui ont ensuite été analysés selon la technique dite “d’analyse de contenu” servant « à analyser des textes, c’est-à-dire des écrits ou des paroles enregistrées et transcrites. »⁵⁶

Dans un premier temps, nous avons retracé l’aspect représentatif de notre échantillon en fonction de l’importance numérique de chaque communauté religieuse. Puis, pour faciliter l’analyse qualitative, nous avons mis en avant les critères à partir desquels les questions, tableaux et graphiques ont été élaborés.

Ensuite, nous avons croisé les données relatives aux conditions préconisées pour la professionnalisation de l’agriculture, afin de mieux apprécier leur pertinence. Ce procédé nous a permis, non seulement, de recueillir l’avis des personnes interrogées, mais aussi, d’effectuer des relances en fonction des réponses données afin d’approfondir l’analyse de différents facteurs.

Dans cette optique, plusieurs paramètres ont été retenus, notamment :

- les parcours individuels au sein d’un même groupe,
- les interactions,
- les forces et faiblesses relevés à travers les propos recueillis concernant le processus d’une éventuelle fédération interreligieuse,
- la perception globale concernant l’éventualité d’un partenariat avec les organismes publics de formation,
- les défis pouvant être rencontrés par les différents acteurs.

Pour convaincre les leaders religieux et mener à bien ce projet intercommunautaire, nous avons basé notre argumentaire sur l’enrichissante expérience intracommunautaire, conduite encore aujourd’hui par l’EEC (Église Évangélique du Cameroun) et l’EPC (Église Presbytérienne du Cameroun).

⁵⁶ Paul HENRY et Serge MOSCOVICI. *Problèmes de l’analyse de contenu*. In : «Langages », 3^e année, n°11, Sociolinguistique, 1968, pp.36-60.

CADRE THÉORIQUE

- **Les enjeux du processus**

Le cadre théorique pose la question de la théorie sociologique envisagée pour cette étude ainsi que l'interprétation des réalités observées lors de notre enquête de terrain.

Pour rappel, cette thèse a pour vocation l'étude sociologique des aspects suscités par la quête des conditions d'une professionnalisation de l'agriculture dans les communautés religieuses. L'objectif étant de dégager une plus-value substantielle autour d'un idéal commun en vue de lutter contre la pauvreté.

Compte tenu des relations de pouvoir pouvant être générées par le jeu des acteurs, il conviendra, d'une part, d'analyser l'exécution, les mécanismes et les facteurs (déterminants, défis et contraintes) de ce processus. D'autre part, à travers une analyse interactionnelle, il s'agira d'examiner la pertinence d'une éventuelle capacité d'action collective tout au long du cheminement.

Toutefois, notons que plusieurs dynamiques exercent une influence sur la mise en œuvre de ce projet, à savoir : les problèmes d'identité, les difficultés et les préconisations envisagées pour une transformation sociale et un changement des mentalités.

Quant aux structures, elles constituent concrètement l'espace dans lequel l'éventualité d'une professionnalisation de l'agriculture sera projetée.

Vu les problèmes, critères, enjeux et résultats générés, la perception des acteurs devra également faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agira alors d'apprécier l'importance du rôle des organismes publics de formation dans ce projet fédératif, et de pointer les interactions sociales qui structurent l'espace étudié.

Sachant que l'ignorance et la méconnaissance de l'autre accentuent les différences et empêchent le dialogue, l'échange et le bien vivre ensemble, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à un même groupe devront être consolidés dans une perspective d'éducation à la paix.

Cela étant, une mise en miroir de la réalité avec une théorie sociologique s'avère nécessaire, pour une meilleure compréhension des enjeux liés à un contexte où le bien vivre ensemble est malmené par des technologies de déconstruction destinées à maintenir une distance entre les acteurs.

Le résultat de toute investigation étant déterminé par l'ensemble des paramètres liés au contexte et à l'environnement, plusieurs facteurs internes ou externes au champ d'analyse sont susceptibles de favoriser ou de freiner le processus.

Pour rendre compte de notre objet d'étude, le concept, intégré et développé dans le cadre de l'analyse de ces paramètres, s'inspirera d'une théorie sociologique dont les valeurs explicatives nous semblent pertinentes et significatives : l'interactionnisme.

- **L'approche interactionniste**

- ◀ **Conditions d'émergence**

Le point de départ des approches interactionnistes réside dans le fait qu'elles réfutent et remettent en cause tout déterminisme et tout modèle d'explication des phénomènes sociaux à partir de théories générales.

Comme le souligne Philippe Bernoux : « *les normes de comportements ne se prennent que dans la situation où est l'individu et que, là, elles sont le résultat de l'interaction entre acteurs.* »⁵⁷

L'interactionnisme est un courant de pensée sociologique qui analyse la société comme étant la résultante des interactions du fait des acteurs qui la composent.

La caractéristique principale de cette théorie sociologique met l'accent sur les interactions c'est-à-dire sur les actions réciproques entre différents acteurs.

Par opposition à la conception Durkheimienne du social, les interactionnistes, loin de concevoir la société comme une entité supérieure aux individus, la considèrent comme le produit constamment redéfini de multiples compositions entre acteurs individuels.

⁵⁷ Philippe BERNOUX. *La Sociologie des organisations*. Paris, Éditions du Seuil, 1985, p.31.

Dans cette perspective, Jean-Pierre Delas et Bruno Milly, reprenant les propos de G.H. Mead, affirment que « *la société se construit et se conçoit comme un effet émergent résultant de l'ensemble des échanges interindividuels.* »⁵⁸

Ainsi, pour ces auteurs, l'interactionnisme s'inscrit dans la sociologie américaine en tant que doctrine clairement opposée aux autres paradigmes en vigueur aux Etats-Unis après 1945, à savoir le culturalisme, le fonctionnalisme et le structuro-fonctionnalisme.

En effet, dans la démarche interactionniste, l'individu est un acteur interagissant avec son environnement externe. Loin d'être le reflet des structures qui l'environnent, l'agent social est artisan de son propre devenir, artisan de son destin.

L'individu est une composante active et consciente du système social, plutôt qu'un élément passif de cet environnement.

Dans ce contexte, la professionnalisation de l'agriculture peut être présentée comme un processus auquel participent des acteurs individuels et collectifs, en l'espèce les leaders religieux et les membres des différentes communautés religieuses.

Ainsi, l'engagement, l'implication et l'interaction des différents acteurs participent à la construction du processus.

En outre, dans un environnement où le bien vivre ensemble est malmené par la méconnaissance de l'autre et les replis identitaires, les conditions préconisées pour la matérialisation de ce projet intercommunautaire peuvent faire office d'appel à investissement dans une dynamique interactionniste ayant pour finalité le rétablissement de la dignité de chacun.

⁵⁸ Jean-Pierre DELAS et Bruno MILLY. *Histoire des pensées sociologiques*. Paris, Éditions Dalloz, 1997, p. 284.

Une telle approche suppose que « *le regard posé sur l'autre soit débarrassé des fantasmes exotiques et des clichés traditionnalistes pesants qui le présentent sous un jour différent de la réalité, manière de faire qui participe à l'érection d'obstacles rendant difficiles toute collaboration et travail d'ensemble.* »⁵⁹

Ainsi, par la projection sur l'autre de préjugés, fruits de l'imagination, celui-ci devient le produit de ce que nous détestons, de ce que nous voulons changer, transformer, modeler à notre convenance. La crainte qui émerge dans ces conditions constituerait alors une barrière significative.

◀ **La galaxie interactionniste**

Fondée dans les 1940-1945, par Herbert Blumer (1901-1987), Everett Cherrington Hughes (1897-1983), William Lloyd Wamer (1898-1970) et Robert Redfield (1897-1958), la première école de Chicago considère que le social et l'individuel sont intimement liés par une interaction permanente.

Un courant de pensée qui sera suivi, dans les années 1950-1960, par ce qu'il est convenu d'appeler "la seconde école de Chicago" conduite par Howard Becker, Erving Goffman, Edwin Lemert et Anselm Strauss, etc.

Pour Philippe Riutort, « *le courant théorique qualifié d'interactionniste est souvent également appelé "seconde école de Chicago".* »⁶⁰

À ce propos, l'auteur écrit : « *Si la tradition sociologique de Chicago, outre son rôle fondateur et décisif sur la sociologie américaine, a été à l'origine de nouveaux terrains en sociologie (les minorités, les villes...), comme d'un renouvellement des enquêtes de terrain, certaines de ses limites ont été néanmoins soulignées.* »⁶¹

Poursuivant sa logique, Philippe Riutort précise : « *le courant théorique*

⁵⁹ Scholastique BILAURE NGOUMGANG TAHADOUM. *L'Église Catholique et l'engagement politique au Cameroun : la perspective d'un frayage du civisme substantiel à la lumière de Charles Robert DIMI*. Sous la direction de Noël SOFACK et Steve TAMETONG, in : *Traité des relations entre Église et État au Cameroun*. Bafoussam. Éditions de la Catho, 2020, p.120. C'est sans doute au regard de ces objectifs à atteindre que les valeurs, transmises aussi bien aux fidèles qu'aux leaders, doivent véhiculer une vision de la vie et du monde qui cadre avec l'intérêt général : « Elles véhiculent une éthique de la vie et appelle au sens élevé de la dignité et de la responsabilité pour le patrimoine commun de la part de celui qui entend se mettre au service de la collectivité ».

⁶⁰ Philippe RIUTORT. *Précis de Sociologie*. 5^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2019, p. 293.

⁶¹ *Ibid.*, p. 292.

d'interactionniste est souvent appelé "seconde école de Chicago" dans la mesure où la tradition de Chicago incarné par Park s'achève aux alentours de la seconde guerre mondiale. »⁶²

Ainsi, par l'appréciation de la caractéristique essentielle de l'identité humaine, les approches interactionnistes de la nouvelle génération considèrent « *l'individu comme forgeant sa personnalité au contact d'autrui, en même temps qu'il contribue à forger l'ordre social qui, de ce fait, relève de la contingence et non d'un quelconque déterminisme.* »⁶³

En d'autres termes, les tenants de cette théorie considèrent « *la signification des relations sociales en partant du sens vécu et construit par l'acteur lui-même.* »⁶⁴

Quoique visant l'interaction, deux variantes se détachent pourtant de l'objet sociologique : l'interactionnisme symbolique et l'interactionnisme stratégique.

☛ **L'interactionnisme symbolique**

Soulignant l'importance des postulats sur lesquels repose l'interactionnisme, Herbert Blumer (1901-1987), inventeur de l'interactionnisme symbolique, fut l'un des initiateurs de la théorie interactionniste.

Trois de ses postulats, nous paraissent pertinents pour cette étude :

- « - *Les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que ces choses ont pour eux.*
- *Ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui.*
- *C'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié.* »⁶⁵

Selon la théorie interactionniste, les acteurs sociaux se comportent en fonction du sens qu'ils donnent aux objets, aux institutions et aux acteurs engagés dans les interactions.

⁶² Philippe RIUTORT. *Op. Cit.*, p. 293.

⁶³ Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Op. Cit.*, p. 283.

⁶⁴ Philippe RIUTORT. *Ibid.*, p. 284.

⁶⁵ *Ibid.*, pp. 284-285.

Ici, les acteurs accordent une valeur symbolique à leur conduite et à leur manière de penser et d'agir. Dès lors, le sens et l'intérêt émergent ou proviennent des interactions.

Pour notre recherche, l'application de ce schéma explicatif permettra de comprendre, comment leaders et fidèles tentent de se catégoriser et de catégoriser les autres. Nous examinerons l'auto-perception des leaders religieux et des autres acteurs impliqués dans le processus de professionnalisation de l'agriculture. Une perception qui sera déterminée par les prises de position lors de nos échanges.

L'exploitation et l'interprétation des données permettront d'examiner les conditions dans lesquelles la catégorisation péjorative (basée sur des clichés ou des préjugés) pourrait déboucher sur le rejet, le boycott ou la mise à l'écart de l'autre. Dans cette logique, le rejet de toute forme de collaboration apparaît comme le résultat de cette catégorisation en tant que produit des interactions.

Les interactionnistes affirment que l'action se fonde à partir du sens et que le sens, lui-même, se fonde à partir des interactions interpersonnelles au sein d'une société.

C'est probablement la raison pour laquelle la dérive subjectiviste sera la principale critique formulée par rapport à cette théorie.

En résumé, l'interactionnisme symbolique s'appuie sur le principe selon lequel la conception que les acteurs se font du monde social constitue, en dernière analyse, l'objet essentiel de la recherche sociologique.

En d'autres mots, la conception ou encore les représentations⁶⁶ que se font les acteurs sociaux, c'est-à-dire des individus jouissant d'une marge de liberté, apparaît comme l'élément susceptible de retenir l'attention de la recherche sociologique.

Cette étude, relative aux conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses, mettra donc en évidence différentes interactions.

⁶⁶ Ces représentations se forment au contact des interactions ou échanges avec les autres.

L'objectif visé par la multitude des acteurs étant la recherche de l'intérêt commun, croire que cette dynamique relève uniquement de la responsabilité exclusive des gouvernants serait une aberration.

Selon Scholastique Bilaure Ngoumgang Tahadoum : « Réduire la préservation de l'intérêt public au seul retravail des gouvernants rendra la dynamique inféconde. Il y a un jeu d'interaction réciproque gouvernants / gouvernés, gouvernants / citoyens ; ce qui implique la sortie du conformisme de « l'État providence » : de l'État qui donne tout et fait tout pour l'individu au risque d'engendrer du mépris par celui-ci. »⁶⁷

Cette manière de penser a le mérite de constater les limites des pouvoirs publics dans l'élaboration de solutions aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyens.

☛ **L'interactionnisme stratégique**

Toute l'œuvre d'Erving Goffman est consacrée à l'analyse des interactions. Autrement dit, à l'étude de ce qui se produit lorsque deux individus, au moins, se trouvent en présence l'un de l'autre.

Erving Goffman s'est interrogé sur les formes que prennent ces interactions : les règles dont elles sont dotées, les rôles mis en scène par les acteurs impliqués, leurs motivations, bref, l'ensemble des variables et des stratégies mobilisées par les acteurs pour parvenir à leurs fins.

Ce courant de pensée, prend en considération les enjeux, les jeux entre acteurs ainsi que la marge de manœuvre mobilisée par chacun dans le processus.

Ce qui revient à dire que « *les comportements sociaux sont le fait d'acteurs agissant intentionnellement en vue des fins choisies par eux en appliquant des stratégies pour les atteindre.* »⁶⁸

Qu'ils soient avoués ou inavoués, manifestes ou latents, ces derniers agissent en fonction des informations dont ils disposent et des objectifs poursuivis.

⁶⁷ Scholastique BILAURE NGOUMGANG TAHADOUM. *Op. Cit.*, p. 121.

⁶⁸ Philippe BERNOUX. *Op. Cit.*, pp. 29-31.

À travers le prisme de cette grille d'analyse de la réalité sociale ou des phénomènes sociaux, il convient de mettre « *l'accent sur le fait que les comportements ne résultent pas des déterminismes, mais d'une intention stratégique de l'acteur.* »⁶⁹

Face à ce paradigme, l'analyse des données recueillies auprès de notre panel (fidèles et leaders religieux) doit, à notre sens, prendre en considération l'intention et/ou la motivation caractérisant leur manière de faire et de penser.

En d'autres termes, les motivations caractérisant les actions posées par les différents acteurs pour arriver à des fins, découlent-elles d'une intention sincère ou stratégique ?

Pour une bonne appréhension de la perception des personnes extérieures à un système communautaire différent du leur, c'est ici que les outils de collecte de données retenus dans le cadre de la méthode qualitative (entretiens individuels et semi-directifs, Focus Group Discussion, observation directe) trouvent toute leur pertinence.

Compte tenu de la multiplicité des personnalités et des identités, le but de ce processus est de faire ressortir les écarts entre le discours tenu par rapport aux pratiques individuelles, et la réalité factuelle.

C'est ce qui explique le fait que l'interactionnisme pose comme postulat qu'un individu peut, selon le contexte et pour des raisons personnelles, mettre en avant un aspect spécifique de sa personnalité.

Selon Jean-Pierre Delas et Bruno Milly, Erving Goffman précise qu'il « *ne faut pas confondre l'identité sociale réelle d'un individu et son identité virtuelle (image que les autres se sont formée de lui).* »⁷⁰

L'auteur qualifie de "façade" l'attitude à travers laquelle l'acteur se trouve en représentation permanente dans la société. C'est pourquoi, comme le dit Philippe Riutort, « *il doit s'efforcer de renvoyer à ses semblables une image de la normalité sociale correspondant à leurs attentes.* »⁷¹

⁶⁹ Philippe BERNOUX. *Op. Cit.*, p. 32.

⁷⁰ Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Op. Cit.*, p. 292.

⁷¹ Philippe RIUTORT. *Op. Cit.*, p. 298.

Erving Goffman distingue également « *en chaque individu un acteur et un personnage : l'acteur est celui qui se met en scène quotidiennement pour devenir un personnage, c'est-à-dire l'image qu'il veut que les autres se fassent de lui-même. En quelque sorte, l'acteur est l'expression, le personnage l'impression.* »⁷²

Dans le cadre de notre recherche, l'interactionnisme stratégique, matérialisé par la dualité de l'individu (l'acteur et le personnage), de certains leaders pourrait s'apparenter au comportement observé par Viviane Ondoua Biwolé chez certains agents de l'État camerounais.

Dans son ouvrage, l'auteure présente ce qu'elle appelle "la théorie des choix publics". Par son analyse du processus de fonctionnement de l'État camerounais, elle affirme que le manque d'efficacité, voire d'efficience, des décisions prises au sommet de l'État trouve sa justification dans le fait qu'elles profitent généralement à certains groupes sociaux (fonctionnaires et élus) au détriment des populations concernées alors sacrifiées sur l'autel d'intérêts égoïstes (tribalisme, corruption, népotisme).

Dans le même ordre d'idée, Viviane Ondoua Biwolé écrit : « *Dans leur vie courante, les individus poursuivent leur intérêt personnel et réagissent en fonction des contraintes qui pèsent sur eux, qu'il s'agisse des fonctionnaires, des élus ou des acteurs du secteur privé. L'action publique masque donc les préférences des dirigeants sous le prétexte de l'intérêt général.* »⁷³

Au sein des communautés religieuses, certains leaders n'hésitent pas à mettre en application la théorie des choix publics, agissant soit en fonction de leurs propres intérêts soit en fonction des intérêts de la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent.

À ce propos, un leader religieux interrogé déclare : « *Il est difficile au corps de Christ, c'est-à-dire à l'église d'être unie, de se mettre ensemble. C'est ça le problème du corps du Christ aujourd'hui. Les gens sont rusés, calculateurs, hypocrites, cupides. Ils s'engagent dans les choses avec un agenda dont ils sont les seuls à maîtriser le*

⁷² Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Op. Cit.*, p. 293.

⁷³ Viviane ONDOUA BIWOLE. *Scandales. Éléments de casuistique pour une viabilité organisationnelle au Cameroun.* Yaoundé, Éditions Clé, 2019, p.166.

contenu. C'est pourquoi dans ces choses, il faut avoir du discernement pour pouvoir détecter les hommes rusés, ceux-là qui viennent seulement pour profiter et non pour travailler dans l'optique d'atteindre un idéal commun. »⁷⁴

Néanmoins, l'étude de terrain, concernant les conditions d'une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses, révélera la diversité des approches propres aux acteurs sociaux concernés par ce projet.

En effet, la mise en œuvre du processus de lutte contre la pauvreté doit faire l'objet d'une mobilisation générale. À ce niveau, la contribution de tous s'avère capitale.

Cela étant, l'objectif principal de ce projet devra tenir compte, non seulement de l'opinion de chaque acteur mais, devra également privilégier une stratégie collective potentiellement efficace pour l'éradication des replis identitaires.

L'idée ici, n'est pas de concevoir une superstructure ayant pour but le contrôle des masses et la restriction de leur champ d'action. Au contraire, le dispositif envisagé présupposera la nécessité pour chaque individu de renoncer à toute attitude susceptible de constituer un frein à la réalisation de ce projet communautaire.

En conclusion, l'approche interactionniste permettra d'effectuer une analyse des différentes formes d'interactions intervenant dans notre champ d'investigation. Analyse qui ne s'arrêtera pas au sommet ni au bas de l'échelle sociale. Le plus important, consistera à privilégier une dynamique d'action collective entre tous les acteurs sociaux impliqués dans le processus de professionnalisation de l'agriculture.

⁷⁴ Giovanni M. CARBONE. *Comprendre les partis et les systèmes de partis africains. Entre modèles et recherches empiriques*. Éditions Karthala, 2006/4 N° 104 | pp. 18-37.

Les propos cités ici ont pu être recueillis lors de l'entretien avec l'évangéliste Arsène Nsan, le 20-07-2023 à Dschang. La pensée véhiculée à travers la théorie des choix publics s'avère potentiellement utile à plus d'un titre dans le cadre du processus envisagé pour le dialogue interreligieux. Cette théorie est une interpellation pour ceux qui détiennent un pouvoir décisionnel et qui devront s'assurer que les décisions prises profitent effectivement aux populations concernées par le projet et non à un groupe de personnes choisies. D'où l'importance pour les décisionnaires de faire table rase de toute attitude susceptible de susciter frustration et sentiment d'injustice. Le succès de la professionnalisation de l'agriculture à travers le dialogue interreligieux dépendra également de la capacité des uns et des autres à prendre des décisions efficaces et adaptées au contexte auquel elles sont appelées à être appliquées. Ce n'est qu'à cette condition que le piège des solutions dites "cosmétiques" sera évité. Cette expression fait référence aux solutions qui présentent un aspect glorieux, attrayant, alors qu'en réalité il n'en est rien. Certains, comme Giovanni M. CARBONE, ont qualifié ce genre de décision de "brocante" ou encore de "friperie".

Ces interactions, porteuses de sens et de puissance, viseront à mettre en relief une dynamique collective entre les communautés religieuses et les organismes de formation privés ou publics.

En effet, seules la détermination, la prédisposition, l'implication et l'adhésion des acteurs permettront de mesurer le degré d'interaction dans ce processus innovant en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Au demeurant, la diversité des communautés religieuses, les divergences doctrinales, le tribalisme, la corruption et la spécificité historique de chaque communauté, sont autant de paramètres qui permettront d'appréhender la pertinence de l'approche interactionniste.

Néanmoins, au vu des enjeux liés à l'organisation, la levée des compétences, l'efficacité en matière de gestion et les mobilisations individuelles, ce projet exige des différents acteurs, la nécessité de prendre en compte les enjeux de la mondialisation.

Car, comme le dit Jean Guilhem Xerri : « *La mondialisation, la technologisation, le transfert croissant du pouvoir des États vers les grandes entreprises et les acteurs de la finance, les déséquilibres de plus en plus criants entre le Nord et le Sud de la planète, la solitude grandissante de nos sociétés urbanisées, font entrer le monde dans une nouvelle époque.* »⁷⁵

PLAN DE RÉDACTION

Hormis l'introduction générale et la conclusion finale, cette thèse s'articulera autour de cinq parties composées deux chapitres chacune. Entre chaque partie, une note méthodologique sera insérée afin de clarifier davantage notre démarche.

⁷⁵ Jean Guilhem XERRI. *À quoi sert un chrétien ?* Paris, Éditions du Cerf, 2014, p.9.

À travers son œuvre, l'auteur attire l'attention des chrétiens sur le fait que le tournant pris aujourd'hui par les événements ne doit pas les laisser indifférents, car d'une manière ou d'une autre, ils restent acteurs et sont tout aussi concernés. Parlant de la mondialisation, l'auteur précise : « Les chrétiens ne sont pas extérieurs à ces bouleversements. Comme tout un chacun, ils les vivent, les subissent et y sont acteurs, à leur mesure. Immergés dans le monde "jusqu'au cou", ils auraient tort de grossir les rangs de ceux qui se lamentent sur ses évolutions, qui le condamnent pour mieux s'autojustifier ou qui font planer la menace de l'apocalypse. Non, dans ce contexte et pour le bénéfice de tous, ils ont pour rôle de révéler à l'homme ce à quoi il est appelé en profondeur : recevoir et donner la vie en abondance ».

Nous consacrerons donc la première partie à la présentation historique, économique et culturelle du Cameroun.

Dans la deuxième partie, nous présenterons les différentes politiques agricoles gouvernementales instaurées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté (chap.3) puis, nous évaluerons leur mise en œuvre (chap.4).

Pour la troisième partie (chap. 5 & 6), au regard des insuffisances relevées dans la mise en œuvre des politiques agricoles gouvernementales, nous apprécierons la pertinence d'une action des organisations paysannes dans la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté.

Dans la quatrième partie (chap. 7 & 8), face à une organisation paysanne fragmentée, peu outillée, et n'ayant pas les moyens de sa politique, nous nous attarderons sur l'impact de l'engagement socio-économique de l'Église dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun. Le lieu, pour nous, de justifier le bienfondé de l'objet de cette recherche, à savoir la mutualisation de toutes les communautés religieuses autour d'un projet intercommunautaire de transformation sociale.

Enfin, nous dédierons la cinquième partie à notre enquête de terrain ainsi qu'à la vérification de nos hypothèses (chap.9) et à l'analyse sociologique (chap.10).

Pour la conclusion finale, nous mettrons l'accent sur les résultats de notre enquête et feront différentes suggestions et établirons les limites de cette recherche ainsi que les perspectives envisagées pour lutter contre la pauvreté au Cameroun.

Première partie

**LE CAMEROUN :
L'AFRIQUE EN MINIATURE**



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Pour une immersion parfaite du lecteur dans la réalité camerounaise, nous avons segmenté cette première partie en deux chapitres. Au premier chapitre, nous ferons un tour d'horizon descriptif du pays à travers :

- sa situation géographique et historique ainsi que sa topographie agroécologique et écosystémique ;
- sa démographie et sa réalité ethnolinguistique conférée par plus de 250 ethnies en présence ;
- son aspect contrasté en raison de l'important potentiel agricole dont il dispose et de la répartition inégale de ses richesses.

Dans le second chapitre, nous nous intéresserons à la culture camerounaise proprement dite et établirons une cartographie religieuse qui recensera l'ensemble des communautés en présence.

Par ailleurs, nous étudierons les difficultés sous-jacentes à la professionnalisation de l'agriculture. Difficultés qui seront perceptibles à travers les replis identitaires et la corruption, deux fléaux profondément ancrés dans la culture camerounaise. Comme contre poids à cette réalité, nous présenterons une région du Cameroun qui fait exception en matière de vivre ensemble : le royaume Bamoun.

Espace de vie symbolique où religions et cultures se côtoient dans la paix et la tolérance, ici, la solidarité traditionnelle, solidement implantée dans les mœurs, surpasse tous les clivages ethniques. Modèle local de multiculturalité, le royaume Bamoun, par la pluralité de ses confessions religieuses, fait singulièrement preuve d'altérité et d'ouverture vers la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa diversité. Un état d'esprit loin du prosélytisme qui illustre parfaitement les propos de Jean-Marie Aubert et Gilles Couvreur pour qui « *le dialogue des religions n'est pas qu'échange de confession de foi, il est d'abord dialogue d'hommes responsables ensemble de l'avenir du monde.* »⁷⁶

⁷⁶ Jean-Marie AUBERT, Gilles COUVREUR & les intervenants du cours de missiologie de la faculté de théologie de Lyon : Philippe ABADIE, André BLANCHET, Jean COMBY, Jacques GADILLE et Maurice GLOTON. *Mission et dialogue interreligieux*. Éditions PROFAC (Publications /Recherches/Orientations), Faculté de Théologie, Lyon, 1991, p. 193.

CHAPITRE I : Photographie d'ensemble

I.1- SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

État d'Afrique Centrale, la République du Cameroun se situe à l'Ouest du continent au creux du Golfe de Guinée et s'étend sur une superficie de 475 442 km².

Avec Yaoundé pour capitale politique et Douala pour capitale économique, le pays partage ses frontières avec six autres pays : le Tchad au Nord ; la République Centrafricaine à l'Est ; le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale au Sud ; le Nigeria à l'Ouest.



Le Cameroun tient son nom de l'appellation "camaroes" (crevettes) utilisée par les navigateurs portugais pour désigner l'embouchure du Wouri (site actuel du port de Douala), par laquelle la colonisation allemande s'amorcera dès 1884.

À la fin de la première guerre mondiale, d'abord placé sous mandat international puis sous tutelle française et britannique en 1946, le Cameroun devient indépendant le 1^{er} janvier 1960.

C'est dans un contexte de décolonisation touchant tout le continent africain que s'opérera la réunification partielle, la création d'un État unitaire étant complexifiée par la multiplicité ethnique, les sentiments particularistes et identitaires exacerbés, souvent instrumentalisés par les acteurs politiques.

Dès lors, pour mettre fin aux dissensions locales touchant particulièrement le nord du territoire occidental (anciennement sous mandat britannique rattaché au Nigéria), un plébiscite organisé de manière séparée sera alors imposé par les Nations Unies dans les deux territoires britanniques.

Les résultats de ce référendum exprimeront clairement l'orientation des populations septentrionales en faveur d'un rattachement à la Fédération du Nigéria tandis que les populations méridionales s'exprimeront en faveur d'une union à la République du Cameroun. En dépit des protestations des autorités camerounaises, françaises et des États d'Afrique francophone, cette décision sera entérinée par les Nations Unies le 1^{er} octobre 1961.

Ainsi, malgré une réunification incomplète, le Southern Cameroon et la République du Cameroun deviendront État fédéral reconnu statutairement comme État unitaire depuis 1972.

Toute l'histoire du pays se lit parfaitement dans la constitution de son drapeau national. Par ses trois bandes verticales, il arbore les couleurs panafricaines, symbolisant l'indépendance (bande rouge) au centre de laquelle se trouve l'étoile d'or de l'unité et de la liberté, entourée de la forêt (bande verte) et de la savane (bande jaune).



Profitant encore des effets de la colonisation, le pays restera relativement prospère après l'indépendance mais connaîtra à partir du milieu des années 1980 une crise économique sans précédent dont il peine encore à émerger aujourd'hui.

Sur le plan écologique, le territoire camerounais offre une gamme variée de paysages naturels :

- Au Nord, les steppes et la savane boisée dominées par le massif montagneux du Mandara
- En zone de transition, entre les savanes du Nord et les forêts du Sud, s'étend l'Adamaoua, région de plateaux dénudés donnant naissance aux différents cours d'eau du pays
- À l'Ouest, par alternance de paysages forestiers et de savane, s'étendent les chaînes montagneuses constituant la grande dorsale volcanique autour de laquelle se déploient les plaines (Nkam, Mbam, Tikar, etc.), les plateaux Bamiléké ainsi que les monts Batscha et Bamoun
- Bordant le Golfe de Guinée sur environ 260 km, la région littorale se caractérise par une succession de palmeraies et de mangroves dominée par le mont Cameroun, plus haut sommet du pays et masse volcanique d'une altitude de 4 100 m
- Au Sud, entre la Sanaga et le bassin du Congo, s'étend le plateau forestier

L'étirement en latitude du Cameroun (du 2^e au 13^e parallèle nord) lui confère une structure climatique particulière caractérisée par une pluviométrie plus ou moins importante selon les régions :

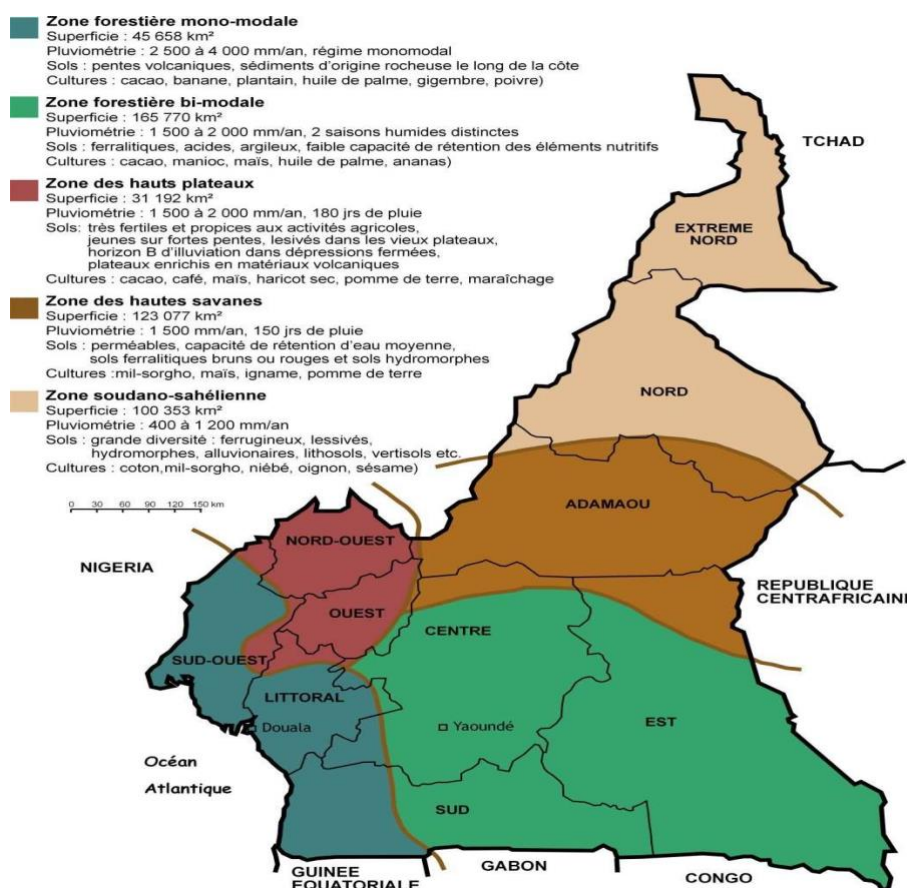
- moins de 500 millimètres concentrés sur trois mois (juillet, août et septembre) à l'extrême nord soudano-sahélien,
- plus de 1 500 millimètres en partie méridionale, répartis sur toute l'année avec des maxima au printemps et à l'automne austral
- Quatre mètres par an dans le sud-ouest où la mousson du golfe de Guinée déverse des pluies abondantes et bien plus encore sur les reliefs exposés aux vents (environ une dizaine de mètres sur les pentes du mont Cameroun).

Reflet d'une zonalité climatique évidente, l'étendue de ces paysages naturels peut tout de même varier selon leur exposition et leur altitude.

I.2- TOPOGRAPHIE AGROÉCOLOGIQUE ET ÉCOSYSTÈMES

S'étendant sur plus de 1 200 km entre les zones soudano-sahélienne et équatoriale, le Cameroun affiche une topographie agroécologique et écosystémique concentrée principalement sur trois zones⁷⁷ :

Carte des zones agro-climatiques du Cameroun



Source : Adapté à partir des données de l'IRAD et Annuaire statistique du Cameroun – 2000

- Le Nord soudano-sahélien, comprenant la zone sahélienne située à l'extrême-nord jusqu'en partie nord de l'Adamaoua et la zone de savane de basse altitude située sur le plateau de l'Adamaoua et une partie du centre. Zone de savanes et de steppes caractéristiques du climat chaud et sec sahélien, ces régions sont surtout propices à l'élevage bovin et à la culture du coton, du mil-sorgho, de l'oignon et du sésame.

⁷⁷ CAMAGRO. *Zones agroécologiques*. Portail agropastoral du Cameroun. URL : [<http://www.camagro.cm/index.php?id=55>] (consulté le 29 octobre 2021)

- Les hauts plateaux de l'Ouest ou zone de savane humide d'altitude. Formant un des plus hauts massifs d'Afrique, culminant à une altitude moyenne de 1 100 m, leurs terres volcaniques sont propices à l'agriculture maraîchère (haricot sec, pomme de terre, igname) et aux plantations de café, maïs et cacao. Très fortement peuplée, c'est une des premières zones d'émigration du pays.
- Le sud forestier qui comprend la zone des mangroves ainsi que toute la zone forestière dont l'étendue se situe sur le centre, le sud et l'est du pays. Présente sur le littoral et le sud-ouest, cette zone bénéficie d'un climat chaud et de pluies abondantes. Caractérisée par une végétation dense et un vaste réseau hydrographique, elle est favorable à une agriculture diversifiée (cacao, palmier à huile, hévéa, tabac, banane, café, plantain, gingembre, poivre, manioc, maïs, ananas).

De manière générale, l'agriculture joue un rôle crucial dans le développement en Afrique, notamment, en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. La plupart des pays africains dotés de ressources naturelles et humaines nécessaires à un développement soutenu et continu placent cette activité économique en tête des priorités pour le développement de leur pays.

Le gouvernement camerounais, dans sa stratégie de développement agricole continue de privilégier un modèle de développement basé sur l'agriculture extensive (utilisation d'importantes surfaces en monoculture destinée à l'exportation (hévéa, palmier à huile) mais aussi les cultures dédiées à l'alimentation comme le riz.⁷⁸

Cette stratégie répond seulement partiellement à l'augmentation des besoins nationaux en produits alimentaires. Surfant sur la vague croissante des demandes internationales en biocarburants, le gouvernement et les administrations locales continuent de mener campagne en faveur d'une préemption régulière d'importantes surfaces cultivables au profit des capitaux étrangers.

⁷⁸ Trois documents développent cette vision : Cameroun vision 2035 (MINEPRAT, 2009), le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, DSCE (MINEPAT, 2008) et la Stratégie de développement du secteur rural (MINADER, 2006). G.P. Dkamela, Le contexte de la REDD+ au Cameroun. Causes, agents et institutions, CIFOR, 2009.

Les conséquences de cette politique sont bien entendu désastreuses tant d'un point de vue écologique que pour le maintien d'une agriculture paysanne de subsistance.

1.3- DÉMOGRAPHIE ET DONNÉES ETHNOLINGUISTIQUES

Fréquemment qualifié "d'Afrique en miniature", le Cameroun est la représentation tant de la diversité géographique qu'ethnolinguistique du continent. En 2021, la population recensée est estimée à 25 501 000 d'habitants pour une densité moyenne de 54,7 habitants au km² suivant les régions. Selon les données fournies en 2019 par la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement⁷⁹, 43,6% de la population vit en milieu rural et 56,4% en zone urbaine.

Selon les mêmes sources, la population camerounaise a la particularité d'être extrêmement jeune puisque 45% d'entre elle a moins de 15 ans et 65% moins de 25 ans.

Géographiquement réparti sur 10 régions, le Cameroun, officiellement bilingue Français et Anglais, est majoritairement francophone à 83% sur 8 régions et anglophone à 17% sur 2 régions malgré un recensement de 309 langues locales parlées qui restent le reflet d'une importante diversité culturelle constituée par plus de 240 ethnies.

Cette mosaïque culturelle confère au Cameroun autant d'espaces culturels que de modes d'organisation sociale rythmés par la cohabitation de six grands groupes ethnolinguistiques :

- Les Arabes Choa, musulmans et éleveurs du Logone-et-Chari et des villes Kotoko
- Les Kirdis, peuples de langues tchadiennes vivant le long du fleuve au pied du mont Mandara, dont l'appellation est issue de la déformation locale du nom « Kurdes » qui désigne de façon péjorative les « païens » par opposition aux fidèles de l'islam
- Les Haoussa (pasteurs Peuls) et les Kanouri (artisans)

⁷⁹ Maurice ENGUELEGUELE, Jean-Claude FROELICH, Roland POURTIER. *Cameroun*. Universalis.fr, 2022. URL : [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/cameroun/>] (consulté le 29/04/2022).

- Les autochtones de l'Adamaoua (Dourou, Mboum, Ftai, Moundang, Toupouri etc.) et les Baya ou Gbaya, peuples de l'Oubangui.
- Les Bantou (les plus nombreux) et ethnies apparentées, dans le Centre-Sud, l'Ouest, le Nord-Ouest et la frontière Nigériane
- Les Pygmées Bejele du Centre -Sud et les Baka du Sud-Est.

I.4- IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Premier employeur national, le secteur agricole occupe près de 70 % de la population active, et génère environ 30% du PIB camerounais. En valeur monétaire, l'exportation de produits agricoles représente 50% des exportations totales (hors produits pétroliers).

Au-delà de sa contribution aux emplois et aux revenus, l'agriculture camerounaise joue un rôle spécifique dans la lutte contre la pauvreté en milieu urbain à travers l'offre de biens alimentaires présente sur le marché national.

Essentiellement constituée par la banane plantain, le maïs et divers tubercules, la production agricole vivrière ne suffit pas à couvrir les besoins alimentaires de la population. Les besoins réels sont avérés dans la mesure où les importations de céréales de substitution (blé et riz) entrant pour une part non négligeable dans la consommation des Camerounais, ont plus que doublé au cours des vingt dernières années.

❖ *Les cultures vivrières*

Catégorisée parmi les cultures vivrières les plus importantes, la banane plantain, quant à elle, tient un rôle essentiel dans l'alimentation quotidienne des populations locales. Économiquement, de nombreux petits producteurs en dépendent et sa place dans l'échelle des féculents en fait la troisième denrée de base après le riz et le manioc.

Du protectorat allemand (1884-1914) au mandat franco-britannique (1914-1944), le Cameroun fut fortement influencé par l'introduction sur ses terres d'une agriculture de rente (bois, café, coton) constituant sa plus importante ressource économique.

Ce fut aussi, pour les communautés locales, non seulement la découverte de nouveaux produits mais aussi celle de l'initiation de tout le pays à la commercialisation agricole.

Devenu l'un des principaux producteurs mondiaux de cacao, le Cameroun exporte aujourd'hui l'essentiel de sa production vers l'Europe et la majorité des projets de développement rural en est encore tributaire. Une orientation qui joue un rôle capital au sein de la « sous-région » et qui fait de l'agriculture d'exportation la principale source de revenu des familles rurales.

Selon le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural⁸⁰ au Cameroun (DSDSR 2010), l'agriculture constitue une source de subsistance pour 84 % des familles pauvres vivant en milieu rural, l'essentiel de la production, en grande partie basée sur un système de production agroforestier, y étant assuré par des exploitations de type familial.

Structurellement, la population camerounaise doit faire face à un défi de taille, puisque ce sont les populations rurales en général, et le secteur agricole en particulier, qui sont appelés à assurer la survie alimentaire de l'ensemble de la population grâce à l'agriculture vivrière.

Dans les productions vivrières de type traditionnel, les organisations paysannes restent encore timides et peu structurées. Généralement à caractère familial, elles sont surtout structurées autour de la notion d'entraide.

Toutefois, ces petits producteurs, souvent dépossédés des terres occupées traditionnellement par leurs exploitations familiales, se trouvent dangereusement exposés à un risque majeur de paupérisation induit par le modèle prépondérant des politiques et stratégies de développement locales grandement dicté par une agriculture

⁸⁰ Extrait du DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) rédigé conjointement par le FMI (Fonds Monétaire International) et la BM (Banque Mondiale). Cadre de référence des politiques de développement des PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), ce document formule les objectifs et les stratégies de réduction de la pauvreté pour la croissance des pays engagés dans l'initiative.

de rente destinée à l'exportation (cacao, café, banane, caoutchouc, palmier à huile).

Selon le rapport national établi en 2008 sur le suivi des OMD⁸¹ (Objectifs du Millénaire pour le Développement), les statistiques rendues publiques par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural révèlent une production annuelle de manioc de l'ordre de 19 millions de tonnes, bien que la demande réelle en besoins de consommation domestique soit évaluée à 50 millions de tonnes par an.

❖ **Les ressources forestières**

L'exploitation des forêts constitue une des orientations stratégiques préconisées par les institutions financières internationales pour rétablir l'économie du pays affectée par la crise économique des années 1980.

L'orientation de la politique gouvernementale pour l'exploitation du secteur forestier est totalement tournée vers l'exportation de matière première pas ou très peu transformée. Le bois est, en valeur, la première des ressources forestières commercialisée.

Selon le FAO⁸² (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les activités d'exploitation forestière et de transformation dûment enregistrées contribuent aujourd'hui à 1,9% du PIB du Cameroun. Le bois brut ou faiblement transformé (planches, plaquages et contre-placages) étant, pour l'essentiel, destiné à l'exportation, sa commercialisation constitue en 2010 la troisième source de devises étrangères du pays après le pétrole et le cacao. La part du bois illégal, loin d'être négligeable, échappe bien évidemment à ces statistiques.

Largement informelle, cette activité est en réalité bien plus importante, puisque la production réelle totale a été estimée à 4,3 millions de mètres cubes par an.

⁸¹ *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* - Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Ils ont galvanisé des efforts sans précédent pour répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde et arrivent à expiration à la fin 2015. Pour leur succéder, l'ONU a travaillé avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires pour exploiter la dynamique dégagée par les OMD et élaborer un programme ambitieux pour l'après 2015 qui s'articule autour de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable. [En ligne www.unictunis.org.tn], (consulté le 5 septembre 2019).

⁸² FAO, Fiche documentaire : *Cameroun – Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)*, 2011. URL : [<https://www.fao.org/3/i4248f/i4248F.pdf>] (consulté le 29 octobre 2021).

Secteur d'activité majeur, l'exploitation forestière emploie dans le Sud du Cameroun près 4.000 personnes en ville et 40.000 en milieu rural.⁸³

Bien qu'elle concerne souvent les arbres situés en zones habitées ou en bordure de route, elle a un impact conséquent sur le couvert forestier. Son impact négatif sur l'environnement est à mettre en relation avec les faibles moyens dont disposent les administrations chargées du contrôle de l'application des règles concernant l'utilisation des ressources naturelles.

Des conventions de gestion simple en partenariat avec l'État, étant mises en place pour l'exploitation des ressources ligneuses, les affectations territoriales sont règlementées par zones :

- Le secteur de production alloué à la conservation et à l'exploitation durable de certaines essences
- Le secteur de conservation et de régénération des espaces fortement perturbés par des activités antérieures d'exploitation formelle ou informelle
- Le secteur de chasse et de pêche
- Les zones d'habitation et d'agroforesterie, paysages façonnés au fil du temps par les modes de vie des communautés locales. Aux forêts originelles se superposent les habitations, les cultures, les jachères, les forêts secondaires et la vieille forêt secondaire.
- Les dernières zones, destinées au défrichement, sont réservées à la production agricole et à l'habitat. Des activités d'agroforesterie permettant d'associer les cultures vivrières aux arbres fruitiers ou aux essences à vocation médicinale et au bois d'œuvre.

Les exploitations de petite envergure, quant à elles, répondent essentiellement aux besoins des populations en liaison avec des filières de transformation locale et sont peu prises en compte par la réforme légiférant en matière forestière.

⁸³ Paolo Omar CERUTTI, Guillaume LESCUYER. *Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun, état des lieux, opportunités et défis*. CIFOR, 2011.
URL: [https://www.cifor-icraf.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-59.pdf]
(consulté le 29 octobre 2021)

Pourtant, elles représentent une part non négligeable du PIB et connaissent une réelle expansion. En effet, la production de bois par sciage artisanal déclarée est passée de 360.000 m³ en 2009 à 715.000 m³ l'année suivante.

Si l'exploitation forestière reste essentiellement une activité d'hommes en raison de la pénibilité du travail, il n'en demeure pas moins que l'activité connexe des femmes reste tout aussi importante.

En effet, le développement du secteur informel, suscité par la détérioration progressive des conditions de vie, offre de nouvelles opportunités économiques aux populations.

❖ ***Les produits de la pêche***

Vieille pratique camerounaise, le fumage et le séchage du poisson reste une activité particulièrement étendue sur les sites de production maritime (Douala) mais aussi dans plusieurs localités forestières drainées par des cours d'eau.

De manière générale, dans le domaine agricole, la transformation des produits et en particulier ceux de la pêche, apparaît comme une solution nécessaire pour l'amélioration des conditions de vie tant en milieu urbain, qu'en milieu rural où les populations naissent et vivent dans la culture de l'eau et de ses produits.

Le poisson étant la principale source de protéine accessible aux populations les plus défavorisées, d'intenses activités de pêche maritime assorties d'activités connexes sont caractéristiques de la zone côtière du Cameroun (notamment Douala).

Concernant la pêche en eau douce, le fleuve Dibamba, important cours d'eau traversant la zone forestière de la Sanaga Maritime sur une longueur de 150 km, offre une surface de pêche s'étendant sur 2 400 km². La biodiversité dont ce fleuve regorge constitue une source importante d'approvisionnement pour les principaux acteurs de la pêche locale, principalement les jeunes et les femmes des communautés villageoises investies dans la commercialisation du poisson.

Profitant de l'abondance du bois tiré de la mangrove périphérique, elles donnent ainsi au poisson frais une réelle valeur ajoutée et mettent à profit les ressources forestières, de façon durable, par la revalorisation des déchets ligneux issus de l'exploitation forestière.

En dépit de la pénibilité du travail (traitement de volumes importants et irritations respiratoires et oculaires occasionnées par la fumée), l'activité demeure lucrative et la transformation des produits de la pêche est effectuée en fonction du marché visé.

Procédé de stabilisation des produits halieutiques, le fumage permet la conservation et le stockage d'une quantité importante des produits pêchés à des fins alimentaires.

Si certains produits sont exclusivement commercialisés sur les marchés locaux, d'autres sont vendus directement sur les lieux de production (en fonction de leur localisation géographique) à des commerçants frontaliers venus du Congo, du Gabon, du Tchad, de Centrafrique et de Guinée.

Seul État d'Afrique Centrale reconnu pour son autosuffisance alimentaire, le Cameroun attire les commerçants frontaliers qui, soucieux de réduire leurs coûts d'acquisition, viennent s'approvisionner directement sur place.

Par ailleurs, l'exploitation forestière offre aux populations locales l'opportunité d'une autre source de revenus tirés directement de l'exploitation agricole des terres arables situées en bordure de forêt.

Globalement, au Cameroun, l'agriculture est aussi bien une activité féminine que masculine. Si les hommes œuvrent surtout dans le secteur des cultures d'exportation, les femmes quant à elles, détiennent l'entière responsabilité de la production vivrière et secondent ponctuellement les hommes par la préparation des terres pour la mise en culture ou par leur participation aux récoltes.

Les activités de pêche et d'élevage relèvent essentiellement du domaine masculin mais la transformation et la commercialisation du poisson reste une affaire de femmes à laquelle se superpose l'élevage de la volaille et du petit bétail géré en plus des activités domestiques (préparation de la nourriture, collecte du bois pour le feu et puisage de l'eau, etc.).

En l'absence de données statistiques, il est difficile d'évaluer précisément la contribution des femmes au secteur agricole mais le taux des denrées alimentaires de subsistance fournies par les femmes en milieu rural à la population est estimé à hauteur de 90%.

Au-delà du potentiel naturel, géographique et écologique caractérisant le Cameroun, qu'en est-il de ses habitants, de leur mode de pensée, de leurs comportements ?

CHAPITRE II : La culture camerounaise

II.1- CARTOGRAPHIE RELIGIEUSE

Pour des raisons historiques et politiques, la religion, dans sa dimension identitaire, reste au Cameroun, une affaire d'appartenance ethnique. Dès lors, la cartographie ethnoreligieuse s'est établit, non seulement, le plus souvent, avec la complicité des chefs traditionnels mais aussi sur la base d'un principe d'évangélisation explicitement négocié entre les différentes missions.

De façon générale, il semble que l'occupation territoriale des missions européennes a débuté dès l'époque coloniale. Toutefois, leurs avancées géographiques n'affecteront en rien le fonds religieux ancestral puisque les adeptes de la religion traditionnelle restent toujours nombreux aux quatre coins du pays.

Outre les religions ancestrales relevant du fonds spirituel africain, les appartenances religieuses de la population camerounaise se départagent entre islam, catholicisme, protestantisme relevant d'une dizaine de dénominations issues des missions européennes du 19^{ème} siècle et les confessions dites "de réveil".⁸⁴

- **Implantation de l'islam**

De nombreux spécialistes de l'islam en Afrique s'accordent pour dire qu'au fil de l'histoire, les stratégies d'implantation de l'islam au Cameroun ont connu différentes formes de déploiement.

Selon Hamadou Adama,⁸⁵ professeur d'histoire de l'Islam en Afrique subsaharienne à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, la présence islamique au Cameroun revêt une double origine.

⁸⁴ Les adeptes de cette branche protestante évangélique sont généralement appelés "pentecôtistes". Le terme "pentecôtisme" renvoie à l'épisode biblique de la pentecôte, durant lequel l'Esprit Saint, manifestant sa présence, est descendu sur les apôtres conférant à ces derniers une aptitude à s'exprimer dans des langues qui leur étaient jusque-là inconnues. Au Cameroun, le pentecôtisme se caractérise par une référence systématique à la bible, une expérience religieuse basée sur l'émotion et l'immédiateté de l'action divine et une organisation (ou plutôt une absence d'organisation) en infinité de dénominations et de ministères locaux autonomes.

⁸⁵ Hamadou ADAMA. *L'islam Au Cameroun - Entre tradition et modernité*. Paris, L'Harmattan, 2004.

Ainsi, dans la partie septentrionale ce sont les marchands peuls, populations nomades venues du Nigéria, du Tchad et du Niger qui ont exercé une influence décisive dans les mouvements d'islamisation des 19^{ème} et 20^{ème} siècle.

Durant cette période, le jihad, stratégie de conquête des territoires, a vu naître l'expansion des théocraties musulmanes et par-là même, la soumission progressive des chefs traditionnels et la conversion des populations autochtones autrefois adeptes des religions coutumières.

En revanche, dans la partie méridionale, le rapprochement entre musulmans et non musulmans se fera de manière plus pacifique, notamment par le biais de négociations, de compromis mais aussi de compromissions lors des échanges commerciaux.

- ***Introduction du christianisme***

Le christianisme, quant à lui, sera importé au 19^{ème} siècle par les navigateurs marchands européens (Portugais, Espagnols, Allemands, Anglais et Français) arrivés par le Golfe de Guinée et dont la domination coloniale sera assise sur l'occupation stratégique d'espaces urbains en partie méridionale du pays.

En concertation avec l'Église catholique romaine, seules les missions exploratrices anglo-saxonnes et françaises assoiront leur hégémonie territoriale par une répartition géographique de chaque dénomination religieuse selon un principe de partage du territoire à évangéliser.

C'est ainsi que les missions allemandes protestantes s'établiront en partie dans le Sud du pays et les missions anglaises baptistes, sur le littoral, à Douala plus précisément.

Poursuivant leur mission d'évangélisation vers la partie septentrionale du territoire, ces missionnaires seront les premiers chrétiens à entrer en contact avec les populations musulmanes.

- ❖ ***La communauté catholique***

C'est avec l'arrivée à Douala de huit pères pallotins, le 25 octobre 1890, que L'Église catholique romaine s'introduira au Cameroun.

La région étant déjà occupée par les pasteurs presbytériens, les pères pallotins continueront leur périple et s'établiront à Edéa.

L'évangélisation commencera donc par la côte et se poursuivra vers l'intérieur des terres pour atteindre le pays Bamiléké en 1906. En collaboration avec les chefs traditionnels, la mission des pères pallotins accordera une place importante aux œuvres sociales (éducation, santé, promotion de la femme ou de l'homme Bamiléké tout court).⁸⁶

❖ ***La communauté protestante : l'Église Évangélique du Cameroun***

Issue de la mission de Londres (1843-1886), de la mission de Bâle (1886-1917) et de la mission de Paris (1917-1957), l'Église Évangélique du Cameroun⁸⁷, fortement implantée à Yaoundé et Douala (son siège social), compte aujourd'hui 22 régions synodales et emploie 700 pasteurs et évangélistes pour une communauté de 2,5 millions de fidèles.

Devenue autonome le 10 mars 1957, elle est aujourd'hui membre du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA) et membre fondateur de la Communauté Évangélique d'Action Apostolique (CEVAA), désormais dénommée Communauté d'Églises en Mission.

❖ ***Une autre communauté protestante : l'Église Presbytérienne du Cameroun***

Communauté issue de la Mission Presbytérienne Américaine au Cameroun, l'EPC (Église Presbytérienne du Cameroun) compte 610 paroisses essaimées sur tout le territoire camerounais.

Arrivée la première en mission au Cameroun dès 1869, la Mission Presbytérienne Américaine sera rejointe un peu plus tard par d'autres missions protestantes venues d'Europe, telle la Mission allemande de Bâle, pour mener campagne d'évangélisation sur l'ensemble du territoire alors placé sous protectorat allemand.

⁸⁶ WIKIPEDIA. URL : [//fr.wikipedia.org/wiki/Église_évangélique_du_Cameroun] (consulté le 25 février 2024).

Après la défaite allemande, lors de la Première Guerre Mondiale, elle intégrera les actions missionnaires de la Mission allemande.

Les revendications nationalistes, que connaît alors le Cameroun dans sa lutte pour l'indépendance nationale, conféreront autonomie et indépendance à certaines missions presbytériennes en Afrique.

C'est ainsi que le 11 décembre 1957, tel un signe précurseur de son indépendance politique, le Cameroun obtient son indépendance religieuse, en proclamant l'indépendance de l'Église Presbytérienne Camerounaise (EPC) par la signature d'une Convention d'autonomie dont le but était de garantir une gouvernance et une gestion autonomes des paroisses.

À ce jour, cette gestion est toujours assurée de manière autonome par les Camerounais qui en assument désormais les charges financières sans contrepartie de subventions étrangères.

❖ **Les églises dites “de réveil”**

La loi du 19 décembre 1990, relative à la liberté d'association, favorisera le foisonnement du courant évangélique au Cameroun et participera à l'émergence de diverses ramifications des églises dites “de réveil”.

❖ **La communauté des témoins de Jéhovah**

Selon A. Blanchard, D. Dott, C. Couchouron-Gurung⁸⁸, la communauté des Témoins de Jéhovah fut fondée en Pennsylvanie en 1896 par Charles Taze Russell.

Le jéhovisme ou mouvement des Témoins de Jéhovah se caractérise non seulement par la neutralité chrétienne démarquée par un retrait volontaire des « affaires politiques des nations du monde actuel », mais aussi par une volonté consentie de survie collective et individuelle quel que soit le contexte.

⁸⁸ Yvan ISSEKIN. Revue Internationale Des Francophonies. *Les champs de perceptions de la neutralité chrétienne des Témoins de Jéhovah au Cameroun : de la perception subversive à une perception civilisée d'un isolat identitaire (1938-2019)*. URL : [<https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1284 - auteurs-infos>] (consulté le 05 Mars 2024).

❖ **La religion ancestrale**

Depuis la nuit des temps, la religion animiste, tient ses croyances d'une force agissant à travers la nature, les êtres vivants et les éléments naturels (vent, eau, arbre, feu). Vouant un culte à ces divinités, les animistes considèrent que ce sont elles qui contrôlent tout l'univers.

Étant donné le caractère ancestral de ces croyances, il est facile de comprendre l'ambiguïté confessionnelle de certains Camerounais qui, un pied dans l'église locale, gardent l'autre dans les traditions religieuses ancestrales.

II.2- LE TRIBALISME STRUCTUREL DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

• **Origines du tribalisme**

De manière générale, l'environnement religieux au Cameroun constitue un espace de forces et de lutte caractérisé par des rivalités doctrinales sur fond de tribalisme. Aussi, pour bien en appréhender les tenants et aboutissants, un rappel du contexte s'impose.

☛ **Premier régime politique et fragmentation du paysage religieux**

Après l'indépendance du Cameroun en 1960, pour ne pas gêner l'aristocratie musulmane du grand Nord, le régime du Président musulman Amadou Ahidjo (de 1960 à 1982) cloisonnera géographiquement chaque dénomination religieuse. Une décision qui aboutira à l'auto-identification des populations à la dénomination déployée dans leur espace géographique.

Chaque dénomination se verra alors centrée sur un territoire bien défini, tant et si bien que la géographie religieuse est, aujourd'hui encore, largement calquée sur la trame ethnique régionale. Le Nord du pays demeurera donc essentiellement musulman tandis que le Sud sera chrétien.

Qui plus est, les largesses régulières de l'État, à l'endroit des autorités musulmanes et de leur proche entourage, réduiront considérablement les campagnes d'évangélisation chrétienne de l'époque.

← **Second régime politique et refonte du paysage religieux**

Sous le mandat de Paul Biya (second président, de confession catholique), la promulgation de la loi du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association verra la décomposition des territoires ethnoreligieux.

Les missions chrétiennes reprendront alors leurs campagnes d'évangélisation, notamment dans le Nord du pays, où la bataille religieuse se déportera finalement sur le terrain foncier. Au point où de nombreux domaines privés seront réquisitionnés pour l'édification de lieux de culte catholiques et protestants.

Le tribalisme structurel fera ainsi son lit sur ces querelles civiles et politiques qui survaloriseront alors l'identité tribale et encourageront le rejet de l'autre tribu.

En dépit de ce nouveau paysage géo-religieux, les grandes composantes ethnoreligieuses restent malgré tout d'importants indicateurs de replis identitaires pouvant prendre des formes diverses et variées.

Ainsi, depuis l'indépendance, le pouvoir a été exercé par des hommes politiques qui ont su s'appuyer chacun sur son groupe ethnique pour conquérir le pouvoir et le conserver.

Le tribalisme, qui continue à faire des ravages dans la société camerounaise, aura donc historiquement émergé, à travers la gestion administrative du paysage religieux, sous la première république.

• **Primauté ethnique au sein de la société civile**

Le tribalisme, survalorisation de l'identité tribale, négation et rejet de l'autre tribu, se manifeste partout. Et partout, il fait des ravages. Partout, il détruit. Partout il aliène. Dès lors, plus que la compétence et l'efficacité, c'est l'origine ethnique, la filiation, la religion, qui deviennent le critère par excellence d'ascension sociale.

Le tribalisme ignore donc carrément la méritocratie et l'excellence. Que ce soit pour un emploi dans le secteur public ou privé, un concours, un service public ou encore un marché à exécuter. Ce qui compte, n'est pas ce que l'on sait faire, mais celui que l'on connaît.

Par conséquent, ce ne sont ni les plus compétents ni les plus méritants qui sont pris en considération. Au point que les nominations au sein des services publics deviennent l'exclusivité du groupe tribal, des "frères" du village, au détriment des autres factions ethniques et de l'intérêt général.

Ce phénomène qui a atteint un niveau suicidaire, engendre une société injuste qui ne garantit plus l'égalité des droits et des chances. Ce qui contribue à l'émergence d'une société dévergondée, incivique, amoral, immorale même ; une société fondée sur le clientélisme, le favoritisme et le régionalisme.

Le tribalisme finit donc par limiter les avantages aux seuls membres d'une même famille, d'un clan ou d'une tribu. Finalement, il empêche tout échange et collaboration avec les autres et enferme les Camerounais dans une logique réactionnaire.

Logique, de surcroît, amplifiée par le repli identitaire généré par les flux migratoires et le brassage des populations.

II.3- LA CORRUPTION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Difficile de parler de la culture camerounaise sans faire référence à ce qui fait partie intégrante de son essence. Ici, le terme « corruption », ce mal qui gangrène la société tout entière, revient immanquablement.

Considérée aujourd'hui comme un mode de vie normal, au point que l'on n'en éprouve plus aucun sentiment de culpabilité, la corruption menace la démocratie naissante et détruit le développement économique. Le phénomène prend une ampleur telle qu'il finit par engendrer une société injuste qui ne garantit plus l'égalité des droits et des chances. À tel point que bon nombre de Camerounais en arrivent à dénoncer l'injustice criarde insufflée par un système de gouvernance qui les place quotidiennement au banc des exclus.

← *Origines des pratiques corruptives*

À l'époque précoloniale, les royaumes africains qui n'étaient pas en guerre, usaient généralement de la diplomatie du "cadeau" pour éviter les conflits et promouvoir les relations de bon voisinage.

C'est ainsi que les plus petits États "achetaient" la clémence de leurs grands voisins. De la même manière, qu'il était d'usage pour un voyageur d'offrir un cadeau au souverain à qui il rendait visite, celui-ci, en retour, lui offrait son hospitalité et des cadeaux pour son roi, en signe de bonnes relations diplomatiques.

Les premiers explorateurs européens en Afrique connaissaient ces pratiques grâce aux récits de leurs prédécesseurs. Aussi, en feront-ils usage à leur tour pour accéder aux hauts dignitaires et gagner leurs autorisations pour visiter la région.

De ce fait, le cadeau perdra toute sa symbolique diplomatique pour ne devenir qu'un simple droit de passage, pour ne pas dire un "pot-de-vin".

Sous l'administration coloniale, les chefs traditionnels faisaient office de courroie de transmission entre le pouvoir colonial et la population autochtone. Aussi, pour entrer dans leurs bonnes grâces, l'administration allemande leur faisait régulièrement des présents, leur permettant ainsi de garder une partie de l'impôt colonial en contrepartie de leur loyauté.

Confortés par les colonisateurs, les chefs traditionnels recouvriront à nouveau un pouvoir par lequel ils pourront exiger de la population le versement de tributs et l'octroi de cadeaux en échange de faveurs. Dès lors, les chefferies subordonneront leur mode de fonctionnement uniquement sur la base des cadeaux offerts par le colonisateur et par la population.

En 1960, lors de l'indépendance du Cameroun, le président alors au pouvoir assoira son autorité sur les chefs traditionnels élus par les notables du village. Gagnant alors en pouvoir et voyant en leur statut particulier une manne providentielle, ces derniers monnayeront leurs services, générant par-là même un défilé incessant des postulants au statut de notable dans les antichambres des chefferies.

Comme le voulait la coutume, pour obtenir audience auprès du chef traditionnel, il était d'usage d'offrir des présents dont la valeur augmentait, bien évidemment, à mesure qu'on se rapprochait de celui-ci. C'est par la valeur du cadeau que l'on marquait le degré de considération accordée au destinataire.

Aujourd'hui encore, ces pratiques ont cours au sein du gouvernement en place. À tel point que, pour accéder aux postes clés, l'élite universitaire camerounaise n'hésite jamais à recourir à la corruption pour s'octroyer les faveurs des dignitaires de l'État.

☛ **La corruption au sein des administrations**

L'image du Cameroun se détériore un peu plus lorsqu'on évoque les pratiques qui ont cours au sein de l'administration publique.

Une culture de la corruption, entretenue par des fonctionnaires d'État s'estimant mal rémunérés, s'est répandue dans de nombreux secteurs de la société.

Peu de recrutements, d'examens, de concours d'État, d'appels d'offres publics ne peuvent être soupçonnés de favoritisme. Les démarches administratives, ou le moindre tampon officiel, sont souvent négociés par le plus petit détenteur d'une responsabilité publique.

De fait, sources d'inégalités sociales et économiques, les conséquences directes et indirectes de toutes ces réalités culturelles, accélèrent plus que jamais la paupérisation grandissante du pays.

À cet effet, le journal *Afro Barometer*⁸⁹, rappelle que le Cameroun a été signalé par deux fois (en 1998 et 1999) par l'organisation *Transparency International* comme étant le pays ayant l'indice perceptible de corruption le plus élevé.

⁸⁹ AFROBAROMETER. *La corruption au Cameroun*. Résultats de la 5^{ème} série d'enquêtes AFROBAROMETER au Cameroun du 16/04/2014, en collaboration avec le Centre d'Étude de Recherche en Économie et Gestion (CEREG) de l'Université de Yaoundé II. URL : [\https://www.afrobarometer.org/wpcontent/uploads/migrated/files/mediabriefing/cameroon/cam_r5_presentation4_corruption.pdf] (consulté le 18 septembre 2021).

Selon Samuel EKOUM⁹⁰, Président de l'ONG camerounaise SOS Corruption, l'État camerounais perd chaque année une moyenne de 400 milliards de francs CFA (environ 610 millions d'Euro) à cause de la corruption.

Dans son édito du 29/09/2010, Christian DJOKO écrit : « *Convié à débattre sur les regards posés sur les faits, actes et pratiques de corruption dans les milieux d'affaires au Cameroun, le Président du GICam (Groupement Interpatronal du Cameroun), Olivier BEHLE, a dévoilé les chiffres d'une enquête menée en 2008 auprès de 1052 entreprises.* »⁹¹

La publication de ces statistiques démontrent que :

- 76 % des chefs d'entreprises affirment que la corruption a eu un impact négatif sur leurs activités en 2007 ;
- 49 % des patrons reconnaissent avoir versé des pots-de-vin aux agents du trésor public ;
- 36 % disent avoir versé entre 1 et 5 % de leur chiffre d'affaires en contrepartie de services ;
- 63 % des hommes d'affaires avouent également ne plus faire confiance au système judiciaire camerounais ;
- 48 % des responsables estiment que le cadre juridique affecte négativement les affaires.

Autant de pratiques qui ont pour corollaire l'évasion fiscale, la distorsion du marché, la paralysie de l'esprit d'entreprise et de la libre concurrence. Bref, l'incidence négative de toutes ces malversations sur le monde des affaires n'est plus à démontrer.

Bien plus encore, à cause de la corruption, les investissements ne se font pas là où la nécessité économique, sociale et politique l'exige mais là où les perspectives de perception de pots-de-vin sont les meilleures pour les fonctionnaires.

⁹⁰ Lova RAKOTOMALA. *Combattre la corruption : Comores, Cameroun et Madagascar*. Global Voices du 13/01/2014.
URL : [www.fr.globalvoices.org/2014/01/13/159950] (consulté le 18 septembre 2021).

⁹¹ Christian DJOKO. *Comprendre la corruption au Cameroun*. Le Journal Des Alternatives, Parution du 29 septembre 2010.
URL : [www.journal.alternatives.ca] (consulté le 18 septembre 2021).

Il devient donc impossible de parler de la culture camerounaise sans faire référence à ce qui fait partie de son essence même. Ici, les termes tribalisme (survalorisation d'une identité tribale par rapport aux autres) et corruption, ces maux qui gangrènent la société tout entière, reviennent immanquablement.

Menaçant la démocratie naissante et sabordant le développement économique, ces phénomènes atteignent un niveau suicidaire et engendrent une société injuste qui ne garantit plus l'égalité des droits et des chances. Aujourd'hui encore, ils sont considérés comme un mode de vie normal, au point que l'on n'éprouve plus aucun sentiment de culpabilité à les pratiquer.

En dépit de ce paysage peu idyllique, la culture camerounaise s'exprime aussi sous un angle positif à travers la solidarité traditionnelle.

II.4- LA SOLIDARITÉ TRADITIONNELLE AFRICAINE

Comme la plupart des pays africains, le Cameroun fait cohabiter deux cultures : une culture moderne d'exportation à l'européenne et une culture endémique traditionnelle.

Par son essence, la culture moderne participe activement au déploiement d'une société qui fonctionne selon des codes européens axés sur l'administration publique et le développement des secteurs économiques secondaires et tertiaires (banques, assurances et industries).

Bien que représentant une faible proportion de la population, les acteurs de ces différents secteurs d'activité restent néanmoins les grands bénéficiaires des avantages sociaux (couverture de santé et accessibilité aux prêts bancaires) liés à la fiabilité de leurs conditions de ressources.

La seconde proportion de la population en âge de travailler, quant à elle, tire son revenu informel essentiellement de l'activité artisanale et de commerces modestes. Consciente de ses limites, cette dernière a su mettre en œuvre un système "bancaire" (la tontine) qui lui permet de se soustraire à l'usure et à la lourdeur des procédures administratives en termes d'emprunts. Une logique qui prend, bien évidemment, appui sur les principes régissant la solidarité traditionnelle africaine

Rapide et sans intérêts, l'accession aux emprunts devient alors une formalité pour la concrétisation de projets de vie importants comme l'achat d'une voiture, la construction d'une maison, la constitution d'un fonds de commerce, etc.

Constitués sur la base d'un pacte de confiance mutuelle, les groupes se forment le plus souvent par affinités (membres d'une même famille, collègues, amis de longue date, femmes d'un même quartier, etc.). Ayant pour promesse la possibilité de faire plus facilement face aux vicissitudes de la vie quotidienne, cette organisation, basée sur un principe de fonctionnement équitable, permet à chaque membre d'accéder au prêt à tour de rôle.

Fort de son succès, son modèle est très souvent dupliqué par les catégories socioprofessionnelles qui voient dans ce système d'entraide, basé sur leurs propres affinités, un moyen facile d'accéder aux prêts sans intérêts.

Si ce premier principe de solidarité touche aux aspects de la vie personnelle, de manière générale en Afrique, un second principe régit la vie communautaire.

Ici, l'intérêt de la communauté supplante les intérêts individuels. L'esprit communautaire reste une valeur forte qui renforce les liens de confiance et de solidarité.

Dès lors, la volonté de partage contribue à l'épanouissement de tous car, traditionnellement, la solidarité s'exprime par des dispositions prises collectivement autour d'évènements ponctuels jalonnant la vie familiale.

Face à un État camerounais défaillant en matière d'aide sociale, ce système, qui reste un des piliers de la solidarité africaine, a pour principal avantage une action rapide et collective en cas d'urgence (hospitalisations, soins médicaux, décès, etc.).

Caisse d'assistance accessibles aux seuls cotisants, cette mutuelle trouve sa raison d'être sur une cotisation mensuelle volontaire prédéfinie entre adhérents.

Tenant compte des faibles moyens financiers de chaque adhérent, les montants recueillis sont généralement bas et les sommes empruntées sont remboursées sous forme de cotisation continue, afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes.

Le trésorier reste le seul garant de l'efficacité et de la transparence des rotations financières. Ici, le principe de solidarité et de vie en communauté, est un pilier qui permet à chaque famille d'assurer sa cohérence et sa cohésion en société. Culturellement, la notion de famille prend une signification importante dans le sens où elle constitue le noyau de la communauté.

C'est cette approche qui caractérise en général l'état d'esprit observé au sein des communautés, où chaque membre fait partie intégrante d'un tissu relationnel qui lui confère un puissant sentiment d'appartenance au groupe et qui déborde largement le cadre familial.

Le vivre ensemble des populations dans le royaume Bamoun est une parfaite illustration de la solidarité traditionnelle africaine. Selon Souley Mane⁹², enseignant chercheur permanent au département d'histoire de l'École Normale Supérieure et Directeur du Centre d'Étude et de Recherche sur l'islam et les sociétés musulmanes en Afrique Centrale (CERAC), cette région, située à l'ouest, se singularise par le caractère multiconfessionnel des familles dont la coexistence pacifique est portée par la conviction de partager la même histoire.

Conséquence des alliances contractées par le sultan Njoya (1887-1933) représentant de l'autorité traditionnelle, politique et religieuse de l'époque, la tolérance et le bien vivre ensemble constituent l'ensemble des règles de conduite et de valeurs morales propres à la communauté, induisant son ouverture aux autres (associations de solidarité à caractère multiconfessionnel et mariages mixtes).

Dès lors, prenant exemple sur la communauté Bamoun, représentants d'obédience chrétienne et représentants de branches réformistes islamiques, portés par la nécessité d'une réflexion commune, s'unissent autour du déploiement d'organismes⁹³ de dialogue interreligieux.

⁹² Souley MANE. *L'islam en pays Bamoun*. Paris, L'Harmattan, 2017.

⁹³ Hamadou ADAMA, Drissa KONÉ. *L'islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne*. Paris, Éditions L'Harmattan, 2002, pp.182-183. DIR (Dialogue Inter Religieux) créé le 07/03/2018 à Foubot au cours du 54^{ème} synode de l'Église Évangélique du Cameroun, par des pasteurs et des imams pour poser les jalons d'une cohabitation pacifique, d'une complémentarité sociale entre chrétiens et musulmans en vue de cultiver la tolérance et la paix.

Le projet ReDiCoS (Renforcement du Dialogue Inter-religieux et Cohésion Sociale) dont la finalité est de conscientiser les jeunes croyants musulmans et chrétiens sur les causes éventuelles des conflits religieux et leurs conséquences afin d'œuvrer en faveur de la paix durable.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Notre premier chapitre évalue autant la diversité ethnique camerounaise et l'étendue de ses richesses naturelles que le poids démographique des jeunes, capital important pour un développement économique dans un contexte de lutte contre la pauvreté.

Le second quant à lui, fait état de l'ampleur des replis identitaires (tribalisme et corruption) constitutifs d'une réalité fortement ancrée dans les mentalités, tant au niveau de la société civile qu'au niveau des plus hautes instances ecclésiastiques.

Ainsi, le contraste apparaissant entre l'envergure du secteur agricole, les inégalités dans la répartition des richesses et la proportion importante des jeunes sans emploi, suscite de nombreuses interrogations face aux effets dévastateurs des replis identitaires.

Indéniablement, ces paramètres anéantissent la notion de mérite et font naître une société injuste qui, dès lors, exclut toute éventualité de promotion.

Cela dit, la lutte contre la pauvreté ne pouvant prendre corps que par l'éradication des fléaux sociaux et par un changement des mentalités, la solidarité traditionnelle, dans son expression familiale et communautaire, pourrait-elle constituer un moyen de lutte contre la pauvreté capable d'insuffler une dynamique positive autour d'une cause commune ?

Ce changement de mentalité s'avère nécessaire au sein de la société civile certes, mais également au sein des administrations camerounaises responsables de la conception et de la mise en œuvre des différentes politiques agricoles gouvernementales. Cela étant, les dirigeants camerounais, la société civile et les jeunes eux-mêmes en ont-ils suffisamment conscience ?

Pour la deuxième partie de cette recherche, nous passerons en revue les différentes politiques agricoles gouvernementales instaurées depuis les indépendances, puis nous analyserons leur mise en œuvre.

Ces politiques agricoles étant présentées comme le fer de lance de l'économie nationale par l'État camerounais durant plusieurs années, il est donc légitime de s'interroger sur ce qui fait leur essence même.

Dès lors, depuis les indépendances, quelles sont les stratégies de gestion envisagées par l'administration camerounaise par le déploiement des politiques agricoles élaborées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ?

Quelle évaluation pouvons-nous faire concernant la mise en œuvre de ces politiques agricoles ?

Un changement des mentalités, au sein de l'administration camerounaise, pourrait-il susciter une meilleure gouvernance des organisations institutionnelles ?



Deuxième partie

**LES INITIATIVES
GOUVERNEMENTALES
EN FAVEUR DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Dans cette seconde partie, nous ferons un état des lieux des différentes stratégies de développement agricole utilisées par le gouvernement Camerounais s'agissant de lutte contre la pauvreté.

Malgré l'étendue des ressources naturelles détenues par le pays, nous verrons que les différentes politiques agricoles, les programmes et les projets successifs élaborés par les pouvoirs publics, n'ont pas toujours porté les fruits escomptés.

En 1960, après l'indépendance, dans l'objectif de lutter contre la pauvreté, le gouvernement camerounais instaurera une politique interventionniste qui sera planifiée à travers une série de plans quinquennaux mis en œuvre jusqu'en 1986.

Néanmoins, dès 1985, après la chute des cours du pétrole et des principaux produits de base (cacao, café, coton), l'État sera confronté à la détérioration progressive des termes de l'échange. Cette baisse brutale des revenus d'exportation entraînera une accumulation des déficits budgétaires et soulignera les limites d'une politique économique uniquement basée sur l'interventionnisme et le protectionnisme.

Aussi, de 1986 à 1990, dans l'espoir d'assurer la compétitivité du secteur agricole et d'adapter ses modes d'intervention aux moyens dont il dispose, le gouvernement mettra progressivement en place un programme d'ajustement structurel. Une fois de plus, la stratégie montrera ses limites et provoquera le désengagement graduel de l'État (de 1990 à 1999), l'obligeant à amorcer une nouvelle politique agricole.

À partir de 2000, une nouvelle stratégie de gestion reposant sur le DSRP⁹⁴ sera mise en œuvre. Cette option débouchera en 2006 sur l'intégration du Cameroun au cercle des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)⁹⁵ et sur son adhésion à la Communauté

⁹⁴ Le DSRP recommande une large implication de la société civile et du secteur privé dans l'élaboration des politiques de développement, encourage le partenariat avec les structures d'aide au développement (aide bilatérale, multilatérale, ONG), privilégie les projets dont les résultats seraient susceptibles de profiter davantage aux pauvres.

⁹⁵ L'initiative PPTE, mise en place en 1996 et renforcée en septembre 1999, est destinée à alléger la dette des pays très pauvres et très endettés, avec le modeste objectif de la rendre juste soutenable. Elle se déroule en 4 étapes particulièrement exigeantes et complexes. Tout d'abord, le pays qui sollicite une aide au titre de cette initiative doit mener docilement, en général pendant 3 ans, des politiques économiques approuvées par le FMI et la Banque Mondiale, sous forme de programmes d'ajustement. Il continue alors à recevoir l'aide classique de tous les bailleurs de fonds concernés. Pendant ce temps, il doit adopter un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), parfois juste sous une forme intérimaire, et avoir obtenu des résultats dans l'application de cette stratégie pendant au moins un an.

Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).⁹⁶

Après un tour d'horizon des politiques gouvernementales (Chapitre III), nous procéderons à leur évaluation (Chapitre IV) afin de :

- retracer les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté et d'évaluer la pertinence des politiques d'ajustement structurel et des plans quinquennaux prévus au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- reconsidérer la gestion des ressources disponibles en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté ;
- évaluer l'impact des politiques agricoles sur l'amélioration des conditions de vie des Camerounais et plus particulièrement de celle des paysans ;
- revoir le niveau de contribution des politiques agricoles envisagées dans la lutte contre la pauvreté, à travers un examen des actions posées et des défis auxquels se heurtent les organisations paysannes ;
- évaluer le degré d'implication des paysans dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

⁹⁶ Le traité instituant la CEMAC, signé le 16/03/1994 à N'Djamena (Tchad) entrera en vigueur en juin 1999. La CEMAC regroupe l'Union Monétaire d'Afrique centrale (UMAC), responsable de la convergence monétaire des États membres partageant la même monnaie, et l'Union Économique d'Afrique centrale (UEAC) qui a pour mission d'harmoniser les réglementations en vigueur au sein des États membres afin de dynamiser les échanges commerciaux et faciliter la convergence des politiques économiques au sein de la sous-région. La CEMAC est présidée depuis le 24 mars 2019 par Paul Biya, le Président du Cameroun.

CHAPITRE III : Les politiques agricoles gouvernementales

Déployées depuis les indépendances à travers des plans quinquennaux, les politiques agricoles, menées par l'État camerounais, connaîtront une constante évolution mais trouveront leur principale raison d'être dans la lutte contre la pauvreté.

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays africains, la pauvreté sévit de manière structurelle. Une grande partie de la population ne dispose pas de ressources suffisantes (nourriture, eau potable, vêtements, logement, électricité, éducation) permettant de vivre dans des conditions décentes.

En effet, l'accumulation des déficits budgétaires, la détérioration accrue des termes de l'échange, les plans d'ajustement structurel parfois inadaptés, l'inadéquation entre le système éducatif et les besoins réels en termes d'emploi, l'insuffisance de liquidités pour le financement des projets par le secteur bancaire, sont autant de paramètres attestant l'inefficience des structures socio-politiques en vigueur depuis l'indépendance.

Conséquence inévitable de cette situation, la quête d'un emploi génère alors l'exode massif des populations rurales vers la métropole économique (Douala) où, malgré l'insuffisance des infrastructures d'accueil, les petits métiers s'exercent sans qualification et bien souvent dans des conditions de sécurité portant atteinte à l'intégrité individuelle.

Dès lors, déséquilibrant le jeu de l'offre et de la demande, cette abondance de main d'œuvre non qualifiée rend les salaires dérisoires, accentuant par-là même, une pauvreté générée par la surpopulation croissante des bidonvilles en périphérie des grandes villes. De fait, le secteur informel (petits boulots), secteur économique de prédilection des populations urbaines pauvres, verra son expansion propulsée par l'analphabétisme et la sous-scolarisation.

Bien que n'étant porteuses d'aucune action de libération, de justice et d'égalité, les différentes politiques sociales menées par le gouvernement camerounais continueront néanmoins de suivre une dynamique d'assainissement et de lutte contre la pauvreté puisées dans les ressources offertes par son secteur agricole.

Ces politiques agricoles connaîtront une importante évolution car l'objectif principal consistera toujours à rester en phase avec le contexte économique national et international.

Ainsi, la mise en œuvre des politiques successives s'étalera sur différentes périodes plus ou moins longues :

- les plans quinquennaux (de 1960 à 1986),
- l'amorce de la crise économique (de 1986 à 1990),
- la Politique d'Ajustement Structurel (de 1990 à fin 1999)
- la Nouvelle Politique Agricole (instaurée depuis 2000)

III.1- LES PLANS QUINQUENNAUX (1960-1986)

Après l'indépendance du Cameroun en 1960, visant la lutte contre la pauvreté, l'État établit une politique interventionniste planifiée à travers toute une série de plans quinquennaux.

Ces multiples plans, déployés par périodicités de cinq ans, auront pour finalité la projection saisonnière des grandes orientations devant accompagner l'action gouvernementale dans le domaine économique et social.

Basée sur le protectionnisme, cette politique agricole visera surtout l'amélioration de la productivité ainsi que l'augmentation des revenus des agriculteurs.

De manière générale, les plans quinquennaux de développement économique et social s'articuleront autour de trois principales orientations :

- le développement des cultures d'exportation,
- le maintien et la consolidation de l'autosuffisance alimentaire,
- l'amélioration du niveau et des conditions de vie en milieu rural.

La stratégie de développement alors adoptée sera basée sur la création de projets de grande envergure réalisés sous couvert de sociétés de développement.

Conçus pour être les principaux instruments du développement agricole, leur mission consistera donc à œuvrer pour l'amélioration de la compétitivité des filières basées pour l'essentiel sur les cultures industrielles d'exportation (palmier à huile, hévéa, cacao, café, coton, etc.).

Source importante de devises étrangères et axe de priorité pour l'État, la promotion de ce type de cultures fera office de catalyseur dans l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Cette mission, qui supposait la coordination de différentes structures administratives et entreprises publiques, aura pour objectif d'assurer :

- la subvention des engrais et des pesticides
- la distribution des principaux intrants
- le contrôle et la commercialisation des produits agricoles.

En tant qu'organisme d'État, l'ONCPB⁹⁷ (Office National de Commercialisation des Produits de Base) sera alors chargé de garantir aux agriculteurs une stabilité des prix de vente de leurs produits quelles que soient les fluctuations monétaires sur le marché international.

Son rôle consistera essentiellement à contrôler, de manière rigoureuse, les opérations d'achat d'intrants et de vente de produits agricoles d'exportation (café et cacao par exemple).

De sorte que, par sa mission de veille, elle procèdera aux compensations éventuelles générées par les pertes liées à la détérioration des cours. Quant à son intervention auprès des organisations paysannes, elle se limitera essentiellement à :

- l'apport de conseils techniques,
- l'approvisionnement régulier en intrants,

⁹⁷ Créé en 1976 par Ahmadou Ahidjo, premier Président de la République du Cameroun, l'ONCPB exercera son activité de 1978 à 1991. Tenant ses ressources des opérations de stabilisation, l'entreprise tirait des bénéfices considérables de l'écart entre le prix versé aux planteurs et celui négocié sur le marché mondial.

- l'attribution de crédits,
- la collecte des produits en vue de leur commercialisation.

Ainsi, assujetties aux sociétés de développement, les organisations paysannes sont le plus souvent destinées à asseoir la production de masse.

Notons que, joutant les productions agricoles d'exportation, les cultures vivrières de base (manioc, taro, igname, pomme de terre, maïs, sorgho, arachide, haricot, banane plantain, etc.) étaient traditionnellement produites sans soutien spécifique, hormis quelques conseils techniques véhiculés dans la mouvance des idées de maintien et de consolidation de l'autosuffisance alimentaire.

Toutefois, les objectifs escomptés par l'État ne seront pas atteints, en dépit de toutes les stratégies gouvernementales élaborées de 1960 à 1980 en faveur du développement des cultures d'exportation, de la consolidation de l'autosuffisance alimentaire, du maintien et de l'amélioration du niveau et des conditions de vie en milieu rural.

Cet échec peut, entre autres, être mis sur le compte d'un système d'accompagnement peu performant et d'une difficulté pour les paysans à accéder aux intrants en quantités suffisantes, intrants dont la distribution aléatoire était bien souvent trop tardive.

Dans ces conditions, baser la pérennité de projets de développement essentiellement sur l'attribution de subventions revient à renforcer l'opacité des coûts réels, à fausser la mesure objective de l'efficacité et de la rentabilité du projet et à développer une mentalité d'assistés.

À contrario, le crédit, en tant que dette, comporte l'avantage d'être un catalyseur pouvant inciter le bénéficiaire à développer un esprit d'entreprise par la prise de risques et à faire preuve de créativité pour résorber les coûts de production afin de dégager des bénéfices.

Une autre cause pouvant expliquer l'échec de la politique agricole mise en place par l'État Camerounais, serait une stagnation de la productivité des exploitations, liée autant à leur vieillissement qu'à celui des producteurs.

Par ailleurs, entre 1960 et le début des années 1980, les pouvoirs publics, à travers les plans quinquennaux de développement, alors considérés comme étant seuls maîtres aptes à définir les politiques agricoles nationales, négligeaient ou ignoraient ouvertement les autres acteurs du développement, comme les chercheurs scientifiques par exemple.

Ainsi, malgré les efforts déployés par la recherche agronomique, zootechnique et vétérinaire, les acquis resteront inaccessibles aux utilisateurs en raison du faible niveau de développement des liaisons entre recherche et vulgarisation et de l'inadaptation des thèmes de recherche aux besoins réels des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs.

Lors du cinquième plan quinquennal (1981-1985), la stratégie de mise en œuvre sera réorientée par :

- La création dans chaque zone agricole, d'une structure de développement dotée d'une autonomie administrative et financière censée établir des relations "d'un type nouveau" entre l'administration et les paysans
- La prise en compte du revenu des producteurs dans la fixation des prix agricoles (et non plus du seul intérêt des consommateurs urbains)
- L'intensification de la formation des agents de développement rural.

Vers la fin de cette période, le gouvernement camerounais démarrera l'exploitation pétrolière. Privilégiant cette toute nouvelle activité jugée bien plus rentable que l'agriculture.

Dès lors, l'exploitation de "l'or noir" deviendra le nouvel axe de développement gouvernemental au détriment de celui de "l'or vert" (l'agriculture) qui verra un ralentissement des investissements affectés à son secteur.

Le sixième plan quinquennal, quant à lui, sera interrompu en 1986, en raison de la crise économique.

III.2- LE DÉBUT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE (1986 – 1990)

A partir de 1985, suite à la chute des cours du pétrole et des principaux produits de base (cacao, café, coton), l'État camerounais sera confronté à la détérioration progressive des termes de l'échange. Cette baisse brutale des revenus d'exportation entraînera une accumulation des déficits budgétaires.

Au cours de l'exercice 1987-1988, le bilan des deux décennies d'interventionnisme de l'État mettra en évidence différents dysfonctionnements, à savoir :

- Une défaillance de l'ONCPB (Office National de Commercialisation des Produits de Bases) dans sa mission de gestion des filières d'exportation
- L'inadaptation des systèmes de garantie et l'absence de politique visant le crédit agricole. Ainsi, le principal organisme de crédit, le FONADER⁹⁸ (Fonds National de Développement Rural), se trouvera confronté à une rupture de ressources financières qui le mettra dans l'incapacité d'accomplir sa mission auprès des paysans.
- L'inefficacité de la MIDEVIV (Mission de Développement des Cultures Vivrières) du fait d'un accroissement de ses charges de fonctionnement. Créé à la base pour la gestion et l'encadrement de la production et de la distribution des semences des vivriers, cet organisme étatique se trouvera également dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités auprès des paysans.
- La faillite des coopératives agricoles dont la mauvaise gestion administrative et financière et l'interventionnisme poussé des pouvoirs publics provoqueront la déconnexion de la base et la non-appropriation de l'outil par les producteurs.

Cet ensemble de paramètres donnera cours à de nouvelles orientations politiques du secteur agricole. De manière globale, l'État a toujours témoigné d'une volonté politique affirmée en termes de consolidation de l'agriculture comme moteur essentiel du développement économique et social. Par la forte contribution des cultures d'exportation à l'économie nationale (représentant à elles seules, pour la période, 50% des recettes en devises étrangères).

⁹⁸ Le Fonds National de Développement Rural (FONADER), créé en 1973 et liquidé en 1989, avait pour mission l'administration, le stockage et la distribution des intrants agricoles, la subvention, la promotion et l'attribution du crédit agricole ainsi que le financement et le suivi de certains projets de développement.

Ces mesures traduiront également une nécessité pour l'État camerounais de maintenir son autosuffisance alimentaire.

Aussi, en dépit des échecs constatés, un environnement libéralisé sera instauré. Il aura pour caractéristiques l'allègement progressif des barrières tarifaires et la restructuration voire la privatisation ou la liquidation de certaines entreprises publiques non compétitives.

Dans le même registre, on verra également la libéralisation des prix, la responsabilisation et la promotion de certains acteurs économiques notamment des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Ainsi, de 1986 à 1990, l'État camerounais mettra progressivement en place un programme d'ajustement structurel lui permettant d'assurer la compétitivité du secteur agricole et d'adapter ses modes d'intervention aux moyens dont il dispose.

III.3- LA POLITIQUE D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (1990-FIN 1999)

De 1990 à fin 1999, progressivement l'État se désengage et amorce la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole : la Politique d'Ajustement Structurel. Celle-ci se caractérise alors par un allègement des mesures protectionnistes et la libération de l'économie au profit de nouveaux acteurs issus de la société civile qui prendront désormais part aux décisions politiques agricoles.

La stratégie sera également axée sur la mise en œuvre des mesures de déréglementation et de privatisation des capitaux générés par les entreprises parapubliques alors qualifiées de "vaches à lait". Dès lors, l'objectif visé sera, non seulement de rationaliser la gestion des ressources mais aussi de trouver des modes de gestion beaucoup plus efficaces.

C'est donc par la promotion des organisations de producteurs et un accroissement de la responsabilisation des agriculteurs que le processus s'opérera.

Désormais, les organisations paysannes auront pour mission d'assurer diverses fonctions de gestion tant en amont qu'en aval de la production (approvisionnement en intrants, formation, information, transformation et commercialisation).

De manière factuelle, il s'agira pour elles de prendre le relais dans le cadre d'activités pour lesquelles de nombreuses sociétés ont montré leurs limites.

Ainsi, par souci de gestion transparente des opérations et d'une implication efficiente des producteurs dans la fixation du prix de vente des produits, on assistera à la libéralisation commerciale des intrants et des produits agricoles.

D'autres orientations majeures, émanant de cette politique, porteront autant sur la protection de la production agricole ainsi que sur sa diversification, que sur la valorisation du potentiel de production et de commercialisation existant.

Dans le même registre, ce mode opératoire visera également différents projets d'appui à la consolidation des organisations paysannes et à l'amélioration de la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones les plus affectées des régions septentrionales.

Dans la même mouvance, ouvrant de nouvelles perspectives aux organisations de producteurs et participant à leur structuration à divers niveaux, le Ministère de l'Agriculture engagera un programme d'accompagnement qui interviendra en appui des réformes législatives de 1990 et 1992, ayant trait aux mouvements associatifs.

Relatives à la création d'associations, de sociétés coopératives et de Groupes d'Initiative Commune (GIC), ces réformes seront appuyées par un programme d'accompagnement centré sur la nécessité d'accorder des financements aux ruraux.

Dans cette optique, la réforme législative du 14/08/1992, appliquée par décret du 23/11/1992, offrira un cadre légal à de nouvelles formes d'organisations tel que les GIC (Groupe d'Intérêt Commun ou Groupe d'Initiative Commune) dont l'essor s'inscrira dans un contexte de désengagement de l'État sur fond de crise économique.

L'article 49 de la loi 92/006 définira ces groupes comme « *des organisations à caractère économique et social, constitués de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes* ».

Jouissant d'un statut de personnalité morale et adoptant librement leurs statuts, les groupes de producteurs se constitueront par déclaration écrite, en assemblée constitutive d'au moins cinq personnes.

Fondés sur des formes de coopération souple et égalitaire, leur objectif prioritaire consistera, dans le même temps, à valoriser les cultures vivrières et maraîchères et à développer la pluriactivité.

Pouvant aller de la production à la commercialisation directe, ces associations paysannes bénéficieront d'un appui multiforme d'ONG locales et internationales qui s'efforceront de prendre la relève des structures étatiques dans les domaines les plus vitaux. Plusieurs ONG interviendront au niveau de la même province dans l'encadrement des GIC locaux et de leurs unions.

En effet, les groupes associatifs tendront à se fédérer en unions jouant tantôt le rôle de porte-parole de la paysannerie auprès de leurs interlocuteurs directs au niveau des pouvoirs publics, tantôt celui de médiateur entre les producteurs et les partenaires sociaux.

Ainsi, positionnés en tant qu'interlocuteurs privilégiés des groupements de producteurs, les ONG locales et internationales ainsi que les Unions Paysannes s'efforceront d'assumer des responsabilités (crédit, fourniture d'intrants, commercialisation, formation, etc.) jusque-là dévolues aux instances gouvernementales.

Cette période connaîtra alors une intervention multiforme des ONG, notamment en ce qui concerne leur participation :

- Au développement des activités paysannes (crédit, fourniture d'intrants, formation, commercialisation, etc.).

- Au processus de légalisation des organisations paysannes traditionnelles, jusque-là construites soit sur orientation culturelle ou par respect des règles et normes sociales, soit sous forme associative ayant pris l'appellation de "Comité Villageois de Développement".
- À la restructuration d'anciennes coopératives en recherche d'une nouvelle identité par le biais de leur rattachement aux sociétés de développement tel que la SODECOTON⁹⁹ ou la SODECAO¹⁰⁰.

Dans le même temps, la politique d'ajustement structurel permettra le développement des systèmes de microfinancement décentralisé, amorçant ainsi une nouvelle approche du financement des besoins sociaux et économiques en zone rurale.

Selon la Revue d'Analyse Économique, *"l'ensemble de ces mesures, couplé à la dévaluation du Franc CFA en 1994, a permis une amélioration de la compétitivité des produits nationaux et une reprise sensible de la croissance dans certaines filières comme le coton, le cacao, la banane, le caoutchouc, le maïs et les fruits et légumes. Toutefois, les résultats sont restés en deçà des attentes pour la plupart des produits agricoles, particulièrement les produits vivriers, du fait du mauvais fonctionnement des marchés internes qui affectent la compétitivité des produits nationaux."*¹⁰¹

Les analyses faites par le Ministère de l'Agriculture révéleront d'autres contraintes portant essentiellement sur l'absence de :

- Marché financier adapté au secteur agricole. Cette situation trouve son origine dans la faillite et la liquidation du Crédit Agricole (organisme financier chargé du financement du secteur agricole) et dans la faible part des investissements privés nationaux et étrangers.

⁹⁹ Société de Développement du coton. Créée en 1974, elle a pour mission l'encadrement des producteurs de coton ainsi que la production et la commercialisation de coton-fibre et d'huile de coton.

¹⁰⁰ La Société de Développement du Cacao avait pour mission, entre autres, de distribuer aux producteurs de jeunes plants de cacao à haut rendement afin de régénérer des plantations vieillissantes ou d'en créer de nouvelles.

¹⁰¹ Dieynaba TANDIA. *Les suites de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994.*

URL : [www.erudit.org/fr/revues/ae/1998-v74-n3-ae2755/602274ar.pdf], mis en ligne le 15/05/2022, (consulté le 17 mai 2022).

- Cadre institutionnel cohérent avec le nouveau contexte politique de développement rural (réforme des services publics, promotion des services privés et associatifs capables de relayer plus efficacement les anciennes interventions gouvernementales, faibles capacités opérationnelles des organisations de producteurs).

Par ailleurs, le retard accumulé dans la restructuration de certaines entreprises parapubliques, affectera la mobilisation des investissements et les perspectives de croissance à court terme de certaines filières de production essentielles comme l'huile de palme, le riz et le sucre.

Quant aux petites exploitations traditionnelles, leur faible productivité se verra aggravée dans certaines régions par un vieillissement structurel des sites occasionné par le non renouvellement des plantations, l'exode rural des jeunes, la baisse de la fertilité, etc.

Bien que l'objectif de la politique d'ajustement structurel ait été de donner aux paysans l'opportunité de se définir comme force sociale en tant que cogestionnaires du développement agricole, une enquête du Journal Inter Réseau¹⁰² datée de 1998, démontrera les limites du système (fourniture d'intrants de mauvaise qualité, compétitivité des coûts, commercialisation et financement de la production limités, formations techniques insuffisantes).

Ainsi, dès 1997, l'échec cuisant des différentes politiques agricoles gouvernementales contraindra l'État camerounais à revoir sa stratégie de développement national en se soumettant à un programme financier triennal subordonné aux consignes prévues au DSRP¹⁰³ (Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté) pour l'allègement de sa dette nationale.

¹⁰² FONGANGFOUEPE. Inter-Réseaux.org. *Développement Rural. Évolution et défis du mouvement paysan au Cameroun*. Mis en ligne le 31 mars 2010 (consulté le 2 février 2022). URL : <https://www.inter-reseaux.org/publication/49-agriculture-et-aleas-climatiques-du-terrain-aux-politiques/evolution-et-defis-du-mouvement-paysan-au-cameroun/>.

¹⁰³ Le DSRP, rédigé conjointement par le FMI (Fonds Monétaire International) et la BM (Banque Mondiale) et cadre de référence des politiques de développement des PPT (Pays Pauvres Très Endettés), est le document formulant les objectifs et stratégies de réduction de la pauvreté pour la croissance des pays engagés dans l'initiative. Admis à cette initiative depuis l'an 2000, c'est en Avril 2003 que le Cameroun finalisera ce document de référence.

III.4- LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE – NPA (À PARTIR DE 2000)

Présentée comme une solution à la chute des profits générés par les cultures de rente, cette nouvelle politique agricole, en vigueur dès 2000 interpelle l'État sur « les nouveaux défis » devant être désormais relevés par le secteur agricole.

De façon générale, la Nouvelle Politique Agricole a pour but de mettre en évidence la précarité des conditions de vie des agriculteurs et leur système d'exploitation.

Pour cela, il sera question d'établir des politiques pouvant appuyer le développement du secteur agricole dont la production et les bénéfices auront chuté de plus de moitié au cours de la précédente décennie.

Reposant sur le DSRP¹⁰⁴, l'accent sera mis sur deux idées maîtresses, à savoir :

- La restriction de l'interventionnisme gouvernemental dont le procédé passe par la libéralisation des activités agricoles et le transfert de leur gestion au secteur privé.
- La diversification de la production agricole marchande.

De manière générale, les nouveaux défis porteront essentiellement sur :

- Le renforcement du potentiel agricole susceptible de faire du secteur le moteur du développement économique et social du pays.
- La redéfinition de l'organisation professionnelle des différents opérateurs économiques du secteur agricole pour une évolution en tant que véritables acteurs du développement.
- L'augmentation de la production agropastorale, stratégie nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations.
- La réorganisation du mode de gestion des exploitations agricoles ayant pour finalité la facilitation de l'accès aux financements, aux intrants, aux terres et aux techniques plus performantes.
- L'amélioration de la productivité des produits agricoles nationaux.

¹⁰⁴ Le DSRP recommande une large implication de la société civile et du secteur privé dans l'élaboration des politiques de développement, encourage le partenariat avec les structures d'aide au développement, (aide bilatérale, multilatérale, ONG), privilégie les projets dont les résultats seraient susceptibles de profiter davantage aux pauvres.

- La nécessité de contenir l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires.
- La conception et l'application de programmes de développement intégrés ayant pour finalité le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones à forte densité démographique.
- L'accroissement de la mobilisation de l'investissement privé national encadré par la mise en place de dispositions incitatives à l'endroit des entreprises agricoles de production et de transformation.
- La restructuration et la réhabilitation des filières de production à grande échelle orientées vers l'exportation et la transformation industrielle du fait de leur impact social et économique dans les diverses régions du pays.
- Le développement de l'accès aux marchés régionaux et sous-régionaux qui ont la particularité de présenter des opportunités de débouchés importants pour une large gamme de produits nationaux.
- La consolidation des organisations professionnelles et interprofessionnelles permettant de développer un nouveau partenariat pour la gestion du secteur.
- L'attribution des fonctions publiques relevant du domaine concurrentiel aux acteurs économiques de la société civile dont les prérogatives et les objectifs seront prédéfinis dans le cadre de la politique agricole nationale.
- L'orientation prioritaire des investissements publics vers l'appui aux dynamiques de production autonomes existantes comme la consolidation des organisations paysannes, le développement des systèmes micro-financiers, la réhabilitation des pistes rurales et la gestion participative des infrastructures socio-économiques de base.

De 2000 à 2006, par son intégration au cercle des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE)¹⁰⁵ et son adhésion à la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC)¹⁰⁶, en dépit de nombreuses zones de turbulences, le gouvernement camerounais, bénéficiant d'un allègement de sa dette nationale, s'investira dans la mise en application des consignes du DSRP afin d'assainir ses finances en faveur d'une sortie de crise économique.

Cependant, dès 2012, le gouvernement se lancera à nouveau dans un vaste programme d'investissements coûteux et peu productif, entreprenant pour des raisons d'ordre davantage politique qu'économique, des dépenses qui dilapideront les finances publiques.

Les fréquents détournements de fonds couplés à la duplication de nombreux projets de grande envergure généralement surfacturés, ajouteront à la difficulté de l'État à juguler la crise économique de manière judicieuse.

Ainsi, verra-t-on fleurir à travers tout le pays nombre d'ouvrages d'intérêt commun se substituant les uns aux autres en dépit de la sous-exploitation des existants. Ce sera notamment le cas :

- des barrages hydroélectriques
- du port de Kribi vs celui de Douala
- de l'aéroport international de Nsimalém à Yaoundé vs celui de Douala
- de l'hôpital de référence de Sangmélima (Sud du Cameroun) vs celui de Douala.

105 L'initiative PPTTE, mise en place en 1996 et renforcée en septembre 1999, est destinée à alléger la dette des pays très pauvres et très endettés, avec le modeste objectif de la rendre juste soutenable. Elle se déroule en 4 étapes particulièrement exigeantes et complexes. Tout d'abord, le pays qui sollicite une aide au titre de cette initiative doit mener docilement, en général durant 3 ans, des politiques économiques d'ajustement approuvées par le FMI et la Banque Mondiale pour prétendre recevoir l'aide classique de tous les bailleurs de fonds concernés. Pendant ce temps, un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) doit être mis en place, parfois de façon intérimaire. L'application de cette stratégie doit être sanctionnée par des résultats obtenus sur une période minimale d'un an.

106 Le traité instituant la CEMAC, signé le 16/03/1994 à N'Djamena (Tchad) est entré en vigueur en juin 1999. La CEMAC regroupe l'Union Monétaire d'Afrique centrale (UMAC), qui est responsable de la convergence monétaire des États membres partageant la même monnaie et l'Union Économique d'Afrique centrale (UEAC), qui a pour mission d'harmoniser les réglementations en vigueur au sein des États membres afin de dynamiser les échanges commerciaux et faciliter la convergence des politiques économiques au sein de la sous-région. La CEMAC est présidée depuis le 24 mars 2019 par le Président du Cameroun, Paul Biya.

Ainsi, bien qu'ayant bénéficié de l'initiative PPTE en 2006, le montant abyssal des fonds débloqués pour la réalisation de ces projets entrainera rapidement à nouveau le pays dans la spirale de l'endettement, faisant ainsi passer son encours de 12% du PIB en 2007 à 45,8% en 2020 (source Investiraucameroun.com).¹⁰⁷

À ce sujet, depuis 2008, de nombreux indicateurs sociaux inquiétants avaient déjà été observés dans le cadre du rapport national élaboré pour le suivi des OMD¹⁰⁸ (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Dans la même veine, les résultats de la quatrième enquête réalisée auprès des ménages publiée par l'Institut National de la Statistique (INS)¹⁰⁹ démontreront la défaillance des dispositions prises au DSRP (Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté) puisque : *"Le nombre de pauvres au Cameroun serait passé de sept millions cent mille (7,1M) à huit millions cent mille (8,1M) entre 2007 et 2014, soit une augmentation de 14%."*

Parlant d'eux-mêmes, ces chiffres attestent fortement que l'objectif gouvernemental de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015, visé par une adhésion au Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DSL)¹¹⁰, était loin d'être atteint.

Ainsi, en 13 ans, la dette publique du Cameroun, alors presque multipliée par quatre, viendra largement compromettre tous les efforts de développement déployés par le pays. Désormais, ses ressources n'auront plus d'autre vocation que celle de rembourser ses créanciers comme ce fut déjà le cas avant l'initiative PPTE.

¹⁰⁷ Brice R. MBODIAM. *En quadruplant sa dette en 13 ans, le Cameroun est "pays à haut risque de surendettement" (BAD)*, Investiraucameroun.com. URL : [<https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2303-16134-en-quadruplant-sa-dette-en-13-ans-le-cameroun-est-un-pays-a-haut-risque-de-surendettement-bad>], mis en ligne le 23/03/2021 (consulté le 2/02/2022).

¹⁰⁸ *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Ils ont galvanisé des efforts sans précédent pour répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde et arrivent à expiration à la fin 2015. Pour leur succéder, l'ONU a travaillé avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires pour exploiter la dynamique dégagée par les OMD et élaborer un programme ambitieux pour l'après 2015 qui s'articule autour de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable. [En ligne www.unictunis.org.tn], (consulté le 15/12/2021)

¹⁰⁹ INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN. *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001- 2014*. Résultats de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) de 2015. URL : [www.statistics-cameroon.org] (consulté le 15 décembre 2021).

¹¹⁰ Extrait du DSRP (*Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*), 2008, p. 11. L'adoption, par le Gouvernement, du DSRP marque une étape décisive dans la poursuite des réformes menées par les autorités camerounaises depuis que le pays a atteint, en octobre 2000, le point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée par l'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

L'ampleur de la situation et la présence de nombreux marqueurs à haut risque de surendettement constatés par la Banque Africaine de Développement (BAD)¹¹¹ dans le cadre de ses perspectives sur l'économie africaine de 2021, amèneront cette dernière à qualifier la situation financière du Cameroun de "préoccupante" (Source Investiraucameroun.com).¹¹²

Au milieu des années 1980, l'économie camerounaise, alors essentiellement basée sur la vente des produits de base (pétrole, cacao, café, coton, etc.), subira une forte récession occasionnée par la dépréciation du Dollar et les effets combinés de la chute des cours mondiaux.

Subissant alors le déficit de ses finances publiques et le déséquilibre de ses comptes macro-économiques, des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) seront conjointement mis en place par le gouvernement avec les institutions de Breton Woods (FMI et Banque Mondiale) pour relancer l'économie nationale.

Ainsi, en 2006, après avoir conduit successivement plusieurs programmes d'ajustement structurel, le Cameroun retrouve ses grands équilibres macro-économiques grâce à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

Par l'allègement de sa dette au titre de l'IPPTE et disposant alors d'une marge de manœuvre significative sur le plan financier, le gouvernement camerounais réussira à améliorer de manière significative son niveau d'endettement.

Cependant, après quelques années, le pays plonge à nouveau dans un cycle de déséquilibres financiers, notamment sur le plan macroéconomique.

Dès lors, à ce stade de notre recherche, certaines questions s'imposent à notre analyse, notamment concernant :

- L'origine des causes endogènes et exogènes liées aux déséquilibres macroéconomiques.

¹¹¹ La Banque Africaine de Développement a pour mission l'octroi de crédits dédiés à la promotion et au développement économique et social des pays africains les moins développés.

¹¹² Brice R. MBODIAM. *Op. Cit.*

- La difficulté pour le Cameroun à atteindre ses objectifs en matière de Plans d'Ajustement Structurel, malgré l'intervention et l'assistance des bailleurs de fonds.
- La prise en considération de la détérioration des termes de l'échange en tant que seul paramètre utile à l'analyse du processus de réalisation d'une politique agricole efficace au Cameroun.
- Les importants écarts entre les prévisions et les réalisations des projets de développement menés par l'État Camerounais.

C'est sur cet axe de réflexion que nous analyserons le processus d'élaboration du mécanisme qui sous-tend la politique agricole gouvernementale.

CHAPITRE IV : Évaluation des politiques agricoles publiques

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques agricoles publiques au Cameroun, plusieurs paramètres méritent d'être analysés.¹¹³ Soulignant les aspects administratifs et organisationnels, ceux-ci mettent aussi en évidence la nécessité d'un changement des mentalités pour l'atteinte des objectifs visés.

L'évaluation de ces politiques reposera donc sur des critères tel que :

1. L'incohérence fonctionnelle des politiques instaurées par les bailleurs de fonds
2. L'inefficacité des structures administratives
3. La mauvaise gestion des ressources
4. Les causes du manque d'implication ou de non-implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du processus.

IV.1- INCOHÉRENCE FONCTIONNELLE DES POLITIQUES DES BAILLEURS DE FONDS

- **Inadaptabilité des prescriptions**

Les politiques publiques étant conçues de façon globale pour l'Afrique subsaharienne, l'observance des prescriptions instaurées par les bailleurs de fonds, constitue l'une des conditions requises pour pouvoir bénéficier de financements.

Les réformes générales prennent alors la forme d'un partenariat établi avec les pays pauvres afin de réduire la mauvaise gouvernance et contribuer à une réduction de la pauvreté.

Cependant, certaines sources pensent que la plupart du temps, les bailleurs de fonds sont moins intéressés par le succès du projet lui-même que par la réussite sociale rapide des Africains.

¹¹³ Les informations développées dans le cadre de ce chapitre reposent, d'une part, sur une expérience personnelle vécue sur place et d'autre part, sur un ensemble d'entretiens téléphoniques avec plusieurs agents administratifs à divers degrés de responsabilité. Les éléments de réponse obtenus seront formalisés par des entretiens directs qui seront effectués au moment de l'enquête de terrain.

Bien souvent, les raisons officiellement évoquées lors de l'attribution des financements cachent des stratégies préconçues qui ne visent pas forcément le bien-être des populations cibles.

Toutefois, il semblerait que les États africains signataires du protocole n'ont pas d'autre alternative que celle d'appliquer les modalités d'exécution des politiques élaborées par les bailleurs de fonds.

Ce mode de planification opérationnelle expliquerait en partie la difficulté de mise en œuvre du processus et d'implémentation effective de la vision globale définie en faveur des bénéficiaires.

En réalité, il y aurait lieu de croire à un manque d'objectivité totale en la matière puisque, la plupart du temps, les auditeurs méconnaissent le contexte réel de mise en application ou s'inspirent simplement des résultats d'une expérience analogue tirée d'un autre pays.

Pourtant, si les effets de la crise peuvent être similaires dans tous les pays sous-développés, il n'en demeure pas moins que chaque pays connaît une réalité qui lui est propre.

En outre, la responsabilité de l'audit repose, dans bien des cas, sur un consultant soi-disant indépendant qui, appâté par l'éventualité d'une nouvelle mission sur le même projet ou financé par le même organisme, n'ose pas porter critique au projet qu'il est chargé d'évaluer.

En tout état de cause, une évaluation totalement objective supposerait l'intervention neutre et exclusive de représentants de bailleurs de fonds et de techniciens indépendants, étrangers au programme.

Par ailleurs, bien qu'œuvrant à l'intérieur d'un même projet, les différents intervenants ne connaissent pas le même niveau de motivation ou de considération. C'est cette incohérence fonctionnelle qui entrave parfois l'évolution harmonieuse du projet et l'expose à une faillite rapide.

IV.2- INEFFICACITÉ DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

- **Un cadre légal purement théorique**

Le déploiement de toute politique d'accompagnement, à un niveau national, suppose un cadre légal porté par des textes régissant l'action administrative et le fonctionnement des différents services impliqués. Cet élément prépondérant garantit l'engagement des gouvernements en matière de politiques publiques.

Au Cameroun, il n'y a pas, à proprement parler, de dispositions légales permettant d'intégrer à la politique intérieure des dispositifs d'accompagnement tels que ceux soutenus par la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), par exemple.

Un tel vide juridique ouvre alors une voie favorable à l'élaboration d'un Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi (DSCE)¹¹⁴, notamment dans le domaine agricole, qui sera initiée en 2010 par toutes les parties prenantes.

Cela étant, malgré l'adoption des documents de référence et des textes régissant l'action administrative, rien n'indique la contribution réelle desdites dispositions dans la mise en œuvre effective de cette politique d'accompagnement.

Notons que sa planification, par les partenaires du développement, varie en fonction des besoins réels qui tiennent compte des buts et objectifs intégrés aux programmes et projets d'intervention.

La conception des différentes étapes du processus définit également le niveau d'intervention de chaque bailleur de fonds, les délais d'exécution, ainsi que les différentes interactions entre les parties prenantes.

Pour ce faire, des documents stratégiques, précisant les cadres logistiques de suivi et de dépenses, sont élaborés en concertation avec les bailleurs de fonds afin d'assurer une orientation et une implémentation correctes de la politique agricole.

¹¹⁴ Ce document a pour but d'élaborer un cadre de concertation, d'harmonisation et de coordination de l'action gouvernementale autant avec l'appui des organismes extérieurs que des acteurs du secteur privé. La finalité visée reste la définition d'un cadre propice à une croissance et un développement économique, financier et social du pays.

Généralement, les documents sont produits sur la base d'un budget prévisionnel voté en amont.

- **Un budget élaboré uniquement pour susciter des financements**

L'enjeu principal de la budgétisation est celui du financement dont la vocation est de la soutenir et de la rendre effective. Dans les faits, la planification budgétaire, bien qu'ayant été élaborée en fonction des besoins réels, est presque toujours revue à la baisse lors de sa mise en application.

En réalité, les montants mis à disposition ne sont, dans la plupart des cas, pas ceux effectivement attendus et encore moins ceux annoncés et validés au départ. Ainsi, les faibles montants alloués rendent difficilement applicables les opérations planifiées par rapport aux besoins réels.

Ces décisions, basées sur des critères connus uniquement des décideurs, débouchent invariablement sur une prise en compte seulement partielle de certaines activités et l'annulation pure et simple de certaines autres.

Dès lors, on en vient à s'interroger sur la véritable intention des politiques agricoles ou autres, dans la mesure où l'élaboration des budgets prévisionnels semble davantage orientée dans une optique de justification des demandes de financement que dans une réelle volonté de mise à exécution.

- **Une administration complexe**

Par son absence de fluidité, l'organigramme et l'organisation de l'administration camerounaise auxquels s'ajoutent les interactions entre le Ministère de l'Agriculture et les autres ministères, constituent une source de tracasseries permanentes pour la mise en œuvre de la politique agricole.

En fait, les administrations publiques directement concernées par le développement rural sont multiples. Il s'agit essentiellement de ministères techniques tels que :

- Le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)
- Le Ministère des Domaines et des Affaires Foncières (MINDAF)

- Le Ministère des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMESSA)
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)
- Le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)
- Le Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT)
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)
- Le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE)
- Le Ministère des Travaux Publics (MINTP).

Naturellement, différents ministères à compétences transversales tels que le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et le Ministère des Finances (MINFI) y trouvent également leur place.

Cette organisation, source de lourdeur administrative, suscite autant de désagréments que de goulots d'étranglement dans la mise en œuvre de la politique agricole.

- **L'ampleur du budget de fonctionnement**

Dans le cadre de la politique agricole, la lutte contre la pauvreté ne peut se concrétiser qu'à travers une gestion rationnelle et efficiente des ressources. Cette gestion qui vise l'augmentation de la production agricole ainsi que l'amélioration des conditions de vie des producteurs ne pourra produire de résultats substantiels qu'à travers l'assainissement des finances publiques.

Bien souvent, le budget de fonctionnement, alloué pour l'organisation et la gestion des ressources, ne permet pas aux producteurs agricoles de bénéficier pleinement des ressources destinées à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement.

De manière globale, l'utilisation des liquidités tient davantage compte des aspects liés au fonctionnement tel que le renouvellement du parc automobile des coordonnateurs, le paiement des honoraires des personnes affectées aux programmes et les activités de formation.

Ainsi, la lourdeur administrative affectant le budget de fonctionnement, touche plus de la moitié des financements qui se font au détriment des questions opérationnelles concernant directement la production.

Finalement, le contraste reste assez saisissant entre le constat de l'importance des ressources mises prioritairement à la disposition d'acteurs situés à un autre niveau que celui du développement agricole ou même des producteurs.

Par conséquent, on pourrait s'interroger sur le degré d'implication des acteurs dans la mise en œuvre de la politique agricole.

IV.3- GESTION INAPPROPRIÉE DES RESSOURCES

- **Des retards dans la mobilisation des ressources financières**

Le secteur agricole comporte des spécificités et son financement approprié dans le temps, doit nécessairement être pris en compte pour garantir le succès de la production agricole.

Pour autant, la lenteur, la complexité et les incohérences observées trop souvent dans les procédures administratives en matière de mobilisation des ressources financières, ne sont pas étrangères au décalage observé entre les contraintes du calendrier agricole et les périodes de décaissement.

Des retards flagrants, sont souvent observés dans l'attribution des fonds, si bien que les liquidités attendues arrivent parfois seulement en fin d'année. Dès lors, certains responsables n'hésitent pas à se servir au passage sous couvert d'achats fictifs leur servant à justifier le déblocage de fonds.

De plus, cette inadéquation dans la mobilisation des ressources génère également un impact important sur la capacité d'implication des prestataires de services dans le processus de mise en œuvre.

C'est le cas des sommes allouées aux semenciers dont le versement sert au développement des pépinières pour la fourniture en plants des producteurs.

Là encore, la plupart du temps, les fonds ne sont disponibles que plusieurs mois après la période de production des plants.

Ce qui contraint les semenciers à endosser le préfinancement de leur activité en attendant un remboursement. Cela étant, ceux qui n'ont pas la capacité de se préfinancer, doivent avoir recours aux semences de qualité douteuse dont l'impact reste forcément préjudiciable à la production agricole.

- **Des ressources humaines peu qualifiées**

Dans le processus de mise en œuvre de la politique agricole gouvernementale, le déploiement des ressources humaines s'est toujours matérialisé par une répartition des rôles à divers échelons de l'administration camerounaise.

Cette organisation sera, durant plusieurs décennies, marquée par l'instauration des comités de pilotage et de concertation, des formations et des campagnes de sensibilisation, afin de garantir une diffusion correcte des informations et leur réelle compréhension par les acteurs impliqués aux différents échelons.

Souvent limitée par l'absence de conditions adéquates à une appropriation de cette politique d'accompagnement, l'application effective de toutes ces dispositions au sein de l'administration, se révèle loin d'être le reflet véritable d'une mobilisation efficace des ressources humaines.

Perceptibles à plusieurs niveaux, ces limites concernent principalement les postes fictifs prévus à l'organigramme, le cumul des fonctions avec pour conséquence une surcharge de travail et, la défaillance du système de recrutement caractérisé par des effectifs improductifs provenant de l'embauche de personnel non qualifié.

Le manque manifeste de personnel et l'incompétence notoire observée à différents degrés, auront pour effet d'impacter, directement et de façon négative, l'offre et la qualité de service proposés aux producteurs sur le terrain.

Quoi qu'il en soit, le faible déploiement de cette politique d'accompagnement agricole est à mettre entièrement au compte d'un manque d'efficacité administrative marquée par des interventions médiocres à différents niveaux.

- **La primauté du politique sur l'économie**

La méthode de gestion des ressources humaines, financières, logistiques et institutionnelles atteste que la concrétisation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine agricole est soumise à la domination de certains acteurs.

Le mode d'application des résolutions, prises conjointement avec les bailleurs de fonds, suscite régulièrement des querelles entre les différentes directions du ministère impliqué, dont les agents surenchérisent sans cesse les enveloppes budgétaires susceptibles d'être mises à disposition des producteurs.

D'autre part, il est de notoriété publique que certains hauts fonctionnaires de l'État, usant de leur influence, soutenus et légitimés par un réseau d'affinités et de complicités, s'emploient à détourner les ressources financières destinées aux producteurs, à des fins personnelles.

Ces comportements, institutionnalisés par des pratiques inscrites dans une logique paternaliste, font de certains détenteurs de pouvoir les instigateurs d'un mode opératoire qui gangrène le système et circonscrit le déploiement efficace de la politique Agricole gouvernementale.

- **Un tribalisme œuvrant contre la méritocratie**

Second fléau faisant partie des habitudes de vie au Cameroun, le tribalisme soulève la question du favoritisme ou de la préférence tribale et reste également perceptible jusque dans l'attribution des financements.

C'est le cas, par exemple de la sélection des semenciers, qui repose non pas sur des critères de connaissances techniques mais sur tout un réseau d'affinités situé au niveau des hautes instances hiérarchiques.

Finalement, les ressources sont détournées de leurs réels bénéficiaires au profit d'intérêts particuliers.

Dès lors, l'authenticité de la politique agricole, sacrifiée sur l'autel du favoritisme, est constamment malmenée dans sa mission d'accompagnement des producteurs dont le financement de l'activité reste largement hypothétique.

IV.4- NON-IMPLICATION DES BÉNÉFICIAIRES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Le manque d'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet découle bien souvent de la non-libéralisation du monde paysan alors sans voix pour influencer réellement la politique agricole gouvernementale.

À bien des égards, l'implication des producteurs agricoles dans le processus de mise en œuvre reste sujette à questionnement.

En effet, malgré la mise en œuvre du projet et un accompagnement plus ou moins global, les producteurs agricoles s'estiment exclus des décisions prises en haut lieu et ne parviennent pas à s'approprier la politique agricole instaurée.

Tout porte à croire que dans ce processus, les initiatives prises par l'administration publique (concertations, réunions, forums, séminaires et autres) trouvent leur justification uniquement dans la nécessité d'être en phase avec les exigences et les recommandations des bailleurs de fonds.

De toute manière, il semblerait que l'avis des bénéficiaires ne soient bien souvent pas pris en considération lors des réunions de concertation. Effectivement, les modalités de ces rencontres laissent peu de place aux éventuelles suggestions pouvant émaner des paysans et muselle la parole des participants.

De plus, lorsqu'on parle de rencontre de producteurs, il s'agit parfois d'une poignée de producteurs ou de représentants de producteurs qui n'ont pas nécessairement les préoccupations de la majorité.

Dès lors, subsistent des doutes quant à la justification réelle de cette démarche. Est-ce l'obtention véritable de l'avis des parties prenantes ou bien est-ce la légitimation d'un processus porteur d'intentions cachées qui prévaut ?

Dans ces conditions, la démarche d'implication des producteurs fait souvent l'objet de nombreuses critiques.

Il semblerait également que cette politique d'accompagnement reflète une dualité basée d'un côté, sur une vision moderne et entrepreneuriale du monde agricole selon les standards internationaux de production, davantage centrés sur les produits d'exportation (café, cacao, coton et bois), et de l'autre, sur une tendance paternaliste visant à distribuer des subventions aux producteurs du secteur traditionnel et encourageant par-là même une dépendance vis-à-vis de l'État.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Dans la lutte contre la pauvreté, l'agriculture reste une cheville ouvrière importante pour l'État camerounais.

Cependant, l'analyse des nombreux échecs gouvernementaux démontre, s'il en était besoin, non seulement la non prise en compte des réalités locales dans la mise en œuvre des nombreux projets de développement mais aussi la non-implication des acteurs du développement qui, pourtant, sont les premiers concernés.

À ce propos, Jean-Marc Ela écrit : « *En Afrique noire, la mise en route d'un processus de changement doit-il s'accompagner de la mise entre parenthèse de la culture et de la sagesse populaires que suppose l'activité créatrice des peuples et qui révèle les niveaux de sa connaissance des réalités ? Faut-il transmettre à un peuple de paysans une connaissance élaborée à l'avance par un processus qui implique la méconnaissance de ce que le peuple sait déjà et, plus encore la méconnaissance du fait que les paysans savent quelque chose ? Ou bien s'agit-il de rendre au peuple sous une forme organisée ce qu'il offre sous une forme inorganisée ?* »¹¹⁵

Conséquences directes d'un dirigisme et d'un protectionnisme mal ficelé, les critères politiques primant davantage sur les nécessités économiques, les divers plans quinquennaux et leurs mécanismes de gestion impactés par la crise économique des années 1980 connaîtront rapidement leurs limites.

Ces mêmes limites contraindront alors l'État à nouer des partenariats avec les opérateurs privés afin de développer des programmes sectoriels de croissance et de compétitivité.

Dans ce contexte de libéralisation économique et politique privilégiant le secteur privé comme moteur économique, l'État se repositionnera dans son rôle de régulateur, de contrôleur et de facilitateur.

115 Jean- Marc ELA. *L'Afrique des villages*. Paris, Éditions Karthala, 1982, p.132.

Ainsi, dans le secteur rural, en particulier, l'accent mis par les orientations politiques sur l'accès des producteurs aux moyens de production, aura pour finalité d'accorder à l'agriculture et à l'élevage une place prépondérante dans l'économie.

Par cette nouvelle approche, le défi important à relever consistera donc à apprécier les besoins spécifiques des jeunes dans le cadre des programmes d'appui. Cela va sans dire, l'élaboration de programmes de développement économique et social à destination de la jeunesse suppose évidemment son intégration au cœur des stratégies à mettre en œuvre.

Par conséquent, désormais, le discours dominant des leaders politiques camerounais portera sur la professionnalisation de l'agriculture. Censée assurer la compétitivité des filières agricoles, elle aura pour vocation première de rémunérer décemment les agriculteurs, leur permettant ainsi de financer leurs travaux d'exploitation afin de dégager des plus-values pour investir dans d'autres secteurs de la vie sociale et économique.

En pratique, l'État ciblera ses interventions par filière de production. Il sera alors question de concevoir une multitude de projets et de programmes comportant chacun une composante spécifique ayant pour mission d'apporter des solutions pratiques pour l'exercice des activités de production, de transformation et de commercialisation.

Ces programmes, dits de professionnalisation, fixeront également les objectifs à atteindre en termes de rendement, de niveau de production, d'organisation, de structuration des filières agricoles et de qualité dans la gestion des organisations paysannes.

Dans cette nouvelle perspective, l'objectif consistera donc à rompre avec l'approche de vulgarisation véhiculée par la désinvolture des techniciens qui, forts d'un savoir particulier, se contenteront uniquement de donner des directives aux paysans.

Effectivement, dans la conception, l'organisation et la planification des projets, les intervenants, non contents de jouer une partition superficielle, proposeront des approches souvent contradictoires contribuant ainsi au bouleversement des organisations paysannes.

En outre, dans le cadre de ces projets, les actions exécutées resteront essentiellement focalisées sur un segment de la chaîne des valeurs de la filière et n'aborderont pas de manière holistique les problèmes rencontrés par les agriculteurs.

Ainsi, par l'analyse des processus de mise en œuvre d'une politique, nous pouvons avoir une meilleure compréhension de sa concrétisation sur le terrain. L'étude des procédures, des acteurs, de l'utilisation des ressources et des différentes interactions, sont autant de paramètres qui nous permettent de mieux appréhender la dynamique effective d'application d'une politique d'accompagnement.

Toutefois, l'origine externe de ces programmes, nés de la volonté des pouvoirs publics à développer le secteur agricole, nous amène à nous interroger sur la pertinence des objectifs poursuivis et leur appropriation par les paysans.

De fait, dans ce système, malgré les lacunes observées dans le processus de mise en œuvre de la politique agricole gouvernementale, les paysans et les organisations paysannes, pourtant acteurs de premier plan, sont purement et simplement contraints à suivre et à subir les actions engagées.

Cela étant, se pose la question de la responsabilisation des paysans. Doit-elle être imposée par les programmes de professionnalisation de l'agriculture ou vécue spontanément ?

De manière factuelle, un développement économique peut-il être envisagé si la société elle-même refuse d'impulser ses décisions ?

Pour les paysans, les programmes de professionnalisation ne sont que des opportunités de captation d'aide financière. D'ailleurs, ils considèrent que le financement de projets agricoles n'est qu'un retour légitime des ressources initialement extraites du milieu rural.

C'est ce qui amène les paysans à jouer le jeu des projets leur permettant d'accéder aux financements et aux appuis multiformes tout en poursuivant parallèlement leur propre projet.

Pour cette raison, depuis les indépendances, les organisations paysannes ont évolué au gré des différentes politiques agricoles gouvernementales. Leur existence et leur persévérance prouvent, dans une certaine mesure, une volonté d'œuvrer pour la construction du métier paysan.

Ce qui nous amène à la troisième partie de ce projet de recherche, partie dans laquelle nous retracerons dans un premier temps l'historique de l'évolution des organisations paysannes camerounaises en fonction de leur typologie.

Dans un deuxième temps, nous tenterons de définir en quoi et pourquoi les dynamiques des organisations paysannes actuelles sont éventuellement porteuses d'un projet efficient pour la paysannerie.

Enfin, nous replacerons la notion de "professionnalisation" dans ces différents contextes afin d'en comprendre le sens profond et d'en dégager les implications pour le développement agricole en milieu rural.



Troisième partie

***LE CAMEROUN ET
SES ORGANISATIONS PAYSANNES***

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les politiques agricoles ayant démontré leurs limites, l'État camerounais instaurera la professionnalisation de l'agriculture. L'occasion pour lui de mettre en avant des initiatives collectives en vue du développement du monde paysan. Une annonce qui marquera une nouvelle saison dans le paysage économique et placera le paysan au cœur de l'action.

Cependant, une interrogation demeure. Bien qu'habitué à une politique d'assistance et parfois ignorants des réalités liées à l'économie de marché, les paysans camerounais auront-ils les capacités et les ressources nécessaires pour faire émerger leur secteur d'activité ?

Visiblement, ce nouveau mode de fonctionnement qui, à l'origine, avait pour vocation l'amélioration des revenus du monde paysan, aura bien du mal à tenir toutes ses promesses. Pour cause, l'aptitude réelle des Organisations Paysannes à soutenir les agriculteurs et à représenter les intérêts de tous les membres auprès de l'État, sera souvent remise en question.

De surcroît, d'un point de vue organisationnel et managérial, le manque de formation des organisations paysannes restera perceptible, aussi bien sur le plan organisationnel que sur le plan managérial.

Désormais privées de subventions, ces dernières peineront à obtenir les aides destinées aux paysans pour le financement de leur activité. Dès lors, les relations seront tendues et la collaboration de plus en plus difficile.

À travers cette troisième partie, nous évaluerons donc l'activité paysanne du département de la Menoua et son organisation après le désengagement de l'État.

Alors, pourquoi avoir ciblé le département de la Menoua pour cette étude ?

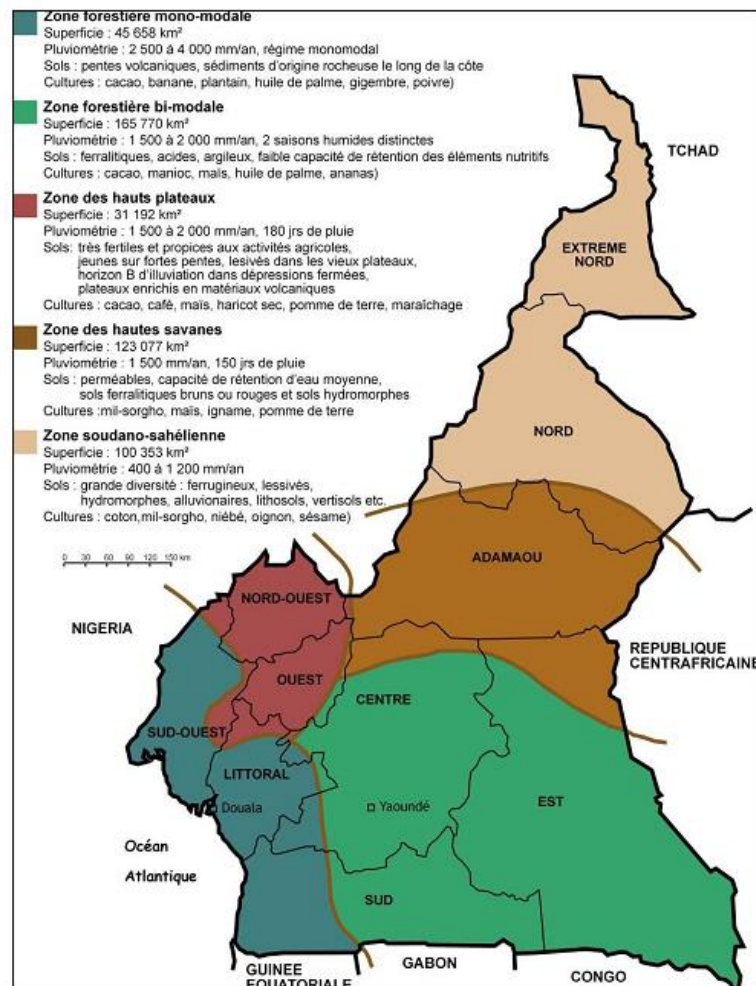
Du point de vue agricole, la variété des conditions pédoclimatiques permet de subdiviser le territoire camerounais en cinq grandes zones agroécologiques. C'est en fonction de ces zones, et surtout de leur spécificité, que les sociétés traditionnelles structurent les organisations paysannes.

Sur le plan climatique, on peut distinguer deux zones principales :

- La zone méridionale et littorale, marquée par un climat équatorial chaud et humide caractérisé par des précipitations annuelles importantes (entre 1 500 à 2 000 mm) et une pluviométrie qui peut parfois atteindre 4 000 mm dans le Sud-Ouest.
- La zone Nord-Est, marquée par des saisons sèches relativement longues.

Quant à la situation hydrographique du territoire, elle est fortement contrastée, allant de la surabondance au Sud de la Bénoué à un état de quasi-sècheresse dans l'Extrême-Nord du pays.¹¹⁶

Les zones agroclimatiques du Cameroun



Source: Adapté à partir des données de l'IRAD et Annuaire statistique du Cameroun – 2000)

116 Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 57.

Si le coton, le riz et l'oignon restent des cultures propices aux sols secs soudano-sahéliens (Nord et Extrême-Nord), dans la zone des hautes savanes guinéennes (Adamaoua, Centre et Est), ce sont les cultures vivrières et l'élevage bovin qui font l'essentiel de la production agricole.¹¹⁷

De toutes les zones agroécologiques, et par la richesse de son sol, seule la zone Ouest présente des caractéristiques particulièrement favorables à l'activité agricole.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de faire du département de la Menoua notre champ de recherche.

¹¹⁷ Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, pp. 63 -65.

CHAPITRE V : Les paysans de l'Ouest Cameroun : le cas de la Menoua

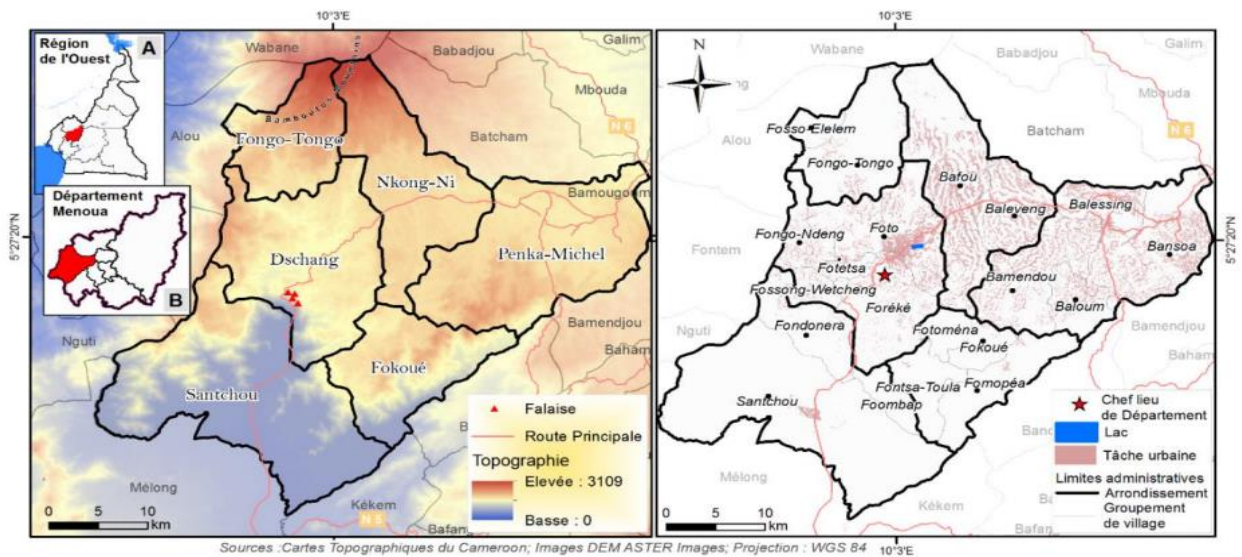
V.1- LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le Cameroun compte dans son grand ensemble dix régions, parmi lesquelles la région de l'ouest, encore appelée Grassfields¹¹⁸ ou Hauts Plateaux de l'Ouest, avec Bafoussam pour chef-lieu.¹¹⁹

Berceau des tribus Bamiléké et Bamoum, la région de l'ouest est considérée comme l'un des bassins maraîchers les plus importants du pays. D'une superficie de 13 892 km², elle compte huit départements dont celui de la Menoua.¹²⁰

Ce département comprend six arrondissements dont Fongo-Tongo au Nord-Ouest, Kong-ni au Nord-Est, Penka-Michel à l'Est, Fokoué au Sud-Est, Santchou au Sud-Ouest et Dschang, son chef-lieu, au centre.¹²¹

Zone d'étude : le département de la Menoua



118 Jean-Pierre WARNER. *Histoire du peuplement et genèse des paysans dans l'Ouest camerounais*. The journal of Africa history, n° 2, 1984, pp. 395-410.

119 Claude TATUEBU TAGNE, Athanase DROPDA. *L'Ouest Cameroun et l'héritage de maquis (1955-1971)*. Temps « longs », « Moyens » et « courts » de la géographie d'une population de terrorisés. Population, temps, Territoire, CIST 22, Paris-Aubervilliers, France, 2002, pp. 231-236.

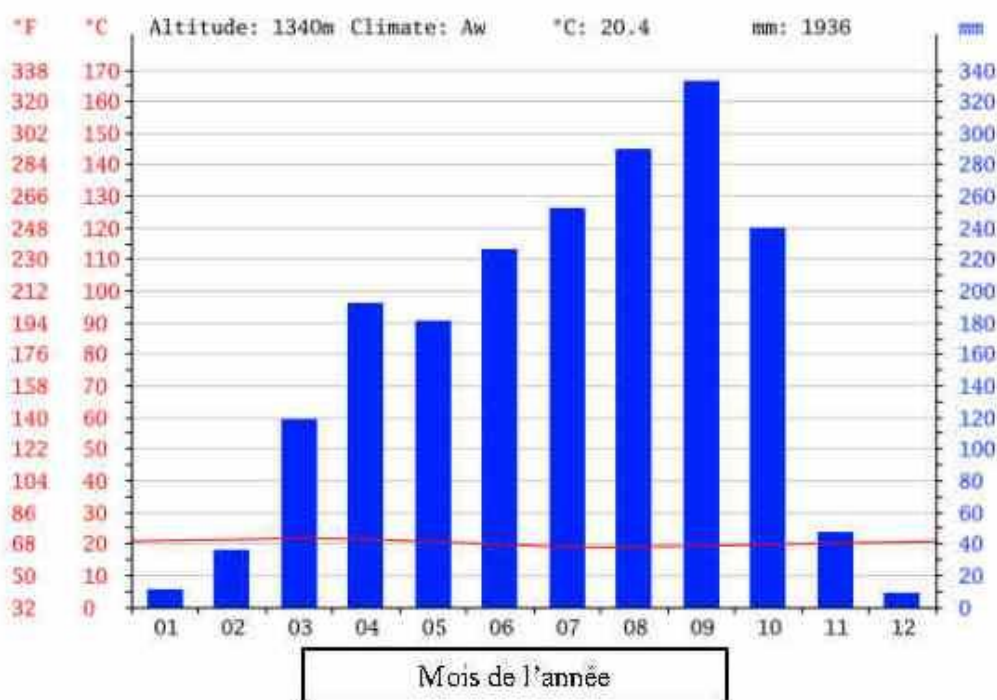
120 La région de la Menoua comprend 8 départements : le Bamboutos, le Haut-Nkam, le Koung-ki, la Mifi, le Ndé, le Noun, les Hauts-Plateaux et la Menoua.

121 Daniel WURD, Paddy MVENG, Abdoulay NSANGOU, Samuel LAFLECHE. *Analyse des déterminants socio-économiques de l'arboriculture fruitière dans la Menoua, région de l'Ouest du Cameroun*. Maîtrise, Université de Laval, 2017, pp. 1-134.

Centre administratif de la Menoua, Dschang se situe entre 5° 11° et 5° 40° de latitude Nord et entre 9° 49° et 10° 21° de longitude Est. D'une superficie de 1 384 km², ce département au relief essentiellement constitué de grands ensembles est formé de plateaux (situés entre 1 200 et 1 600 m d'altitude), de plaines (situées entre 715 et 1 000 m d'altitude) et de zones d'altitude culminant entre 1 600 et 2 200 m.

D'un point de vue climatique, ces différentes zones sont marquées par deux saisons principales : une saison de pluies allant de mi-mars à mi-novembre et une saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars.¹²²

Diagramme climatique



Dans le département de la Menoua, l'activité agricole occupe une place déterminante en raison des dynamiques de production qui y sont développées. Ces conditions participent, depuis ces dernières décennies, à son essor en tant que zone agroécologique de haute importance en matière de maraîchage.¹²³

¹²² Daniel WURD, Paddy MVENG, Abdoulay NSANGOU, Samuel LAFLÉCHE. *Op. Cit.*, p. 64.

¹²³ *Ibid.*, p. 59.

L'habileté des populations de la Menoua dans le travail de la terre, lui permet de jouer un rôle économique national de premier plan notamment par sa participation active à l'économie marchande et la sauvegarde de l'équilibre alimentaire de ses populations.

Pour avoir une perception du paysage agricole de ce département, nous nous attarderons en premier lieu sur les différentes organisations paysannes de la région (I) puis nous évaluerons l'apport des ONG dans le fonctionnement de ces organisations paysannes (II).

V.2- LES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA

Durant la période précoloniale jusqu'aux années 1960, deux modèles coopératifs seront institués : le modèle camerounais oriental parrainé par la France et le modèle camerounais occidental encadré par la Grande Bretagne.

Établi sous le gouvernement Marchand jusqu'aux années 1920¹²⁴, le modèle camerounais oriental connaîtra un essor fortement marqué par un interventionnisme étatique qui impulsera la création de la Coopération d'Achat en Commun des machines agricoles pour le Groupement Éton-Est de la région du Nyong et de la Sanaga en 1926, et des Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) en 1937.

Le modèle britannique du Cameroun occidental, plus libéral, sera quant à lui, institué vers 1922 par la fédération nigériane à laquelle la partie du pays sera annexée. L'objectif visé par les services de l'agriculture consistera alors à promouvoir la création de coopératives pour améliorer les conditions de commercialisation du café et du cacao. C'est ainsi que naîtra la North West Cooperation Association (NWCA) en 1953. Dès lors, l'État camerounais restera en retrait et mènera essentiellement des actions de développement communautaire sur cette partie du pays.

¹²⁴ Dominique DESJEUX. *Stratégies paysannes en Afrique noire. Le Congo*. Essai sur la gestion de l'incertitude. Paris, L'Harmattan, 1987.

- **L'ère des coopératives**

Durant les années 1960, les coopératives seront en quelque sorte le passage obligé pour l'accompagnement et l'encadrement des agriculteurs.

L'État aura alors pour rôle principal la mise en œuvre d'actions qui viseront essentiellement :

- la formation des agents chargés d'impulser le mouvement de création des écoles coopératives (Bamenda, Ebolowa) ;
- la création d'une direction de la coopération et de la mutualité pour le contrôle et la gestion des structures au sein du ministère de l'agriculture (MINAGRI) ;
- la création en 1975 du Fonds National de Développement Rural (FONADER), dont l'objectif sera de contribuer au développement économique et social en milieu rural. Structure qui englobera également un pôle de financement pour l'octroi de crédits aux agriculteurs, à moyen et à long terme.

Dès lors, plusieurs types de coopératives verront le jour. Certaines auront pour vocation la commercialisation des productions, d'autres se spécialiseront dans l'épargne et le crédit alors que les dernières s'investiront essentiellement dans la production.

L'une d'entre elles, la Coopérative Indigène des Planteurs Bamilékés de Café Arabica (CIPBCA)¹²⁵ changera de dénomination pour devenir la Coopérative Agricole des Planteurs de la Menoua (CAPLAME). Dépassant le cadre de sa mission, la CAPLAME deviendra un levier important pour le développement rural, notamment en ce qui concerne l'ouverture, l'entretien des pistes et l'électrification des villages. Toutefois, son activité connaîtra le déclin face à la crise économique des années 1980, malgré sa fusion avec l'UCCAO.

L'UCCAO (Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest), fut constituée en 1950 par le groupement coopératif des producteurs de café arabica de l'Ouest.

¹²⁵ Guillaume HENGEL FONGANG FOUPE, Barthélémy NGUEKENG, Urcil-Papito KENFACK ESSOUGONG. Crise caféière et déclin des coopératives agricoles à l'Ouest Cameroun : difficile relance de la coopérative agricole des planteurs de la Menoua (CAPLAME). International Journal of Innovation and Applied Studies, Vol.19, N°3, 2017, pp. 668-680.

Reconnue comme étant la plus importante coopérative des hauts plateaux, l'UCCAO obtiendra le monopole de la collecte et de l'exportation du cru en 1961.

Ses autres missions consisteront, non seulement, à assurer aux paysans la fourniture d'intrants subventionnés, mais aussi à garantir la commercialisation du café ainsi que la stabilisation de son prix d'achat. Bien plus, elle participera au développement rural intégré et contribuera, de concert avec d'autres coopératives membres, à l'amélioration des conditions de vie des populations paysannes et fournira des matériaux à prix négociés pour la construction de dispensaires.

Par sa contribution, L'UCCAO participera considérablement au développement économique et social local voire national, ce même si aujourd'hui son activité s'essouffle en raison de la chute des prix du café depuis ces vingt dernières années.

À la même époque, on notera également au niveau local, les prouesses particulières de l'Union des producteurs de Santchou, notamment en matière de gestion et de commercialisation des productions (riz, maïs, pommes de terre, élevage porcin et aviculture).

Puis, le 7 décembre 1973, la promulgation de la loi 73/15, portant statut des sociétés coopératives, viendra uniformiser les dispositifs applicables aux coopératives de l'ensemble du pays. Cette loi qui fera décret n° 74/874 du 29 octobre 1974, soutiendra les projets intégrés de développement rural tels que les Zones d'Action Prioritaire Intégrées (ZAPI), dont le but sera d'améliorer la commercialisation des produits agricoles de l'Est et du Centre et d'impulser leur développement économique, comme le fait l'UCCAO pour la région Ouest.

En septembre 1976, l'Office National de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB) sera créé. Son rôle consistera alors à prendre en charge les activités des différentes caisses de stabilisation par produit.

Le renforcement du contrôle absolu des coopératives par l'État, à travers le décret 78/485 du 9 novembre 1978, confèrera aux circonscriptions administratives des prérogatives spéciales en matière de gestion interne et de contrôle des organisations coopératives.

Ainsi, l'histoire des Organisations Paysannes camerounaises démontre clairement que chaque partie du pays s'est organisée en fonction des réalités environnementales.

Si au niveau national, les coopératives présentent certaines caractéristiques communes, les différences restent néanmoins notables d'une province à l'autre. Alors qu'à l'Ouest et sur le Littoral, les résultats financiers appréciables sont impulsés par de fortes dynamiques, dans le Nord-Ouest, le Centre-Sud et l'Est, les coopératives sont bien moins entreprenantes quoique beaucoup plus jeunes.

- **L'autonomisation des petits exploitants**

À partir des années 1990, on assistera à un assouplissement du cadre juridique régissant les associations. Ce qui aura pour conséquence le transfert de la plupart des tâches d'encadrement vers la société civile et les opérateurs privés.

C'est la loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune (GIC) qui régira ce dispositif ayant pour but d'autonomiser les petits exploitants.¹²⁶

Ce cadre juridique sera perçu comme une volonté politique de changement de statut des paysans qui dès lors, pourront défendre leurs intérêts. Il sera donc question, pour eux, de déployer des stratégies propres à leur secteur d'activité, intégrant les relations avec les autres acteurs, fixant leurs propres objectifs et finalités :

La crise économique et le désengagement de l'État suscitant des mutations socio-économiques et des bouleversements profonds, on assistera alors à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et de nouvelles activités. Ces recompositions spontanées seront une réponse à l'échec des mouvements coopératifs de grande envergure.

¹²⁶ André KAMGA, Jean Émile SONG MINYEM, Mathieu ENONE, Bénédicte CHAMBON, Aurélie MAKUEMETE DJEUKA, Thérèse MOULENDE FOUA. 2006. *Les Organisations Paysannes (OP) : identification et apports à l'épanouissement des EFA. Cas de Foréké, Bokito et Yaoundé péri urbain*. In : Atelier de présentation des résultats des opérations de recherche participative, 21-23 février 2006, Yaoundé, Cameroun. Bella MANGA (Ed.), André KAMGA (Ed.), Denis OMOKOLO NDOUMOU (Ed.), Michel HAVARD (Ed.). PCP-Grand Sud Cameroun. Yaoundé : PCP-Grand Sud Cameroun, 87-98. Atelier de présentation des résultats de l'étude du Cameroun, Garoua, Cameroun, 27 Novembre 2002. En ligne [<https://agritrop.cirad.fr/540869/>] (consulté le 12/12/2023).

Le vide ainsi laissé par l'État, suscitera alors dans le secteur agricole, l'émergence de différentes instances de soutien émanant de la société civile. Se prévalant d'une approche associative et solidaire, celles-ci seront répertoriées sous trois composantes majeures :

- Les groupes de services, communément formés sous le statut de GIC, qui se font les interlocuteurs directs des producteurs, avec une mission spécifique ;
- Les unions paysannes regroupant les GIC de producteurs par adhésion libre, qui jouent différents rôles dont celui d'intermédiaire entre les producteurs et les pouvoirs publics ou les structures d'encadrement ;
- Les ONG qui apportent un appui multiforme aux paysans en collaboration avec les unions, et servent d'intermédiaire entre celles-ci et les bailleurs de fonds.

Par leur ampleur, ces organisations paysannes¹²⁷ de la région de l'Ouest en général, et du département de la Menoua en particulier, offriront à cet égard un champ d'investigation particulièrement intéressant.

Dès lors, l'obligation de recourir à des partenaires (GIC de services, unions paysannes et ONG) fera le plus souvent écho à une vulnérabilité paysanne fortement marquée par :

- une incapacité à appréhender, comprendre et maîtriser les règles sous-jacentes à une économie moderne ;
- une limitation du champ d'action paysan grevé par le manque de capitaux financiers et techniques ;
- une confrontation à des systèmes bancaires exigeant des garanties exubérantes pour l'octroi de crédits ;
- une confusion de plus en plus exacerbée par la concurrence commerciale.

Toutefois, les paysans n'attendront pas la ruine totale de l'économie rurale pour se prendre en main et assurer leur production agricole. Organisés en associations formelles ou informelles, ils contribueront, à leur niveau, au remodelage physiologique du monde rural.

¹²⁷ Samuel LA FLÈCHE. Analyse des déterminants socio-économiques de l'arboriculture fruitière de la Menoua et de la région de l'Ouest du Cameroun. Université de Laval, 2017.

Par ces initiatives donnant naissance aux premiers GIC, ils participeront grandement à l'amélioration du niveau de vie des populations locales et à la mise en place d'infrastructures spécifiques. Structures qui bénéficieront parfois de l'appui des structures étatiques et des ONG censées répondre à leurs besoins les plus immédiats.

- **L'ère des GIC et des unions paysannes**

Les GIC ou Groupements d'Initiatives Communes se définissent comme « *des organisations à caractère économique et social de personnes physique volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes.* »¹²⁸

Constitués par déclaration écrite en assemblée et regroupant au minimum cinq personnes, les GIC jouissent de la personnalité morale et peuvent adopter librement leurs statuts.

Ces groupes, dont les fonctions principales sont la production et la commercialisation des récoltes, bénéficient presque toujours du soutien des ONG locales et internationales qui s'unissent parfois en tant que porte-parole des paysans auprès des pouvoirs publics et en tant que médiateurs entre producteurs et partenaires sociaux.

Durant toute une période, ces groupements connaîtront une croissance fulgurante dans la région de l'Ouest. Une enquête de juillet 2004 estimera leur nombre à près de 4 000 dans le seul département de la Menoua. Selon plusieurs observateurs, il s'agit principalement d'associations traditionnelles ayant connu un changement de statut.¹²⁹

Parmi les OP les plus importantes recensées au sein de la Menoua, on peut citer :

- Le GIC Akwantemgong de Ndoh-Djuttitsa situé à Bafou. Créé en 1996 et enregistré en juin 2001, il démarrera son activité avec seulement 5 membres. Actuellement, il en compte 66 (43 hommes et 23 femmes).

¹²⁸ Article 49 de la loi n° 92/006 du 14/08/1992.

¹²⁹ André KAMGA Jean Émile SONG MINYEM, Mathieu ENONE, Bénédicte CHAMBON, Aurélie MAKUEMETE DJEUKA, Thérèse MOULENDE FOUA. *Op. Cit.*

Bien que ne bénéficiant d'aucune forme d'assistance technique ou financière, le groupe fait preuve d'une capacité d'initiative remarquable dans la culture commune de la tomate, sur une étendue de près de 2 hectares en location et située à plus de 6 km des habitations.

- Le GIC GAPEMA de Fokoué, initié en 2000 par un émigré de retour au pays. GIC de commercialisation, il compte 36 membres dont 27 sont engagés dans la culture maraîchère. Cultivant chacun sa propre parcelle mais mutualisant la production pour la vente, chaque membre bénéficie individuellement de crédits de campagne en nature (engrais et produits phytosanitaires), d'intrants à prix négociés et d'un suivi technique régulier par l'agent vulgarisateur de la zone de Fokoué.
- Le GIC PROCA¹³⁰, groupe de services de grande envergure (3 375 adhérents en 2000 dont 90% de femmes) assure l'encadrement de plusieurs milliers de paysans. Son mode de fonctionnement, s'apparentant davantage à celui d'une ONG, lui confère un rôle remarquable autant localement que sur le plan régional. Implanté dans le département des Bamboutos, il fonctionne depuis 1990 mais n'a été enregistré qu'en 1996. Sa mission première consiste à mettre en relation producteurs, commerçants et consommateurs. L'objectif visé étant d'assurer aux paysans des perspectives de vente constantes et profitables, aux commerçants un commerce équilibré et aux consommateurs un approvisionnement convenable à bas coût.

Entre autres services proposés aux paysans, le groupe assure également :

- la fourniture d'intrants en fonction des besoins réels (engrais et insecticides),
- des séminaires de formation ou de vulgarisation,
- l'épargne et le crédit,
- l'édition de journaux dédiés au monde rural,
- le fonctionnement d'une antenne médicale mobile offrant des soins gratuits.

130 OPEN EDITION JOURNALS. URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/8054>.

Dans le cadre de sa mission, le groupe se fournit en intrants à prix de gros auprès de son réseau, dont Afrique-Solidarité, son principal partenaire et ONG franco-africaine basée en région parisienne. Son capital social estimé à 4,8 millions de francs CFA en 1999, lui confère la possibilité de négocier directement avec les banques et différentes institutions au même titre que n'importe quel opérateur économique. Essentiellement fondé sur une logique d'entreprise (hormis pour ses actions dans le domaine de la santé), son fonctionnement échappe cependant à la logique communautaire des unions paysannes et des ONG.

- Le GIC ANOUBONG, créé en 1998 autour d'un projet d'encadrement des agriculteurs et éleveurs de la Menoua. Fondé par des techniciens et intellectuels issus du monde rural, ce GIC a, lui aussi, pour vocation, la prestation de services respectant trois objectifs : l'assistance conseil et l'encadrement technique, la commercialisation des produits de récolte ainsi que l'approvisionnement en intrants et la fourniture de petits matériels agricoles. À ce jour, il compte plus de 600 membres officiels dont 300 actifs, constitués en majorité d'agriculteurs ou d'éleveurs mais aussi de commerçants.
- L'union paysanne UGAPAM, basée à Litien-Foréké Dschang et fondé en octobre 1989, regroupe 19 GIC et comptait 234 membres (133 femmes et 101 hommes) en 1999. Bien que son rôle principal soit d'assurer la commercialisation des récoltes de ses membres et leur approvisionnement en intrants fournis par son propre magasin de produits phytosanitaires, l'union participe également à la formation des paysans par les paysans.

En définitive, outre leur rôle technique (approvisionnement en intrants agricoles, organisation et vente de la production, etc.), la vocation première des GIC visera principalement le développement des activités paysannes (attribution de crédits et de subventions, appui et conseil, organisation de tontines, etc.) et l'amélioration des conditions de vie des familles agricoles exploitantes (EFA).

La priorité sera alors donnée à la gestion participative, la finalité étant de développer l'entraide et l'assistance mutuelle pour la poursuite d'objectifs communs.

Ainsi, motivés par un important sens de l'effort et le souci de se former, les paysans de la Menoua se recomposeront tant bien que mal en fonction des moyens disponibles.

V.3- L'APPORT DES ONG DANS LES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA

Le désengagement de l'État dans le fonctionnement des Organisations Paysannes favorisera le déploiement de stratégies massives de la part des ONG locales ou nationales en milieu rural.

Considérer uniquement l'environnement socioéconomique favorable et l'apport des ONG ne suffira pas pour estimer la performance des OP de la Menoua. Une évaluation valable de l'impact local de ces organisations se devra donc d'inclure plusieurs critères.

C'est ce que nous nous proposons de faire au chapitre suivant.

CHAPITRE VI : Évaluation des Organisations Paysannes de la Menoua

L'évaluation positive ou négative des objectifs fixés par les organisations paysannes (OP) de la Menoua, impose un diagnostic approprié ce, malgré leur présence massive dans le département. L'enjeu consiste donc à déterminer leur valeur qualitative et quantitative approximative.¹³¹

Rappelons qu'après le désengagement de l'État, plusieurs composantes civiles viendront occuper le vide laissé. Ceci insufflera une nouvelle dynamique permettant aux paysans de sortir de la précarité.

Cette initiative aura pour finalité la défense des intérêts des ruraux, la participation à leur émergence et l'engagement de leur économie sur la voie d'un développement autocentré et durable dans un contexte de mondialisation.¹³²

Les OP de la Menoua ont-elles atteint ces objectifs ? Au-delà de quelques mérites, peut-on y déceler des défaillances, que l'on peut se permettre de corriger, afin de leur impulser une nouvelle dynamique de fonctionnement ?

Dans cette optique et dans une démarche méthodologique, nous observerons :

- les points forts des OP (I)
- les défaillances pouvant y être décelées (II)
- le processus de professionnalisation de l'agriculture présenté en tant que voie et condition de performance des mouvements paysans (III).

VI.1- ATOUTS DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA

L'interrogation des fondements et des déterminants du processus de construction et de maturation des OP de la Menoua, révèle plusieurs atouts. Nonobstant le fait que

¹³¹ Si on s'en tient à la définition du mot « évaluer », le Dictionnaire Hachette, dans son édition de 2017 (page 581) le définit comme le fait de « déterminer approximativement une qualité, une quantité ».

¹³² Chrétien NGOUANET. Émergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des Hautes terres de l'Ouest. Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale, n° 39, 2009, pp. 9 et suivantes.

l'agriculture reste la condition majeure de l'émergence du mouvement paysan, les OP de la Menoua puisent leur fondement sur un modèle social traditionnel qui met en avant les valeurs de solidarité et d'entraide.

Au-delà de leur diversité, la prise en compte des valeurs du milieu socio-culturel reste l'une des boussoles de ces organisations. À l'observation, le modèle traditionnel permet d'être, la plupart de temps, au centre des interventions dans la région. L'exploitation agricole devient ainsi le centre d'intérêt des partenaires du développement local.

D'ailleurs, en 2008, suite de la crise alimentaire mondiale, la Banque Mondiale¹³³ reconnaissait qu'une attention particulière devait être portée aux petits producteurs agricoles. Ainsi, positionnées en tant que coordinatrices d'importance, la place des OP sera de plus en plus reconnue par le monde agricole.

C'est dans cette logique que les OP de l'Ouest en général, et celles de la Menoua en particulier, auront l'avantage sur toutes les autres. Non seulement à cause du modèle socio-traditionnel fondé sur les valeurs de solidarité et d'entraide, mais aussi grâce à une population majoritairement agricole, actrice du développement de la localité.

- **Une population majoritairement agricole et actrice du développement de la localité**

Par sa densité plus importante à Dschang et dans les chefs-lieux des arrondissements, la population du département de la Menoua, estimée à plus de 500.000 habitants, compte plus de 100.000 familles exploitantes regroupées autour de 47.000 exploitations familiales agricoles.¹³⁴

C'est donc près de 80% de la population qui exercent une activité agricole dans ce département.

¹³³ BANQUE MONDIALE. Rapport sur le développement dans le monde 2008 : l'agriculture au service du développement. Washington. 2008.

¹³⁴ Wuld Daniel PADDI MVENG, Abdoulay NSANGOU NJANKOUO, Fabrice Parfait AZEBAZE KENFACK, Marcien KUETE FONGANG, Laure Lizette CHIMI NKOMBO, Irène LAKEU MELI. *Dynamiques territoriales de la production maraîchère dans les Hautes Terres de l'Ouest Cameroun : Cas du département de la Menoua*. Revue *Espace géographique et société marocaine*, n° 49, 2021.

À sa population hétérogène à forte croissance démographique, s'ajoute la diversité des terres et des sols, malgré un relief montagneux constitué principalement de vallées inondables. Une zone qui offre une diversité importante en termes de productions (fruits, légumes, maïs, haricots, etc.).

Pour exemple, sur la période 2010-2020, la production maraîchère de la Menoua était estimée à plus de 426.386,204 de tonnes¹³⁵ avec une croissance de près de 3,9 % sur la même période.

Ce dynamisme local démontre la constance régulière de tous les arrondissements du département de la Menoua en matière de productivité. Au centre de l'activité agricole, la population favorise, par son dynamisme, la production locale et l'accentue en la soutenant, autant que faire se peut, par une modernisation des systèmes de culture susceptibles d'améliorer la productivité.

Ainsi, en tant que principale source de revenus pour la plus grande partie de la population, l'activité agricole permet les échanges commerciaux à l'intérieur et à l'extérieur du département. Par l'agriculture, les paysans de la Menoua gagnent en autonomie financière et développent le département de manière significative en préférant les cultures de court cycle mais à fort potentiel de rendement.

C'est par sa dynamique agricole que la population de la Menoua a su élaborer une stratégie lui permettant d'être actrice du développement local. Cette population a la particularité d'avoir toujours su faire face aux défis environnementaux et climatiques comme le démontrent les données du tableau ci-dessous.

¹³⁵ Wuld Daniel PADDI MVENG, Abdoulay NSANGOU NJANKOUO, Fabrice Parfait AZEBAZE KENFACK, Marcien KUETE FONGANG, Laure Lizette CHIMI NKOMBO, Irène LAKEU MELI. *Op. Cit.*, p. 67.

**Population totale et active en agriculture pour chaque arrondissement de la
Menoua**

Arrondissement	Population totale	Population active en agriculture
Dschang	49, 085	33, 078
Nkong-Ni	81, 383	57, 580
Penka-Michel	115, 810	84, 261
Fokoue	46, 319	35, 549
Santchou	44, 149	31, 408
Fongo-Tongo	21, 689	17, 351
Département de la Menoua	358, 435	259, 227

Source : Délégation Départementale de l'agriculture de la Menoua (2013)

- **Une population enracinée sur un modèle social traditionnel d'entraide et de solidarité**

Ce modèle repose sur les systèmes traditionnels de régulation des interactions humaines. Il met en relief, non seulement, les objectifs globaux d'amélioration des conditions de vie des membres mais porte aussi l'accent sur la solidarité. Il s'agit ici d'une réponse à un ensemble de questions que se posait déjà Jean-Marc Ela face au concept de « *modernisation* » repris dans tous les pays d'Afrique Noire.

À ce propos, l'auteur s'interrogeait ainsi : « *En Afrique Noire, la mise en route d'un processus de changement doit-il s'accompagner de la mise entre parenthèses de la culture et de la sagesse populaires que suppose l'activité créatrice des peuples et qui révèle les niveaux de sa connaissance des réalités ? Faut-il transmettre à un peuple de paysans une connaissance élaborée à l'avance par un processus qui implique la méconnaissance de ce que ce peuple sait déjà et, plus encore la méconnaissance du fait que les paysans soient quelque chose ?* »¹³⁶

Fort de ce questionnement, le mode de fonctionnement des OP de la Menoua mérite d'être salué, d'autant qu'il intègre des données sociologiques et environnementales

¹³⁶ Jean-Marc ELA. *L'Afrique des villages*. Paris, Éditions Karthala, 1982, p. 132.

particulièrement bien maîtrisées par la population.

Dès lors, pour ne pas se mettre en marge de la communauté, la participation à une activité communautaire devient moralement obligatoire.¹³⁷

Ceci constitue une forme d'assurance, de sécurité sociale passant inmanquablement par des relations d'amitié et impliquant un indice de confiance élevé vis-à-vis des personnes pouvant être sollicitées en toutes circonstances.

Ce mode de vie renforce les liens entre individus d'une même société. C'est cette structuration sociale qui incite les autorités politiques, traditionnelles et religieuses à s'appuyer sur les OP, non seulement pour la gouvernance mais aussi pour la réalisation de certains projets.

Toutefois, au-delà de leurs atouts, les OP de la Menoua présentent également des défaillances non négligeables qui requièrent une observation minutieuse.

VI.2- DÉFAILLANCES DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA MENOUA

Selon le dictionnaire Le Robert, le terme "défaillance" se définit comme une diminution importante et momentanée des forces, ou encore, comme un fonctionnement défectueux.¹³⁸

En définitive, les défaillances observables au sein des OP peuvent s'entendre comme un ensemble de manquements liés à leur mode de fonctionnement. Défaillances qui peuvent être analysées sous deux angles majeurs :

1. L'évaluation organisationnelle et formative,
2. Le non-respect de la réglementation régissant les OP.

¹³⁷ Moïse MOUPOU, Lawrence AKEI MBANGA. *Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun*. OpenEdition Journals, Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 241-242, Janvier-Juin 2008, p. 77.

URL: [<https://journals.openedition.org/com/3872?lang=en>]

¹³⁸ Dictionnaire français LE ROBERT, 2015, Paris, p. 110.

☛ **Défaillances dans l'évaluation organisationnelle et formative des Organisations Paysannes**

Malgré la livraison saisonnière des produits agricoles, à des périodes bien précises, les agriculteurs passent parfois de longs mois dans l'attente de l'encaissement du revenu de leur production.

Cette situation, qui vient biaiser la confiance accordée aux OP, poussera les petits et moyens planteurs à manifester leur préférence pour une livraison de tout ou partie de leur production à des intermédiaires maîtrisant le système coopératif et disposant davantage de moyens financiers.

Ainsi, selon les volumes de marchandises livrées, il arrive parfois que ces intermédiaires jouent le rôle de représentants des producteurs en assemblée générale.

Un mode de fonctionnement qui fait fortement penser à celui des coopératives et qui s'inscrit dans un système qui privilégie les dirigeants et les exploitations de grande importance. Système qui par-là même annihile les efforts de nombreux agriculteurs devenus réticents à l'égard des OP.

L'une des plus grandes faiblesses des OP, sinon la principale, s'observe dans l'absence de vision à long terme permettant de corriger le modèle économique venu de l'extérieur. En effet, ce modèle économique, parfois inadapté, s'avère fragile et éloigné des données environnementales des producteurs.

C'est le cas, par exemple, de l'affiliation obligatoire des OP à un organisme bancaire pour la gestion des finances. Une démarche qui reste parfois difficile à entreprendre pour les agriculteurs, dans la mesure où les banques sont inexistantes dans certains villages. C'est pour cette raison que le modèle des OP reste majoritairement basé sur la collecte et la commercialisation des produits.

Dans le même temps, on peut déplorer la quasi-inexistence d'infrastructures, comme les magasins de stockage destinés à la conservation longue des produits permettant de pallier une éventuelle pénurie sur les marchés.

Les OP gagneraient donc davantage à être consolidées par la diversification des spéculations alimentaires, en embrassant un développement de la zone dans son grand ensemble et non de façon restrictive. Ceci leur permettrait de connaître un impact important et d'être au centre du développement.

Nous voulons pour exemple l'UCCAO qui, au regard de son rayonnement régional et bien qu'assurant la gestion d'un vaste projet de développement rural, le Projet Hauts-Plateaux de l'Ouest (PHPO), sera contraint d'élargir sa sphère de production en 1968. C'est grâce à cette extension que le projet PHPO deviendra le Projet de Développement Rural de la Province de l'Ouest (PDRPO) dans sa deuxième phase, en 1984.

Plus impactant, ce modèle sort de la logique qui répond simplement à la collecte, au stockage, au transport des produits agricoles et à leur commercialisation. Une expérience qui aurait pu constituer un préalable pour repenser l'archétype de développement des zones occupées par les OP.

Par ailleurs, l'une des défaillances notables des OP se situe au niveau de la gestion financière. Sachant que l'argent constitue le nerf de la guerre, plusieurs OP se sont souvent retrouvées au centre de différents conflits par manque de transparence dans ce domaine.

En l'espèce, le cas du Conseil des Fédérations Paysannes du Cameroun (CFPC), créé le 27 juillet 1991 est un exemple tout à fait typique. Important catalyseur de la paysannerie camerounaise, le CFPC se positionnera en tant que facilitateur pour la constitution des groupements régionaux qui s'affilieront à son mouvement. Réunissant ainsi plusieurs OP, l'intérêt qu'il suscitera rapidement auprès des bailleurs de fonds étrangers, lui permettra de mobiliser des sommes importantes aussi bien pour son fonctionnement que pour le soutien apporté à ses adhérents. Toutefois, selon Chrétien Ngouanet, « *moins de quatre années après sa création, d'énormes conflits internes de gestion financière et de leadership sont enregistrés. Les responsables, pris dans le jeu*

*de la représentation se sont très vite installés à Yaoundé et coupés de la base... ».*¹³⁹

De manière générale, les OP existantes présentent de nombreuses lacunes en matière de gestion financière. Ces lacunes vont même parfois jusqu'à l'incapacité à pouvoir faire bénéficier aux paysans des ristournes provenant de la vente de leurs productions agricoles.

Malgré la multitude de structures représentant les producteurs, on observe aujourd'hui l'émergence d'un vaste mouvement paysan souhaitant de plus en plus participer activement à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et programmes de développement.

Le leadership représente, lui aussi, un problème d'envergure qui affaiblit les OP. Bon nombre de leaders, du fait de leur position décisionnaire au centre des orientations stratégiques et des modes opératoires, se substituent régulièrement aux organisations elles-mêmes, dépassant ainsi largement le cadre légitimant leurs fonctions. Autant de jeux de pouvoir qui tiennent compte des intérêts et rapports de force influençant les sous-groupes présents dans l'organisation, au point de les réduire à de simples figurants.

La plupart du temps, les leaders qui ont été à l'origine de la mise en œuvre d'une OP deviennent automatiquement responsables principaux. Cette promotion s'apparente davantage à une forme de légitimation du fait de leur historicité. Bien que faisant l'objet de sévères contestations au moment de leur nomination, ces derniers, placés à la tête de l'organisation, exerceront alors des mandats successifs sur plusieurs décennies malmenant, par cette position d'invulnérabilité, le principe démocratique tant évoqué par les textes.

Au sein des mouvements paysans, structures fortement hiérarchisées, la participation des différentes catégories sociales (jeunes, femmes, hommes, aînés, etc.) augure presque toujours des conflits, comme c'est le cas chez les Bamiléké.¹⁴⁰

Parfois, elle générera l'affaiblissement du pouvoir des privilégiés faute de pouvoir

¹³⁹ Chrétien NGOUANET. *Op. Cit.*, p. 161.

¹⁴⁰ Chrétien NGOUANET. *Op. Cit.*, p. 17.

mettre en avant les contradictions entre hiérarchie et égalité.

Ainsi, les conflits entre anciens, notables et privilégiés attachés à leur rang social agaceront le plus souvent les jeunes et les femmes qui revendiquent eux aussi un traitement équitable. C'est à ce niveau que larve la véritable révolution, car la montée en puissance de ces deux catégories sociales suscite désormais certaines craintes au sein des organisations paysannes.

Le fait de prendre part à de tels mécanismes est à lui seul déjà révélateur des différentes failles liées au non-respect de la réglementation régissant les OP.

- **Le non-respect de la réglementation régissant les Organisations Paysannes**

Dès 1988, dans le cadre de sa politique de désengagement et de libéralisation¹⁴¹, le gouvernement Camerounais, avec le soutien de partenaires étrangers, engagera une réforme du secteur d'encadrement rural. L'objectif sera alors de créer un climat favorable à l'émergence d'un mouvement coopératif et associatif autonome, financièrement rentable et économiquement viable.

Il s'agira surtout de repenser la loi de 1973 régissant les coopératives, dans le but de la rendre plus libérale. Ainsi, malgré l'absence d'orientations économiques, la loi sur la liberté d'association (association familiale, association d'utilité publique, comité de développement, etc.) verra le jour en 1990. Plusieurs mesures viseront à favoriser l'émergence de nouveaux acteurs à travers diverses formes associatives.

C'est dans ce cadre que sera rédigé un ensemble de textes servant de cadre légal et réglementaire aux OP. On peut citer entre autres :

- La loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association, qui remplace la loi n° 67/LF/19 du 12 juin 1967 abrogeant elle-même la loi de 1901 qui prévoyait la constitution des associations sur la base de deux personnes minimum. Malgré

141 Chrétien NGOUANET. *Op. Cit.*, p. 12.

une certaine souplesse, cette loi interdit néanmoins toute forme de dons ou de legs.

- La loi n° 92/006 du 14 août 1992 sur les sociétés coopératives et groupes d'initiatives communes (GIC), qui remplace la loi n° 73/15 du 7 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives.

Cette loi exonère fiscalement les GIC et les coopératives mais leur impose une déclaration de résultats afin de permettre la collecte d'impôt sur les bénéfices auprès des membres.

- L'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Coopératives datant du 15 décembre 2010 et adopté par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui innove sous deux angles la constitution des coopératives agricoles. D'une part, ce texte donne aux agriculteurs la possibilité de choisir de s'organiser en Sociétés Coopératives Simplifiées sur la base minimale de 15 personnes physiques ou morales, avec l'obligation de déclarer leurs résultats et de faire ouvrir par l'autorité administrative départementale compétente, un registre des sociétés coopératives facilitant l'enregistrement des organisations.

Outre ces textes, on peut encore citer sommairement :

- la loi n° 95/015 du 22 décembre 1995 sur les Groupements d'Intérêt Économique (GIE),
- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail et régissant les syndicats. Cette loi met l'accent sur la création syndicale avec deux personnes minimum. C'est à ce niveau qu'on notera le plus souvent un non-respect de la réglementation par les OP en raison de l'image vindicative souvent attribuée aux syndicats.

Par crainte de stigmatisation, les OP adopteront certes le statut de syndicat, mais ne prendront aucune disposition en ce sens. Ainsi, les paysans travaillent sans véritable représentation syndicale face aux abus souvent constatés.

Cependant, certaines OP prendront l'initiative d'implémenter les syndicats à leur structure. Cette stratégie dirigeante leur permettra de choisir elles-mêmes leurs représentants syndicaux tout en sachant que ces derniers exerceront un mandat sans

aucune légitimité uniquement pour le compte des dirigeants.

Ces différents textes expriment le souhait de l'État de supprimer ces assises d'accumulation afin de transférer une partie de ses compétences aux acteurs privés. À l'exception de certaines coopératives comme l'UCCAO, la plupart des OP, quoique récentes, présentent malgré tout d'énormes carences en matière de respect des textes en vigueur. Ces lacunes sont dues le plus souvent, soit à l'absence de maîtrise de la réglementation, soit à un refus catégorique d'application.

À titre d'exemple, bien que les textes en vigueur ne fassent aucune distinction de sexe dans l'occupation des positions stratégiques, la forte emprise exercée par la tradition dans le fonctionnement des OP, fait très souvent des femmes l'objet d'une grande marginalisation dans la gestion des revenus. Au point où même au sein des grandes structures coopératives, comme l'UCCAO, le sexe féminin est minoritairement représenté. Dès lors, sous le poids des traditions, la place des femmes au sein des organisations sera largement calquée sur celle qu'elles occupent dans la société civile.

Sans compter que de nombreuses organisations, par manque de transparence, occultent totalement les statuts qui sont pour la majorité des OP de simples formalités juridiques permettant le partenariat pour un financement par des donateurs. Par ailleurs, bien que légalisé, le mode de fonctionnement de ces OP ne permet pas non plus aux membres l'accès aux dispositions inscrites au règlement intérieur. D'ailleurs, bien souvent, la confection des documents légaux est effectuée par les organismes d'appui en dehors de toute implication des membres concernés. Ainsi, les litiges se règlent presque toujours "à l'amiable" dans un cadre "familial" prédéfini.

L'initiative de formalisation des groupements étant généralement une condition majeure pour accéder au développement et aux appuis de l'État, les OP actualiseront ce cadre de décision par la mise en œuvre de structures totalement déconnectées de la réalité et du milieu social d'origine.

Bien plus, la collaboration entre OP et instances étatiques n'est régie par aucune formalité d'autant que la loi de 1992 ne fait état d'aucune disposition concernant

l'organisation de ces rencontres.

Autant dire que d'après les textes, les paysans ne sont pas censés se concerter avec les agents de l'État sur le terrain. Pourtant, ce rôle de régulateur des jeux de pouvoir revient à l'État à qui incombe la responsabilité des relations entre les acteurs concernés.

Ce vide légal laisse penser que l'État camerounais aurait trop souvent tendance à confondre désengagement et abandon.¹⁴²

Le plus souvent, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et des programmes de développement agricole sont biaisés par les dirigeants du fait de la non-participation des paysans.

En France par exemple, l'instauration des Chambres d'Agriculture, à partir de 1924, est régie par une loi encadrant les missions d'intérêt public nées d'une volonté des pouvoirs publics de structurer et officialiser la représentation du monde rural.¹⁴³

Au Cameroun, en revanche, les Chambres d'Agriculture, créées en 1955 par des dirigeants coloniaux, constitueront des organes de soutien des élites coloniales et non de représentation des agriculteurs auprès des pouvoirs publics. Après les indépendances, ces chambres deviendront l'extension de l'exercice de l'autorité publique et le refuge des dignitaires traditionnels et politiques qui, au nom d'une légitimité portée par leur élection, se considèrent comme représentants des agriculteurs et des ruraux.¹⁴⁴

Malgré un souci de réadaptation de ces structures après le désengagement de l'État, de nombreux agriculteurs et petites organisations expriment encore leur crainte face à l'hégémonie des Chambres d'Agriculture.

Cette lutte est si perceptible que l'on est droit de se poser la question de savoir qui des

¹⁴² Chrétien NGOUANET. *Op. Cit.*, p. 17.

¹⁴³ Elles ont pour mission de conseiller les agriculteurs, d'animer, coordonner, vulgariser et représenter les intérêts de l'agriculture par les avis qu'elles donnent aux pouvoirs publics.

¹⁴⁴ Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 128.

Chambres d'Agriculture ou des OP sont le plus à même d'assurer la représentation paysanne et la défense des intérêts des producteurs.

Le manque de clarification des textes pose donc un sérieux problème dans le fonctionnement des OP, quand on sait que les producteurs restent méfiants face aux structures censées les représenter et défendre leurs intérêts.

Cela étant, un flou général subsiste dans le fonctionnement de ces structures, en dépit de l'instauration de la plateforme nationale des producteurs censée représenter les petits planteurs, sur la base des textes signés en 2011.

Ainsi, pour que le monde paysan connaisse des mouvements performants dans le département de la Menoua, ce sont toutes ces défaillances qui justifient l'urgence d'une professionnalisation du secteur agricole.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

L'exercice auquel nous étions soumis dans cette partie consistait à faire une évaluation des OP du département de la Menoua. Notre démarche se voulant méthodique, il a été question pour nous, de faire un état des lieux des atouts et défaillances présentés par les OP locales afin de convoquer la professionnalisation de l'agriculture comme voie et condition de performance de ces structures.

Le fonctionnement des organisations paysannes variant en fonction des conditions climatologiques et de la zone agraire, le choix de notre champ d'investigation pour cette recherche s'est donc porté sur la région de l'Ouest Cameroun. Habitée par le dynamisme particulier de sa population et, bien que située en zone montagneuse, cette région a toujours connu un développement constant malgré des conditions d'exploitation parfois difficiles.

Compte tenu de cette particularité, et avant de faire l'évaluation des OP locales, il convenait d'analyser le modèle régissant le fonctionnement des agriculteurs régionaux et, plus spécifiquement, ceux du département de la Menoua.

Parlant des paysans de la Menoua, il a été question pour nous, de présenter le contexte socio-économique de la localité ainsi que les différents types d'OP en présence, afin de définir l'apport des ONG dans leur mode de fonctionnement, après le désengagement de l'État.

Zone cosmopolite dotée d'une population particulièrement ouverte d'esprit, créative, dynamique et solidaire, le département de la Menoua présente un environnement géographique, climatique et sociologique pourvu de nombreux atouts susceptibles de faciliter l'implémentation d'un projet agricole de grande envergure.

Dans ces conditions, évaluer les OP de la Menoua revenait à présenter tour à tour leurs atouts et leurs défaillances afin de pouvoir suggérer la mise en œuvre d'un processus de professionnalisation de l'agriculture ayant pour objectif de rendre ces organisations performantes.

L'un des atouts principaux recelés par les OP de la Menoua réside dans l'importance numérique de la population agricole, majoritairement actrice du développement local.

De plus, fortement enracinée dans le modèle traditionnel, la population fonde ses valeurs sur la solidarité et l'entraide, favorisant par-là même l'exercice d'activités communes ainsi que la réalisation de projets collectifs. Cela s'explique, bien évidemment, par l'attachement particulier d'une grande partie de la population à l'activité agricole, activité importante par sa contribution au développement économique local.

La présence d'OP comme la CAPLAME, l'UGAPAM, le GAPEMA au sein de ce département, est un exemple concret du dynamisme de la région en termes de synergies déployées pour le développement local.

Toutefois, même si le mode de fonctionnement des OP recèle de nombreux atouts, il ne faut pas pour autant en occulter les défaillances. Notamment, celles relevées au niveau organisationnel, formatif et concernant le respect de la réglementation régissant les associations.

De fait, les nombreuses défaillances observées contreviennent le plus souvent à leur bon fonctionnement et ralentissent leur évolution. Ainsi, les failles détectables touchent aussi bien l'évaluation organisationnelle et formative que le respect de la réglementation en vigueur.

En effet, s'opérant selon un schéma familial et clanique, la composition des OP ne laisse aucune place à la transparence. De surcroît, les textes régissant leur mode de fonctionnement n'existent bien souvent que sur le papier et ne sont jamais portés à la connaissance des membres. Le plus souvent, ces règlements intérieurs sont formalisés uniquement dans un but de tirer profit des subventions pouvant être octroyées par l'État ou les investisseurs privés. Bien plus, ce manque de démocratie offre très souvent un accès facile à de nombreux fléaux sociaux comme le favoritisme ou la corruption.

Ainsi, le manque de transparence, l'absence de démocratie et les luttes de pouvoir pour le leadership sont autant de défaillances majeures qui gangrènent les OP de la Menoua.

Dans ces conditions, la professionnalisation de l'agriculture apparaît donc comme la voie majeure de performance des OP pour pallier ces nombreux dysfonctionnements.

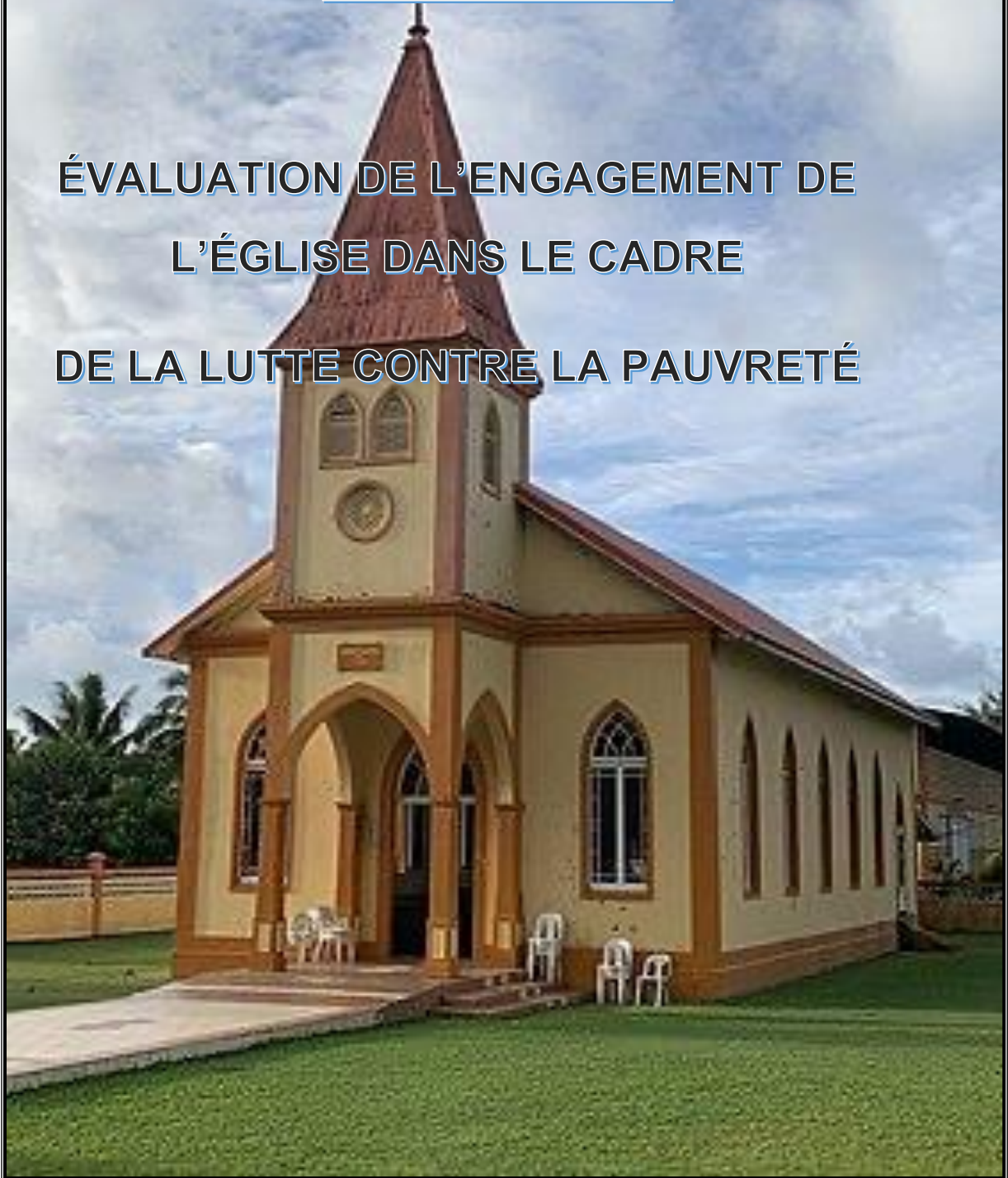
À ce titre, l'apport des ONG est souvent primordial, notamment en termes de soutien technique (formations, fourniture de matériel agricole et de produits phytosanitaires, suivi et accompagnement des agriculteurs) mais aussi et surtout, en termes de subventionnement.

Cette nouvelle politique apparaît donc ici comme la condition ultime pour accéder à des organisations professionnelles économiquement performantes. Il va sans dire que cette professionnalisation passe obligatoirement par la formation des paysans et la création d'infrastructures de stockage permettant la préservation des récoltes pour une anticipation des besoins alimentaires locaux et une compétitivité de l'agriculture locale sur les marchés locaux et nationaux.

Former les paysans revient à leur donner les outils nécessaires dans le domaine technique, juridique, commercial et en matière de communication afin de faire des paysans d'aujourd'hui de véritables agriculteurs entrepreneurs capables de maîtriser les contours de leur activité et de consolider les acquis ayant trait à l'activité agricole.

Quatrième partie

ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT DE
L'ÉGLISE DANS LE CADRE
DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Après une première partie consacrée à la présentation du Cameroun, notre seconde partie examine les nombreuses dispositions mises en œuvre par le gouvernement camerounais en matière de politique agricole de lutte contre la pauvreté. Une exploration qui met en lumière les points forts mais aussi les limites distinctes des différents dispositifs.

S'agissant de développement agricole au Cameroun, depuis plusieurs décennies on assistera à une intensification des politiques gouvernementales. Toutefois, la remise en cause constante des résultats obtenus aboutira non seulement au retrait voire l'allègement du dispositif public d'intervention en milieu rural, mais aussi à la suppression de nombreux projets de développement.

Dès lors, le discours du gouvernement s'orientera davantage vers le partenariat. C'est ce qui a fait l'objet de notre troisième partie qui était principalement axée sur l'engagement de l'État à entrer dans une réelle négociation pour un développement en faveur des organisations paysannes.

L'heure est donc à la responsabilisation des bénéficiaires par la professionnalisation des métiers agricoles. Une responsabilisation qui, dans le même temps, vise à favoriser l'émergence des organisations paysannes.

Toutefois, bien que reconnaissant l'agriculteur en tant qu'opérateur économique, cette vision globale de l'exploitation agricole ne met pour autant pas à son service les moyens nécessaires lui permettant d'accomplir sa mission.

Par conséquent, l'exploration d'autres pistes de solutions s'est imposée pour notre quatrième partie. Notamment, celle des organismes religieux dont l'efficacité dans la gestion de projets de développement agricole, initiés depuis les indépendances au profit des populations locales les plus démunies, n'est plus à démontrer.

Considérant donc l'impact socio-économique et culturel de l'action sociale engagée par les organismes religieux et, vu la relation préexistant entre religion et développement, les communautés religieuses apparaissent désormais comme une interface sérieuse en matière de lutte contre la pauvreté.

Cependant, bien que le déploiement des œuvres missionnaires au Cameroun depuis les indépendances soit indéniable, nous avons choisi de mettre à profit notre propre expérience de terrain comme modèle contributif pour la mise en œuvre du projet proposé aux communautés religieuses aujourd'hui. Néanmoins, il nous a paru pertinent de limiter notre champ d'investigation à la seule professionnalisation de l'agriculture par la formation continue.

L'exercice du ministère¹⁴⁵ pastoral au Cameroun, durant 12 années, nous a offert l'opportunité de participer à l'implantation de plusieurs projets communautaires civils et religieux au sein de communautés chrétiennes. Points marquants de ces projets : le renforcement du lien communautaire et la restauration de la dignité humaine.

Autant d'expériences qui ont inspiré la rédaction de notre mémoire de Master de Théologie Protestante portant sur l'impact des projets de développement initiés selon la pensée du Christianisme Social, tel qu'il fut instauré en France durant la révolution industrielle, pour lutter contre la pauvreté.

Pour ce faire, nous avons choisi d'explorer différents projets menés en ce sens par deux communautés protestantes camerounaises. Par le biais de ces deux cas pratiques, nous présenterons tour à tour des projets communautaires susceptibles de servir de modèle ou, du moins, pouvant faire office d'encouragement pour toutes les parties prenantes dans ce projet communautaire.

C'est donc sur la base de notre expérimentation intracommunautaire que se structure notre projet de développement intercommunautaire. Prenant pour modèle contributif la pensée et l'action sociale œcuménique, ce projet vise la mutualisation des potentiels détenus par chaque communauté religieuse impliquée, sans distinction doctrinale.

¹⁴⁵ Fonction pastorale exercée de 2004 à 2016 après consécration par l'Église Luthérienne Réformée.

Nos espoirs sont donc portés vers l'idée d'une fédération de différentes communautés religieuses autour d'un projet œcuménique initié en faveur de la professionnalisation de l'agriculture au Cameroun.

À travers cette quatrième partie, nous démontrerons également qu'en dépit des divergences doctrinales, toutes les doctrine sociales ont un seul et même point d'ancrage : la solidarité sociale.

CHAPITRE VII : Les doctrines socioreligieuses dans le processus de lutte contre la pauvreté

VII.1- LA NOTION DE DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE - ESSAI DE DÉFINITION

De tous temps, la doctrine sociale de l'église s'est fondée sur les Saintes Écritures. Bien que la recherche effectuée autour du sujet soit encore inachevée à ce jour, la doctrine sociale de l'église est en dialogue constant avec son environnement et cherche à épouser les contours de la réalité politique, économique et sociale toujours en mutation.

Selon la Commission Française "Justice et Paix" « *La doctrine sociale est une formulation précise des résultats d'une réflexion attentive sur les réalités complexes de l'existence de l'homme dans la société [...] à la lumière de la foi et de la tradition ecclésiale. Son but principal est d'interpréter ces réalités en examinant leur conformité ou leur divergence avec les orientations de l'enseignement de l'Évangile sur l'homme et sur sa vocation à la fois terrestre et transcendante ; elle a donc pour but d'orienter le comportement chrétien. C'est pourquoi, elle n'entre pas dans le domaine de l'idéologie mais dans celui de la théologie et particulièrement de la théologie morale.* »¹⁴⁶

Ainsi, la doctrine sociale peut être présentée comme une réflexion qui puise ses racines dans l'Évangile dont la finalité vise la résolution des questions sociales auxquelles l'homme se trouve confronté.

Autrement dit, elle s'intéresse aux rapports moraux interhumains, aussi bien sur le plan politique, économique que relationnel. En fait, en tant qu'agent social, l'être humain ne saurait vivre en autarcie et ne peut être complet qu'au travers d'interactions respectueuses et solidaires avec ses semblables.

¹⁴⁶ Documents présentés par la Commission Française "Justice et Paix". *Solidarité et développement - L'engagement de l'église catholique* (Introduction par le Père Antoine SONDAG). Paris, Éditions du Cerf, 1992, p.112.

Selon Anne Despaigne, « *La doctrine sociale de l'Église considère la société en tant que cadre de vie des hommes. Elle lui indique quelle est la manière dont il peut agir, de façon à créer les conditions sociales capables de rendre à tous, possible et aisée, une vie digne de l'homme et du chrétien* ». ¹⁴⁷

Cette définition met l'accent sur la nécessité de susciter autour de l'homme des conditions adéquates en vue de rendre possible aussi bien son épanouissement que son intégration au réseau complexe des sociétés modernes. Cette interpellation concerne bien évidemment tous les acteurs de la société sans distinction de fonction précise.

Concernant le processus d'intégration de l'homme, Anne Despaigne se veut plus précise lorsqu'elle écrit : « *On pourrait dire que la doctrine sociale de l'Église est l'ensemble des principes des réflexions qui, à partir d'une juste conception de l'homme, pris dans une réalité de créature intelligente et libre, permet de mieux comprendre les relations humaines. Ainsi, elle permet la création d'institutions, de règles de fonctionnement des sociétés qui réalisent le bien commun, c'est-à-dire les conditions de vie qui favorisent l'exercice de la vertu. Le fruit en est la paix sociale.* » ¹⁴⁸

Consciente des effets délétères de l'individualisme et de la sécularisation grandissante au sein des sociétés modernes, l'Église refuse de se cantonner uniquement au domaine strictement religieux. Ainsi, à travers sa doctrine sociale, l'Église se soucie, non seulement, de l'avenir de l'humanité mais se met également en devoir d'attirer l'attention de tous les acteurs sociaux sur la nécessité de prendre en compte la dignité de l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Dans le souci de justifier également le bienfondé de la doctrine sociale de l'Église, Roland Minnerath attire l'attention sur l'individualisme observé au sein de la société. Un individualisme qui instaure entre les humains des frontières telles que le protectionnisme, l'égoïsme, la difficulté à accueillir l'altérité et l'indifférence vis-à-vis des difficultés de l'autre.

¹⁴⁷ Anne DESPAIGNE. *Comprendre la Doctrine Sociale de l'Église*. Flavigny-Sur-Ozerain, Tradition Monastique, 2007, p.29.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.30.

Selon l'auteur, « *la démarche de l'Église se pose donc en alternative au relativisme des valeurs et à l'absence de perspective qui caractérisent notre postmodernité. Ce qui manque le plus à notre société, c'est la conscience commune d'un fondement à tout édifice des rapports humains depuis la famille, le travail, l'entreprise, l'école, la nation, les relations internationales.* »¹⁴⁹

Dans la même perspective et dessinant les grandes lignes de son pontificat, le Pape Paul VI, dans son encyclique *Ecclesiam Suam* (n°67, AAS,1964,639) portant sur l'ecclésiologie, réaffirmera la nature et la mission de l'Église dans un contexte de bouleversements sociaux par ces mots : « *L'Église se fait parole, L'Église se fait message, L'Église se fait conversation.* »¹⁵⁰

Par ces propos, le Souverain Pontife souligne donc une des missions incontournables de l'Église : son inscription dans une démarche constante d'enseignement, d'exhortation, de méditation et d'évangélisation en vue de susciter un changement de mentalités.

VII.2- CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE LA DOCTRINE SOCIALE

En Europe, la fin du 18^{ème} siècle verra l'essor du capitalisme, système politique et économique caractérisé par la valorisation de la propriété privée, la recherche effrénée et indéfinie du profit. Système qui favorisera également une accumulation croissante des profits à l'endroit des détenteurs de capitaux au détriment de la masse ouvrière alors surexploitée.

Ainsi, la Révolution Industrielle du début du 19^{ème} siècle ne se résumera pas uniquement aux innovations techniques mais correspondra aussi à une profonde mutation de la structure politique et économique des pays en voie d'industrialisation, ayant pour corollaire l'état de souffrance des masses ouvrières victimes de l'exploitation de l'Homme par l'Homme.

¹⁴⁹ Roland MINNERATH. *Doctrine Sociale de l'Église et bien commun*. Paris, Beauchesne, 2010, p.72.

¹⁵⁰ Pierre BIGOT. *La doctrine sociale de l'Église, recherche et dialogue*. Paris, Presses Universitaires,1965, p.2.

Dans ce contexte historique et socio-économique,¹⁵¹ l'avènement de la mécanisation en milieu industriel bouleversera le monde du travail par la production massive d'objets en série. Désormais, la présence humaine se limitera le plus souvent à la surveillance des machines. Dès lors, le savoir-faire et la qualification professionnelle ne seront plus des paramètres indispensables en matière de recrutement. L'embauche des paysans se fera alors quasi immédiatement. Les femmes et les enfants, même très jeunes, ne seront pas en reste non plus car pour un salaire plus dérisoire que celui versé aux hommes, ces derniers occuperont des postes de travail nécessitant peu de force physique.

Dans ce cadre, l'industrie textile, très mécanisée et gourmande en main d'œuvre, emploiera un nombre important de femmes (environ la moitié des effectifs) et d'enfants (quelquefois jusqu'au tiers des effectifs) qui effectueront surtout le travail du coton et de la laine. L'industrie métallurgique, quant à elle, comportera une proportion d'hommes plus importante en raison de son activité particulièrement physique.

Dès lors, l'abondance de main d'œuvre résultant de la misère des familles poussera les postulants à accepter des salaires dérisoires calculés au minimum et de manière unilatérale par l'employeur. De maigres subsides permettant à peine à subvenir aux besoins vitaux des familles (nourriture, vêtement, logement et chauffage).

Le travail est alors rémunéré à la journée et non à l'heure sans aucun contrat de travail écrit fixant les conditions d'embauche. La discipline y est dure et les journées de travail harassantes (plus de 12 heures voire 15 heures quotidiennes).

Outrepassant les règles d'hygiène et de sécurité, les usines en permanence bruyantes et mal ventilées (températures élevées en été et glaciales en hiver) sont dépourvues de cantine et de salles de repos.

Aux déplorables conditions de travail s'ajoute l'épuisement dû aux trajets effectués à pied sur de longues distances pour se rendre sur le lieu de travail, tribut quotidien de la plupart des ouvriers résidant à la campagne.

151 Yves BOULINGUIEZ. Aspects de la vie quotidienne ouvrière dans le département du Nord pendant la première moitié du XXe siècle (d'après la presse régionale). In : Revue du Nord, tome 54, n°214, Juillet-septembre 1972. pp. 317-327.
URL : [\[www.persee.fr\]](http://www.persee.fr) (consulté le 15 mars 2020).

Ainsi, quel que soit le secteur d'activité, ces conditions de vie très propices au développement de maladies graves génèreront un taux de mortalité bien au-delà de celui constaté au sein des autres classes sociales.

C'est dans ce contexte social, économique et politique difficile pour les populations ouvrières, qu'émergeront tour à tour en France, le catholicisme social et le christianisme social. Deux courants de pensée qui constitueront les fondements de la doctrine sociale, une doctrine centrée sur la nécessité de restaurer l'Homme dans sa dignité.

1.1. Le catholicisme social

Le Catholicisme Social : doctrine ou théorie ?

Une théorie constate, explique et a une connotation générale indépendante du temps et de l'espace. Elle repose sur des principes éternels.

Une doctrine, en revanche, s'inspire du milieu historique pour agir en vue d'une amélioration de la condition humaine. En ce sens, elle porte la marque des hommes de son époque.

Le Catholicisme Social est donc une doctrine née au 19^{ème} siècle en réponse aux effets et conséquences négatives de la révolution industrielle sur les populations ouvrières.

Étant donné qu'une vérité peut être envisagée sous de multiples éclairages, nous pouvons dire qu'il n'y a pas UN Catholicisme Social mais DES Catholicismes Sociaux.

Le Catholicisme Social ne revêt pas un aspect uniforme rigide et définitif mais comporte des expressions variées car il s'adapte à chaque milieu en fonction des spécificités qui lui sont propres.

Toutefois, la revue de littérature entretenue sur le sujet nous amène à croire que l'âme du Catholicisme Social se trouve dans la charité. Ainsi, mettant en relief le couple "amour / institution", c'est l'expression "charité institutionnelle" qui est le plus souvent évoquée.

Ceci renvoie à deux notions : la personne et la communauté. À cet effet, Henri Guitton précise : « *Pas d'amour socialement digne de ce nom qui n'aboutisse à la création et au développement d'une institution, et pas d'institution non plus qui, sans amour, soit capable de durer et d'harmoniser les efforts humains.* » ¹⁵²

En tout état de cause, on peut admettre que le Catholicisme Social tire ses origines de la synthèse de deux notions : l'aspect économique de la condition ouvrière et le souci d'amélioration des conditions de vie ouvrière. L'objectif sera de croire que l'évolution humaine passe obligatoirement par l'ouverture d'une ère de bonheur pour les classes ouvrières.

Une nette confusion étant perceptible entre ce qui relève de la religion et ce qui peut être historiquement présenté comme un mouvement d'opinion, il est donc difficile de définir avec exactitude où se situe la frontière entre le catholicisme social et le catholicisme tout court. Ainsi, de toute évidence, le catholicisme est forcément social.

1.2. Le Christianisme Social

Né au 19^{ème} siècle en Occident suite à la prise de conscience des problèmes posés au monde ouvrier par la révolution industrielle (machinisme, urbanisme et libéralisme économique), le Christianisme Social est un mouvement historique et théologique consacré aux questions sociales et ayant pour vocation la lutte contre l'injustice sociale.

Selon Roger Aubert, « *le terme "Christianisme Social" doit être réservé aux efforts organisés, et donc collectifs, des chrétiens en vue d'apporter une contribution s'inspirant des principes chrétiens à la solution de ce qu'on a appelé la "question sociale", c'est-à-dire la situation des classes travailleuses dans la société capitaliste moderne.* »¹⁵³

¹⁵² Henri GUITTON. *Le catholicisme social*. Paris, Les Publications Techniques (Collection Les doctrines sociales), 1945, p. 213.
¹⁵³ Roger AUBERT. *Le Christianisme Social*. Moscou, Éditions Nauka, 1970. p.2.

Cette définition interpelle non seulement sur la mobilisation de toutes les organisations conscientes des difficultés et des injustices auxquelles sont confrontées les classes ouvrières mais insiste également sur la nécessité de s'inspirer des principes chrétiens dans ce processus de revendication.

Autrement dit, le Dieu de Jésus, c'est-à-dire "Dieu avec nous", c'est ici et maintenant car, là où la royauté du Christ prévaut, non seulement les vies individuelles doivent être changées, mais la vie sociale elle-même se doit aussi d'être transformée. C'est en cela qu'il est capital pour l'Église de s'investir contre les inégalités sociales.

Dès lors, la mission première du Christianisme Social consiste à œuvrer pour l'avènement du royaume de Dieu, matérialisé par l'incarnation de Jésus. Le trait spécifique du Nouveau Testament réside donc dans le fait que la présence et la connaissance de Dieu ont d'ores et déjà été transmises à l'Homme, à travers le ministère terrestre et la personne même de Jésus. Par conséquent, la rencontre avec Dieu est déjà effectuée dans cette vie et dans ce monde.

À ce propos, Jacques Martin cite Élie Gounelle, pour rappeler que « *le royaume de Dieu, base de la pensée de Jésus, est dans sa forme un organisme vivant à la fois virtuel et réel, actuel et futur, la religion n'étant liée ni à une Église ni à une théologie.* »¹⁵⁴

Situé au carrefour du socialisme et du protestantisme, le Christianisme Social, courant de pensée pendant du Catholicisme Social, se nourrira des premières expériences de l'Économie Sociale et Solidaire.¹⁵⁵

¹⁵⁴ Jacques MARTIN. Elie Gounelle, apôtre et inspirateur du christianisme social. Paris, L'Harmattan, 1999, p. 71.

¹⁵⁵ En France, les fondements de l'Économie Sociale et Solidaire peuvent être perçus comme l'une des conséquences de la révolution industrielle et de la crise connue par les travailleurs qui passent alors d'un système de production artisanale à un système de production industrielle. De ce fait, le développement du capitalisme industriel non régulé fera naître une nouvelle classe prolétarienne qui s'autoorganisera de façon à créer de nouveaux systèmes de Solidarité en réponse à ses difficultés. Cette organisation s'inscrit dans une logique communautaire en vue de répondre collectivement aussi bien aux enjeux d'intérêt général qu'aux besoins individuels et communs : s'assurer contre la maladie à travers les caisses de secours mutuel, accéder au crédit par le biais d'organismes de crédit coopératif, Se procurer certains biens essentiels (denrées alimentaires, vêtements) par la création de comptoirs alimentaires et de coopératives de consommateurs.

En effet, alors que l'Économie Sociale et Solidaire vise l'amélioration des conditions de vie de la masse ouvrière dans un contexte de Révolution Industrielle, le Christianisme Social, lui, se donne pour objectif l'abolition des causes d'injustice sociale en se nourrissant des apports de l'Économie Sociale et Solidaire.

La démarche inédite annoncée par ce nouveau courant de pensée, se veut avant tout être une réflexion qui ne vise pas uniquement l'amélioration des conditions de vie, mais se préoccupe surtout de déterminer les causes d'avalissement de l'Homme afin de le replacer au cœur de son projet de vie.

1.2.1. Les initiateurs du Christianisme Social

➤ **Robert Mac All (1821-1893)¹⁵⁶**

Pasteur protestant Écossais, Robert Mac All fonde la Mission Populaire Évangélique, mouvement né de sa rencontre avec les ouvriers du quartier de Belleville à Paris en 1871.

À partir de 1872, attirant l'attention générale sur l'ignorance religieuse et la misère des classes ouvrières, il initiera plusieurs œuvres sociales ainsi que différentes œuvres d'éducation populaire.

Soucieux de lutter contre l'alcoolisme et les violences familiales du monde ouvrier, il propagera les Saintes Écritures dans des bistrotts, des péniches et des salles démontables qu'il louera pour l'occasion. Pour l'essentiel, le but de cette évangélisation visera l'assouvissement des masses ouvrières assoiffées d'une « religion de liberté et de réalité ».

Ainsi, fidèle à ses principes originels, la Mission Populaire restera très proche de la mission du Christianisme Social, conservant toujours le même objectif : changer la condition sociale des individus.

156 MUSÉE PROTESTANT. *La Mission Populaire évangélique*. URL : [www.museeprotestant.org], (consulté le 29 mai 2020).

← **Tommy Fallot (1844-1904)**¹⁵⁷

Fondateur du Christianisme Social Protestant en France, il est le petit-fils de l'industriel Daniel Legrand. Digne héritier de l'entreprise familiale située au Ban-de-la-Roche en Alsace, il refusera d'en reprendre la direction et choisira de faire des études de théologie qu'il conclura par une thèse portant sur « Les pauvres et l'Évangile ».

À partir de 1878, le Pasteur Tommy Fallot s'investira dans la lutte contre l'injustice sociale, domaine qu'il refusera de restreindre aux seules notions d'assistance, de charité ou de morale.

C'est ainsi qu'en 1882, il créera *Le Cercle Socialiste de la Libre Pensée Chrétienne* qui, sous la pression de ses détracteurs, deviendra plus tard la *Société d'Aide Fraternelle et d'Étude Sociale*. L'action menée alors par ce petit groupe composé d'ouvriers et d'étudiants visera principalement la recherche d'une transformation globale de la société, le refus de toute forme de cléricisme et l'ancrage dans la suivance du Christ.

D'ailleurs à ce sujet, Tommy Fallot écrit : « *La doctrine sociale est le point de rencontre du protestantisme et du socialisme. Il s'agit pour l'Église, d'être les continuateurs de la réforme et les interprètes résolus de l'Évangile de Jésus-Christ, mis en pratique dans tous les domaines de l'existence.* »¹⁵⁸

Par ces propos, l'auteur insiste donc sur l'humanité et le caractère terrestre du règne de Dieu, la nécessité pour l'Église de combattre les injustices sociales et le salut individuel comme élément du plan collectif divin devant aboutir à la reconstitution d'une nouvelle humanité.

← **Élie Gounelle (1865-1950)**¹⁵⁹

Disciple de Tommy Fallot et rédacteur en chef de « *La revue du Christianisme Social* », Élie Gounelle fera de ce journal, dont il prendra la direction en 1909, un lieu de débats portant sur les questions sociales.

¹⁵⁷ Tommy FALLOT. *La religion de la Solidarité*. Paris, Librairie Fischbacher, 1908.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 35.

¹⁵⁹ Jacques MARTIN. Élie Gounelle. Apôtre et inspirateur du christianisme social. Paris, L'Harmattan, 1999.

En 1898, avec le soutien d'un entrepreneur fortuné et paroissien de Roubaix, il fonde la maison de "*La Solidarité*" à proximité de la Maison des Syndicats.

Dix-huit œuvres sociales y siègeront, comme :

- La coopérative d'achats s'inspirant de l'École de Gide ;
- *La Croix bleue*, association de lutte contre l'alcoolisme ;
- *L'Étoile Blanche*, ligue contre l'immoralité publique et privée (prostitution, jeu d'argent, combat d'animaux) ;
- *La Société de Secours Mutuel* ;
- *La Société d'Épargne et de Prêt* ;
- *Le Cercle des Travailleurs Solidaristes*.

À l'instar de Roubaix, "*La Solidarité*" se déploiera alors dans plusieurs villes de France (Lille, Rouen, Orthez, Paris, Saint-Étienne, etc.). D'autres annexes verront également le jour sous la même appellation ou celle de « *Foyer du peuple* » ou encore celle de « *Fraternité* ». ¹⁶⁰

Selon Jacques Martin, « *le nom de Solidarité inspiré par Tommy Fallot était pour Élie Gounelle tout un programme en même temps qu'une profession de foi, mieux que celui de Fraternité qui désignera les œuvres similaires réunies en fédération, il exprime les fondements religieux en même temps que théologiques et sociaux de son œuvre.* » ¹⁶¹

À travers les maisons de Solidarité, Élie Gounelle démontrera que le Christianisme Social n'est pas une doctrine cloisonnée dans une institution, mais un mouvement ouvert sur la société, soucieux de rassembler des individus de tous horizons et de toutes conditions sociales. Il qualifiera cette ouverture de "*christianisme profane*" par opposition au christianisme ecclésial.

← **Wilfred Monod (1867-1943)** ¹⁶²

¹⁶⁰ Selon Jacques Martin, Elie Gounelle les groupa en une fédération rassemblant une douzaine d'œuvres.

¹⁶¹ Jacques MARTIN, *Op. Cit.*, p. 52.

¹⁶² Laurent GAGNEBIN. Christianisme spirituel et christianisme social : La prédication de Wilfred Monod (1894-1940). Genève, Labor et Fides, 1987.

Pasteur et Professeur à la Faculté Libre de Théologie Protestante de Paris, Wilfred Monod pense que le Christianisme Social doit se vouloir à la fois spirituel et social. Spirituel, dans la mesure où il fait référence à l'Église et à la piété personnelle. Social, parce qu'il renvoie à la réalité sociale, mieux encore, à la fraternité et à la solidarité.

Selon Laurent Gagnebin,¹⁶³ cette conception de Wilfred Monod se fonde sur trois principes bibliques :

- L'amour de Dieu et l'amour du prochain
- La fraternité
- La nature divine et humaine de Christ

Pour Wilfred Monod, croire en la paternité de Dieu c'est accepter de vivre la fraternité, c'est-à-dire poser un ensemble d'actions caractéristiques de l'amour envers le Père céleste.

Vu sous cet angle, il s'insurgera donc contre une piété individualiste, égoïste, passive et contre une adoration abstraite ayant pour seul but d'assurer au chrétien une place au ciel après sa mort. Pour lui, il sera question du combat pour l'établissement du royaume de Dieu sur terre.

Conscients des enjeux théologiques, sociaux et économiques de ce nouveau courant de pensée, en 1888, Tommy Fallot et Wilfred Monod rejoindront l'école de Nîmes fondée par Charles Gide, afin de mieux asseoir le concept du Christianisme Social.

C'est ainsi que, fidèle aussi bien à sa culture protestante qu'à sa formation d'économiste, Charles Gide intégrera l'aspect évangélique à son programme économique de justice sociale.

← **Charles Gide (1847-1932)**

Professeur d'économie politique, théoricien de la coopération, Charles Gide, convaincu de l'importance de la notion de solidarité au sein de la société, se montrera soucieux de sa mise en application. Pour étayer son approche, il reprendra la

¹⁶³ Laurent GAGNEBIN. *Op. Cit.* p.231

métaphore de l'apôtre Paul selon laquelle, les membres de l'Église, comparés aux membres du corps humain sont structurellement dépendants les uns des autres.

Persuadé du changement devant être suscité par le Christianisme Social, tant au niveau personnel que socio-politique, Charles Gide, fonde alors l'école de Nîmes et à travers elle, adopte une démarche qui vise à traiter les causes de l'injustice sociale à la lumière de l'Évangile par l'institution :

- des œuvres sociales
- de l'éducation populaire par la formation
- des mouvements coopératifs et solidaires

À ce propos, Frédéric Rognon, enseignant à la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, clarifie la pensée de Gide sur la question : « *Ce qui distingue sans doute le plus nettement les solidaristes des chrétiens sociaux est l'accent mis par ces derniers sur la conversion des cœurs. Mais ce qui distingue le christianisme social des autres courants théologiques (le libéralisme comme l'orthodoxie) est la focalisation sur la notion de justice sociale, dont les chrétiens sociaux voient la trace tout au long de la Bible, depuis les commandements de la Torah jusqu'aux prophéties d'Amos, du Sermon sur la montagne jusqu'à l'épître de Jacques. Ainsi le christianisme social instaure-t-il une dialectique entre changement personnel de vie et réforme socio-politique, entre repentance et militance. (...) Les chrétiens sociaux prennent donc au sérieux la question sociale, et sont volontiers critiques à l'encontre des églises bourgeoises qui ont négligé la présence et le témoignage chrétiens en milieu populaire* ».164

À la lumière de ce développement, alerté par la misère morale des classes ouvrières, le Christianisme Social ira au-delà de la traditionnelle approche caritative. Dès lors, il ne s'agira plus seulement d'assistance, de charité ou de morale mais de justice sociale.

1.3. Le Protestantisme Social

164 Frédéric ROGNON. *Charles Gide : Éthique protestante et Solidarité économique*. Lyon, Olivetan, Coll. Figures Protestantes, 2018, p. 62.

Au-delà de la traditionnelle approche caritative, plusieurs pasteurs et laïcs protestants s'engageront dans une démarche visant à traiter les causes de l'injustice.

Bien que l'initiative soit ecclésiale, le concept présente un point d'ancrage commun au Christianisme Social : la solidarité par la justice sociale.

À ce propos Laurent Gagnebin écrit : « *Á la lumière des affirmations de la réforme, le Christianisme Social recherche une meilleure compréhension des enjeux du monde contemporain. Il se propose donc de tracer des chemins d'espérance d'un christianisme critique et pratique.* »¹⁶⁵

Par ailleurs, l'auteur précise que : « *l'appellation Christianisme Social, et non protestantisme social s'inscrit dès l'origine dans une perspective œcuménique et souligne l'idée selon laquelle si les données séparent les chrétiens, les actions d'ordre social peuvent et doivent rassembler par-delà les divisions doctrinales et liturgiques. Lutter ainsi pour un Christianisme Social et pour l'œcuménisme devant alors être un seul et même combat.* »¹⁶⁶

1.4. La doctrine sociale de l'islam

Des trois grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam) et considérant la société comme une maison et le peuple comme une famille, l'islam est probablement l'institution sociale qui aura amplement mis l'accent sur l'importance de la réalité socio-économique de ses adeptes.

Ainsi, la constitution et la construction d'une communauté, au sens islamique du terme, reposent essentiellement sur la capacité des leaders islamiques à veiller autant sur l'organisation de la société que sur la gestion des biens et la répartition des richesses.

¹⁶⁵ Laurent GAGNEBIN. *Op. Cit.*, p. 250.

¹⁶⁶ Ibid.

C'est donc dans une perspective de lutte contre la pauvreté et à travers ses lois et ses doctrines spécifiques, que l'islam attribue à l'économie et, notamment à la gestion des biens, un rôle fondamental et déterminant dans la conception, la définition et l'organisation d'un système de production et de répartition des richesses apte à répondre aux besoins de sa communauté.

Cette doctrine sociale allie non seulement politique (au sens restreint du terme) et économie, mais s'inspire également de l'amour du prochain, de la solidarité et de la fraternité. Elle constitue alors un ensemble au sein duquel la complémentarité et l'interdépendance des éléments garantit un fonctionnement harmonieux.

C'est ce qui la pousse à allier la métaphysique à la physique, le céleste au terrestre, l'individu à la communauté et la communauté à l'individu.

Cependant, l'islam ne saurait être défini simplement comme une religion mais davantage comme un système englobant divers phénomènes de la vie en société. Ce, d'autant qu'il convient de tenir compte de ses perspectives unitaristes et communautaristes, de son caractère multidimensionnel et de son rôle coordinateur.

Autant d'attributs qui expriment et témoignent de la volonté de l'islam d'œuvrer pour la dignité de l'Homme, sa liberté, sa transcendance et son salut. Ce faisant, la fraternité et la solidarité se trouvent ainsi promues au rang des objectifs primordiaux de toutes les doctrines islamiques.

Culturellement, toute communauté musulmane doit avoir pour vocation la pratique de la solidarité et de la justice. Ici, la notion de communauté, loin de se référer à un groupe particulier au sein d'un environnement, est synonyme de société. La solidarité sociale peut être perceptible au travers des personnes conscientes d'être liées entre elles par une même vision, une même culture, une même identité.

À ce propos, Louis Gardet déclare : « *On pourrait dire tout aussi bien que l'islam est à la fois religion et communauté temporelle ; mieux encore : une communauté qui prend en charge en un seul et indissociable élan les relations de chaque croyant avec Dieu, et les relations des croyants les uns avec les autres sur le plan moral, social et politique.* »¹⁶⁷

En définitive, l'individu étant inapte à vivre de manière autarcique, la pensée musulmane fonde le principe de solidarité sur l'interdépendance.

S'inspirant du langage juridique, Guido Bellatti Ceccoli, juriste et historien, enseignant au département d'Études Italiennes à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, présente le concept de la solidarité dans l'islam comme un lien établi entre débiteurs et crédateurs. Clarifiant sa métaphore, il écrit à ce propos : « *La solidarité est un lien établi entre débiteurs et crédateurs : dans le premier cas, le paiement de la dette par un seul des débiteurs libère les autres, tandis que dans le deuxième cas il suffira que ce paiement soit fait à un des crédateurs pour satisfaire les autres.* »¹⁶⁸

Parlant de la fraternité selon l'islam, l'auteur la présente « *d'abord comme une conquête de grande valeur pour tous les croyants, mais également comme l'instrument qui permet à chacun de vivre en paix tout en suivant la voie droite qui mène au salut.* »¹⁶⁹

Toutefois, Guido Bellatti Ceccoli souligne qu'au-delà de cette fraternité liée à la conversion où l'on devient "frères en religion", il existe une fraternité au sens large qui concerne les êtres humains sans distinction de croyance.

C'est cette vision de la solidarité qui nous semble la plus pertinente pour notre recherche, dans la mesure où elle est envisagée sous l'angle d'une mutualisation intercommunautaire porteuse de Solidarité et de Fraternité, en dépit de toute divergence doctrinale.

¹⁶⁷ Louis GARDET. *L'islam, religion et communauté*. Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 273.

¹⁶⁸ Guido BELLATTI CECCOLI. *L'islam Social, les droits sociaux et la solidarité sociale dans la religion musulmane*. Strasbourg, Association Orient-Occident, 2006, p.118.

¹⁶⁹ Ibid.

1.5. La doctrine sociale de la religion traditionnelle

Comme la plupart des pays africains, le Cameroun fait coexister deux cultures : une culture traditionnelle et une culture moderne largement calquée sur la culture européenne axée sur l'instauration d'une administration publique et le déploiement des secteurs économiques secondaires et tertiaires (banques, assurances et industries).

Autant de secteurs d'activité qui offrent à leurs acteurs, quoique minoritairement représentés, le bénéfice de nombreux avantages sociaux comme par exemple, une couverture de soins de santé et une garantie viable pour l'obtention de prêts bancaires.

Pour le reste de la population non intégrée au système et en âge de travailler, l'activité professionnelle s'exerce majoritairement dans les secteurs informels, notamment ceux de la vente à la sauvette, des petits commerces particuliers et de l'artisanat.

Conscients de leurs limites et de la nécessité de mutualiser leurs forces, différents groupes d'entraide, s'inspirant des principes régissant la solidarité traditionnelle africaine et basés sur la confiance mutuelle, se constitueront pour permettre aux plus modestes de faire face aux dépenses importantes de la vie quotidienne.

Ainsi, par l'obtention rapide de prêts sans intérêts, chaque cotisant peut concrétiser des projets personnels coûteux comme l'achat d'une voiture, la construction d'une maison ou encore la constitution d'un fonds de commerce, etc. Un système d'assistance rodé qui permet alors de bénéficier, à tour de rôle, de facilités de caisse pour affronter les dépenses importantes.

Le plus souvent formée par affinités (membres d'une même famille, collègues, amis de longue date, femmes d'un même quartier, etc.), cette organisation reste l'unique alternative pour accéder à un emprunt conséquent.

D'ailleurs, il n'est pas rare de constater que même les catégories socio-professionnelles privilégiées soient, elles aussi, adeptes de ce système d'entraide alors constitué sur leurs propres affinités.

Si ce premier principe de solidarité touche aux aspects de la vie personnelle, un second principe régit également la vie communautaire.

Ici, l'intérêt de la communauté supplante les intérêts individuels et l'esprit communautaire demeure une valeur forte qui renforce les liens de confiance et de solidarité. La volonté de partage contribue alors à l'épanouissement de tous car, traditionnellement, la solidarité s'exprime par des dispositions prises collectivement autour d'évènements ponctuels jalonnant la vie communautaire. Système ayant pour principal avantage de pallier rapidement les situations d'urgence.

Ainsi, face aux aides dérisoires fournies par l'État camerounais, de nombreuses communautés locales sont contraintes de faire preuve de créativité pour l'élaboration d'un système d'entraide collective qui reste un des piliers du fonctionnement de la Solidarité africaine.

Dès lors, moyennant une cotisation mensuelle volontaire prédéfinie par l'ensemble des membres, une caisse de secours (sorte de mutuelle) réservée aux seuls adhérents, est constituée afin de porter assistance aux personnes en situation d'urgence (hospitalisations, soins médicaux, décès, etc.).

Le montant des cotisations recueilli mensuellement étant modeste, compte tenu des moyens financiers des adhérents, les sommes décaissées sont aussitôt remplacées par des cotisations supplémentaires afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes.

Pour tout décaissement important, une compensation est apportée par les membres économiquement influents de la communauté locale. Il s'agit là en l'occurrence, d'une forme de mécénat auquel s'engagent généralement des dirigeants de petites ou moyennes entreprises.

Dans cette organisation, et pour éviter toute déviance, certains membres de la communauté sont désignés pour assurer la transparence en matière de gestion.

Cependant, contrairement à ce que la solidarité africaine pourrait laisser croire, la vie communautaire est parfois supplantée par des notions d'intérêts individuels très souvent liés à la diversité ethnique et religieuse du pays.

VII.3- LA NOTION DE SOLIDARITÉ

En dépit des multiples approches qui ont été faites de la notion de doctrine sociale, force est de constater que chacune d'entre elles se fonde sur un élément essentiel : la solidarité.

Ainsi, chaque communauté religieuse est fondée sur la notion de solidarité quels que soient l'objet, le but et les objectifs assignés aux membres.

La solidarité peut alors être présentée comme un rapport social en vue d'un bien commun. Une attitude de considération dans le rapport à l'autre. Une nécessité de changer de regard et de comportement face à la détresse ou à la vulnérabilité de l'autre.

En tant que vertu, sa compréhension implique la notion de volonté et suppose un apprentissage continu. Une sorte d'entraînement permanent à agir et à interagir dans une dynamique collective de partage et de soutien. Il est donc question, pour le groupe, de prendre conscience de l'importance de chaque maillon de la chaîne.

Vu sous cet angle, chaque communauté religieuse, comparable à un maillon de la chaîne, est amenée à poser des actes qui, sur le plan interne comme sur le plan externe, favorise l'expérience de la solidarité. Il s'agit de s'impliquer dans une dynamique de complémentarité. Ceci présuppose l'acceptation de l'autre, une remise en cause de soi, une volonté d'avancer main dans la main.

Selon Pierre De Charentenay, « *la solidarité n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que tous nous sommes responsables de tous* ». ¹⁷⁰

¹⁷⁰ Pierre DE CHARENTENAY. *Le développement de l'homme et des peuples - Une tâche pour la foi*. Paris, Éditions du Centenaire, 1991, p.105.

Même si l'auteur se réfère au contexte européen et présente le lien de solidarité sous un aspect institutionnel, bon nombre de ses aspects échappent à la vigilance de l'État malgré l'importance des moyens qu'il met en place car en société, le lien de solidarité est avant tout humain et relationnel.

D'un point de vue encyclopédique, la solidarité se définit comme un « *rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres en particulier dans le domaine social. Rapport d'interdépendance entre les choses.* »¹⁷¹

Une définition qui met en relief deux approches de la notion de solidarité. La première renvoie à l'assistance mutuelle caractérisant la relation entre plusieurs personnes. Celle-ci se réfère au lien moral qui unit les individus d'un même groupe et qui forme le ciment de la cohésion sociale. En effet, pour qu'une société existe, il faut que les membres d'une communauté éprouvent de la solidarité les uns envers les autres.

Sur le plan sociologique, Émile Durkheim « *fait une distinction entre la solidarité mécanique, fondée sur la ressemblance des intérêts des membres d'une collectivité, où les rôles sont peu différenciés et la solidarité organique, fondée sur la complémentarité des rôles dans les sociétés complexes où existe la division du travail.* »¹⁷²

Ainsi, mettant l'accent sur l'importance de la cohésion sociale, l'auteur développe le premier versant de la solidarité sociale.

Qualifié de solidarité mécanique par le père de la sociologie française, le premier versant est généralement observé au sein des sociétés traditionnelles. Cette approche, caractérisée par les ressemblances entre individus, suscite des sentiments collectifs, et établit au sein du peuple un ensemble d'attitudes et de comportements qui assurent la cohésion et la continuité de l'action collective. C'est cette force invisible qu'il est convenu d'appeler la conscience collective.

¹⁷¹ ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS PHYSIQUE PSYCHOPHYSIQUE, Tome 19. Paris, Corpus. 2008, p. 967.

¹⁷² Émile DURKHEIM. *De la division du travail social*. Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 29.

Autrement dit, « *l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société forme un système déterminé qui a sa vie propre ; on peut l'appeler la conscience collective ou commune.* »¹⁷³

La solidarité mécanique première relie directement l'individu à la société, sans intermédiaire. C'est la raison pour laquelle, parlant d'elle, l'auteur précise : « *Ce mot ne signifie pas qu'elle soit produite par des moyens mécaniques et artificiellement. Dans les sociétés où cette solidarité est très développée, l'individu ne s'appartient pas. De plus, au moment où cette solidarité exerce son action, notre personnalité s'évanouit, peut-on dire, par définition ; car nous ne sommes plus nous-même, mais l'être collectif.* »¹⁷⁴

Par voie de conséquence, généralement, on dira « *agir par solidarité* » ou encore « *faire preuve de solidarité* », pour exprimer cette forme de solidarité.

Quant à la solidarité organique, elle trouve une illustration parfaite dans la division des tâches au cours du processus de production industrielle de transformation de matières premières en vue de l'obtention de produits finis. Un procédé qui exige, non seulement, une répartition des tâches complexes en tâches complémentaires, mais aussi une rationalisation du travail ainsi qu'une combinaison optimale des facteurs de production. Ici, comme dans le corps humain, chaque organe, bien qu'autonome, assure une fonction spécifique induisant l'interdépendance et l'interaction qui garantissent le bon fonctionnement de l'ensemble.

Dans cette optique, comparant solidarité mécanique et solidarité organique, Émile Durkheim souligne : « *Tandis que la précédente implique que les individus se ressemblent, celle-ci suppose qu'ils diffèrent les uns des autres. Chaque organe, en effet, y a sa physionomie spéciale, son autonomie, et pourtant l'unité de l'organisme est d'autant plus grande que cette individuation des parties est plus marquée. En raison de cette analogie, nous proposons d'appeler organique la solidarité qui est due à la division du travail.* »¹⁷⁵

173 Émile DURKHEIM. *Op. Cit.*, p. 46

174 *Ibid.*

175. *Ibid.*, p.100

Cependant, selon Émile Durkheim, « *il y a en nous deux consciences. L'une ne contient que des états qui sont personnels à chacun de nous et qui nous caractérisent, tandis que les états que comprend l'autre sont communs à toute la société. La première ne représente que notre personnalité individuelle et la constitue ; la seconde représente le type collectif et, par conséquent, la société sans laquelle il n'existerait pas. Quand c'est un des éléments de cette dernière qui détermine notre conduite, ce n'est pas en vue de notre intérêt personnel que nous agissons, mais nous poursuivons des fins collectives. Or, quoique distinctes, ces deux consciences sont liées l'une à l'autre, puisqu'en somme elles n'en font qu'une, n'ayant pour elles deux qu'un seul et même substrat organique. Elles sont donc solidaires. De là résulte une solidarité sui generis qui, née des ressemblances, rattache directement l'individu à la société.* »¹⁷⁶

Pour faire simple, Frédéric Rognon écrira à juste titre : « *Les deux types de solidarité sont non seulement antagoniques mais se succèdent selon un ordre logique dans l'évolution historique des sociétés, du fait du progrès de la division du travail, et de la régression de la conscience commune qu'il détermine.* »¹⁷⁷

¹⁷⁶ Émile DURKHEIM. *Op. Cit.*, p. 74.

¹⁷⁷ Frédéric ROGNON. La "Communauté" : approche pluridisciplinaire. *Op. Cit.*, p. 11.

CHAPITRE VIII : *Impact du religieux dans le développement socio-économique du Cameroun*

L'action sociale menée par l'Église Évangélique du Cameroun et l'Église Presbytérienne du Cameroun



Dans ce chapitre, nous nous limiterons uniquement à l'étude des expériences menées par deux communautés chrétiennes.

Dans un premier temps, nous traiterons des actions menées par l'Église Évangélique du Cameroun (EEC) dans le domaine de l'agroforesterie et du fumage du poisson. Puis, nous verrons comment l'Église Presbytérienne du Cameroun (EPC) développe ses activités d'agriculture et d'élevage porcin.

Avant tout, il est important de noter que du fait de leur statut juridique, à savoir le statut d'association à but non lucratif, l'encadrement des actions communautaires menées autant par l'EEC que par l'EPC est assuré uniquement par les organes internes propres à chaque groupe.

De ce fait, la gestion quotidienne de chaque communauté est alors placée sous l'égide du pasteur et de quelques anciens de l'église en charge de veiller au respect du règlement intérieur et au bon déroulement de l'ensemble des activités.

En parallèle, chaque groupe d'exploitation évolue en totale autonomie, tant sur le plan décisionnel que pour la gestion économique des produits d'activité.

Après avoir brossé un premier tableau descriptif du mode de fonctionnement de ces deux communautés religieuses, nous nous attèlerons à mettre en lumière leur impact économique sur la vie des communautés villageoises environnantes. Sur un plan purement relationnel, nous analyserons également l'impact des transformations qui ont pu être observées au sein de ces communautés.

VIII.1- DEUX EXPÉRIENCES COMMUNAUTAIRES MENÉES PAR L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN

Issue des missions de Londres (1843-1886), Bâle (1886-1917) et Paris (1917-1957), l'Église Évangélique du Cameroun connaît une forte implantation principalement dans les métropoles administrative et économique de Yaoundé et Douala.

Une situation géographique particulièrement favorable à une optimisation de l'activité agroforestière exercée par l'EEC dans la commune de Dibamba (région de la Sanaga Maritime), zone forestière prisée pour ses essences exotiques destinées autant au commerce local qu'à l'exportation.

La proximité de cette région avec Douala, importante ville portuaire dotée d'infrastructures dédiées (menuiseries et scieries), facilite d'autant plus le traitement et l'exportation maritime du bois extrait des forêts domaniales octroyées par l'État camerounais par application du deuxième objectif de sa politique menée en matière d'agroforesterie.

L'hypothèse d'une forte corrélation entre gestion forestière communautaire et développement socio-économique constituant un préalable à la mise en œuvre du processus sur l'ensemble du territoire, l'objectif est d'amener les populations à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, réduire la pauvreté et contribuer au développement local.

Ainsi, à travers la prise en charge des activités de production économique, l'expérience traduit concrètement un principe de responsabilisation et d'autonomisation des communautés villageoises. Un processus qui connaît une forte adhésion de la part des communautés grâce à l'effet de levier généré par l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire.

D'ailleurs, depuis la signature de la première convention de gestion en 1997 puis de la simplification du processus de demande et d'attribution en 2012, le nombre des demandes d'exploitation de forêts communautaires enregistré par le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) est en constante progression.

VIII.1.1- L'exploitation des ressources forestières

Dans le cadre de ce projet, les exploitants ne sont financés ni par l'État ni par des entreprises privées. Le rôle de l'État se limite ici uniquement à la mise à disposition des espaces agroforestiers exploitables.

Selon les stipulations figurant au « Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion » (MINFOF, 2009), le PSG (Plan Simple de Gestion) doit pouvoir restituer une description physique reflétant le plus fidèlement possible le potentiel dégagé par la forêt communautaire. Autrement dit, il doit être en mesure de :

- Fournir des tableaux recensant la superficie des forêts par secteur, les espèces végétales (ligneuses ou non ligneuses majeures), les caractéristiques topographiques assorties des usages ;
- Établir une carte géographique des limites externes et internes des différents secteurs afin de mettre en évidence toutes les caractéristiques naturelles et/ou artificielles de la forêt telles que les strates forestières, les routes, les pistes, les crêtes et les cours d'eau ainsi qu'une description des limites internes ;
- Fournir une carte des occupations spatiales.

De ce fait, les affectations sont règlementées par zones respectivement répertoriées en tant que :

- Secteurs de production alloués à la conservation et à l'exploitation durable de certaines essences ;
- Secteurs de conservation et de régénération des espaces fortement perturbés par des activités antérieures d'exploitation formelle ou informelle ;
- Secteurs de chasse et de pêche ;
- Secteurs d'habitation et d'agroforesterie.

Autant de paysages façonnés au fil du temps par le mode de vie des communautés locales. Aux forêts originelles se superposent les forêts secondaires et la vieille forêt secondaire destinées au défrichement et réservées à l'habitat et à l'agriculture. Des activités d'agroforesterie associant cultures vivrières et arbres fruitiers ou essences à vocation médicinale et bois d'œuvre, y sont également répertoriées.

C'est dans ce cadre, que trois Groupes d'Initiative Commune (GIC) organisés en Coopérative Agricole feront l'acquisition, par convention de gestion simple entre l'EEC et l'État, de trois forêts communautaires sur 15 000 hectares en vue de l'exploitation des ressources ligneuses par les communautés villageoises.

Une mutualisation des ressources individuelles s'avèrera alors nécessaire pour la constitution du capital de départ, à savoir :

- Les moyens humains nécessaires au débitage et à l'acheminement des essences jusqu'au village où elles seront prises en charge par des transporteurs routiers en vue de leur commercialisation ;
- Les moyens financiers mis en place par le biais des tontines pour l'achat du matériel (capital constitué par fonds de roulement et progressivement injecté dans le projet en fonction de son avancée) ;
- Les moyens mécaniques destinés à la production d'un sciage de qualité (tronçonneuse bimoteur munie d'une gruminette).

Bien que les coûts de production soient relativement élevés (carburant, entretien de la tronçonneuse, achat ou location du matériel de sciage, frais de manutention, transport, taxes domaniales, frais de coupe et d'abattage), le bénéfice net réalisé par la communauté reste tout de même intéressant.

Si dans cette communauté, l'exploitation forestière reste essentiellement une activité d'hommes en raison de la pénibilité du travail, l'activité économique des femmes n'en demeure pas moins importante.

Ainsi, face à la détérioration progressive des conditions de vie des populations rurales, de nouvelles opportunités économiques générées par le développement du secteur informel s'offriront alors aux populations.

VIII.1.2- Le fumage et la commercialisation du poisson

Vieille pratique camerounaise, la transformation des produits de la pêche consiste essentiellement au fumage et au séchage du poisson. Très étendue au sein des sites de production de Douala, cette activité reste aussi très pratiquée dans de nombreuses localités drainées par les cours d'eau.

De manière générale, la transformation des produits, et en particulier celle des produits halieutiques, constitue une solution majeure pour l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines et rurales issues de la culture de l'eau, le poisson étant la principale source de protéine accessible aux plus défavorisés.

Pour ce qui est de la pêche en eau douce, le fleuve Dibamba, important cours d'eau traversant la zone forestière de la Sanaga Maritime sur 150 km, offre une surface de pêche s'étendant sur 2 400 km². Par son importante biodiversité, ce fleuve demeure à ce jour une source essentielle d'approvisionnement pour les principaux acteurs de la pêche locale, notamment les jeunes du village et les femmes des communautés investies dans la commercialisation du poisson.

Le fumage du poisson, quant à lui, est une technique de stabilisation consistant à sécher le produit par imprégnation de fumée. Un procédé qui permet une conservation longue et un stockage massif des produits pêchés.

Dans le cadre du projet de développement initié par l'EEC, cette activité économique est principalement exercée par les femmes de la communauté villageoise qui, de façon durable, revalorisent les déchets ligneux issus de l'exploitation forestière. Profitant également de l'abondance du bois tiré de la mangrove périphérique, elles donnent ainsi au poisson frais une réelle valeur ajoutée.

Principaux acteurs de l'activité de fumage du poisson, les femmes et leurs enfants interviennent à tous les niveaux du processus de transformation (achat, nettoyage et fumage). Une activité qui reste tout de même très lucrative en dépit des désagréments causés par l'inhalation des fumées (notamment les irritations respiratoires) et le traitement de volumes importants de matière première.

Ce procédé de conservation a pour particularité la transformation des différentes espèces pêchées en fonction d'un marché spécifique. En effet, bien que certains produits soient exclusivement commercialisés sur les marchés locaux, d'autres sont directement vendus aux commerçants frontaliers venus du Congo, du Gabon, du Tchad, de Centrafrique et de Guinée.

Ces derniers, conscients du fait que le Cameroun reste le seul État d'Afrique Centrale reconnu pour son autosuffisance alimentaire, n'hésitent pas à venir s'approvisionner directement sur le site de production afin de limiter leurs coûts d'acquisition.

Ainsi, même si l'EEC a fait le choix, pour certaines de ses paroisses, compte tenu de leur situation géographique, d'orienter son activité essentiellement vers l'agroforesterie et le fumage du poisson, l'EPC quant à elle, a opté principalement pour l'exploitation de terres arables.

VIII.2- DEUX EXPÉRIENCES MENÉES PAR L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CAMEROUN

Communauté issue de la Mission Presbytérienne Américaine au Cameroun, 610 paroisses représentent l'EPC sur tout le territoire camerounais. Ses projets de développement, basés pour l'essentiel sur l'agriculture et l'élevage, couvrent 38% du territoire au Sud, 35% au centre, 33% sur le littoral et 30% à l'Est.

Pour comprendre cette répartition, il est important de noter que l'implantation de la Mission Presbytérienne Américaine au Cameroun débutera en 1869 par l'évangélisation des populations. Une mission qui sera, plus tard, sous protectorat allemand, suivie par d'autres missions protestantes, comme la Mission Allemande de Bâle.

Lors de la Première Guerre Mondiale, après la défaite de l'Allemagne, la Mission Presbytérienne Américaine intégrera son activité d'évangélisation à celle de la Mission Allemande.

Bon nombre de missions presbytériennes en Afrique connaîtront ainsi leur autonomie, portées par les revendications nationalistes du Cameroun dans sa lutte pour l'indépendance.

C'est ainsi que le 11 décembre 1957, signe précurseur de son indépendance politique, le Cameroun obtient son indépendance religieuse et promulgue l'indépendance de l'Église Presbytérienne Camerounaise (EPC) par la signature d'une Convention d'autonomie.

Dorénavant, toutes les charges financières liées au fonctionnement de l'Église seront entièrement assumées par le peuple camerounais désormais dépourvu des subventions étrangères.

Dès lors, l'EPC initiera un projet de développement communautaire basé sur deux types d'exploitation : l'agriculture et l'élevage. Dans ce projet, les travaux agricoles sont entièrement effectués à la main et les moyens techniques fournis aux membres de la communauté reposent essentiellement sur l'utilisation d'outils traditionnels (machette, houe, pioche, plantoir, faucille, épieu, etc.).

Par la mise à disposition de ses terres cultivables, les contributions financières de ses membres, l'organisation et l'activité des participants au développement du projet, l'EPC traduira alors sa volonté réelle de lutter contre la pauvreté.

Un capital de départ sera alors constitué par les membres de la communauté sous la forme d'un microcrédit au titre duquel les membres s'engageront à épargner en commun pour la réalisation du projet collectif.

À chaque réunion, le produit de l'épargne constituée (la tontine) est injecté dans le projet selon un calendrier de production prédéfini. Les fonds sont alors progressivement libérés en fonction des contraintes financières nécessaires à la réalisation complète du projet communautaire.

En l'espèce, la tontine ne se réduit pas seulement au prisme financier. C'est aussi un cri de Solidarité, de partage d'informations, de soutien mutuel entre individus liés par des critères communs et le souci de trouver des réponses aux problèmes socio-économiques auxquels ils sont confrontés.

VIII.2.1- Le projet de développement agricole mené par l'EPC

Dans le cadre du projet de développement socio-économique mené par l'EPC, ce sont les femmes du village qui s'investissent dans la culture vivrière et maraîchère, dont la récolte s'effectue de manière échelonnée. C'est le cas notamment pour :

- le maïs (récolté après 6 mois) ;
- le piment (récolté après 9 mois) ;

- le manioc (récolté après 9 à 12 mois) ;
- la banane plantain (récoltée après 13 mois).

Comme dans toute exploitation agricole, le travail de la terre demande au préalable une préparation du sol. Cette activité, particulièrement physique (abattage des arbres, défrichage, brûlage des déchets végétaux, etc.) reste l'apanage des hommes de la communauté villageoise avant la mise en culture et la récolte effectuées par les femmes.

☛ **La culture du maïs**

Très sollicitée par les membres de la communauté, la culture du maïs est l'une des cultures les plus faciles à réaliser. Moins coûteuse, par rapport aux autres cultures, cette dernière a l'avantage d'être aussi moins exigeante.

Les premiers épis sont récoltés frais pour la consommation, environ 75 jours après la levée, soit une fois la maturité physiologique atteinte. Le rendement à l'hectare peut atteindre les 10 tonnes.

Une partie de la récolte est destinée à la vente et l'autre est engrangée pour la consommation courante, l'alimentation du bétail et l'ensemencement d'autres parcelles.

Quant aux déchets végétaux (tiges et feuilles), ils seront recyclés pour l'alimentation des animaux d'élevage et pour la constitution du fumier de culture.

☛ **La culture du piment**

Dans le cadre de ce type de culture, la communauté a mis en place une pépinière destinée à la levée des semis avant repiquage des plants en parcelle.

Les fruits mûrs représentent une production moyenne de 300 kg/ha vendue en gros ou au détail sur les marchés urbains.

☛ La culture du manioc

Le manioc est produit en monoculture ou en association avec d'autres cultures comme le maïs, l'arachide, le haricot, les légumes, etc. L'une des meilleures associations permettant l'accroissement de sa production reste celle qui est concomitante au maïs.

Néanmoins, la récolte des tubercules se faisant au bout de 9 à 12 mois, son association à une plante maraîchère, comme le haricot par exemple, fait baisser son rendement.

☛ La culture du bananier plantain

Au Cameroun, le bananier plantain est traditionnellement cultivé de manière extensive, en association avec d'autres cultures vivrières, mais également en intensive pour un meilleur rendement et une optimisation de sa rentabilité. Il est cultivé soit en monoculture soit en association permanente (entre les lignes) avec une culture vivrière, comme le maïs par exemple.

Pour les plantations situées à proximité d'une rivière, l'eau est extraite par motopompe et acheminée jusqu'au champ via des tuyaux. Dans les autres cas, l'eau est extraite d'un puits creusé par les membres de la communauté et acheminée au moyen d'arrosoirs. Dans les deux cas, des réserves d'eau sont constituées avant la période de sécheresse afin de pallier les carences.

Changeant principalement en fonction de la variété et du degré d'intensification de l'exploitation (monoculture ou culture associée), les rendements sont évalués à environ 20 T/ha (à raison de 20 kg par régime pour 1 000 pieds).

La commercialisation, quant à elle, est complètement libre, et se pratique le plus généralement en bordure d'exploitation pour une part, l'autre partie étant écoulée sur les marchés urbains spécialisés.

Prisée par les producteurs, la vente sur les marchés permet une augmentation du prix de vente auprès des semi-grossistes qui, découragés par les vicissitudes du transport routier (mauvais état des routes, excès des contrôles policiers, etc.), préfèrent passer commande et se faire livrer directement.

Le prix au producteur varie selon les périodes (conséquence de la confrontation de l'offre et de la demande). Il n'y a pas de données statistiques, mais le constat des revendeuses démontre que les quantités achetées augmentent pendant les mois de fêtes traditionnelles et religieuses, ce qui génère des prix plus élevés à l'achat.

Si l'investissement des femmes de la communauté ne se compte plus en matière d'agriculture, celui des hommes est tout aussi important en matière d'élevage, notamment l'élevage porcin, activité agricole plébiscitée par l'EPC pour des raisons pratiques et économiques.

VIII.2.2- L'élevage et la commercialisation du porc

L'élevage porcin se révèle être une activité économique rentable à condition que certains paramètres soient bien maîtrisés, notamment le logement, la reproduction, l'alimentation, la santé et la gestion technique et économique des animaux.

L'intérêt de ce type d'élevage se démarque par ses nombreux avantages économiques, tels que :

- la croissance rapide des animaux (il suffit de 6 à 7 mois pour amener un porcelet de 1,2 kg à la naissance à un poids adulte de 90 à 100 kg) ;
- la célérité de la reproduction ((7 à 12 porcelets par mise bas et 2 mise bas par an) ;
- l'utilisation d'espaces d'élevage réduits (5 à 6 m² par verrat (mâle) et 9 à 12m² par truie (femelle) avec ses petits) ;
- sa contribution à la fertilisation du sol (un porc adulte peut produire 600-730 kg de fumure organique par an) ;
- le faible capital requis pour le démarrage de l'activité.

C'est avec l'appui de HPI (Heifer Project International), ONG américaine implantée à Yaoundé et investie dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, que le projet d'exploitation de fermes d'élevage porcin initié par l'EPC, a pu voir le jour.

Providentiel pour la communauté, ce programme d'aide met gratuitement à disposition des éleveurs un certain nombre de porcelets en vue du démarrage de l'activité. Un contrat de partenariat ponctuel puisqu'il engage l'emprunteur à restituer à terme au prêteur un quota équivalent, au profit de nouveaux bénéficiaires.

Dans la même dynamique, le MINÉPIA (Ministères de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales), par son programme de développement de la filière porcine, propose pour sa part, moyennant contribution, la mise à disposition de moyens logistiques pour le transport à la vente des animaux sur les marchés. Une aubaine économique pour la communauté puisqu'elle permet ainsi d'éviter les investissements coûteux liés à la logistique (achat de véhicules de transport, entretiens mécaniques, carburant, etc.), dépenses qui seraient forcément répercutées sur l'ensemble de la communauté.

Quant à la vente du bétail, elle est effectuée sur les marchés sous contrôle sanitaire du MINÉPIA et après marquage des animaux sains. Faites de gré à gré entre producteurs et acheteurs, les transactions se font au poids et en fonction du jeu de l'offre et de la demande.

VIII.3- LA GESTION ÉCONOMIQUE DES PRODUITS D'ACTIVITÉ

Au-delà de la rentabilité financière (source importante d'amélioration des conditions de vie des familles), il faut également souligner l'impact réel de ces activités à d'autres niveaux tels que la scolarisation des enfants et la santé des familles.

Plus que de simples activités de survie, ces différents types d'exploitation constituent de véritables emplois permanents générant des revenus substantiels obtenus grâce au partage des bénéfices. Une répartition faite en fonction de l'implication matérielle et humaine de chacun au sein des différentes activités.

Qui plus est, la réduction significative des coûts de production, conséquence directe de l'interactivité entre les exploitations, participe grandement à l'augmentation des marges bénéficiaires redistribuées.

C'est le cas, par exemple, de la transformation des déchets ligneux issus de l'exploitation forestière en combustibles pour le fumage du poisson, par les femmes de l'EEC.

Du côté de l'EPC, cette revalorisation passe par l'utilisation du bois issu des arbres abattus lors du défrichage des terres cultivables pour la construction des loges d'élevage porcin. Il en va de même pour le fourrage issu du broyage des tiges et des feuilles de maïs récolté, qui servira à l'alimentation des animaux en association avec du manioc, de la banane plantain ou du maïs.

Sur un plan purement transactionnel, les deux communautés ont opté pour une vente directe de leurs produits sur la base de marchés conclus d'avance. Ceci, non seulement pour réduire les coûts de fonctionnement mais aussi pour éviter les intermédiaires souvent peu scrupuleux.

Un mode de fonctionnement qui assure donc aux deux communautés un partage équitable, aussi bien d'une partie des produits récoltés que des bénéfices retirés des ventes.

Ainsi, mises à l'abri des dépenses liées à l'alimentation et grâce à l'autoconsommation constitutive d'une épargne indirecte, la ration alimentaire des familles se voit largement améliorée.

Par-delà les paramètres économiques liés aux différentes activités d'exploitation, les impacts sociaux restent, eux aussi, prioritaires pour l'une comme pour l'autre communauté. C'est dans cette perspective que s'inscrit la mission du Christianisme Social.

VIII.4- LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE COMME VECTEUR DE TRANSFORMATION DES RELATIONS HUMAINES

Le travail communautaire contribuant à l'autonomisation et à l'épanouissement des individus, tout projet économique initié par les communautés chrétiennes est étendu aux communautés villageoises.

C'est sur cette base que l'église locale instaure un cadre de référence en faveur de :

- l'accueil et l'écoute des personnes en situation de précarité, sans distinction d'appartenance tribale ou religieuse ;
- l'autonomisation par une action concrète permettant à chacun une réelle insertion sociale ;
- l'accompagnement des projets en termes de formation.

VIII.4.1- L'Église locale dans sa mission de formation agropastorale

À travers ces projets de développement agricole, l'Église locale se donne pour première mission d'assurer la formation et l'accompagnement des différents acteurs, sans distinction d'appartenance tribale ou religieuse, dans le but unique de faciliter leur autonomisation et leur insertion sociale.

Par son organisation indépendante, en tant qu'organisme décentralisé d'un point de vue décisionnel, elle favorise alors l'implication transparente et responsable de ses membres.

Ce faisant, les groupes prenant part au projet, fonctionnent sous forme de coopérative agricole, non seulement pour des raisons d'accroissement de production, mais aussi pour une maîtrise des techniques d'élevage et de culture (données sanitaires, modalités d'installation des infrastructures, gestion de la production et gestion durable des forêts).

Consciente de la nécessité d'être formé en la matière, l'Église locale s'arroge donc le concours du CRIFAT (Centre Régional d'Initiatives et de Formation en Agriculture et Technologies), pour la formation de coordonnateurs choisis parmi ses membres afin de garantir la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Créé en 2003, le CRIFAT, organisme d'État, coordonne son expertise en matière de formation agricole et pastorale avec la mission de service public de deux ministères, celui de la Formation et de l'Emploi et celui de l'Agriculture et de l'Environnement.

Sa mission : assurer l'accompagnement technique des exploitants par le biais d'un suivi régulier de la gestion des exploitations.

Par son partenariat avec le CRIFAT, l'Église locale se fixe pour objectif de permettre aux exploitants de devenir, non seulement des agriculteurs accomplis, mais aussi des vecteurs de transmission dans le cadre de la lutte contre la pauvreté afin que chacun puisse se faire acteur de sa propre vie.

Ainsi, dans son essence même et par-delà son message théologique, l'Église se veut donc avant tout interprète de la transformation des vies dans leur réalité quotidienne.

VIII.4.2- L'Église locale dans sa mission d'action sociale

L'Église locale ne peut assoir sa mission d'action sociale qu'à travers le prisme d'une transparence en matière de gestion des bénéfices issus des différents projets de développement communautaire. Son importance auprès des communautés villageoises est capitale et ne prend tout son sens que lorsqu'elle s'exprime en matière :

- d'amélioration de l'habitat (fourniture de tôles ondulées pour la confection des toitures) ;
- de fonctionnement d'une épicerie communautaire et d'un économat ;
- d'approvisionnement du village en électricité et en eau potable sachant que seuls 43,9% de la population ont accès à l'eau potable¹⁷⁸ ;
- de travaux de construction et d'aménagement des édifices publics (écoles, dispensaires, mairie, ponts et chaussées).

¹⁷⁸ Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) élaborés en 2008. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.*

Autant d'initiatives dictées par les principes de la solidarité traditionnelle africaine qui, au travers du mécanisme de la relation humaine mêlant chrétiens et non chrétiens, participent à l'effritement des replis identitaires, favorisant par-là même un tissage social liant deux groupes dont les divergences de croyance peuvent parfois être source de conflits.

Cependant, à l'intérieur de ces groupes, chacun a la possibilité d'expérimenter la solidarité et la fraternité. Le lien social s'instaure progressivement à travers des mots, des comportements et le partage des bonnes pratiques.

Selon Jacques Audinet, ce lieu de rencontre et de partage entre chrétiens et non chrétiens reflète l'image de l'Église. D'ailleurs, à ce titre il écrit : « *l'Église constitue le lieu où se manifeste la réalité ultime de la communion de l'humanité en Dieu parmi les êtres humains. Elle est l'espace visible qui rend présents les liens invisibles qui rattachent les humains aux réalités ultimes et entre eux. Dès lors, le lien ecclésial est de manière privilégiée un lien symbolique, c'est-à-dire un lien manifestant une réalité invisible* ». ¹⁷⁹

De cette relation de réciprocité entre chrétiens et non chrétiens émerge alors un véritable échange qui devient parfois vecteur de transformation des pensées. C'est l'action et le témoignage chrétien qui suscitent les conversions, car plus le discours sur la foi est invoqué, plus il est perçu comme suspect.

Dans cette optique, l'Évangile encourage l'individu ou les groupes d'individus à matérialiser toutes les formes de solidarité induites par les coutumes locales.

VIII.4.3- L'Église locale dans sa mission de lutte contre le tribalisme

Le principe de solidarité est-il inhérent à la culture traditionnelle africaine ou est-il plutôt la résultante de l'évangélisation missionnaire chrétienne ?

Difficile de faire la part des choses tant l'une et l'autre se confondent.

¹⁷⁹ Jacques AUDINET. *Théologie pratique ou pastorale*. Paris. Éditions du Cerf, 1995, p. 334.

Toujours est-il que, l'Église locale, dans son rôle fédérateur, permet aux individus de se regrouper et d'implémenter des mesures innovantes afin de pallier à la pauvreté mais surtout de s'adapter aux contraintes imposées par cette condition sociale.

Au sens large et dans sa forme primaire, la solidarité inclut donc une notion d'entraide qui s'exprime soit par nécessité, soit par esprit grégaire ou encore par sentiment moral. Synonyme d'interdépendance, elle suppose, par principe, une responsabilité mutuelle. Une conjugaison des efforts et des différences pour la promotion du bien-être de tout un chacun.

Ici, l'individualisme s'efface pour laisser place à la pensée collective vectrice d'entraide, de soutien mutuel et de développement communautaire. Plus généralement, celle-ci se fait l'écho du lien fraternel obligeant les uns envers les autres, par un devoir d'assistance pour les plus démunis.

Selon André Talbot, « *l'image de la souffrance d'autrui rappelle à chacun sa propre fragilité.* »¹⁸⁰

À ce sujet, Pierre Leroux dira : « *Notre vie n'est pas seulement en nous, mais aussi hors de nous, dans les autres hommes, nos semblables et dans l'humanité.* »¹⁸¹

Dans ce contexte, l'idée de solidarité rend compte de deux aspects sociétaux par lesquels la science sociale cherche sa voie entre concept naturaliste et concept volontariste du lien social.

L'Église locale camerounaise, inspirée du principe d'assistance mutuelle, se fait alors l'écho de la solidarité traditionnelle africaine et milite pour une solidarité forte au niveau de chaque communauté villageoise. Soucieuse de nourrir une vraie fraternité, elle se donne pour mission de retisser les liens communautaires par la fraternité, le partage et la réciprocité.

¹⁸⁰ André TALBOT. *Les solidarités chrétiennes*. Paris. Éditions du Cerf, 1991, p. 24.

¹⁸¹ Pierre LEROUX. *De l'humanité*. In : M. Claude Blais (dir), *La solidarité, histoire d'une idée*. Paris. Édition Gallimard, 2007, p. 92.

Ainsi, par sa mission de rassemblement, l'Église locale contribue à consolider les liens de solidarité et de fraternité qui se tisseront autour de la mixité entre hommes et femmes issus de tribus différentes et ne partageant pas la même foi.

Dans la vie des communautés africaines, la dimension spirituelle occupe une place prépondérante. De ce fait, les célébrations religieuses (baptêmes et fêtes liturgiques), sont autant d'occasions propices à la convivialité entre chrétiens et non chrétiens (famille lointaine ou amis invités pour la circonstance).

La liturgie, les moments de louange, d'adoration, de communion à travers le partage de la sainte cène, constituent alors autant d'éléments qui renforcent la conviction d'appartenance à une seule et même famille.

Les agapes, organisées après le culte, sont également des moments forts de partage et de rapprochement entre chrétiens et non chrétiens. D'ailleurs, c'est dans ces moments que les conversions se produisent le plus souvent.

Ainsi, par ses actions d'intérêt collectif (actions sociales et gestion des produits d'activité), l'Église locale favorise les opportunités de rencontres à travers lesquelles se tissent des liens intercommunautaires dépassant les clivages ethniques et unissant les bonnes volontés dans un effort collectif de justice sociale.

Ce sont tous ces aspects, relayés par la mission de l'Église locale, qui contribuent à apporter un réel soulagement dans la vie des membres de la communauté, établissant le sentiment d'appartenance à une seule et même famille chrétienne où chacun joue un rôle influent.

VIII.4.4- L'Église locale dans sa mission de lutte contre la corruption

VIII.4.4.1- Autonomie décisionnelle au sein d'un collectif

Dans sa stratégie de lutte contre la corruption, l'Église locale camerounaise s'attache à développer l'idée d'un collectif autonome et responsable qui s'affranchit d'une hiérarchie ecclésiale bien souvent corrompue.

Pour assurer sa transparence décisionnelle, il lui a donc fallu définir des organes de gestion interne dont elle veille au bon fonctionnement par la mise à contribution de l'ensemble des membres de la communauté. Par une implication responsable, chacun participe aussi bien à la gestion des produits d'activité qu'à la prise de décision commune.

Ainsi, dans la conception et la mise en œuvre des projets communautaires au niveau des quatre groupes cités en exemple, ce concept d'indépendance décisionnelle est très marqué.

VIII.4.4.2- Transparence décisionnelle

En tant qu'organisation fédératrice, l'Église locale se vit comme un collectif chargé d'unir ses membres autour de ses projets communautaires.

C'est sur ce mode de fonctionnement qu'à force de revendications, les membres d'une paroisse de l'Église Évangélique du Cameroun (EEC) obtiendront la restitution des fonds détournés par leur hiérarchie concernant la location de l'emplacement d'une antenne de téléphonie mobile sur le site de la paroisse en 2008. Ce fait divers relayé par Cameroon-Info.net, le quotidien Mutations¹⁸² du 23/02/2012 s'en fera l'écho.

Un litige qui aura pour conséquence la fermeture sans préavis de la paroisse et le limogeage des pasteurs et membres du Conseil paroissial, par décision des paroissiens indignés et unis dans un seul et même élan communautaire.

Ce n'est qu'au terme de 4 ans de négociations qu'un consensus pourra être trouvé par les hautes instances de l'EEC en 2012. Les fonds détournés seront alors restitués à la communauté et affectés à leur destination première, à savoir la restauration du bâtiment qui menaçait ruine.

Dès lors, cet épisode de la vie paroissiale vient attester l'émergence d'une nouvelle génération de chrétiens impliqués et bien décidés à faire évoluer les mentalités.

¹⁸² Sandrine TONLIO TIAKO. Douala : l'Église Évangélique du Cameroun accusée de détournements. Cameroon-Info.net. URL : [https://www.cameroun24.net/actualite-cameroun-Douala_L_Eglise_Avangelique_du_Cameroun_accusAe_d-1-1-4653.html], (consulté le 10 octobre 2019).

CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE

Force est de constater qu'en dépit des divergences doctrinales et théologiques, les communautés religieuses, objet de notre étude, sont unanimes lorsque l'on parle :

- d'éradication de la pauvreté ;
- l'amélioration des conditions de vie des plus démunis par l'abolition de l'injustice sociale ;
- la conception d'un projet communautaire à visée transformative des structures sociales pour permettre à chaque individu de devenir acteur de sa propre vie ;
- le rétablissement de la dignité de chacun ;
- la promotion de l'amour du prochain par l'action sociale, la solidarité et la fraternité en tant qu'expression de justice sociale.

Ainsi, le salut de l'Homme étant une préoccupation générale, l'ensemble de ces valeurs constituent des piliers fondamentaux de toute doctrine sociale, ce quel que soit le système religieux.

Un état d'esprit parfaitement illustré par les propos du Père Antoine Sondag lors de la Commission "Justice et Paix " et qui interpellent quant au fait que : « *L'amour du prochain et la justice sont inséparables. L'amour est avant tout une exigence absolue de justice, c'est à dire la reconnaissance de la dignité et des droits du prochain. Et pour sa part, la justice n'atteint sa plénitude intérieure que dans l'amour.* »¹⁸³

En ce sens, l'amour du prochain et la solidarité apparaissent donc comme une nécessité, dans la mesure où ces deux paramètres inciteront les différentes communautés religieuses à se focaliser sur ce point essentiel : le salut de l'Homme.

Toutefois, concernant les conditions préconisées pour la professionnalisation de l'agriculture, le dialogue interreligieux apparaît comme un préalable nécessaire pour mettre en avant les points de convergences, la nécessité de regarder dans la même direction, et exposer l'aspect secondaire lié aux controverses doctrinales.

¹⁸³ COMMISSION FRANÇAISE JUSTICE ET PAIX. *Solidarité et développement - L'engagement de l'église catholique.* (Introduction par le Père Antoine SONDAG). Paris, Éditions du Cerf, 1992. p.133.

Cet assainissement semble primordial pour planter le décor au sein duquel l'amour et la solidarité pourront davantage être manifestés.

Dans le même ordre d'idée, Jean-Marie Aubert et Gilles Couvreur, en association avec les intervenants du cours de missiologie de la faculté de théologie de Lyon, déclarent que le dialogue interreligieux « *est possible, malgré les différences voire les oppositions car des thèmes comme l'unicité et la transcendance de Dieu, l'amour et la justice de Dieu, la toute-puissance de Dieu, sont nettement soulignés dans le Coran comme dans la Bible. Mais, il importe que chacun des interlocuteurs ait, en premier lieu, le souci de comprendre l'autre, et non celui de le convaincre.* »¹⁸⁴

Considérant les divergences doctrinales opposant historiquement catholiques et protestants, les auteurs précisent : « *Pour les théologiens catholiques, le dialogue interreligieux exige de quitter l'ecclésiocentrisme. En effet, l'adage "hors de l'Église, point de salut" était employé dans un contexte polémique et de lutte contre l'hérésie. Mais, il était depuis toujours complété par d'autres adages dont celui-ci : "Dieu n'est pas lié par les sacrements". La grâce de Dieu dépasse les frontières visibles de l'Église. Cette pensée est une condition nécessaire pour entamer le dialogue avec les autres religions.* »¹⁸⁵

Toutes ces observations se veulent être davantage un encouragement quant au revirement de la théologie protestante qui a longtemps considéré l'exclusivisme comme une valeur chrétienne (seule la religion chrétienne est vraie, et supérieure à toutes les autres) et le pluralisme religieux comme un problème.

Parlant de l'attitude traditionnelle du protestantisme vis-à-vis de l'islam, le Pasteur Jean-Paul Gabus, Professeur à la Faculté de Théologie Protestante de Bruxelles souligne que « *la réforme du XVI^{ème} siècle a été tellement centrée sur l'Église Catholique qu'elle a ignoré l'existence des peuples non chrétiens.* »¹⁸⁶

¹⁸⁴ Jean-Marie AUBERT, Gilles COUVREUR et les intervenants du cours de missiologie de la faculté de théologie de Lyon : Philippe ABADIE, André BLANCHET, Jean COMBY, Jacques GADILLE et Maurice GLOTON. *Mission et dialogue interreligieux*. Lyon, Éditions PROFAC (Publications /Recherches/Orientations), 1992, p.193.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p.204.

¹⁸⁶ Jean-Paul GABUS, Ali MERAD, Youakim MOUBARAC. *Islam et christianisme en dialogue*. Paris, Éditions du Cerf, 1982, p.27.

Dans son ouvrage, l'auteur rappelle que « *Luther désignait l'ensemble des peuples musulmans sous le titre de "Turcs" qu'il considérait comme un peuple ennemi des chrétiens, manifestation, avec le pape de l'Antéchrist. Il en a été de même pour Calvin* »¹⁸⁷

Toutefois, Jean-Paul Gabus stipule qu'après plusieurs années de concertation entre chrétiens et musulmans, le Conseil Œcuménique des Églises est tout de même arrivé à la conclusion suivante : « *Dans un monde de plus en plus interdépendant où les gens migrent de plus en plus pour s'établir dans des contextes culturels et religieux diversifiés, la nécessité de vivre ensemble s'impose et ne peut se faire que dans un climat de confiance, d'aide et de respect mutuel, d'écoute et de partage. Toutes ces composantes du vivre ensemble renvoient à la notion de dialogue. Dialogue dont l'enjeu est primordial dans une société pluraliste. Ce dialogue fait référence à la prise en compte de l'identité de l'autre. Le dialogue n'est donc pas une simple communication verbale. C'est une manière de vivre et d'exister avec les autres et pour les autres. Le dialogue est un moyen de parvenir à une compréhension plus profonde de la vérité par la prise de conscience mutuelle des convictions et du témoignage de chaque partenaire. Il implique la possibilité non seulement d'influencer les autres, mais aussi de se changer soi-même et de vivre des situations nouvelles.* »¹⁸⁸

L'essentiel est donc de comprendre le dialogue interreligieux comme étant un "dialogue de salut" et non une forme de syncrétisme parfois prôné au détriment de la spécificité de la foi chrétienne.

Cela étant, ce dialogue reste encore trop souvent considéré comme un outil d'instrumentalisation apologétique par certains détracteurs. Une prise de conscience de son utilité s'avère donc désormais nécessaire pour replacer l'altérité au cœur d'une démarche humaniste.

Car en effet, malgré les points de divergence théologique, le dialogue interreligieux revêt toute son importance pour le salut de tous les Hommes créés à l'image de Dieu.

¹⁸⁷ Jean-Paul GABUS, Ali MERAD, Youakim MOUBARAC. *Op. Cit.*, p.30.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.36.

Envisagé sous son aspect humaniste, il a donc pour corolaire les conditions concrètes de vie des Hommes, avec leur souffrance et leur espérance dans un monde trop souvent déshumanisé.

Guy Régnier, pour sa part, insiste précisément sur la signification chrétienne de la solidarité. Il interroge le développement et ses liens avec la paix et les différentes religions.

À ce propos, s'inspirant des dix premiers versets du tout premier chapitre du livre de la Genèse (Genèse 1 : 1-10), l'auteur rappelle qu'à la création, Dieu ordonna à l'homme et la femme d'être féconds et de se multiplier. Ainsi, l'Homme devient créateur. C'est pourquoi, malgré sa finitude, sa sexualité est le signe de la possible fécondité de cette finitude, à condition précisément qu'il joue le dialogue homme / femme ; car il ne peut être à la fois homme et femme.

L'accueil de la différence est le chemin de vie de l'être humain. Ainsi, l'auteur écrit : « En toute logique lorsqu'il fait l'inverse de tout cela, il secrète un mal qui va l'empoisonner. Lorsqu'il agit comme s'il était Dieu ou lorsqu'il rompt sa relation aux autres hommes, comme Adam et Ève ou Caïn et Abel, il détériore la création et perd son humanité, il est moins Homme. Car il est né pour le dialogue. »¹⁸⁹

La mise en œuvre de notre projet intercommunautaire de professionnalisation de l'agriculture comme palliatif à la pauvreté au Cameroun, suppose donc l'instauration par les représentants des différentes communautés religieuses d'une fédération d'action œcuménique intercommunautaire.

Dès lors, dans une perspective de prise en main collective, il s'agira pour ces multiples courants religieux d'harmoniser leur action de lutte contre la pauvreté tout en faisant table rase des replis identitaires, des divergences doctrinales et d'avancer dans un élan de solidarité.

¹⁸⁹ Guy RÉGNIER. (Entretiens avec Dominique Rouyer). *Le goût de la solidarité*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, p.84.

Par leurs projets d'action communautaire, l'EEC et l'EPC démontrent que par la cohésion générée autour d'un projet réalisé dans un seul et même esprit, l'Église locale affirme sa volonté implicite de lutter contre deux fléaux majeurs qui gangrènent la société camerounaise.

Ainsi, ce n'est qu'à travers sa mission de rassemblement et qu'au travers de ses actions sociales en faveur de la lutte contre le tribalisme et la corruption, que l'Église locale peut susciter une transformation des mentalités pour lutter contre la pauvreté. Cependant, la réalité camerounaise pose question quant à une possible juxtaposition de ces actions sociales.

Face à cet état de fait et considérant les points de convergence et de divergence doctrinale, l'inscription dans une réflexion théologique paraît être une option intéressante pour aboutir à un projet durable de société permettant aux plus démunis de sortir de la misère.

Cinquième partie

ENQUETE DE TERRAN

TRAITEMENT & ANALYSE DES DONNEES

VERIFICATION DES HYPOTHESES

ANALYSE SOCIOLOGIQUE



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

À travers les chapitres IX et X, cette partie rendra compte des résultats de notre recherche et du procédé utilisé pour nos investigations. Le lieu, pour nous, de passer en revue l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données ainsi que la vérification des hypothèses.

Après une présentation du champ d'analyse de notre recherche et un récapitulatif du questionnaire d'enquête, dans le chapitre IX, nous mettrons en relief le traitement et l'analyse des données liées aux démarches quantitative et qualitative. Puis, nous procéderons à la vérification de nos hypothèses de recherche grâce à une méthodologie hybride mixte jumelant aspects quantitatifs et qualitatifs.

Pour la démarche quantitative, nous avons eu recours au questionnaire d'enquête. Outil de collecte de données que nous avons soumis à un panel de 500 personnes, membres de diverses communautés religieuses (musulmans, catholiques, protestants, évangéliques, témoins de Jéhovah, animistes, etc.).

Concernant la démarche qualitative, nous avons fait appel aux entretiens individuels et semi-directifs, au Focus Group Discussion et au guide d'observation directe.

En dernier ressort, c'est au chapitre X que nous développerons l'analyse sociologique, proprement dite. Différents points y seront examinés à la lumière de la pensée interactionniste, notamment :

- les représentations constitutives de notre champ de recherche à savoir, la multiplicité des communautés ;
- la diversité des capitaux disponibles ;
- l'ampleur des replis identitaires ;
- la corruption ;
- les observations émanant de la vérification des hypothèses.

CHAPITRE IX : Enquête de terrain et vérification des hypothèses

IX.1- PRÉSENTATION DU CHAMP D'ANALYSE DE LA RECHERCHE

IX.1.1- Objectif de la recherche

À travers cette enquête, notre objectif consiste à étudier les modalités de mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture, via les communautés religieuses, afin de lutter contre la pauvreté au Cameroun.

Cette investigation a pour but d'examiner la capacité des communautés religieuses à se fédérer, en tant qu'agents de développement local, pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies.

Enfin, elle identifie les leviers ou stratégies susceptibles d'amener les différentes communautés religieuses à mutualiser leurs efforts pour impulser la professionnalisation de l'agriculture.

IX.1.2- Champ d'investigation

Pour mener notre enquête, nous nous sommes orientés vers la région Ouest camerounaise, dans le département de la Menoua, plus précisément vers la ville de Dschang.

IX.1.3- Participants

L'étude réalisée dans cette zone géographique porte sur un panel empirique de cinq cents personnes issues de différentes communautés religieuses (catholiques, protestantes, musulmanes, témoins de Jéhovah, adeptes de la religion ancestrale et églises dites "de réveil").

Cet échantillon tient surtout compte de la diversité culturelle observée au sein de la population et de la pluralité des courants religieux en présence.

IX.1.4- Confidentialité

Toutes les informations fournies resteront anonymes et seront utilisées uniquement à des fins scientifiques et statistiques.

IX.1.5- Description du champ

Étendue sur une superficie de 262 km², la commune de Dschang bénéficie d'un climat dit "équatorial de mousson à faciès montagnard" déterminé par son altitude moyenne de 1 400 m.

Ce type de climat, uniforme sur l'ensemble du territoire, se qualifie par le taux d'humidité constamment élevé (en moyenne 83%) et la faible durée d'ensoleillement annuel (environ 1 864 heures) qui varie généralement de huit heures et trente minutes par jour en saison sèche, à deux heures et vingt minutes en saison pluvieuse.

Par son relief pittoresque, fait d'alternance de collines et de vallées, Dschang dispose de trois zones agroécologiques (de basse, moyenne et haute altitude) à fortes potentialités agricoles. Son réseau hydraulique est particulièrement étendu puisque divers petits cours d'eau comme le Dschang Water ou encore le Lefock la traversent pour se jeter dans le Nkam, lui-même affluent du fleuve Wouri.

Le milieu biophysique de la région de Dschang, se compose essentiellement de terres brunes dérivées de roches basaltiques (terres de bonne valeur agricole malgré une texture très lourde et une déficience en potasse marquée par endroits). Son relief montagneux, ses vallées inondables, son climat et sa pluviométrie constituent des atouts particulièrement intéressants pour l'agriculture.

En dépit d'un développement important, l'activité agricole reste, dans ce département, encore très artisanale et basée exclusivement sur des méthodes d'exploitations rudimentaires associant cultures pérennes et cultures vivrières (maïs, haricot et banane plantain).¹⁹⁰

190 Béatrice Nicole KWEMI, Oben Tabi FRITZ. Diffusion et accessibilité des informations agricoles en milieu paysan dans la Menoua (Ouest Cameroun). Examen des besoins en information des agriculteurs dans la Menoua. International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST), Vol. 6 Issue 11, 2021, p. 4 425.
URL: [<http://www.imjst.org/wp-content/uploads/2021/11/IMJSTP29120615.pdf>]

Bien que destinée à satisfaire les besoins immédiats de la population, cette activité pourvoyeuse d'emplois occupe tout de même plus de 70% de la population active de la région.

Ainsi, avec une population totale qui compte 72% d'agriculteurs¹⁹¹, la place prépondérante accordée à l'activité agricole par la région fait de la Menoua le département le plus actif dans le domaine.¹⁹²

Pour exemple, Fongo-Tongo, autre localité du département, compte à elle seule 80% d'agriculteurs.

D'un point de vue démographique¹⁹³, le dernier recensement de 2005 chiffrait la population à 120 207 habitants répartie pour 63 838 habitants en zone urbaine (à prédominance masculine pour 50,5%) et 56 369 habitants, en zone rurale (à prédominance féminine pour 56,5%).

Ville estudiantine, Dschang compte un campus de 20 000 étudiants réparti sur cinq facultés (Sciences Politiques et Juridiques, Lettres et Sciences Humaines, Sciences, Agronomie et Sciences Agricoles, Sciences Économiques et Gestion). La perspective d'une sixième faculté, celle des Sciences Biomédicales et Pharmaceutiques est à l'étude.

Caractérisée par l'abondance de ses sites historiques coloniaux¹⁹⁴, Dschang reste l'une des destinations touristiques les plus prisées du pays.¹⁹⁵

Enfin, la singularité de cet environnement réside dans son brassage ethnique. Cette particularité lui confère non seulement un état d'esprit différent de celui des autres zones de l'Ouest mais aussi et surtout une ouverture particulière au monde.

¹⁹¹ Béatrice Nicole KWEMI, Oben Tabi FRITZ. *Op. Cit.*

¹⁹² Moïse MOUPOU, Lawrence AKEI MBANGA. *Op. Cit.*, pp. 163-183.

¹⁹³ Confirmation par la délégation départementale de l'agriculture de la Menoua (2015).

¹⁹⁴ Dieudonné LEKANE TSOBGOU. Vestiges coloniaux allemands au Cameroun : lieux de mémoire et reconstruction du patrimoine touristique colonial camerounais. Cahier de L'IREA, Issue 37, 2019, pp. 137-168.

¹⁹⁵ Ces informations sont disponibles sur [www.legendeducameroun.com,] (consulté le 11/10/2023).

Parlant de sa cartographie religieuse, Dschang a la particularité de faire cohabiter pacifiquement plusieurs courants religieux : religion ancestrale, religions séculaires (catholicisme, protestantisme et islam) témoins de Jéhovah et églises dites “de réveil” reconnues sous une trentaine de dénominations. Ce sont toutes ces données qui font de la Menoua une zone particulièrement intéressante pour notre projet d’expérimentation.

IX.2- RÉCAPITULATIF DU QUESTIONNAIRE D’ENQUÊTE

Critère de base : Appartenance religieuse

Évaluation quantitative du niveau de représentativité de chaque confession religieuse.

Question : Quelle est votre religion ?

Variable n°1 : Exercice d’une activité agricole

Question : Exercez -vous une activité agricole ?

Variable n°2 : Ancienneté dans la pratique d’une activité agricole

Question : Depuis combien de temps exercez-vous une activité agricole ?

Variable n°3 : Intérêt éventuel pour l’exercice d’une activité agricole (en cas de non-exercice)

Question : Si vous n’exercez pas d’activité agricole, souhaiteriez-vous en exercer une ?

Variable n°4 : Accessibilité des jeunes à l’exercice d’une activité agricole

Question : Selon vous, les jeunes ont-ils les mêmes facilités que leurs aînés pour exercer une activité agricole ?

Variable n°5 : Freins à l’exercice d’une activité agricole par les jeunes

Question : Selon vous, pour quelles raisons les jeunes auraient-ils des difficultés à exercer une activité agricole ?

Variable n°6 : Existence d'une communication intracommunautaire suggérant l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté

Question : Au sein de votre communauté religieuse, vous a-t-on déjà présenté l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté ?

Variable n°7 : Existence de relations intercommunautaires

Question : Entretenez-vous personnellement des relations avec des membres d'autres communautés religieuses ?

Variable n°8 : Causes d'absence de relations intercommunautaires

Question : Dans la négative, précisez les raisons pour lesquelles vous n'avez aucune relation avec des membres d'autres communautés religieuses.

Variable n°9 : Éventualité d'une collaboration interreligieuse

Question : Seriez-vous disposé(e) à collaborer avec les membres d'autres communautés religieuses dans le cadre d'un projet agricole intercommunautaire ?

Variable n°10 : Avantages d'une collaboration interreligieuse

Question : Quels seraient selon vous les avantages d'une collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole intercommunautaire ?

Variable n°11 : Adhésion des personnes interrogées à l'organisation d'évènements intercommunautaires

Question : Seriez-vous favorable à l'organisation d'évènements interreligieux dans le cadre de l'exercice d'une activité agricole intercommunautaire ?

Variable n°12 : Implication personnelle dans l'organisation d'évènements intercommunautaires

Question : Dans l'affirmative, seriez-vous prêt(e) à contribuer personnellement à l'organisation de ces évènements ?

Variable n°13 : Raisons de non implication lors d'évènements intercommunautaires

Question : Dans la négative, pour quelle raison refuseriez-vous de contribuer personnellement à ces évènements ?

Variable n°14 : Solution au chômage des jeunes

Question : Selon vous, un projet agricole intercommunautaire pourrait-il résoudre le problème du chômage chez les jeunes ?

Variable n°15 : Adhésion à la création d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature

Question : Consentiriez-vous à la création d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature ?

Variable n°16 : Implication éventuelle dans la gestion tournante d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature

Question : Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer dans la gestion alternative d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature ?

Variable n°17 : Adhésion éventuelle à la création d'une coopérative agricole intercommunautaire

Question : Seriez-vous favorable à la création d'une coopérative agricole intercommunautaire ?

Variable n°18 : Implication éventuelle dans la gestion alternative d'une coopérative agricole intercommunautaire

Question : Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer personnellement dans la gestion alternative d'une coopérative agricole intercommunautaire ?

Variable n°19 : Adhésion à la création d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement

Question : Seriez-vous favorable à la création d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement ?

Variable n°20 : Implication éventuelle dans la gestion alternative d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement

Question : Seriez-vous prêt(e) à participer personnellement à la gestion d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement ?

Variable n°21 : Adhésion à la création d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte

Question : Seriez-vous favorable à la création d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte ?

Variable n°22 : Implication éventuelle dans la gestion tournante d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte

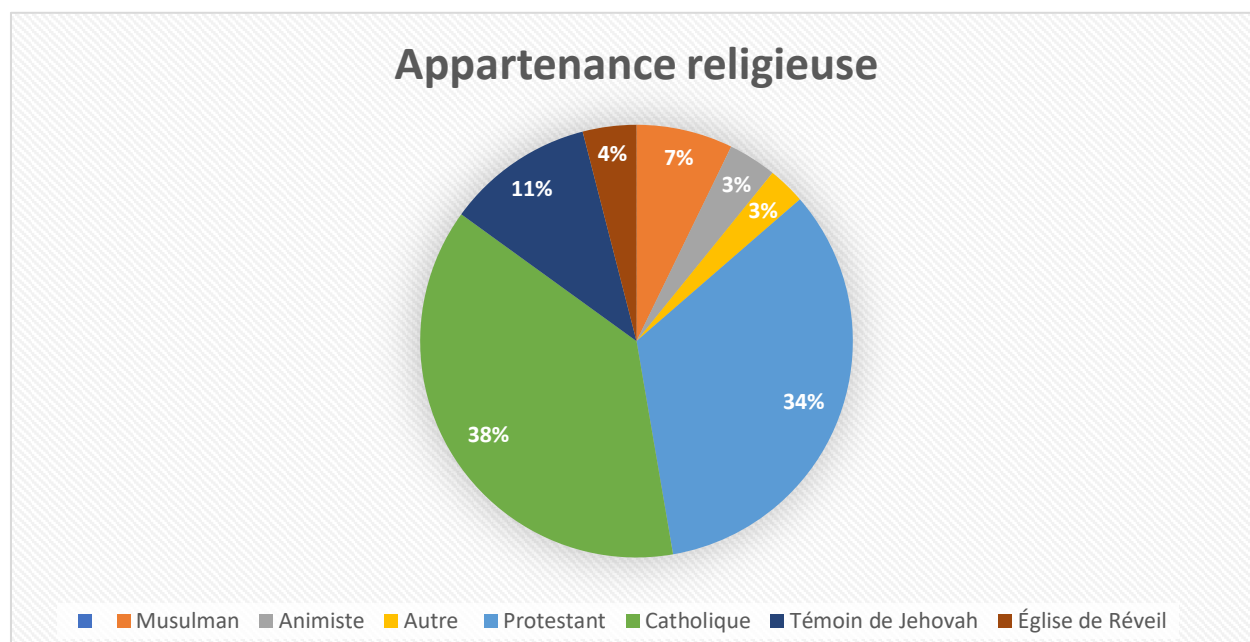
Question : Seriez-vous prêt(e) à participer personnellement à la gestion d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte ?

IX.3- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES LIÉES À LA DÉMARCHE QUANTITATIVE

Critère de base : Appartenance religieuse

*Quelle est votre religion ?

Appartenance religieuse		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Musulman	36	7,2	7,2	7,2
	Animiste	18	3,6	3,6	10,8
	Autre	14	2,8	2,8	13,6
	Protestant	168	33,6	33,7	47,3
	Catholique	188	37,6	37,7	85,0
	Témoin de Jéhovah	55	11,0	11,0	96,0
	Église de Réveil	20	4,0	4,0	100,0
	Total	499	99,8	100,0	
Manquant	Systeme	1	0,2		
Total		500	100,0		



D'emblée, cette représentation graphique nous permet de constater les différentes représentativités religieuses qui ont fait l'objet de notre enquête quantitative. Une ventilation a été faite en fonction des différentes dénominations (musulmans, animistes, catholiques, protestants, églises pentecôtistes ou dites "de réveil", témoins de Jéhovah).

Lorsqu'aucune spécification de religion n'a été recensée, les données collectées ont été regroupées dans la catégorie "autre".

L'analyse du tableau, nous amène à constater une forte représentativité des adeptes de la religion chrétienne (37,6% pour les catholiques et 33,6% pour les protestants). L'importance numérique concernant ces religions dites "d'importation" peut trouver son explication dans l'histoire camerounaise et notamment celle de Dschang.

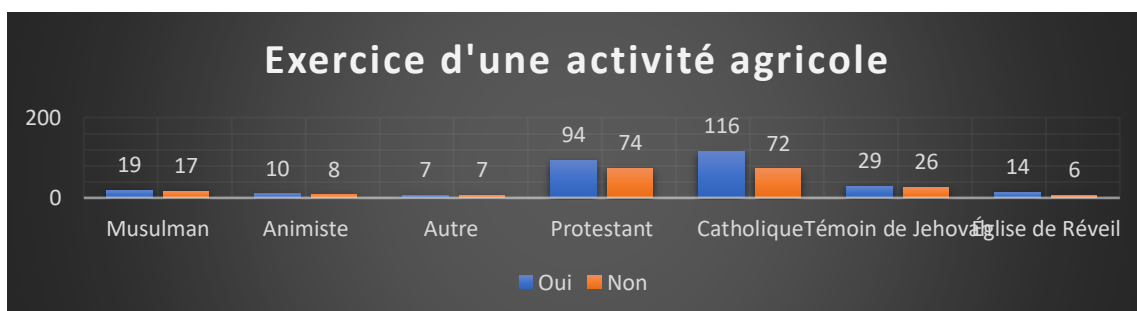
Aussi surprenant que cela puisse paraître, les Églises dites "de réveil", réputées localement pour leur croissance rapide, occupent la cinquième place du classement dans une proportion de 4%, juste après les Témoins de Jéhovah (11%) et les musulmans (7%).

Pour la suite de notre analyse, nous avons synthétisé les variables quantitatives et/ou qualitatives, sachant que l'appartenance religieuse restera notre critère de base. Cette orientation, a permis les interprétations suivantes :

Variable n°1 : Exercice d'une activité agricole

***Exercez- vous une activité agricole ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	19	17	36
Animiste	10	8	18
Autre	7	7	14
Protestant	94	74	168
Catholique	116	72	188
Témoin de Jéhovah	29	26	55
Église de Réveil	14	6	20
Total	289	210	499



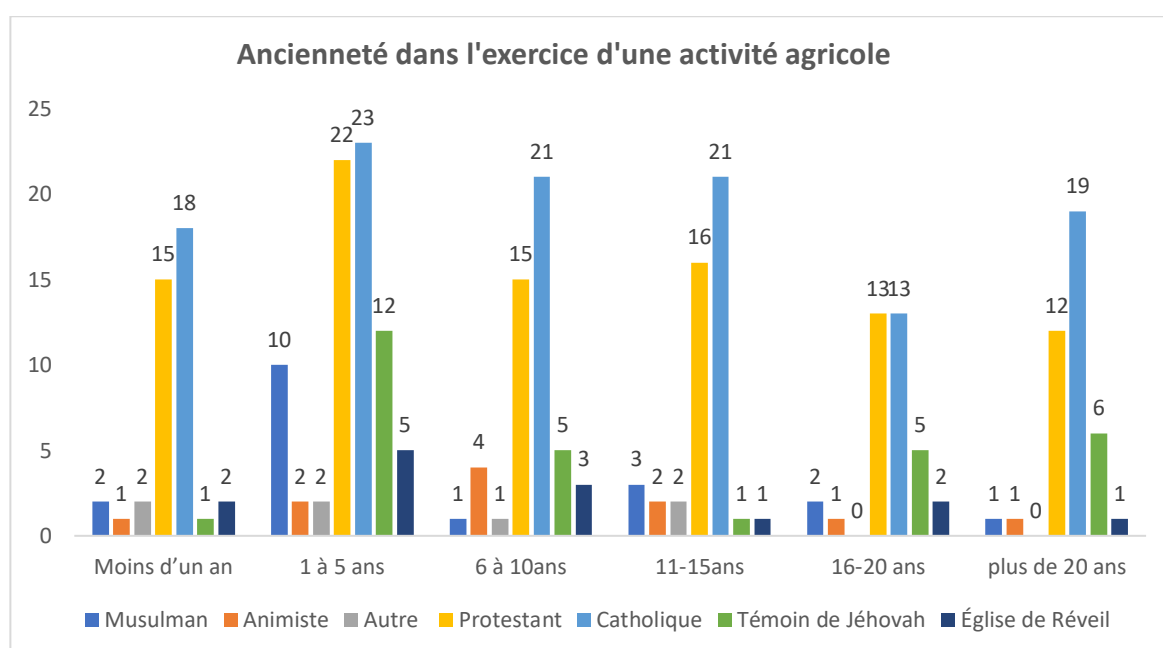
Visiblement, l'exercice d'une activité agricole (57,91% soit 289/499) est largement représentée par notre panel. Cet indicateur laisse donc augurer une viabilité certaine à notre projet.

Pour autant, il convient de ne pas faire d'impasse sur la représentativité des personnes ne pratiquant aucune activité agricole (42,01% soit 210/499). En soi, ces dernières restent, en effet, une cible potentielle pour le déploiement de l'activité agricole.

Variable n°2 : Ancienneté dans la pratique d'une activité agricole

***Depuis combien de temps exercez-vous une activité agricole ?**

Appartenance religieuse	<1an	1-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	>20 ans	Total
Musulman	2	10	1	3	2	1	19
Animiste	1	2	4	2	1	1	11
Autre	2	2	1	2	0	0	7
Protestant	15	22	15	16	13	12	93
Catholique	18	23	21	21	13	19	115
Témoin de Jéhovah	1	12	5	1	5	6	30
Église de Réveil	2	5	3	1	2	1	14
Total	41	76	50	46	36	40	289



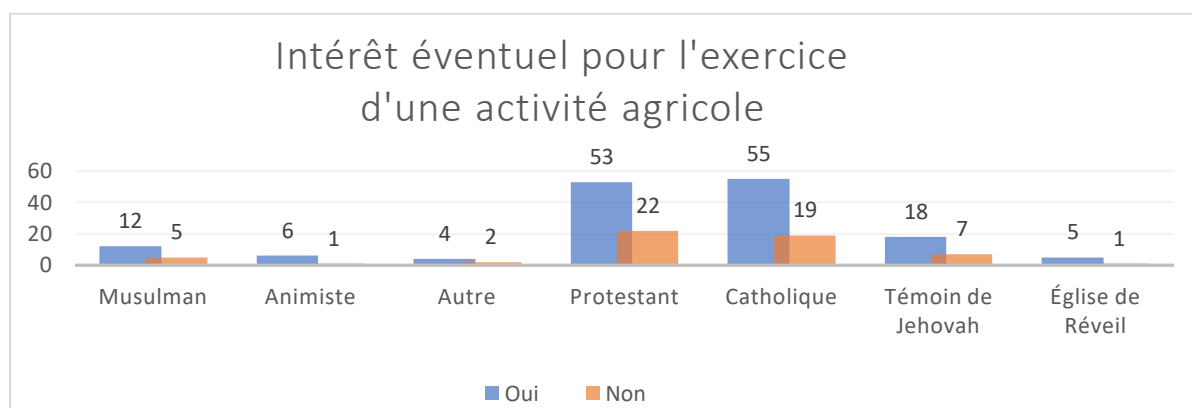
De toute évidence, les chrétiens (catholiques et protestants) représentent la catégorie qui se recrute principalement sur le critère de l'ancienneté dans l'exercice d'une activité agricole. La plus forte concentration de personnes y répondant, s'enregistre une fois de plus dans les deux communautés : catholique (115 personnes) et protestante (93 personnes). Soit un total de 208 personnes sur 289, correspondant à un pourcentage de 71,97%.

En parallèle, force est de constater la cible supplémentaire constitutive des autres communautés. Cible non négligeable pour une implémentation de la plus-value attendue de la professionnalisation du secteur agricole comme moyen de lutte contre la pauvreté.

Variable n°3 : Intérêt éventuel pour l'exercice d'une activité agricole (en cas de non-exercice)

***Si vous n'exercez pas d'activité agricole, souhaiteriez-vous en exercer une ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	12	5	17
Animiste	6	1	7
Autre	4	2	6
Protestant	53	22	75
Catholique	55	19	74
Témoin de Jéhovah	18	7	25
Église de Réveil	5	1	6
Total	153	57	210



73% de personnes représentant les autres communautés (toutes obédiences confondues, soit (151/206), sont disposées à se lancer dans un projet agricole. Cette tendance est un indicateur important puisqu'elle traduit une réelle volonté d'émancipation pour la recherche de solutions pérennes en matière de lutte contre la pauvreté.

La proportion des réponses négatives (27%), quant à elle, pourrait largement trouver sa justification dans les réalités du monde agricole camerounais.

En effet, difficile d'exercer dans un secteur d'activité mal rémunéré (SMIG agricole fixé à 45 000 FCFA, soit environ 69 €)¹⁹⁶ qui n'offre pas grande possibilité de formation. Qui plus est, un secteur où le manque, voire l'absence totale d'équipement ne facilite pas les conditions de travail.

Soumis aux lois de la fixation des prix sur les marchés qui ne tiennent aucun compte des coûts de production (notamment les coûts prohibitifs des intrants), l'agriculteur camerounais doit faire face à un quotidien difficile conditionné par l'absence de subventions étatiques pouvant lui permettre de pallier les difficultés liées à son activité. Notamment, concernant les pertes d'exploitation (avaries de production) occasionnées tant par le manque de moyen de transport pour l'acheminement des marchandises sur les marchés que par l'état désastreux du réseau routier.

Toutes ces conditions participent à la paupérisation grandissante des populations les plus démunies qui finissent par voir en tout cela une forme de fatalité.

Dans le même registre, les éleveurs ne sont pas en reste non plus. Comme leurs collègues, ils sont assujettis aux variations du prix des denrées alimentaires, de la provende et de la disponibilité des animaux de rente sur les marchés. Ne maîtrisant aucun de ces critères, l'agriculteur camerounais est trop souvent limité dans son champ d'action. Incapable de vivre de manière décente du fruit de son travail, il vit dans une précarité constante.¹⁹⁷

¹⁹⁶ SPM (Service du Premier Ministre / Secrétariat Général / Direction des Affaires Administratives et des Requêtes). Décret ministériel n° 2023/00338 du 21/03/2023 fixant le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). URL : [https://www.spm.gov.cm/site/sites/default/files/dpm_2023-00338_s.pdf], (consulté le 9 juin 2023).

¹⁹⁷ Achille MBEMBE. *Une économie de la prédation. Les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique Subsaharienne*. Foi et développement, n° 241, 1996, p.1.

Cette précarité a atteint un record indescriptible, à telle enseigne que « *l'accès aux ressources économiques, y compris de première nécessité, s'apparente de plus en plus à une activité guerrière.* »¹⁹⁸

Parlant de l'attitude des organismes internationaux dans le cadre du partenariat ou de l'aide au développement des pays africains, Joseph Keutcheu écrit :

« *Une masse critique d'acteurs s'attelle à construire la situation politique, économique et sociale dans les États africains comme normale, c'est-à-dire comme un enjeu de débat politique international et comme un sujet appelant l'intervention d'acteurs transnationaux légitimes.* »¹⁹⁹

C'est dans cet environnement que le Fonds Monétaire International (FMI) adressera ses encouragements au gouvernement camerounais. Des encouragements qui susciteront la réaction des intellectuels qui n'y voyaient qu'un écran de fumée occultant la cruauté de la réalité quotidienne du pays, à l'instar de l'économiste Christian Penda Ekoka qui s'inquiète :

« *Quand le FMI congratule les dirigeants de l'Économie et des Finances d'un pays, je deviens très inquiet pour le développement de ce pays [...] Quel est le motif de satisfaction du FMI dans un pays où la pauvreté, la précarité, les injustices et les inégalités s'aggravent ; où les populations, depuis de nombreuses années n'arrivent pas à accéder aux services d'infrastructure de base : eau potable, électricité, soins de santé, éducation, transports, logement, etc. ; où le taux de pénétration d'internet est faible ; où l'attractivité des investissements privés laisse à désirer, au point où le volume des investissements directs étrangers est quasi nul ; où l'accès aux crédits des entrepreneurs locaux est un calvaire...* »²⁰⁰

Dans cet environnement difficile où on a l'impression de la "mort programmée" est un fait social normal, force est de constater la pérennité des discours désuets entretenus par les acteurs en charge du destin des populations.

¹⁹⁸ Edouard KINGUE. *Les versets satiriques de Christian Penda Ekoka*. Journal Le Messager n° 5139 du mercredi 5 septembre 2018. Politique, Cameroun, p.3 | [URL : <https://www.camerlex.com/wp-content/uploads/2018/09/MESSAGER-05092018-5.pdf>], (consulté le 9/06/2023).

¹⁹⁹ Joseph KEUTCHEU. *L'ingérence démocratique en Afrique comme institution, dispositif et scène*. 2014, 45(3), p. 431.

²⁰⁰ Edouard KINGUE. *Op. Cit.*

C'est ce que Mathurin C. Houngnikpo dénonce en disant : « *Entre temps, les populations africaines, à qui l'on continue de mentir, végètent tranquillement dans une pauvreté abjecte. Joindre les deux bouts, dans la plupart des pays africains, devient une difficulté quotidienne, sinon un numéro acrobatique que certains ne peuvent plus exécuter, parce que demandant désormais des talents exceptionnels.* »²⁰¹

Ce paradoxe va dans le sens du questionnement de Bernard Njonga²⁰² : « *Comment 800 millions de personnes peuvent-elles mourir de faim dans le monde ? Comment est-il possible que la moitié de ces affamés soient des agriculteurs ? Pourquoi et comment, ceux qui cultivent leurs champs n'arrivent-ils plus à manger à leur faim ?* »²⁰³

Autant d'absurdités qui caractérisent le secteur agricole au Cameroun. Des incohérences de nature à produire des effets indésirables pour toute personne susceptible de s'engager dans une activité agricole. Dans ces conditions, s'investir dans l'agriculture c'est en quelque sorte choisir délibérément de souffrir. Une souffrance dont on serait son propre artisan. Ce sont là autant d'arguments susceptibles de justifier, non seulement le découragement des potentiels candidats au métier d'agriculteur mais également celui des paysans déjà en activité.

Dans cet ordre d'idée, une enquête menée par Bernard Njonga démontre que « *les difficultés d'écoulement des poulets constituent la principale cause du découragement des paysans formés dans le cadre du projet pilote de diversification des revenus en milieu rural. Seulement, la plupart d'entre eux n'osaient pas parler de ce problème de vente et avaient mis en avant le problème du temps disponible pour se justifier honorablement. On sait pourtant que nos paysans sont travailleurs et ce ne sont pas quelques poulets qui vont venir à bout de leur ardeur.* »²⁰⁴

²⁰¹ Mathurin C. HUNGNIKPO. *L'illusion démocratique en Afrique*. Études Africaines, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 13.

²⁰² Bernard NJONGA (1955-2021), fonctionnaire de l'État camerounais et assistant de recherche à l'IRAD (Institut de Recherche Agronomique pour le Développement), démissionne de ses fonctions pour se consacrer à la cause paysanne. Ingénieur agronome et homme politique militant, il fut le fondateur de l'ONG agricole SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement), de l'association ACDIC (Association des Citoyens pour la Défense des Intérêts Collectifs) et du journal « *La voix du paysan* ».

²⁰³ Bernard NJONGA. *Le poulet de la discorde. Plaidoyer et lobbying*. Yaoundé, Edition Clé, 2008, p.13.

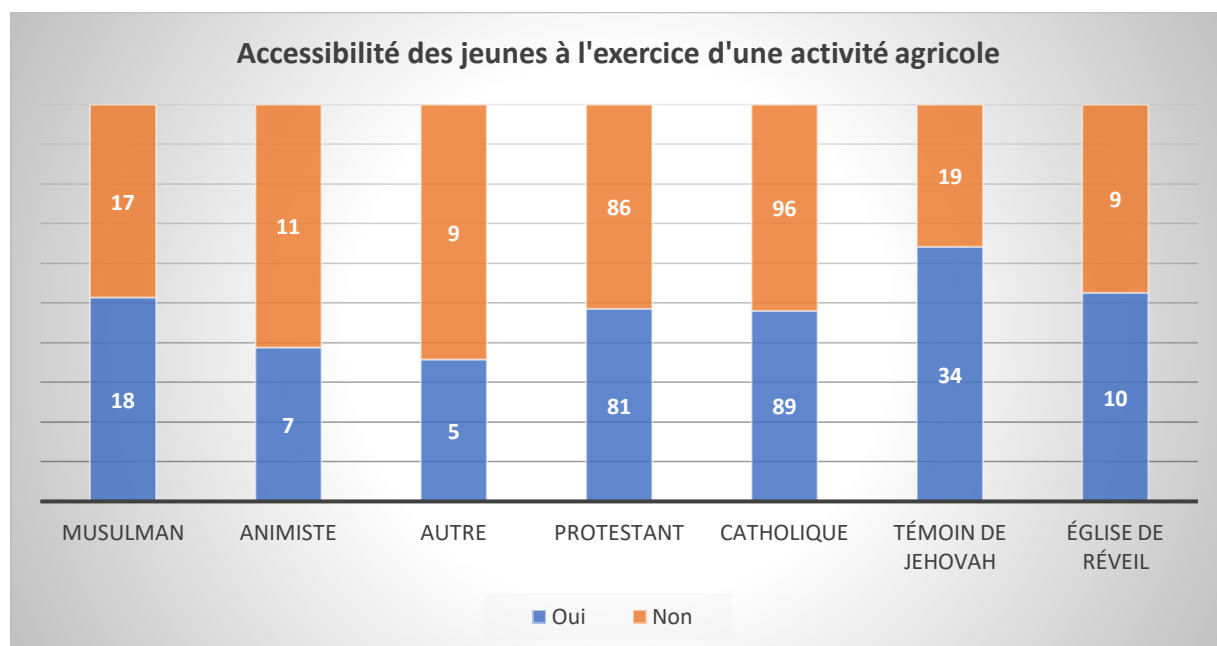
²⁰⁴ *Ibid.*, p.23.

Ces constatations interpellent l'ensemble des acteurs sur la nécessité de prendre des dispositions pour ne pas être confrontés à une telle situation. Mieux, d'œuvrer pour que les mêmes causes ne puissent pas reproduire les mêmes effets. C'est précisément dans l'optique d'éviter cela que la création d'une coopérative agricole intercommunautaire s'avère être une solution pérenne pour l'exercice du métier d'agriculteur en terre camerounaise.

Variable n°4 : Accessibilité des jeunes à l'exercice d'une activité agricole

*** Selon vous, les jeunes ont-ils les mêmes facilités que leurs aînés pour exercer une activité agricole ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	18	17	35
Animiste	7	11	18
Autre (à préciser)	5	9	14
Protestant	81	86	167
Catholique	89	96	185
Témoin de Jéhovah	34	19	53
Église de Réveil	10	9	19
Total	244	247	491



50,30% des répondants (soit 247 personnes sur 491) reconnaissent que, comparativement à leurs aînés, les jeunes n'ont pas les mêmes facilités pour se lancer dans l'exercice d'une activité agricole.²⁰⁵

Quant au score obtenu par ceux qui estiment le contraire (soit 244 répondants), il pourrait potentiellement s'expliquer par une certaine frilosité face aux prérequis nécessaires à l'exercice de ce type d'activité (notamment la détention d'un capital de départ pour la location ou l'achat de terres cultivables, l'acquisition de matériels adaptés à l'activité, la certitude de bénéficier d'un encadrement technique sur le long terme).

Autant d'écueils auxquels se heurtent les jeunes qui, pour la plupart, vivent dans le manque et la dépendance vis-à-vis de leurs parents. Une précarité qui nourrit et entretient quotidiennement en eux le fameux syndrome OVFC (On Va Faire Comment) ?²⁰⁶

Variable n°5 : Freins à l'exercice d'une activité agricole par les jeunes

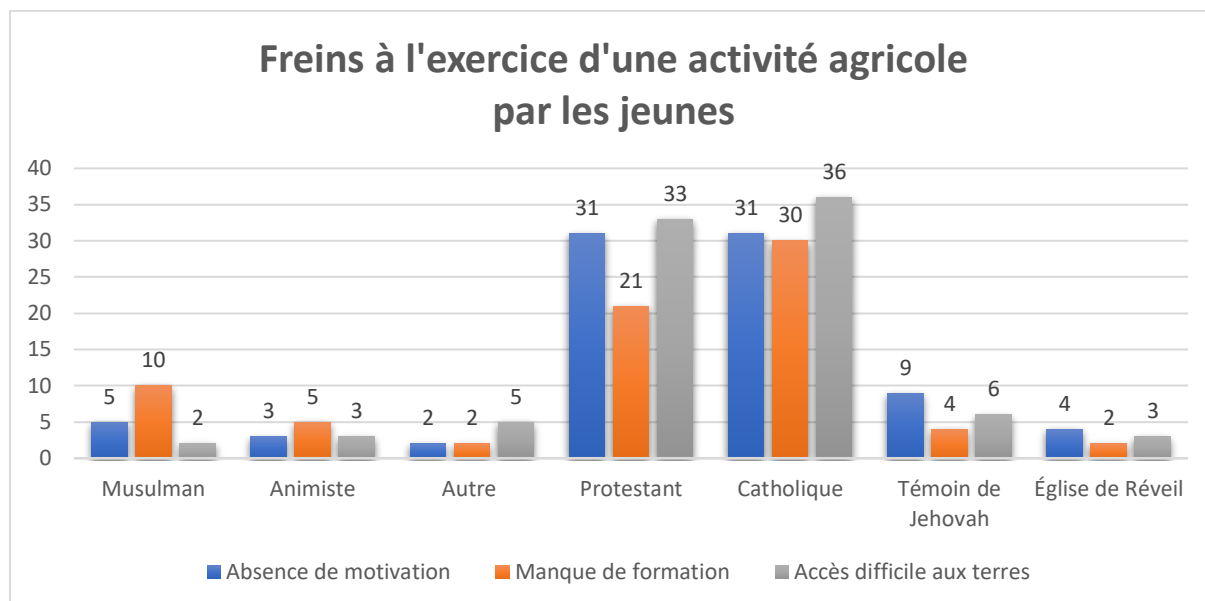
***Selon vous, pour quelles raisons les jeunes auraient -ils des difficultés à exercer une activité agricole ?**

Appartenance religieuse	Absence de motivation	Manque de formation	Accès difficile aux terres	Total
Musulman	5	10	2	17
Animiste	3	5	3	11
Autre (à préciser)	2	2	5	9
Protestant	31	21	33	85
Catholique	31	30	36	97
Témoin de Jéhovah	9	4	6	19
Église de Réveil	4	2	3	9
Total	85	74	88	247

²⁰⁵ Notons que, contrairement à ses prédécesseurs, la nouvelle génération se trouve confrontée aux réalités d'une situation politique et économique rude susceptible d'expliquer les difficultés auxquels elle doit faire face.

²⁰⁶ Brice KAMGANG. *Du doigt pointé à la main tendue*. Douala, Living Books Publishing, 2017, pp.13-25.

Cette expression populaire au Cameroun traduit une forme de fatalité, mieux un aveu de faiblesse de la part d'un peuple face à l'assujettissement dont il est l'objet. Assujettissement vis-à-vis d'un gouvernement sans foi ni loi. Selon l'auteur, « le syndrome OVFC (On Va Faire Comment ?) apparaît depuis une décennie comme un véritable fléau qui est en train de dévaster progressivement et systématiquement les esprits et les espoirs des jeunes au Cameroun et dans toute l'Afrique. Et, comme tout fléau dévastateur, le syndrome OVFC avait atteint au cours de ces dernières années son point culminant »



Ici, plusieurs facteurs justifient l'argumentaire selon lequel les jeunes sont en butte à des difficultés quant à l'exercice d'une activité agricole (pour 247 répondants). Des facteurs multiples qui vont de l'absence de motivation (85) à l'accès difficile aux terres (88) en passant par le manque de formation (74).

Tous ces indicateurs nous interpellent sur l'urgence de mettre en œuvre d'importantes stratégies axées sur le potentiel dégagé par la population jeune considérée comme point névralgique dans ce projet.

Dans cette logique, la formation continue trouve toute sa justification en s'adressant précisément à cette catégorie sociale, trop souvent stigmatisée en raison du chômage, du sous-emploi, de la déscolarisation et de la délinquance.

Dès lors, le défi sera de former les bénéficiaires aux métiers agricoles, de les accompagner jusqu'à la concrétisation de leur projet tout en faisant d'eux des maillons importants de la vie communautaire. Ainsi, le quota ciblé étant représentatif de la moyenne d'âge de la population, notre projet vise surtout la valorisation de la main d'œuvre disponible et l'optimisation des ressources locales.

Par ailleurs, au Cameroun, mis à part l'État, les grands propriétaires terriens se recrutent essentiellement parmi l'élite camerounaise et les multinationales étrangères (les Groupes Bolloré et Castell, la société PHP²⁰⁷ à Penja et les sociétés chinoises).

Difficile donc d'ignorer que la majorité des terres les plus cultivables reste la propriété d'une élite que ce soit en termes de positionnement géographique, de surface que de fertilité. Une situation de monopole qui favorise l'exploitation des jeunes qui sont alors employés pour un salaire dérisoire.

Cette exploitation, couplée à la vulnérabilité et la marginalisation qui les stigmatisent, parce que considérés comme "cadets sociaux", handicape significativement leur capacité à s'investir dans le domaine agricole et participe à fragiliser la cohésion sociale ainsi que l'unité nationale.

C'est ce que Fabien Eboussi Boulaga tente de décrire en ces termes :

« Enfin, la cohésion et l'unité ne résistent pas à un régime d'injustice flagrante dans la distribution du produit social. Ces manquements poussent les individus, constamment lésés, au désespoir et par suite, à la violence, à la destruction et à la déloyauté ou au désintérêt vis-à-vis de la chose publique. Quand l'État ne respecte plus, bafoue la constitution et la légalité, quand il ne protège plus, ce serait fétichisme que de continuer à le vénérer et à le servir. Il en est ainsi quand des Africains et nous-mêmes pouvons souscrire, ne serait-ce que partiellement, à cette description de la décrépitude de l'État postcolonial : « Il y a longtemps déjà que l'État [...] n'est plus qu'un décor de théâtre, une structure d'oppression, de prédation, et qu'il n'offre plus aux citoyens le minimum de services et de garanties. L'école ne fonctionne plus, les parents d'élèves doivent bien souvent payer eux-mêmes des professeurs qui ont le ventre aussi creux que leurs élèves. [...] Dans le domaine de la santé, les hôpitaux, les centres de soins primaires sont des structures efficaces, en principe, mais vides. Les malades doivent apporter non seulement leurs médicaments, mais leurs draps, leur nourriture, sinon les instruments du chirurgien et payer le médecin et les infirmiers. »²⁰⁸

²⁰⁷ Entreprise agro-alimentaire industrielle fondée en 1973 et filiale du groupe français *Compagnie Fruitière*, située à Marseille, les *Plantations du Haut Penja* produisent 260 000 tonnes de bananes par an sur l'ensemble du pays. Ses surfaces de production étendues sur 5 000 ha dans tous les départements du Mongo, sont essentiellement occupées par la culture de la banane (4.000 ha), du cacao (46 ha), du poivre (48 ha) et des fleurs exotiques (90ha).

²⁰⁸ Fabien EBOUSSI BOULAGA. *Lignes de résistance*. Yaoundé, Éditions clé, 1999, p.67.

Tout cet argumentaire pose à nouveau la problématique des États dits “fragiles” et “faillis” tels que définis par Olivier Nay²⁰⁹ et le collectif Birschenk, Chauveau, De Sardan²¹⁰, pour désigner les États qui n’ont pas la capacité ou la volonté politique de répondre aux besoins essentiels de leurs populations.

Par extension, ces substantifs renvoient aux pays affaiblis par les guerres, les crises institutionnelles répétées ou la pauvreté extrême. Pays, dont les propres institutions gouvernementales sont en incapacité de maintenir des conditions de stabilité politique et de développement suffisantes pour garantir la sécurité et le bien-être des populations.

Raccordée à cette dialectique, la problématique posée par le manque de formation des jeunes au Cameroun rend compte de la nécessité d’instaurer un partenariat entre communautés religieuses et organismes publics et/ou privés de formation.

Toutefois, la méfiance manifestée par certains leaders religieux, voire de certains membres de ces communautés, à l’endroit des organismes publics de formation, risque de présenter un obstacle majeur à cette initiative.

En effet, l’opinion, recueillie à ce sujet auprès de notre panel, témoigne d’un scepticisme réel des populations face aux instances gouvernementales. Des propos défaitistes qui déplorent, autant l’ambivalence entre les propos de l’État et ses actions, que la déloyauté de ses agents.

Une telle prise de position est, de toute évidence, corrélée au triste souvenir laissé dans la mémoire collective par la collaboration entre pouvoirs publics et agriculteurs.

209 Olivier NAY. *La théorie des “États fragiles” : un nouveau développementisme politique ?* Presses de Sciences Po | Gouvernement Et Action Publique, Cairn.info / Revue Grand Angle, 2013/1 (Vol. 2) n°1, p.141 [En ligne <https://www.researchgate.net/publication/281000906> La theorie des Etats fragiles un nouveau developpementisme politique] (consulté le 22 Février 2024).

210 Thomas BIRSCHENK, Jean-Pierre CHAUVEAU, Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (dir.). *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. Paris et Mayence, Éditions Karthala et APAD, 2000, p.1.

« Les États d’Afrique sont de constitution fragile entre autres du fait que leur existence dépend plus de la coopération internationale et des institutions financières que de leurs capacités fiscales propres. Mais l’État central n’a malgré tout pas réussi à s’imposer par la redistribution de l’aide au développement. »

Effectivement, courant 2008, l'État vient à bafouer ses engagements visant à garantir le coût de production du poulet local. Toutes les mesures protectionnistes prises auprès des agriculteurs seront alors levées, sans préavis, laissant les aviculteurs démunis face à la concurrence.

À ce titre, Bernard Njonga écrit : « *Ils ont trahi les aviculteurs à qui ils avaient fait des promesses solennelles à l'occasion de la table ronde organisée par le SAILD. C'est la panique dans la filière ! Pourtant aucun décret mettant prématurément fin à la suspension des importations n'a été pris officiellement par le ministre de l'élevage. Mais les faits sont là, insolents, les poulets congelés ont repris leur place de choix sur les marchés. Pire, ils sont en plus grande quantité qu'auparavant. Ils se multiplient à une vitesse incroyable.* »²¹¹

Des propos qui révèlent, de façon significative, les manœuvres rusées d'un gouvernement face aux revendications du peuple. Et l'auteur de préciser, « *qu'après les règles du commerce international, qui tuent nos paysans, c'est notre propre gouvernement qui les pousse à la faillite.* »²¹²

Dénoncée au sommet de l'État, cette attitude, met à mal la confiance des principaux protagonistes vis-à-vis des gouvernants et devient alors synonyme de réserve, pour ne pas dire de méfiance. Une manière de faire, de nature à générer le découragement des agriculteurs face à l'éventualité d'un partenariat avec les organismes publics de formation.

Ce scepticisme se reflète d'autant plus dans les propos tenus par les membres des différentes communautés religieuses. Propos traduisant la crainte de perdre toute identité et de se voir phagocytés par une entité ayant vocation à prendre l'ascendant sur les organisations sociales, dans le seul but de les manipuler. Peur également de voir leur structure transformée en architecture sociale dépendante, assujettie et exploitée.

²¹¹ Bernard NJONGA. *Op. Cit.*, p.32.

²¹² *Ibid.*

En ce sens, l'appréhension d'une confrontation à ces risques latents pourrait constituer un frein à la mise en œuvre des initiatives visant l'instauration d'un partenariat entre les organismes publics de formation et les différentes communautés religieuses.

En toute logique et compte tenu des propos de Bernard Njonga, la réticence des fidèles à se lancer dans un secteur d'activité, potentiellement dépourvu de toute forme de protection de la part de l'État face à la concurrence déloyale, est tout à fait compréhensible.

Une peur et une méfiance manifestées envers un gouvernement qui ne protège pas les agriculteurs (ceux-là mêmes qui produisent de la richesse et de la nourriture au quotidien), qui ne leur alloue aucune subvention et qui, au-delà des beaux discours et des promesses fallacieuses, ne fait rien pour alléger leur tâche au quotidien.

Dans ces conditions, la lutte contre la pauvreté pourrait devenir une utopie, dans la mesure où la professionnalisation proprement dite de l'agriculture repose avant tout sur la formation. Seuls la qualité de la formation et un encadrement adapté des agriculteurs sauront donner sens au métier en lui-même.

À ce stade de notre étude, le constat auquel nous parvenons vient largement corroborer l'analyse des politiques publiques d'Afrique de l'Ouest, faite par Jean-Pierre Olivier de Sardan.²¹³ Selon lui, l'échec de ces politiques s'explique par la méconnaissance des contextes dans lesquels elles sont mises en œuvre par les pouvoirs publics.

Face à ce préalable et eu égard à sa politique d'assistance et d'encadrement des agriculteurs, l'État camerounais gagnerait, avant tout, à interroger les populations cibles afin de prendre en compte les différentes revendications et rassurer les acteurs à travers un processus d'assainissement. Ce n'est qu'au prix d'une réelle connaissance du terrain, qu'un regain d'adhésion des populations aux éventuelles propositions de l'État ne deviendrait possible.

²¹³ Jean-Pierre Olivier DE SARDAN. *Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà. La revanche des contextes.* Paris, Karthala, 2021.

Au regard de ces indicateurs, nous pourrions être portés à croire que l'échec de ce projet serait d'ores et déjà programmé si des dispositions conséquentes n'étaient pas prises pour pallier tous ces obstacles.

En d'autres mots, les effets inattendus enregistrés au moment de la mise en œuvre des politiques publiques dans les pays africains, ne sont que la résultante d'une méconnaissance ou d'une inconsideration du contexte dans lequel ces projets sont censés s'implanter.

Par conséquent, « *l'implémentation d'un tel projet n'est possible qu'en cohérence avec l'environnement d'accueil et en tenant compte de la complexité du contexte et des interactions entre les différentes parties prenantes.* »²¹⁴

Ignorer ou méconnaître ces éléments, au moment de leur mise en œuvre, reviendrait à poser les jalons de l'échec des programmes de développement.

Face à ces explications, force est de constater que bon nombre de paramètres doivent être pris en compte pour que les politiques de développement, appliquées en harmonie avec le contexte et l'environnement, puissent produire ce que J. Pierre Olivier de Sardan appelle les "effets attendus".

Dans le même ordre d'idée, David Abouem A Tchoyi et Stéphane M'Bafou stipulent que « *l'échec des politiques de développement est lié à l'inadéquation des méthodes de gestion appliquées dans la mise en œuvre des stratégies.* »²¹⁵

Fort de ce constat, l'auteur attire l'attention sur l'importance de concevoir, en faveur des destinataires, des programmes orientés vers l'amélioration de leurs conditions de vie ainsi que des actions qui ne s'éloignent pas de ce qui a été initialement défini.

²¹⁴ Propos du Pr. Hervé Ndoume Essingone dans la préface du livre de Viviane BIWOLE ONDOUA. *La budgétisation par programme en Afrique Subsaharienne. Entre balbutiements et résistances.* Yaoundé, Éditions Clé en coédition avec NENA, 2015, p.8.

²¹⁵ David ABOUEM A TCHOYI, Stéphane Claude M'BAFOU. *Améliorer l'efficacité de l'État au Cameroun. Propositions pour l'action.* Paris, L'Harmattan, 2019.

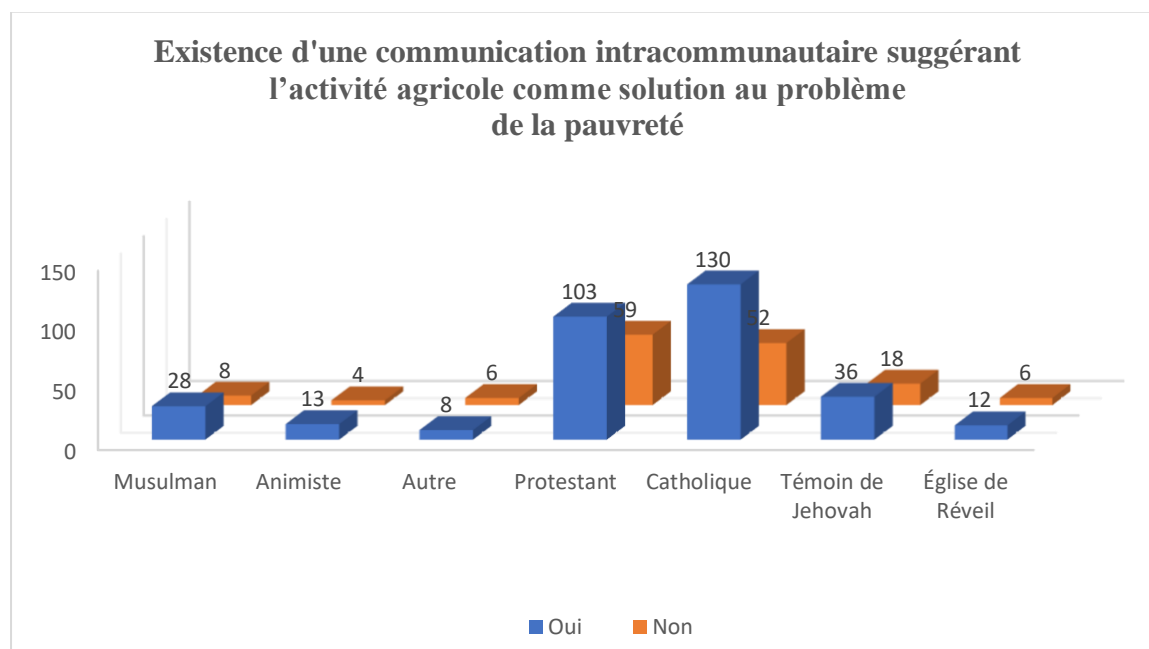
Dans cet ouvrage, les auteurs estiment que l'échec des politiques de développement sont la conséquence d'un attachement à des méthodes périmées et inappropriées.

Car la réalité obéit à cette description : « *Le monde du développement connaît un décalage très grand entre les discours et les pratiques : ce qu'on dit d'un projet de développement, pour le concevoir, le mettre en place, le formater ou le modéliser, le financer, le légitimer, n'a que peu de rapport avec ce que ce projet devient dans la pratique, une fois arrivé à ses destinataires finaux.* »²¹⁶

Variable n°6 : Existence d'une communication intracommunautaire suggérant l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté

* Au sein de votre communauté religieuse, vous a-t-on déjà présenté l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	28	8	36
Animiste	13	4	17
Autre (à préciser)	8	6	14
Protestant	103	59	162
Catholique	130	52	182
Témoin de Jéhovah	36	18	54
Église de Réveil	12	6	18
Total	330	153	483



²¹⁶ Jean-Pierre Olivier DE SARDAN. *Les trois approches en anthropologie du développement*. In : Tiers-Monde, tome 42, n°168, 2001. Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation..., pp. 729-754. URL: [https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2001_num_42_168_1546]

De toute évidence, la communication autour de la thématique agricole est un fait avéré au sein des communautés religieuses. La proportion des réponses positives (68,30% soit 330/483) est un indicateur significatif de l'importance accordée à cette réflexion.

À la base, fidèles et leaders ne sont pas opposés à l'idée définissant l'activité agricole comme une solution potentielle au problème de la pauvreté.²¹⁷

Ce constat conforte en nous la conviction que le dialogue interreligieux reste une des conditions essentielles pour la professionnalisation de l'agriculture.

Cependant, les 153 réponses négatives à ce sujet (soit 31,68% du panel interrogé) dénotent à suffisance que des efforts importants doivent encore être déployés pour sensibiliser les populations aux opportunités offertes par le secteur agricole dans la lutte contre la pauvreté.

Compte tenu de ces statistiques, nous sommes portés à croire que le manque d'enthousiasme à pratiquer une activité agricole n'est pas forcément lié à un manque de formation, ni à une difficulté d'accès aux terres et encore moins à un manque de motivation de la part des jeunes. Il semblerait bien qu'une partie du problème se trouve ailleurs.

Ainsi, pour que notre projet aboutisse, l'urgence serait d'intensifier la communication autour des potentiels réels recelés par l'activité agricole en matière de lutte contre la pauvreté. Cette communication ne pourra se faire qu'au prix d'enseignements réguliers dispensés au sein des communautés religieuses.

Ce n'est que dans cette perspective, que l'activité agricole pourra revêtir ses lettres de noblesse au Cameroun, lui donnant ainsi une réelle opportunité de valoriser réellement ses richesses naturelles.

217 L'idée sous-jacente à la question concernant l'éventualité d'une communication intracommunautaire suggérant l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté pourrait être la suivante : « Êtes-vous conscient de la nécessité de mettre fin à la pauvreté ? » Cette interrogation fait penser au texte de Jean 5 : 1-9 dans lequel l'auteur nous relate l'histoire du paralytique couché au réservoir de Bethesda. Jésus lui pose la question essentielle : « Veux-tu être guéri ? ». Considérant la situation du malade, on comprend que la première étape à franchir pour venir à bout d'une situation difficile, c'est d'abord le désir, la volonté de changer de mentalité, celle d'envisager une possibilité de rupture avec la situation actuelle. Percevoir une situation comme étant irréversible peut constituer un frein sérieux dans le processus de restauration. En d'autres termes, les communautés religieuses sont-elles conscientes du niveau de pauvreté sévissant au Cameroun ? Les leaders religieux sont-ils conscients des conséquences de ce fléau dans la vie des populations ? La forte communication autour de cette thématique atteste que 68,30% des personnes interrogées envisagent l'activité agricole comme alternative à la lutte contre la pauvreté au Cameroun.

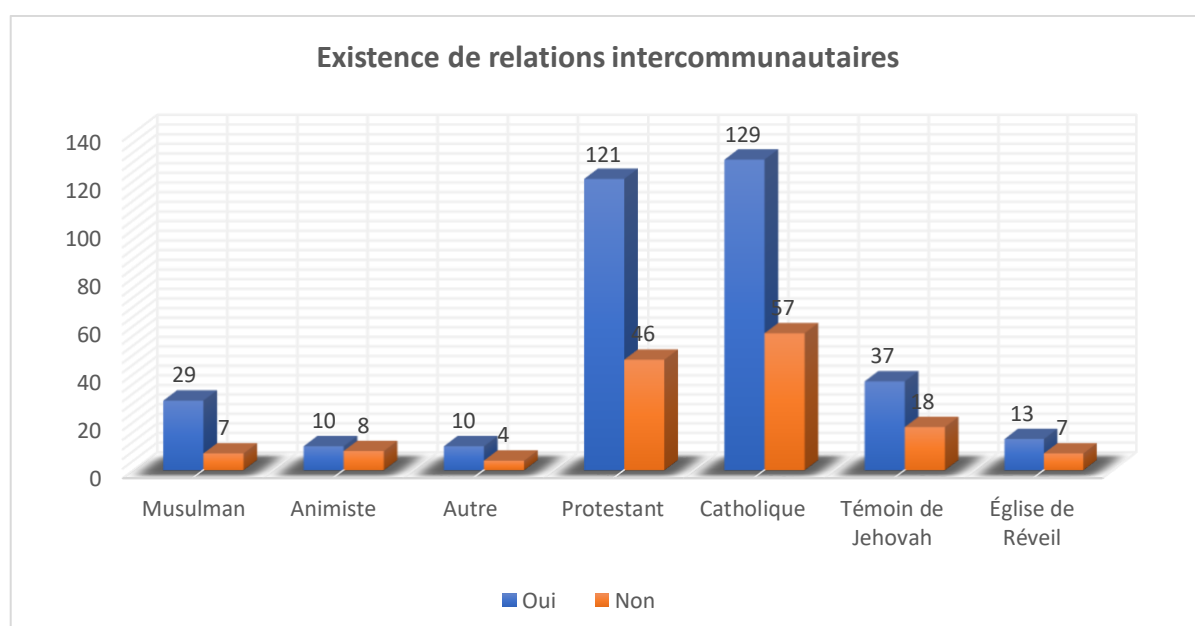
Cela étant, en offrant aux acteurs sociaux l'opportunité de collaborer dans le cadre d'une action collective et œcuménique, le dialogue interreligieux sera susceptible de faire résonance au processus de développement local et communautaire.

Ce processus participatif, visant l'intérêt collectif, suppose bien évidemment une réelle prise en compte des préoccupations de chaque communauté. Autrement dit, il s'agira de tenir compte des demandes sociales résultant d'une transaction ou d'une négociation effectuée depuis la base, c'est-à-dire au sein des familles religieuses.

Variable n°7 : Existence de relations intercommunautaires

*** Entretenez-vous personnellement des relations avec les membres d'autres communautés religieuses ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	29	7	36
Animiste	10	8	18
Autre (à préciser)	10	4	14
Protestant	121	46	167
Catholique	129	57	186
Témoin de Jéhovah	37	18	55
Église de Réveil	13	7	20
Total	349	147	496



La collaboration est un facteur indispensable dans les relations humaines. Elle est importante car elle permet aux uns et aux autres de combler certaines lacunes qu'il serait impossible de combler sur un mode individuel. Elle est importante dans tous les secteurs. Ainsi, dans le domaine religieux, la majorité des fidèles de notre panel, toutes obédiences confondues, affirment que la collaboration est indispensable dans le cadre des activités menées au quotidien.

Cette approche est tout à fait vérifiable dans les verbatims de la plupart des leaders dont l'argumentaire pourrait se résumer en ces termes : *« Quand il s'agit du bien commun, de l'intérêt de plusieurs personnes, nous devons laisser de côté nos titres, nos différences, notre orgueil, notre égo, notre moi, nos intérêts particuliers et individualistes pour travailler à atteindre l'objectif qui est partagé par tout le monde, par la communauté. Tant que l'intérêt du collectif prime sur l'intérêt égoïste et individuel, nous n'avons pas de problème. Nous nous engageons sans retenue. »*²¹⁸

Dans le contexte africain, et camerounais en particulier, cette culture de la solidarité fortement ancrée dans les traditions, est perceptible aussi bien en zone rurale que dans les espaces urbains.

Notons que l'urbanisation génère en général des transformations plus ou moins brutales dans un nouvel espace géographique où s'inventent de nouveaux mode de vie, une nouvelle civilisation et une nouvelle société.

Cette nouvelle société peut être une cible potentielle en termes de précarité, d'informalité, de débrouillardise et d'insécurité. Pour autant, elle n'en demeure pas moins un laboratoire qui suscite de nouveaux mécanismes d'adaptation et de nouvelles formes de solidarité. ce faisant, elle traduit chez les citoyens une puissance créatrice, un esprit d'inventivité et d'initiatives, la préservation des solidarités ethniques et villageoises ainsi que la complexité des relations interethniques en milieu urbain. En réalité, l'espace urbain au Cameroun produit et reproduit la misère.

²¹⁸ Synthèse des propos recueillis auprès des leaders religieux, le 6/08/2023 durant le programme intitulé « Consacrer la ville à Dieu par mon adoration » Évènement organisé par l'Église Évangélique du Cameroun (EEC), sur l'initiative du Ministère Christ pour la Libération des Nations. Manifestation qui s'est tenue à la Maison du Parti de Dschang du 4 au 6/08/2023 et réunissait plusieurs communautés chrétiennes (catholiques, protestants, Églises dites "de Réveil", etc.).

Au regard des inégalités et des injustices sociales, cela s'apparente à une véritable descente aux enfers. De ce fait, les écarts entre nantis et démunis se creusent de plus en plus par le capital²¹⁹ et les ressources possédées. Alors que les plus nantis continuent de s'enrichir, les plus démunis, quant à eux, semblent davantage dans la misère.

Parmi ces démunis, se retrouvent les fidèles de différentes communautés religieuses, les jeunes sans emploi ou ayant un emploi précaire mais étrangers à tout système religieux.

Cette jeunesse présente les caractéristiques de ce que Serge Paugham appelle "*les nouveaux visages de la précarité*". Dans ce contexte où il n'y a plus rien à espérer, l'émigration est très souvent considérée comme la solution ultime.²²⁰

Cette idée se retrouve dans les propos de ce jeune : « *Mon frère, la meilleure solution, c'est de go à Mbeng. Il faut fuir le pays-ci par tous les moyens. Même s'il faut prendre la route du désert, on ne va pas hésiter. La seule chose qui nous reste à faire, c'est de quitter ce pays ! Ce pays maudit où les gangsters ont pris en otage l'avenir des jeunes. Il faut go. Il faut partir à tout prix et à tous les prix. Je crois que c'est mieux, c'est ce qu'il y'a de mieux.* » ²²¹

À l'inverse, l'émergence d'un second groupe à l'approche différente est observable. Les tenants de ce groupe continuent de croire aux vertus de l'esprit de solidarité face à la réalité. Lequel permettrait aux uns et aux autres de se soutenir et se motiver mutuellement afin de venir à bout des situations les plus difficiles.

219 Pierre BOURDIEU. Le capital social. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980, p. 23.

« Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance, ou en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. »

220 Aminata TRAORE. L'Afrique humiliée. Paris Fayard / Pluriel, 2010, p.233.

Cette situation n'est pas l'apanage du Cameroun. En dépit du fait que l'on peut observer des particularités propres à chaque nation, la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne vivent des situations similaires. À ce sujet, Aminata Traoré réagit en ces termes : « Inédite, mais surtout grave et humiliante, est notre situation. L'humiliation ne réside pas uniquement dans la violence à laquelle l'Occident nous a habitués et qui a commencé il y a cinq siècles avec la traite négrière. Elle réside également dans notre refus de comprendre ce qui nous arrive, d'organiser la résistance et d'influer sur les rapports de force ».

221 Propos recueillis auprès d'un jeune lors de la 4^e édition de la Fête Fraternelle organisée du 8 au 9 juillet 2023 par la coordination des jeunes de l'Église Évangélique du Cameroun (Paroisse de Foto à Dschang).

Selon cette catégorie, la collaboration demeure une nécessité, un impératif dans un pays qui a été mis en coupe réglée par une gérontocratie caractérisée par la confiscation du pouvoir.

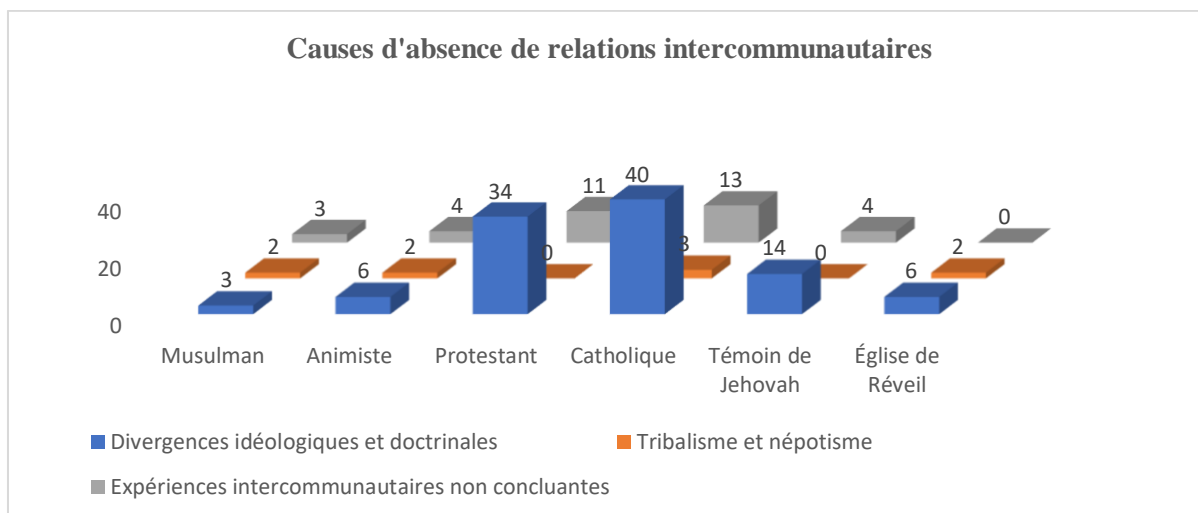
En dépit de ces paramètres, 70,36% des fidèles (soit 349 sur 496) affirment tout de même collaborer régulièrement avec des membres d'autres communautés religieuses. Pour autant, ce score significatif ne doit pas masquer la réalité des communautés religieuses. Certains fidèles (147/496) demeurent encore hostiles à toute idée de collaboration interreligieuse.

Une hésitation qui rend compte, pour les leaders religieux, de la nécessité d'œuvrer pour une sensibilisation à ce niveau. Si tant est que toutes communautés religieuses œuvrent au salut des âmes, il serait paradoxal, pour elles, de vouloir alors faire cavalier seul.

Variable n°8 : Causes d'absence de relations intercommunautaires

***Dans la négative, précisez les raisons pour lesquelles vous n'avez aucune relation avec des membres d'autres communautés religieuses ?**

Appartenance religieuse	Divergences idéologiques et doctrinales	Tribalisme et népotisme	Expériences intercommunautaires non concluantes	Total
Musulman	3	2	3	8
Animiste	6	2	4	12
Protestant	34	0	11	45
Catholique	40	3	13	56
Témoign de Jéhovah	14	0	4	18
Église de Réveil	6	2	0	8
Total	103	9	35	147



Si pour la majorité des personnes interrogées (349/496), la collaboration régulière avec les membres d'autres communautés religieuses est un fait avéré, pour les 147 personnes restantes, il n'en est rien.

Plusieurs raisons alimentent le discours des fidèles hostiles à toute collaboration intercommunautaire. En premier lieu, une expérience négative (pour 35 répondants) suivie de près (pour 9 répondants) de la réticence marquée par le tribalisme et le népotisme caractéristiques de la société camerounaise. Pour les 103 autres répondants, cette réticence tient sa raison principale dans la divergence doctrinale.

À cela, vient se greffer le non-respect des consignes qui serait de nature à décourager certains leaders pourtant prêts à s'investir dans une initiative à visée intercommunautaire. Cela s'illustre parfaitement dans le verbatim suivant : « *Tu vois par exemple, on dit qu'on vient adorer Dieu et vous passez le temps à chanter. Ce n'est pas un programme de chant. C'est bien marqué programme d'adoration. Et adoration veut dire donner à Dieu. Souvenez-vous lorsqu'Abraham allait faire le sacrifice de son fils à Dieu, il a dit qu'il va adorer. L'absence de discipline. Tu vois, pendant qu'on est en train de chanter, d'autres sont dans la cour en train de taper les commentaires. Quand vous faites cela, quelle est l'image que vous donnez aux autres ? Tu vois certains ne jeûnent pas, certains ne prient pas avant de venir au programme. Avec cette attitude, vous voulez impacter comment ? Vous ne pouvez pas plaire à Dieu car c'est l'œuvre de la chair. Corrigeons le tir bien aimé. Je vous assure, si quelqu'un ne peut pas faire, qu'il laisse. Ici, ce n'est pas le forçing.*

Je ne dis pas ça pour vous insulter ou vous blesser. Mais je dis cela afin nous puissions améliorer. Ne prenons pas cela mal, pardon ! Ne me portez pas mal dans vos cœurs ! Que Dieu vous bénisse ! » ²²²

Toute l'ambiguïté des interactions, qui sont de nature à fragiliser la cohésion de groupe et le bien vivre ensemble, est de fait très perceptible dans toutes ces manières de faire, d'agir et de penser.

En premier ressort, leaders et fidèles apprécient différemment les conséquences d'une éventuelle implication dans ce processus. D'où les divergences d'opinion à ce sujet. Cela étant, rappelons tout de même que le dialogue interreligieux reste un critère fondamental dans ce projet.

Pour expliquer cela, il faut également tenir compte des variables secondaires, à savoir le milieu social et l'environnement d'évolution de l'individu (leader ou fidèle).

Ces paramètres essentiels conditionnent des comportements cognitifs et culturels déterminants, face à ce qui serait alors qualifié d'avantages ou de désavantages découlant d'une participation à une initiative collective portée par le dialogue interreligieux.

Ainsi, certains leaders (notamment ceux des églises dites "de réveil") expriment un ensemble d'arguments qui vont dans le sens contraire au dialogue interreligieux, démontrant, par-là même, un manque flagrant d'ouverture d'esprit.

Ces attitudes, le plus souvent caractéristiques de la doctrine pentecôtiste, n'encouragent bien évidemment pas le dialogue interreligieux et encore moins la construction d'un projet de professionnalisation de l'agriculture dans cette optique.

Nous voulons pour preuve les propos de ce leader : « *Je ne peux pas travailler avec les autres communautés religieuses car je ne connais pas la source et les fondements de leurs ministères. Mon appel, je l'ai reçu de Dieu et je ne connais pas pour les autres. Donc ça ne me concerne pas. Je fais ce que j'ai à faire.*

²²² Propos recueillis auprès d'un leader religieux durant le programme intitulé « Consacrer la ville à Dieu par mon adoration ».

Donc s'il y'a quelque chose à faire en commun, ils n'ont qu'à venir vers moi. Ce n'est pas à moi d'aller vers eux. » ²²³

Dans la même logique, d'autres clament, à qui veut l'entendre, leur refus de coopérer avec d'autres dénominations que la leur sans avoir obtenu, au préalable, le feu vert de Dieu lui-même : « *Peu importe ce qu'on veut faire, tant que Dieu ne me parle audiblement, je ne peux pas me mettre avec les autres. Si Dieu me dit, travaille avec eux, je vais le faire. Mais s'il ne me dit rien, je ne peux pas m'engager.* »²²⁴

Des différentes informations recueillies sur le terrain, nous avons pu noter un autre obstacle au développement des relations intercommunautaires : la divergence d'opinion, entre les leaders eux-mêmes, quant à la définition précise de leur fonction.

Pour certains, cette fonction est vécue dans la dynamique du "bon berger". Attitude empreinte d'humilité qui se veut immersive et à l'écoute constante des fidèles.

Pour d'autres, le leader est investi d'une autorité qui ne peut et ne doit pas être contestée. Une autre méthode de gestion qui s'apparente clairement à une dictature.

Bien évidemment, ce sont ces derniers qui sont les plus réfractaires à toute forme de collaboration intercommunautaire. De leur avis, celle-ci serait susceptible de contrarier, non seulement leur position de leader, mais aussi les modes opératoires instaurés au sein de leur communauté.

Dans le même ordre d'idée, le comportement velléitaire et opportuniste de certains leaders est également décelable. En effet, loin de négliger les retombées positives du dialogue interreligieux, ceux-ci en occultent toutefois totalement le prix à payer.

Par analogie, l'attitude de ces leaders est tout à fait assimilable au paradigme du passager clandestin décrit par Mancur Olson.

À ce titre, l'auteur stipule que « *l'existence d'une communauté latente d'intérêts ne suffit pas à provoquer l'action collective. Le paradoxe provient du fait que l'action*

²²³ Propos recueillis auprès d'un leader religieux le 5 août 2023 lors du programme intitulé « Consacrer la ville à Dieu par mon adoration ».

²²⁴ Idem, le 8 août 2023.

collective produit un bien collectif dont peuvent profiter tous les individus, y compris ceux qui n'y ont pas pris part et qui ont voulu ainsi se soustraire au coût du militantisme. »²²⁵

En d'autres termes, le fait que leaders et fidèles partagent une vision commune des intérêts latents ou manifestes, identifiés lors des entretiens et durant la phase d'immersion sur le terrain, ne suffit pas à provoquer un dialogue interreligieux.

Ainsi, pour reprendre les expressions de Jean-Marc Ela, en dépit des apparences, l'environnement religieux est comparable aux "sociétés chaudes" où « *l'histoire s'accélère.* »²²⁶ Sociétés, qui ne sont pas « *à l'abri des turbulences de l'histoire* »²²⁷ car, comme l'écrit Roger Kaffo Pokou, « *tout autour de nous, les choses bougent, avancent et reculent.* »²²⁸

Si cette vision remporte l'adhésion des leaders sur un plan théorique, elle ne rencontre pas le même engouement dans la pratique. Par conséquent, nous comprenons que le champ religieux n'est pas un environnement homogène où le modèle de pensée unique caractérise l'ensemble des individus, agents ou acteurs qui le peuplent.

Variable n°9 : Prédilection à une éventuelle collaboration interreligieuse

***Seriez-vous disposé(e) à collaborer avec des membres d'autres communautés religieuses dans le cadre d'un projet agricole intercommunautaire ?**

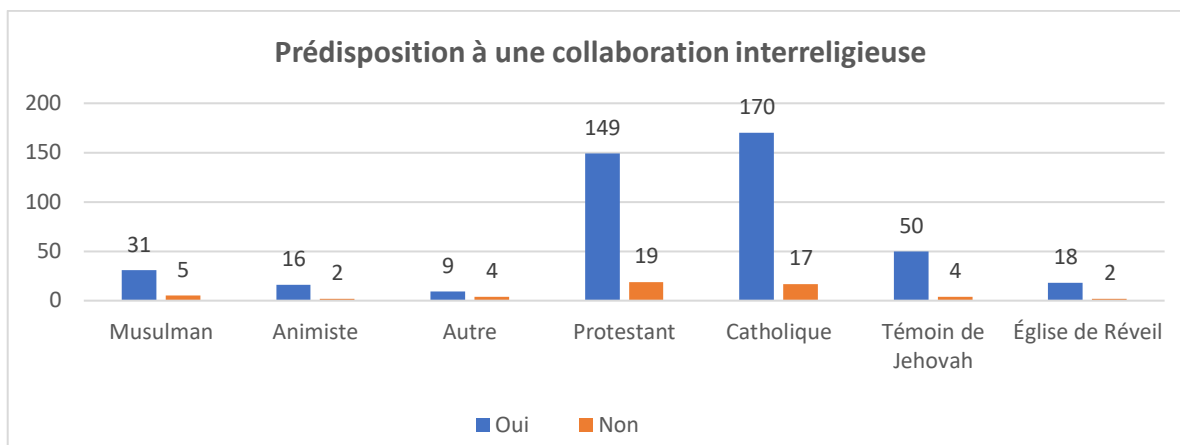
Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	31	5	36
Animiste	16	2	18
Autre (à préciser)	9	4	13
Protestant	149	19	168
Catholique	170	17	187
Témoin de Jéhovah	50	4	54
Église de Réveil	18	2	20
Total	443	53	496

²²⁵ Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. Op. Cit., p. 261.

²²⁶ Jean-Marc ELA. Restituer l'histoire aux sociétés africaines : promouvoir les sciences sociales en Afrique noire. Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, p.18.

²²⁷ Jean-Marc ELA. Afrique, l'irruption des pauvres : société contre ingérence, pouvoir et argent. Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, p.172.

²²⁸ Roger KAFFO POKOU. Cameroun : Liquider le passé pour bâtir l'avenir. Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, p.11.



Les données de ce graphique, mettent en évidence deux tendances. Tout d'abord, l'éventualité significative d'une collaboration intercommunautaire autour d'un projet agricole pour 89,31% des répondants (soit 443 personnes sur 496). Encore un indicateur important pour notre projet.

Les enjeux sociétaux sont tels que la solution, proposée ici, est vécue comme une planche de salut inespérée, suffisante pour faire table rase des rivalités interethniques. L'ethnie et la religion étant intimement liées au Cameroun, nous sommes portés à croire au réel bienfondé des initiatives ayant pour origine un projet agricole en tant que socle à toute collaboration intercommunautaire. Collaboration qui pèse de tout son poids dans une démarche visant essentiellement la restauration de la dignité humaine, par la création de revenus permettant l'amélioration des conditions de vie des plus démunis. Dès lors, délaissés par les pouvoirs publics, ces derniers peuvent voir en cela une solution pérenne à leurs difficultés quotidiennes.

À travers ce mode de fonctionnement, le dialogue interreligieux peut s'installer et permettre aux fidèles, des différentes communautés religieuses, de poser les fondations d'un avenir sociétal différent. Dialogue qui a pour vocation de répondre aux objectifs majeurs de la société, notamment ceux concernant la lutte contre la pauvreté. À ce titre, l'enquête que nous avons menée à Dschang en est une illustration parfaite.

Par ailleurs, bien que minoritaires, les réponses négatives enregistrées démontrent, à suffisance, que la collaboration intercommunautaire reste encore un sujet épineux pour 10,69% des personnes interrogées (soit 53 sur 496), qui ne peuvent envisager une collaboration que sur un plan intracommunautaire.

Pour certains, comme le suggère ce verbatim, il faut rechercher les causes en l'individu lui-même : « *Ce genre de pauvreté, même Dieu se demande si vous êtes vraiment ses enfants ? Parce que Dieu sait ce qu'il a mis en ses enfants, il connaît les armes qu'il a placées en eux. Dans l'agenda de Dieu, ses enfants ne doivent pas souffrir. Donc, lui-même est surpris lorsque quelqu'un qui se dit être son enfant se plaint qu'il est pauvre. Dieu sait ce qu'il a donné à ses enfants : les armes efficaces et efficaces nécessaires pour venir à bout de la pauvreté. Jésus connaît l'œuvre qu'il a accomplie à la croix. Il a payé le prix. Et il n'a pas payé le prix pour que ses enfants puissent souffrir encore. Donc, s'ils sont pauvres, le problème ce n'est pas Dieu, c'est eux le problème. Car ils ne connaissent pas qui ils sont. Ils ne connaissent pas leur identité en Christ. Ils ne connaissent pas le Dieu qu'ils servent.* » ²²⁹

Ainsi, ce sont les mentalités qui contribuent à la pauvreté et à l'échec. Raison pour laquelle, les partisans de cette analyse ne trouvent aucun intérêt à une collaboration interreligieuse pour éradiquer le phénomène de la pauvreté. Puisque, de leur avis, cette tentative est vouée à l'échec.

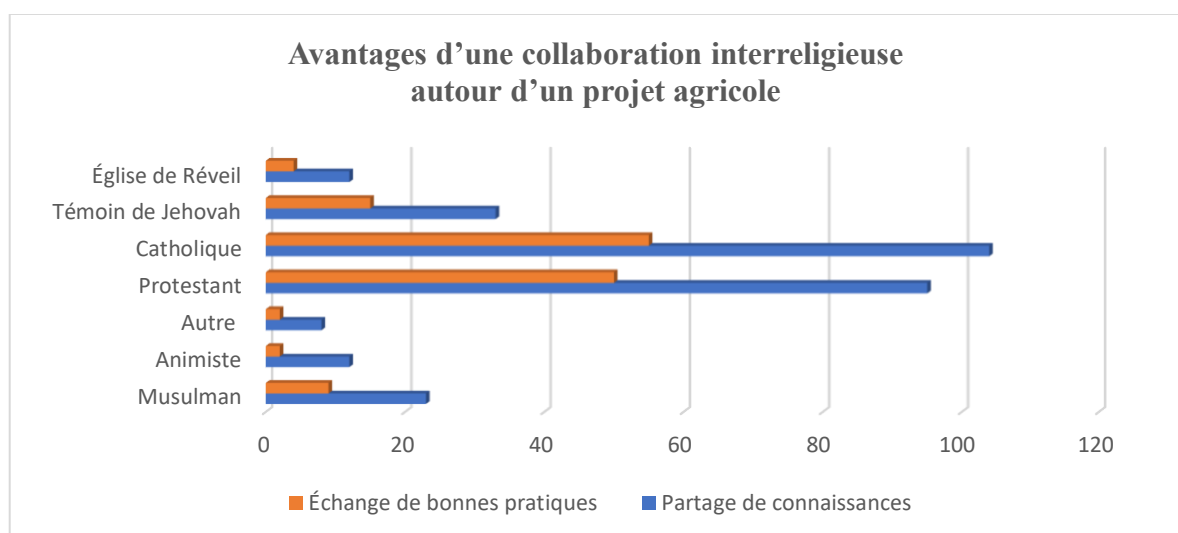
Pour les autres, c'est la répartition inégale des ressources et leur mauvaise gestion qui sont source de pauvreté au Cameroun. Une prise de position qui laisse dès lors entrevoir une lueur d'espoir quant à la nécessité d'instaurer un véritable dialogue interreligieux pour lutter contre le fléau.

²²⁹ Propos recueillis auprès d'un leader religieux lors de la 4^e édition de la Fête Fraternelle organisée du 8 au 9 juillet 2023 par la coordination des jeunes de l'Église Évangélique du Cameroun (Paroisse de Foto à Dschang),

Variable n°10 : Avantages d'une collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole

*** Quels seraient selon vous les avantages d'une collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole ?**

Appartenance religieuse	Partage de connaissances	Échange de bonnes pratiques	Total
Musulman	23	9	32
Animiste	12	2	14
Autre (à préciser)	8	2	10
Protestant	95	50	145
Catholique	104	55	159
Témoin de Jéhovah	33	15	48
Église de Réveil	12	4	16
Total	287	137	424

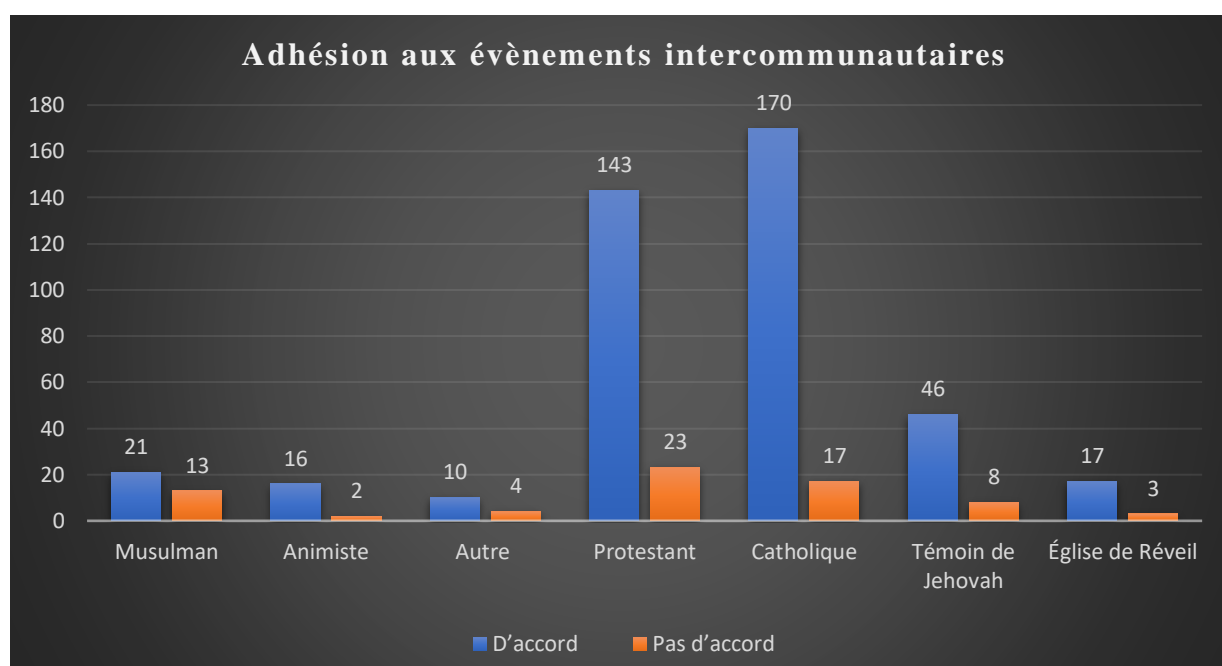


Malgré la diversité des points de vue concernant la collaboration interreligieuse, les fidèles reconnaissent tout de même des aspects positifs à ce projet. C'est le cas notamment concernant le partage de connaissances (pour 287 personnes sur 424) et l'échange de bonnes pratiques en matière de production pour les 137 répondants restants.

Variable n°11 : Adhésion des personnes interrogées à l'organisation d'évènements intercommunautaires

* Seriez-vous favorable à l'organisation d'évènements inter-religieux dans le cadre de l'exercice d'une activité agricole intercommunautaire ?

Appartenance religieuse	D'accord	Pas d'accord	Total
Musulman	21	13	34
Animiste	16	2	18
Autre (à préciser)	10	4	14
Protestant	143	23	166
Catholique	170	17	187
Témoin de Jéhovah	46	8	54
Église de Réveil	17	3	20
Total	423	70	493

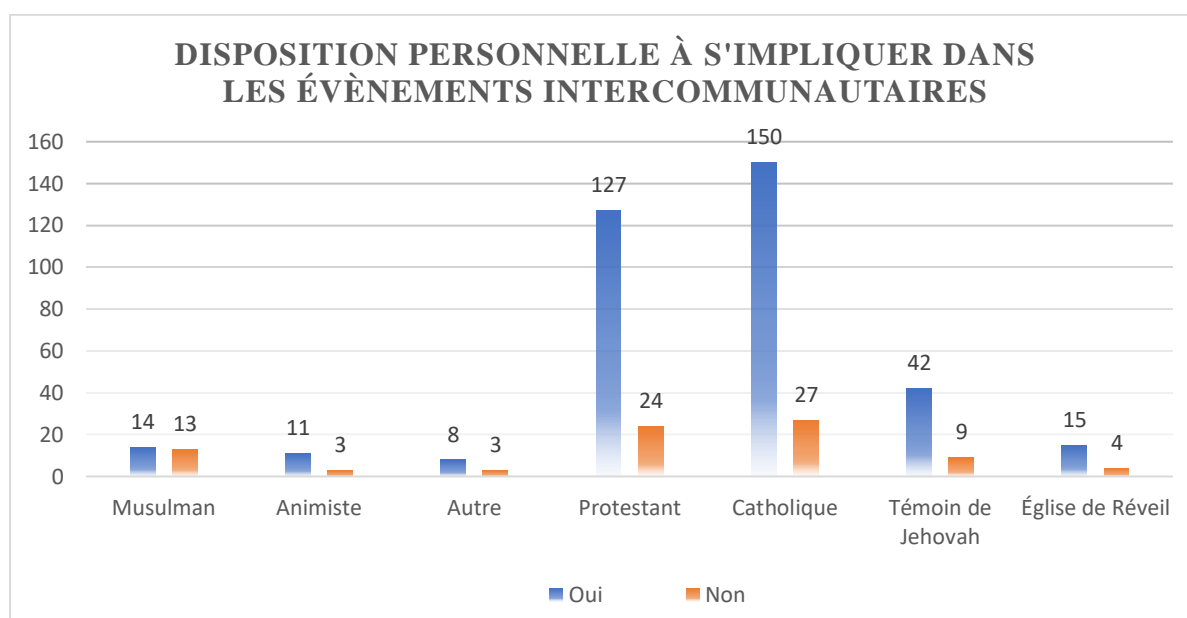


Visiblement, l'organisation d'évènements entre fidèles de communautés religieuses différentes, même si elle ne fait pas l'unanimité, rencontre une forte adhésion. Plus des 2/3 des répondants (soit 423) sont favorables à cette idée. Ceux qui s'y opposent restent minoritaires (70).

Critère n°12 : Disposition personnelle à s'impliquer dans l'organisation d'évènements intercommunautaires

*** Dans l'affirmative, seriez-vous prêt(e) à contribuer personnellement à l'organisation de ces évènements ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	14	13	27
Animiste	11	3	14
Autre (à préciser)	8	3	11
Protestant	127	24	151
Catholique	150	27	177
Témoin de Jéhovah	42	9	51
Église de Réveil	15	4	19
Total	367	83	450



Le nombre de réponses positives dénote d'une prise de conscience individuelle de l'importance du partage. Même si tous ne sont pas disposés à s'impliquer personnellement dans l'organisation de ces évènements (83), la majorité remportée par le OUI reste tout de même écrasante (367).

Finalement, au-delà des divergences doctrinales, il semblerait que la solidarité africaine traditionnelle reste un point d'ancrage capital pour traverser les étapes festives ou difficiles de la vie.

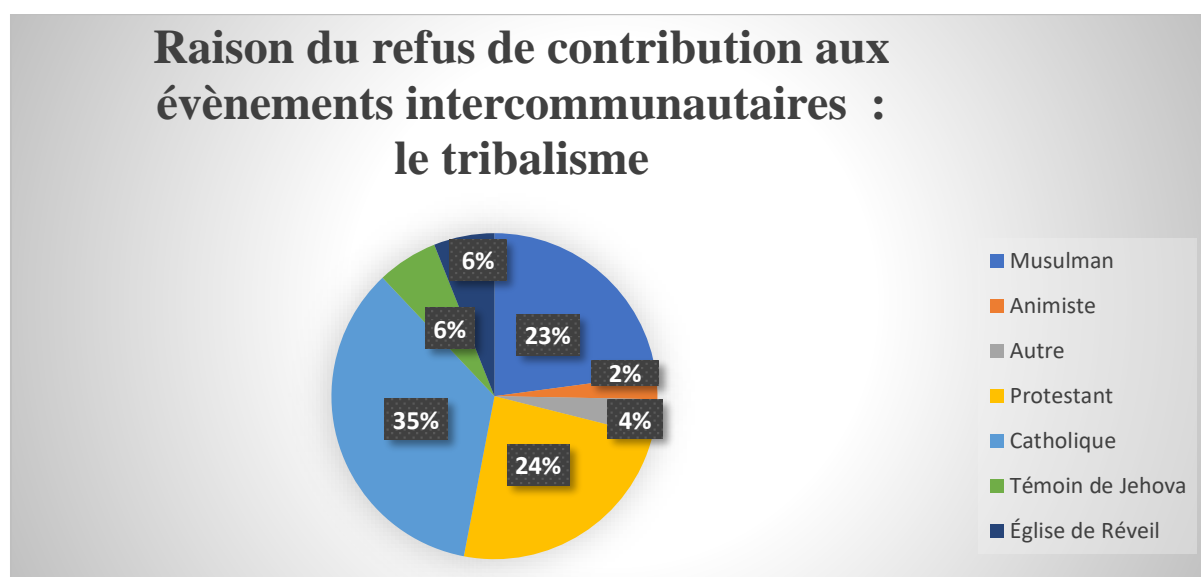
Ainsi, l'appartenance tribale, souvent synonyme d'appartenance religieuse, n'occulte en rien les principes fondamentaux de la solidarité africaine qui reste essentiellement basée sur la nécessité de porter assistance à celui qui est dans le besoin.

En l'espèce, la solidarité traditionnelle fait massivement fi des divergences doctrinales, même si ce principe ne fait pas l'unanimité. Cette attitude positive est un ingrédient majeur qui participe au renforcement de la cohésion sociale entre adeptes de communautés religieuses différentes.

Variable n°13: Raison du refus de contribution aux évènements intercommunautaires

* Pour quelle raison refuseriez-vous de contribuer personnellement à ces évènements ?

Appartenance religieuse	Tribalisme	Total
Musulman	19	19
Animiste	2	2
Autre (à préciser)	3	3
Protestant	20	20
Catholique	29	29
Témoin de Jéhovah	5	5
Église de Réveil	5	5
Total	83	83



De façon unanime, et avec un très fort pourcentage, le tribalisme demeure la raison principale qui constitue encore un frein considérable à une éventuelle participation aux évènements intercommunautaires.

Le fléau, qui sévit partout, gangrène la société tout entière et reste une source importante de conflits interethniques. Manifesté en premier lieu au sommet de la hiérarchie institutionnelle, son incursion dans la sphère ecclésiale participe désormais aux dysfonctionnements de l'Église au Cameroun.

Dès lors, les défaillances qui y sont observées sont intimement liées à celles que l'on retrouve dans la société camerounaise. Plus que la compétence et l'efficacité, c'est l'origine ethnique, la filiation ou encore la religion, qui deviennent critères d'ascension sociale par excellence.

Le tribalisme ignore donc carrément la méritocratie et l'excellence. De fait, ce ne sont ni les plus compétents ni les plus méritants qui sont pris en considération.

Dorénavant devenu un mode de vie normal, plus aucun sentiment de culpabilité n'est ressenti face à un tel état d'esprit. Ce, même s'il génère une société injuste qui ne garantit plus l'égalité des droits et des chances.

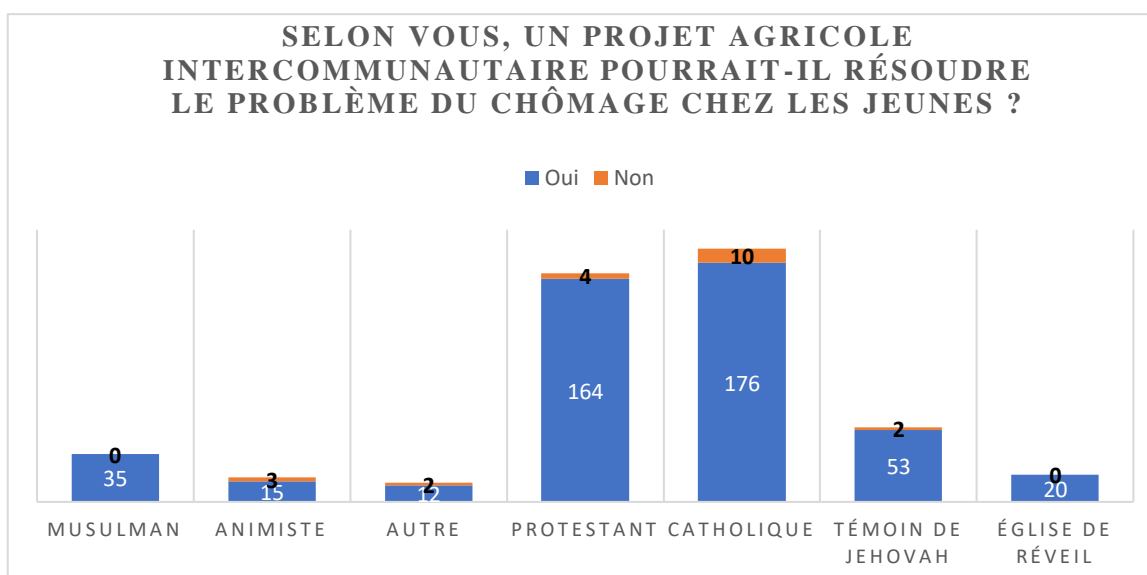
Au-delà du sentiment d'exclusion et d'injustice vécu au quotidien par une majeure partie de la population, n'oublions pas les conséquences directes et indirectes de ce fléau, qui reste un vecteur prééminent d'inégalités sociales et économiques... et donc, de pauvreté.

Dans ces conditions, vu la composante ethnologique du pays (250 tribus), la lutte pour l'éradication du tribalisme devra impérativement passer, non seulement, par une amélioration des organisations institutionnelles afin de promouvoir une bonne gouvernance, mais aussi par une conscientisation des populations pour un changement des mentalités.

Variable n°14 : Solution potentielle au chômage des jeunes

*** Selon vous, un projet agricole intercommunautaire pourrait-il résoudre le problème du chômage chez les jeunes ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	35	0	35
Animiste	15	3	18
Autre (à préciser)	12	2	14
Protestant	164	4	168
Catholique	176	10	186
Témoign de Jéhovah	53	2	55
Église de Réveil	20	0	20
Total	475	21	496



En dépit des réticences émises par 21 répondants, l'implication des jeunes sans emploi dans ce projet agricole, reste une nécessité pour 475 personnes (95,76%).

Non seulement, cette implication viendrait répondre aux nombreuses interrogations concernant le chômage des jeunes, mieux, elle pourrait guérir la plupart d'entre eux du syndrome OVFC (On Va Faire Comment ?) qui sévit « *depuis une décennie comme un véritable fléau qui est en train de dévaster progressivement, et systématiquement les esprits et les espoirs des jeunes au Cameroun et dans toute l'Afrique* »²³⁰.

230 Brice KAMGANG. Du doigt pointé à la main tendue. La méthode ORDI, Douala, Lving Books Publishing, 2017, p.13

En optant pour le choix d'impliquer les jeunes, un pas important pourrait être franchi pour résoudre la sempiternelle question posée par Jean Célestin Edjangué²³¹ quant à l'utilisation de la jeunesse en Afrique.

À travers un diagnostic sans complaisance, l'auteur dénonce la mise à l'écart des jeunes de tous les cercles de prise de décisions, y compris celles qui engagent leur avenir. Ce, malgré le poids démographique qu'ils représentent.

Dès lors, pour Jean Célestin Edjangué, « *ce poids démographique que représente la jeunesse d'Afrique peut être considéré a priori, comme une chance pour le continent. Sauf que les jeunes Africains, en dépit de leur enthousiasme, de l'esprit d'initiative et du sens de la créativité qui les caractérisent, sont exclus de tous les centres décisionnels qui engagent la construction et le développement durables du continent.* »²³²

Par conséquent, ce projet posera les fondements d'un paradigme nouveau, d'une nouvelle manière de faire²³³ qui consacre l'implication de la jeunesse²³⁴, comme moteur de réussite aux initiatives allant dans le sens de la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Car, comme le martèlent Denis Fougère et Nadir Sidhoum : « *Au-delà d'un certain seuil, les inégalités apparaissent comme socialement intolérables, elles affaiblissent le sentiment d'appartenance collective et deviennent une menace pour la cohésion de la société elle-même. Des inégalités qui perdurent et/ou se cumulent, peuvent engendrer des comportements défavorables à l'intégration, tels la résignation et le renoncement à toute participation sociale, ou la*

²³¹ Jean Célestin EDJANGUE. Afrique, que fais-tu de ta jeunesse ? Les paradoxes d'un enjeu moteur du développement. Paris, L'Harmattan, 2013.

²³² Ibid.

²³³ Cette nouvelle manière de faire doit être basée sur les leçons apprises, ce qu'il est convenu d'appeler "lesson-drawing" dans le jargon des politiques publiques. La notion de "lesson-drawing" renvoie à des conditions politiques où l'initiative d'importer un modèle institutionnel ou une politique usitée ailleurs, est prise par le système importateur en dehors de toute contrainte exogène autre que symbolique.

²³⁴ J.P. KUATE. Les élections locales au Cameroun, les élections des conseillers municipaux et du Maire. Douala, Presses du Macacos, 2002, p. 54.

Au regard de l'idéologie qui anime la jeunesse, cette implication est d'autant plus nécessaire. En effet, cette dernière est soucieuse de ne plus « tomber dans le piège de ce qu'on pourrait qualifier de "Feymania politique" qui consiste à donner à boire et à manger aux électeurs et à leur faire miroiter les délices d'un univers paradisiaque pendant la campagne. Et, une fois que ces vautours sont installés, ils s'enrichissent, se servent copieusement sans la moindre pensée pour la tourbe ». Désormais, les jeunes camerounais « aspirent à conduire sur le chemin de l'avenir de leur nation et non plus à se laisser conduire. »

Paul BATIBONAK. Décoller par petits paliers, avancer résolument. In : De l'émergence du Cameroun en question (dir) Sariette et Paul BATIBONAK. Yaoundé, Presses des Universités Protestantes d'Afrique, 2018, pp.247-252.

révolte »²³⁵ .

Néanmoins, un certain nombre d'éléments devront être pris en compte pour que ce changement soit efficace.

En ce sens, la formulation de Jeanine Evéhé est tout à fait significative : « *Lorsqu'un changement est introduit, compte tenu des bouleversements induits en termes de nouveaux paradigmes, de nouvelles aptitudes, de nouvelles méthodes de travail, ces bouleversements sont perçus différemment d'un individu à un autre et créent, la plupart du temps, un phénomène de résistance. Pour cette raison, parmi les actions à mener pour abattre les murs de résistance au changement et obtenir l'adhésion et l'implication des acteurs du changement, il faut prévoir un volet Information-Éducation-Communication important, et planifier la formation des acteurs. Ces actions doivent faire partie intégrante du chronogramme de mise en œuvre.* »²³⁶

Au regard de cela, toute décision visant à introduire dans le champ religieux un changement ou une nouvelle manière de faire, d'agir et de penser, nécessite une collaboration franche de la part des leaders. Ceci implique une prise de dispositions permettant à chaque acteur d'appréhender concrètement les avantages et les inconvénients pouvant résulter de son implication ou non à toute initiative allant dans le sens du dialogue interreligieux. En effet, « *toute décision doit prendre en compte simultanément les avantages que ce secteur tire de sa situation de non-enregistrement, et les inconvénients que lui fait subir sa mise à l'écart des avantages consentis au secteur moderne.* »²³⁷

Ce n'est qu'après avoir compris cela qu'ils seront fixés ou non sur la décision de vivre selon la devise "unis pour un, unis pour tous".

²³⁵ Denis FOUGÈRE, Nadir SIDHOUM. *Les nouvelles inégalités et l'intégration sociale*. Paris. Les éditions Horizons stratégiques, 2006/2 n° 2 | p. 6.

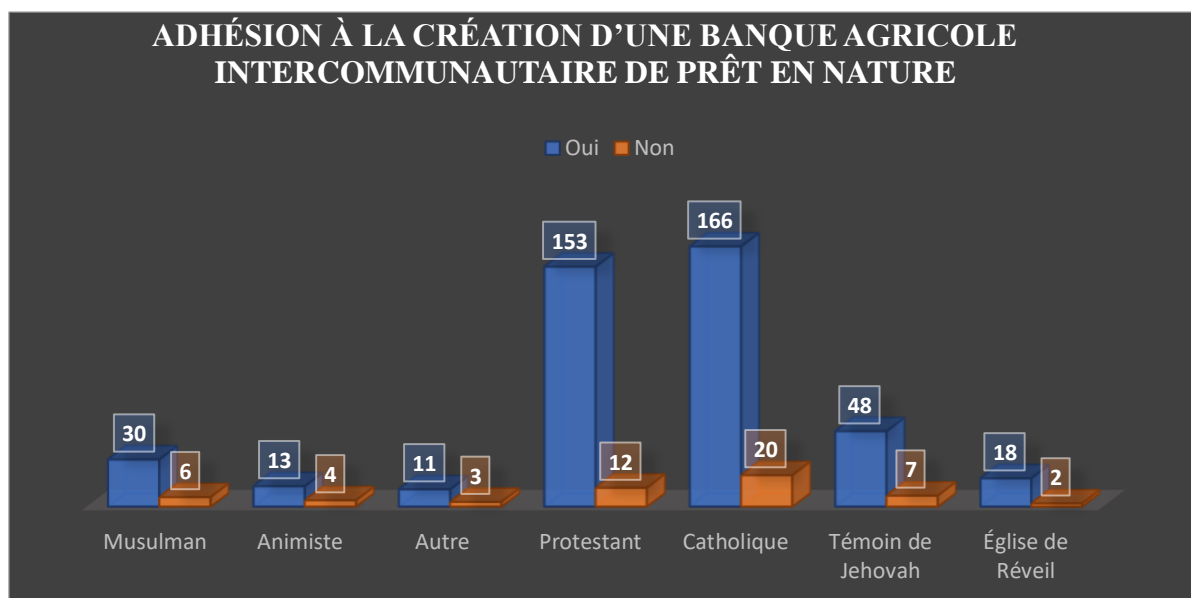
²³⁶ Jeanine ÉVÉHÉ. *À propos de la réforme administrative*. In : David ABOUEM ATCHOYI et Stéphane Claude M'BAFOU, (dir), *Améliorer l'efficacité de l'État au Cameroun*. Paris, l'Harmattan, 2019, p.77.

²³⁷ Jean-Pierre CHAUVEAU, Marc LE PAPE, Jean-Pierre Olivier DE SARDAN. La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques. In : Gérard Winter (Coord.). *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*. (Économie et Développement) Paris : IRD ; Karthala, 2001, p. 161.

Variable n°15 : Adhésion à la création d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature

*Consentiriez-vous à la création d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	30	6	36
Animiste	13	4	17
Autre (à préciser)	11	3	14
Protestant	153	12	165
Catholique	166	20	186
Témoign de Jéhovah	48	7	55
Église de Réveil	18	2	20
Total	439	54	493

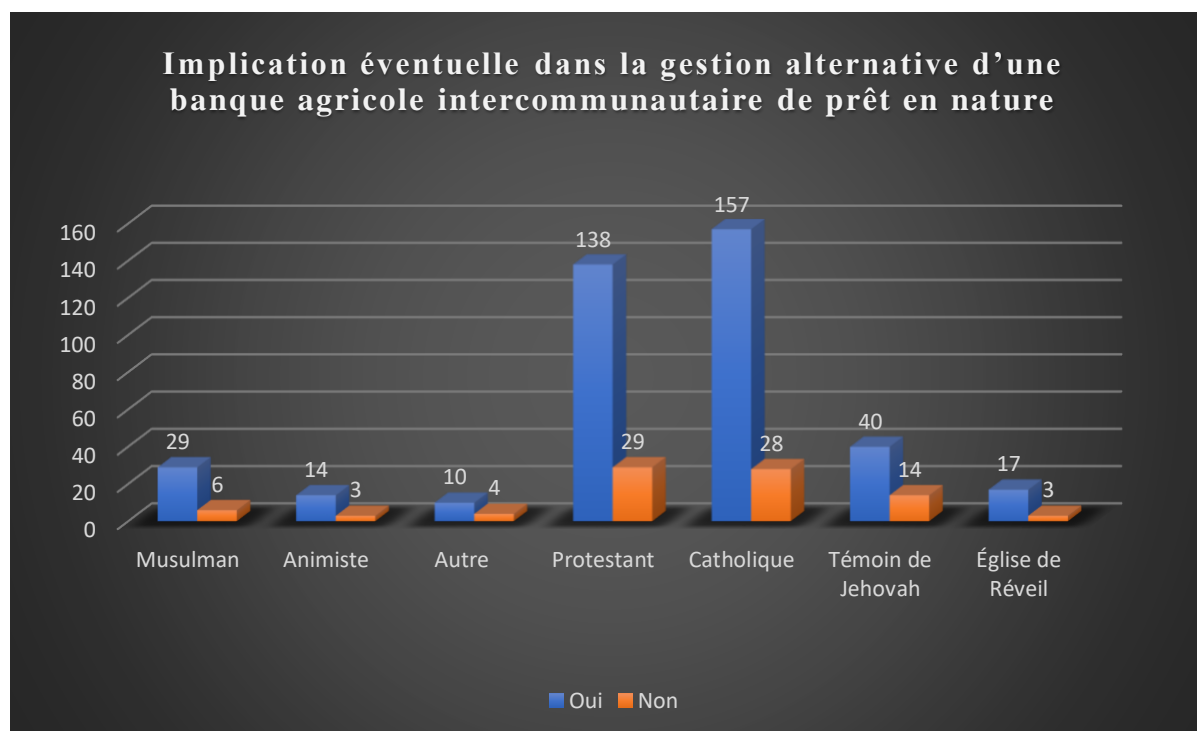


L'éventualité de créer une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature (pour les produits destinés à l'alimentation et à l'ensemencement), moyennant un faible taux d'intérêts, fait une quasi-unanimité (439 sur 493) contre 54 réponses négatives. Sachant que notre projet se veut intercommunautaire, la création d'une telle infrastructure permettrait aux paysans d'emprunter de manière individuelle pour leurs besoins domestiques (alimentation ou plantation privative).

Variable n°16 : Implication éventuelle dans la gestion tournante d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature

***Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer dans la gestion alternative d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	29	6	35
Animiste	14	3	17
Autre (à préciser)	10	4	14
Protestant	138	29	167
Catholique	157	28	185
Témoin de Jehova	40	14	54
Église de Réveil	17	3	20
Total	405	87	492



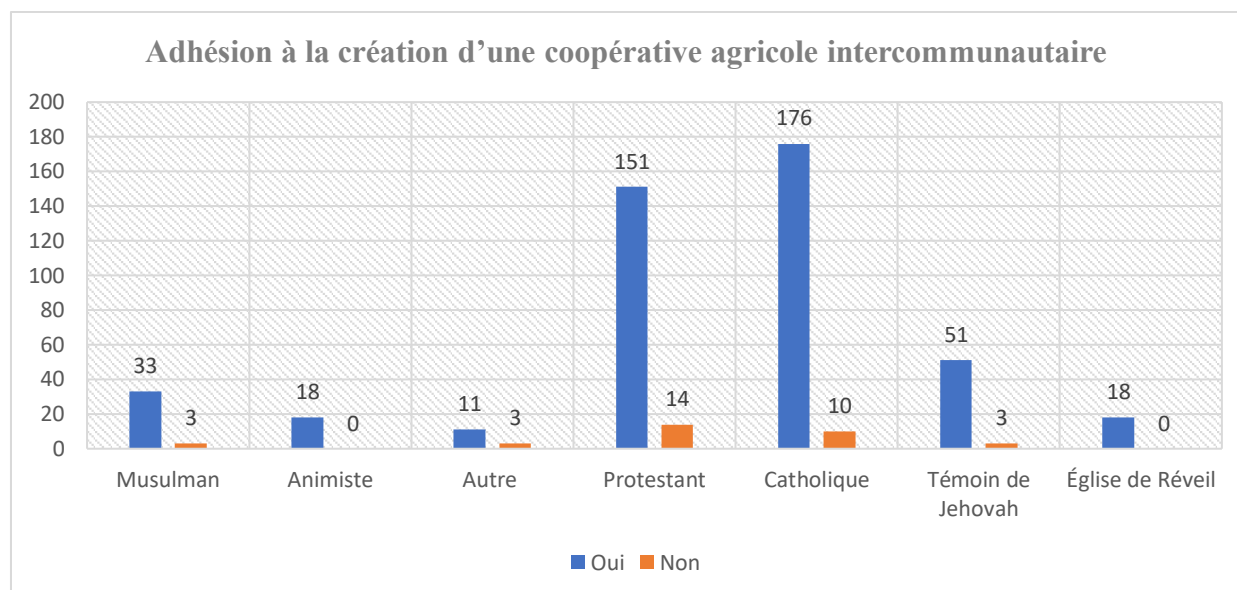
Quasi unanimement (405 sur 492), notre panel exprime une opinion favorable concernant le mode de gestion de cette banque de prêt en nature. Compte tenu de l'hégémonie décisionnelle pouvant être générée par la supériorité numérique de certaines communautés religieuses, l'idée d'une gestion alternative plaide fortement en faveur de l'équité et de la transparence prônées dans ce projet.

De cette manière, chacun peut se sentir pleinement acteur du projet. C'est précisément dans cette optique que la formation en matière de gestion d'exploitation pourra également trouver toute sa justification.

Variable n°17 : Adhésion éventuelle à la création d'une coopérative agricole intercommunautaire

* Seriez-vous favorable à la création d'une coopérative agricole intercommunautaire ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	33	3	36
Animiste	18	0	18
Autre (à préciser)	11	3	14
Protestant	151	14	165
Catholique	176	10	186
Témoin de Jehova	51	3	54
Église de Réveil	18	0	18
Total	458	33	491

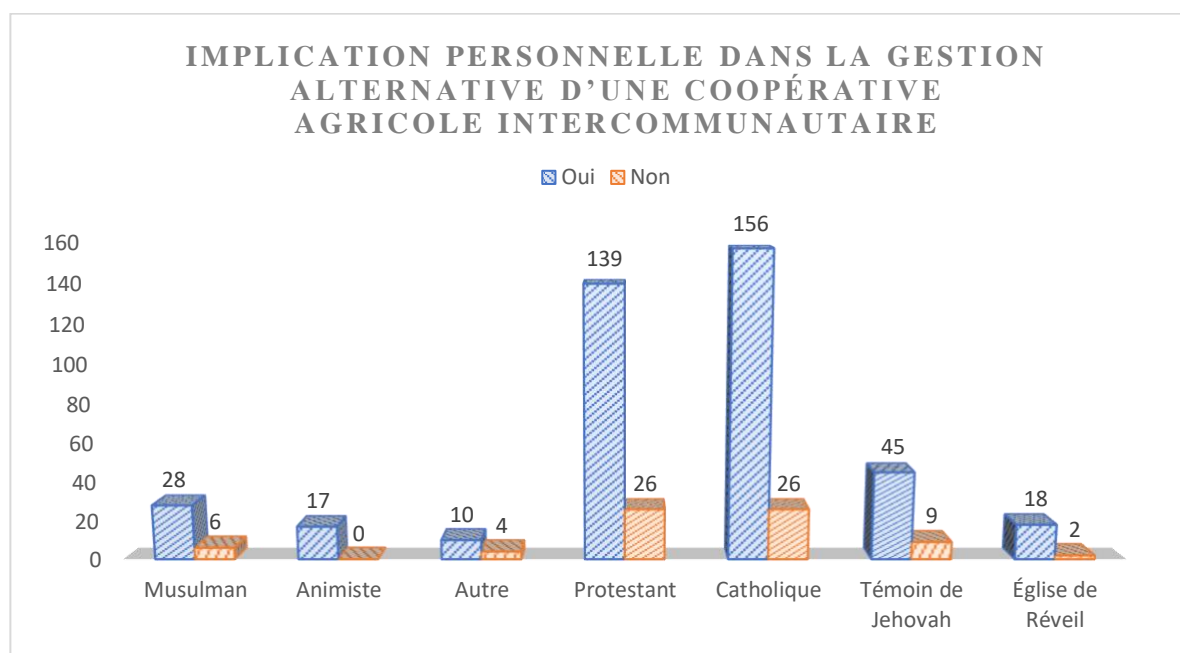


L'éventualité de la mise en œuvre d'une coopérative agricole intercommunautaire fait également quasiment l'unanimité de notre panel à 33 réponses près (soit 458 réponses positives). Cet organisme aura essentiellement pour mission la coordination des trois organes de gestion (banque de stockage de produits bruts après récolte, banque de prêt en nature et grenier agricole destiné à la conservation des produits secs prêts à l'emploi).

Variable n°18 : Implication personnelle dans la gestion alternative d'une coopérative agricole intercommunautaire

* Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer personnellement dans la gestion alternative d'une coopérative agricole intercommunautaire ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	28	6	34
Animiste	17	0	17
Autre (à préciser)	10	4	14
Protestant	139	26	165
Catholique	156	26	182
Témoin de Jehova	45	9	54
Église de Réveil	18	2	20
Total	413	73	486

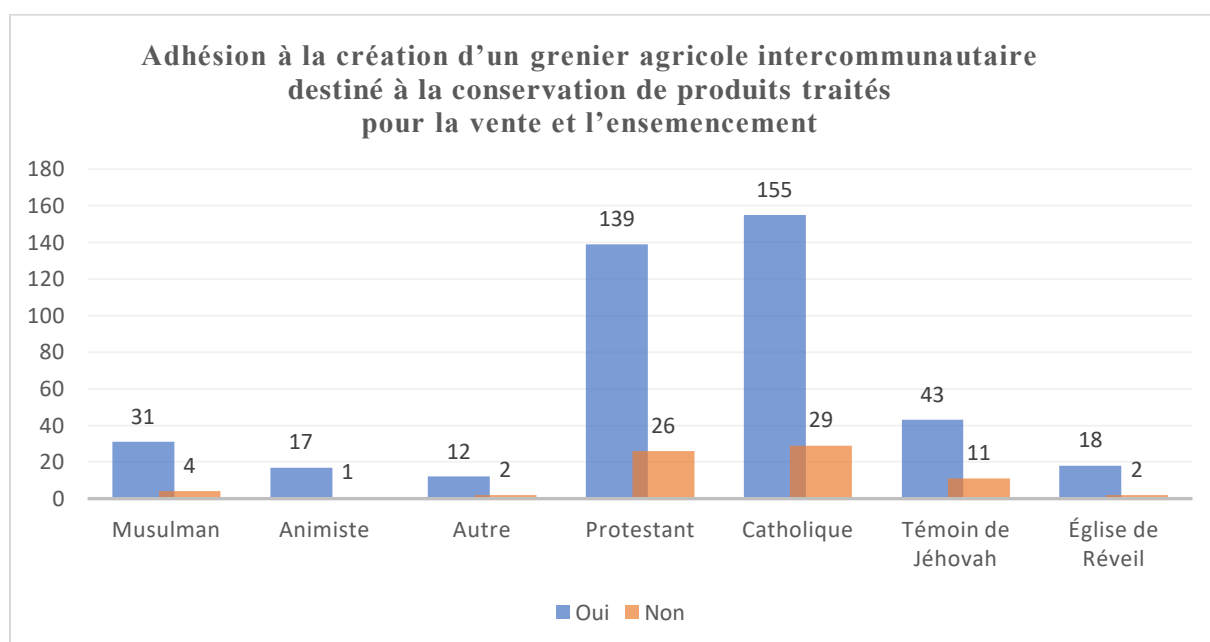


Une fois encore, la volonté massive (413 sur 486) d'une implication personnelle dans la gestion alternative d'une coopérative agricole traduit un réel désir de transparence en matière de gestion et une forte adhésion aux missions assignées à la coopérative dans le cadre de ce projet. La proportion de réponses négatives, quant à elle, pourrait soulever la question du manque de formation ou tout simplement celle du manque de temps pour certains.

Variable n°19 : Adhésion à la création d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement

Seriez-vous favorable à la création d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	31	4	35
Animiste	17	1	18
Autre (à préciser)	12	2	14
Protestant	139	26	165
Catholique	155	29	184
Témoin de Jéhovah	43	11	54
Église de Réveil	18	2	20
Total	415	75	490



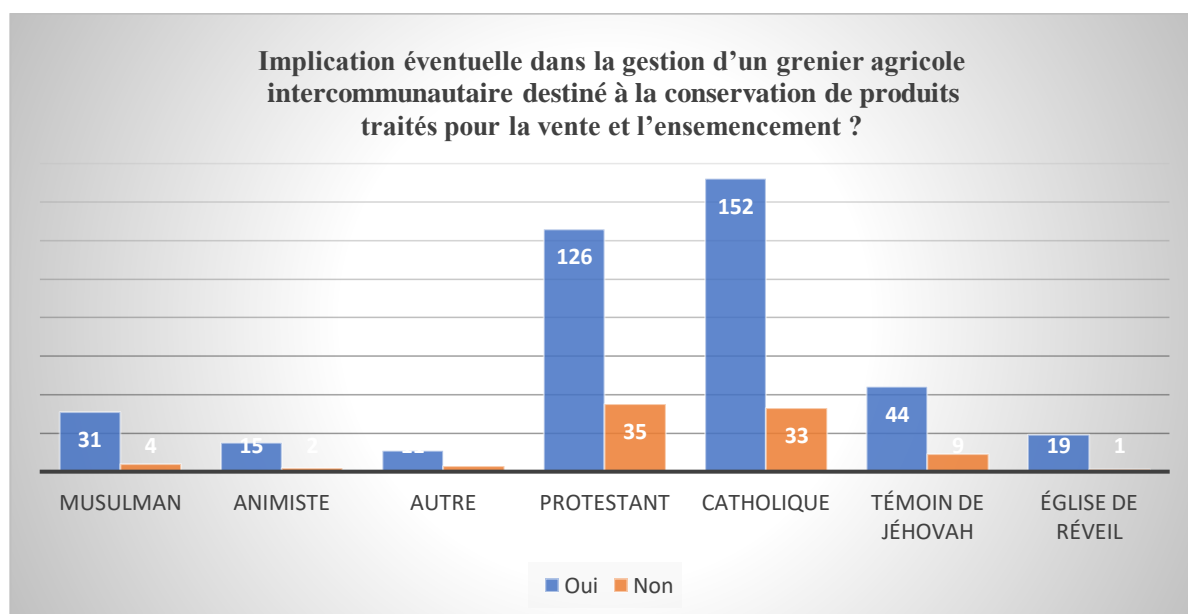
La fonction première du grenier intercommunautaire étant l'entreposage des produits prêts à l'emploi, sa création suppose la mise en œuvre d'un système de conservation par dessiccation.

Le grenier trouve également sa raison d'être en tant que source d'approvisionnement pour la banque de prêt en nature. Là encore, malgré 75 réponses négatives, la quasi-totalité de notre panel (415) exprime toute son adhésion.

Variable n°20 : Implication éventuelle dans la gestion alternative d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement

*** Seriez-vous prêt(e) à participer personnellement à la gestion d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation de produits traités pour la vente et l'ensemencement ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	31	4	35
Animiste	15	2	17
Autre (à préciser)	11	3	14
Protestant	126	35	161
Catholique	152	33	185
Témoin de Jéhovah	44	9	53
Église de Réveil	19	1	20
Total	398	87	485

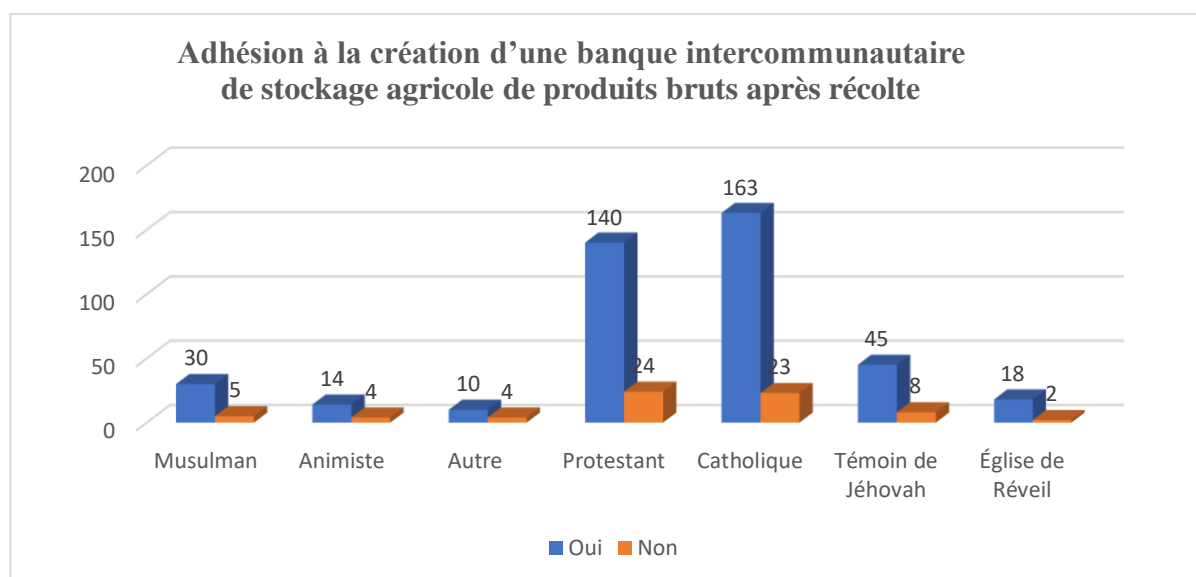


Là encore, les résultats fortement positifs démontrent une réelle volonté de transparence et d'équité en matière de gestion. Sur les 485 personnes interrogées, 398 répondants adhèrent totalement à l'idée d'une implication dans la gestion alternative du grenier intercommunautaire, contre 87.

Variable n°21 : Adhésion à la création d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte

*** Seriez-vous favorable à la création d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte ?**

Appartenance religieuse	Oui	Non	
Musulman	30	5	35
Animiste	14	4	18
Autre	10	4	14
Protestant	140	24	164
Catholique	163	23	186
Témoin de Jéhovah	45	8	53
Église de Réveil	18	2	20
Total	420	70	490



Sur 490 personnes interrogées, 420 se montrent favorables à la création d'une banque de stockage des produits bruts destinés à être transférés dans un grenier communautaire après séchage. Ce résultat, suffisamment significatif, constitue un ingrédient important dans la réussite d'un projet unissant des personnes issues de confessions différentes.

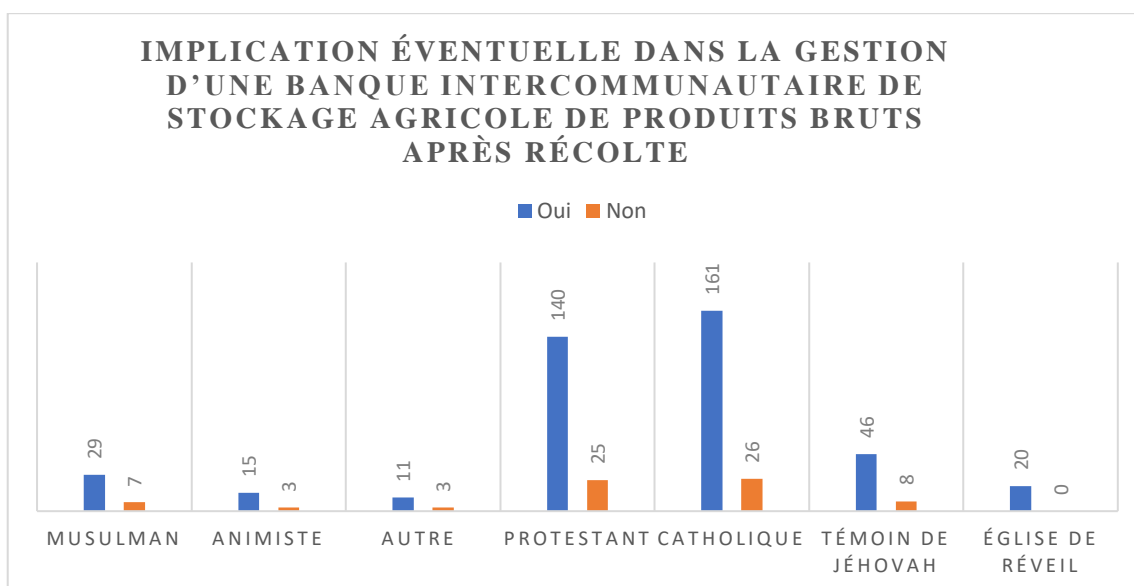
Ce faisant, en privilégiant l'inclusion, l'ouverture et la participation de tous, la mise en place d'infrastructures importantes pour le stockage des produits récoltés, apporterait une plus-value certaine au projet.

Infrastructures qui, soit dit en passant, auront également vocation à veiller à la sécurité alimentaire des familles incluses au projet, ce même si une minorité (70 personnes) reste réfractaire à l'idée.

Variable n°22 : Implication éventuelle dans la gestion tournante d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte

* Seriez-vous prêt(e) à participer personnellement à la gestion d'une banque intercommunautaire de stockage agricole de produits bruts après récolte ?

Appartenance religieuse	Oui	Non	Total
Musulman	29	7	36
Animiste	15	3	18
Autre	11	3	14
Protestant	140	25	165
Catholique	161	26	187
Témoin de Jéhovah	46	8	54
Église de Réveil	20	0	20
Total	422	72	494



Ces résultats confirment, une fois de plus, une volonté de transparence en matière de gestion. La quasi-totalité de notre panel (422/494) s'est montré favorable à l'idée d'une gestion alternative de la banque de stockage des produits bruts. Seules 72 personnes se montrent réticentes à cette idée.

De toute évidence, dans ce projet, la professionnalisation de l'agriculture ne peut s'entendre que par la mise en œuvre d'infrastructures dédiées telles que :

- une coopérative agricole,
- une banque de stockage des produits bruts après récolte,
- un grenier de conservation des produits traités pour la vente et l'ensemencement et,
- une banque de prêt en nature.

Pour un fonctionnement optimal, chaque communauté pourra assurer, de manière alternative, la gestion de tous ces équipements. Cela étant, ce mode de gestion devra impérativement faire appel à la formation continue des gestionnaires. Soulignons tout de même, qu'en termes de lutte contre la pauvreté, la formation reste un outil hautement stratégique.

Prenant appui sur les résultats délivrés par le traitement et l'analyse des données liées à la démarche quantitative, intéressons-nous maintenant aux données se rapportant à la démarche qualitative.

Dans cette optique, que nous disent les entretiens individuels et semi-directifs ?

Que nous indiquent les propos recueillis lors du Focus Group Discussion ?

IX.4- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES LIÉES À LA DÉMARCHE QUALITATIVE

IX.4.1- Les entretiens individuels et semi-directifs

À travers cette analyse, nous examinerons la pertinence des données collectées auprès des leaders religieux par rapport aux conditions préconisées pour la faisabilité de ce projet.

☛ **De la déconstruction des stéréotypes aux replis identitaires**

Selon cette catégorie, la question de l'appartenance religieuse ou tribale n'a aucune importance lorsqu'il s'agit de contribuer à l'autonomisation et à l'épanouissement des personnes en situation de précarité.

De l'avis des leaders, la notion de discrimination n'est absolument pas le propre de Dieu, et encore moins l'attitude attendue de celui qui le sert.

Par conséquent, lui accorder un droit de cité dans le cadre d'un projet comme celui que nous proposons, serait pure absurdité. Ainsi, selon ces derniers, Dieu n'ayant égard à personne, celui qui le sert se doit d'être, avant tout, loyal et intègre.

Abondant dans ce sens, le Pasteur Éric Joseph Tagni²³⁸, du Centre Missionnaire pour Christ à Tchoualé, déclare :

« Lorsque j'accepte déjà de travailler avec quelqu'un, cela veut dire que nos opinions religieuses ne doivent pas constituer un obstacle à l'avancement du projet. Je ne peux pas être enfant de Dieu et accepter d'entrer dans le feu. Dieu est un Dieu de justice et dans le cadre du travail on peut travailler avec n'importe qui. Le pays-ci souffre parce qu'il n'y a pas d'homme intègre. Nous ne sommes pas sérieux. Les groupes religieux qui devraient être la lumière du monde, n'effectuent pas leur travail. Un enfant de Dieu ne doit pas être dans la corruption. À telle enseigne que même si le projet échoue, il faut être capable de dire que c'est ceci qui a fait échouer le projet. Nous sommes différents par les enseignements, les mentalités, nos façons de faire etc. c'est ça qui peut diviser les différents groupes religieux ».

Propos appuyés par Moïse Tagem²³⁹, leader de la congrégation des Témoins de Jéhovah de Foréké-Dschang, qui pense que :

« Dans le domaine du travail, la religion ne peut pas constituer un blocage. Il faut seulement qu'il y ait des hommes sérieux. Que ce soit avec les païens, les musulmans ou qui que ce soit, ça ne dérange pas. Quand on se retrouve dans le cadre du travail, la religion n'est pas importante. Je me dis que l'initiative est même très géniale. C'est même dans ces conditions qu'on voit un véritable enfant de Dieu. Quelqu'un qui ne

²³⁸ Entretien du 24 août 2023, de 9h00 à 10h15, à l'assemblée de Dschang-Tchoualé.

²³⁹ Entretien du 25 août 2023, de 11h00 à 11h50, à la salle du royaume de Dschang-Foréké.

cherche pas son intérêt, mais l'intérêt de la grande majorité, l'intérêt des autres. Par sa façon d'être simple, ça peut attirer l'attention des autres. Le travail en groupe n'est pas facile. On veut un résultat, et pour cela, il faut s'impliquer. Lorsqu'il s'agit d'un projet, je ne pense pas qu'il soit important de parler de religion. Le travail, c'est le travail. Après le travail maintenant, c'est là où on peut encore regarder ces choses. Mais lorsqu'il s'agit d'un projet comme celui-ci, on peut mettre la religion de côté. Moi, même si c'est avec un musulman, un catholique, je suis prêt à travailler avec eux. Pourvu qu'on ne parle pas de religion là-bas. »

☛ **Du dialogue interreligieux**

Dans l'ensemble, les leaders religieux interrogés se montrent favorables à l'organisation de rencontres susceptibles de favoriser le tissage de liens intercommunautaires. De façon quasi-unanime, la rencontre avec l'autre est perçue comme étant bénéfique et de nature édifiante pour tout un chacun.

Parlant du dialogue interreligieux, le Pasteur Emmanuel Ako²⁴⁰ de la Mission du Plein Évangile, souligne :

« Ma religion c'est la religion de l'amour. Tu dois aimer tout le monde. C'est ça même la vie. D'accord hein ? Je n'ai aucun problème. En anglais, on appelle ça diversity. Je n'ai pas de problème. Et tu sais pourquoi ? Dieu d'abord et les hommes en seconde position. Est-ce que tu peux vivre avec les animaux ? Quand le Cameroun joue et qu'Aboubacar marque le but, est-ce que tu n'es pas content ? Est-ce que parce que c'est un musulman, tu ne jubiles pas ? Donc, qu'on nous laisse ces choses-là. C'est ma mentalité. Je n'ai pas de problème avec ça. Est-ce que tu peux vivre seulement avec les gens de ta religion ? Non ! Tu dois savoir que les autres religions sont une bénédiction que tu peux exploiter. Oui on peut bien se mettre ensemble si on a compris ce qu'on veut faire, les objectifs qu'on vise et qu'on souhaite atteindre. Il faut bien éclairer les gens sur ces aspects. Telle est la stratégie à adopter si l'on souhaite tisser des liens communautaires permettant l'effort collectif pour une justice sociale qui dépasse les clivages ethniques. Cette stratégie permettra de lever les réticences qui peuvent découler de l'interprétation des uns et des autres qui peut s'écarter de la

240 Entretien du 25 août 2023, de 8h30 à 9h40 à l'assemblée de Dschang-Mimeto.

philosophie que l'on souhaite promouvoir. »

De son côté, la Pasteure proposante Francine Magho²⁴¹ de l'Église Évangélique du Cameroun, déclare :

« Bien sûr ! Dans nos prédications, nous montrons que la valeur humaine est au-dessus de toute chose, au détriment de toute religiosité. Fondamentalement, nous nous soucions du bien-être de l'homme au détriment de toute doctrine qui prônerait la séparation. Donc nous luttons contre les extrémismes. Pour ce faire, nous prôtons la tolérance dans la collaboration avec les autres religions et la sensibilisation des leaders des autres communautés à plus se soucier du bien de l'Homme ».

Néanmoins, nuanciant ces déclarations, certains leaders religieux, bien qu'approuvant la notion de dialogue interreligieux, attirent tout de même l'attention sur la nécessité de respecter l'espace de croyance de chacun.

C'est le cas notamment de l'Abbé Hervé Tang²⁴², Prêtre de la paroisse St-Mathias de Foto, qui argumente de la façon suivante :

« Nous serons prêts pour cela ! L'Évangile est universel, comme le rappelle Jésus dans Matthieu 25. Nous avons un seul Dieu, même si chacun a sa manière à lui d'aller vers lui. Nous n'avons pas besoin de nous prévaloir de telle, ou telle autre religion pour nous soucier des conditions de vie de l'Homme. D'ailleurs dans nos institutions de l'église catholique, nous accueillons tout le monde, indépendamment de son obédience religieuse. Les conditions qui seront posées sont de respecter la liberté religieuse, de garder en vue l'objectif qui est d'améliorer les conditions de vie des Hommes ».

L'Abbé Kevin Kuefe Djiogap²⁴³, de la paroisse St-Paul de Foréké, quant à lui, insiste sur les préalables nécessaires au dialogue interreligieux et affirme :

« Le moyen que je préconiserai est que les leaders de communautés se rencontrent d'abord pour poser les conditions d'échange, instaurant les préalables au dialogue,

²⁴¹ Entretien du 25 août 2023, de 14h00 à 15h20 à la paroisse de Dschang-Foto.

²⁴² Entretien du 26 août 2023, de 8h00 à 9h10 à la paroisse St-Mathias de Dschang-Foto.

²⁴³ Entretien du 26 août 2023, de 10h30 à 11h40 à la paroisse St-Paul de Dschang-Foréké.

n'oubliant pas de mettre en avant la notion de fraternité, indispensable pour mener à bien ce projet ».

D'emblée, plusieurs conditions sont émises pour l'instauration d'un dialogue interreligieux efficace dans le cadre de ce projet. Les opinions peuvent diverger certes, mais dans l'ensemble l'acceptation et l'écoute de l'autre restent les maîtres mots du processus.

Pour certains, le dialogue interreligieux exige, avant tout, de se connaître soi-même afin de rester fidèle à sa tradition religieuse. Une fidélité qui se veut vivante et qui sait retrouver ses racines au-delà des certitudes provisoires, inhérentes à tout chemin de progrès.

Une troisième tendance estime que le dialogue interreligieux doit intégrer à son processus le respect de la liberté, de la dignité et de l'opinion de chaque interlocuteur, proscrivant ainsi toute attitude empreinte de préjugés, de prosélytisme, de dogmatisme, et/ou de fanatisme.

En somme, toutes ces approches sont complémentaires. D'où la nécessité de les prendre en compte dans leur globalité pour que le dialogue interreligieux puisse s'instaurer dans de bonnes conditions.

☛ ***Des ressources disponibles***

Les leaders religieux interrogés reconnaissent l'atout important représenté par les jeunes en matière de développement. À ce titre, la jeunesse constitue à leurs yeux une ressource capitalisable dans le cadre d'un projet comme celui que nous proposons.

Dès lors, si d'aventure, les communautés religieuses pouvaient se résoudre à trouver des voies et moyens nécessaires à une mobilisation des jeunes, sensés prendre la relève, la question de l'éradication de la pauvreté pourrait connaître un début de solution.

Ainsi, à la question ayant trait à l'importance des jeunes en tant que ressource majeure pour la professionnalisation de l'agriculture, Moïse Tagem répond :

« Bien sûr que oui. Je crois qu'il faut travailler avec les jeunes. Car, quand on est vieux, on n'a plus la force pour travailler. Moi par exemple, je travaille avec des jeunes qui me donnent un coup de main. Pourquoi ne pas faire pareil dans le cadre d'un tel projet ? »

Pour le Révérend Serge Mbono Mbanou²⁴⁴, pasteur à la paroisse Presbytérienne Philadelphie à Dschang, intégrer les jeunes dans un projet agricole permettrait de résoudre certains problèmes :

« En engageant les jeunes, en les impliquant, vous diminuez les problèmes qu'il peut y avoir au quartier. Ça permet de les occuper, de réduire le chômage et le banditisme. Car imaginez, vous ne les impliquez pas, pendant que vous êtes aux champs, eux, ils restent à la maison et réfléchissent sur comment faire pour vous dérober quelque chose. En occupant les jeunes, c'est le problème de l'insécurité que l'on résout ».

L'Abbé Hervé Tang, quant à lui, dénonce le laxisme de cette jeunesse et son désintérêt total pour l'agriculture. Cela étant, il préconise tout de même l'identification des paramètres pouvant justifier ce manque d'intérêt :

« L'attention est portée vers les jeunes, mais les efforts ne sont pas suffisants. Malgré nos encouragements à s'intéresser à l'agriculture, ceux-ci ne s'impliquent pas assez dans ce domaine. Les jeunes sont vus comme un problème, parce que ne s'engageant pas. Nous avons une jeunesse tiède. Celle-ci ne veut pas prendre en main ses responsabilités. Tant que vous n'avez pas initié par vous-même un projet, ils ne se bougeront pas. Les initiatives émanant d'eux sont très rares. Mais Oui ! Connaissant les potentialités de la jeunesse, on se demande pourquoi est-ce qu'ils ne font rien ? Pour les booster et les associer aux projets, il faudrait faire une lecture approfondie des raisons de leur non-implication afin de dégager les solutions pour remédier au problème ».

²⁴⁴ Entretien du 24 août 2023, de 11h00 à 12h30 à la paroisse de Dschang-Mimeto.

En contrepoint de cet argumentaire et parlant alors des jeunes de sa paroisse, l'Abbé Kevin Kuefe Djiogap s'exclame :

« Les jeunes de cette communauté sont dynamiques, et se battent pour leur intégration professionnelle. La jeunesse ici cherche à se réaliser. »

Pour le Pasteur Émile Magloire Mbenda, les jeunes représentent un potentiel important. Mais, selon lui, susciter leur implication suppose le développement de projets rentables :

« La jeunesse est le fer de lance de l'Église. La jeunesse est un potentiel nécessaire pour l'accroissement de nos communautés, mais sont difficilement maîtrisables à cause de leur grande mobilité. Puisque nous sommes dans des communautés rurales, les jeunes sont plus portés vers les villes pour des activités autres qu'agricoles. Pour pouvoir mener à bien les projets agricoles, c'est sur les jeunes que l'on doit compter. L'on doit donc pouvoir les intéresser quant à la question de l'agriculture, leur montrer le profit que l'on tire en s'impliquant véritablement dans l'agriculture. Le problème est que puisque le service dans la communauté n'est pas rémunéré, les jeunes ne s'y impliquent pas assez. Pour y pallier, l'on peut développer des projets rentables qui seront gérés par des jeunes, avec qui des contrats rémunérés seront signés, afin de leur permettre d'en tirer les moyens de leur subsistance ».

Ainsi, les divergences de point de vue pourraient, de prime abord, se justifier par l'aspect cosmopolite qui caractérise la jeunesse.

☛ Offre de formation, d'innovation et action partenariale

De manière générale, l'importance des ressources disponibles d'une entité s'évalue uniquement par l'usage qui en est fait. Autrement dit, disposer de ressources est un fait, les valoriser en est un autre.

Dès lors, le transfert de compétences spécifiques propres aux besoins locaux consistera, premièrement, à rendre les métiers agricoles attractifs. Ceci, dans l'objectif de passer d'une agriculture subie comme une fatalité familiale ou sociale, à une agriculture voulue pour ses vertus économiques et d'équilibre socio-culturel.

Néanmoins, les postures des acteurs devront alors être travaillées en perspective d'une prise en main collective. La finalité est que chaque membre de la communauté puisse se sentir acteur de sa propre vie et participant de la construction d'un projet communautaire.

Toutefois, malgré l'afflux des personnes qui font irruption dans ce secteur, le manque de qualification reste flagrant.

Une faiblesse dont Jean-Marc Ela fait état en ces termes : « Précisément, cette faiblesse a des conséquences graves dans la mondialisation des connaissances dont il faut considérer l'impact des mutations socio-économiques. »²⁴⁵

Ainsi, une véritable professionnalisation du secteur agricole nécessite inmanquablement l'instauration d'un partenariat avec les organismes de formation publics et/ou privés, si l'on veut tirer avantage de toutes les retombées positives.

De façon unanime, l'action partenariale entre communautés religieuses et organismes de formation revêt une importance capitale aux yeux des leaders religieux interrogés.

Par conséquent, si l'on souhaite véritablement professionnaliser le secteur de l'agriculture et tirer avantage des retombées positives, il est important de nouer des partenariats avec les organismes de formation publics et/ou privés.

À ce sujet et connaissant la réticence de certains chrétiens à œuvrer avec des non chrétiens, l'Évangéliste Arsène Nsan²⁴⁶, Responsable du ministère Christ pour la libération des Nations, prend clairement position :

« D'ailleurs, aucune loi n'interdit aux chrétiens de travailler avec les autres organismes. Il n'y a aucune loi, aucun texte ni verset biblique qui s'oppose à ce qu'une communauté religieuse puisse travailler avec d'autres. Et s'il y'en a, vraiment, que quelqu'un me montre où ça se trouve. Que les gens arrêtent avec les prétextes. Aujourd'hui, le monde souffre à cause de cette division, de cette mauvaise interprétation des textes religieux. Il est temps que les gens arrêtent avec ça. Dieu ne viendra pas du ciel pour agir à notre place. Il nous a donné le libre arbitre. Il nous a donné la sagesse et le Saint

²⁴⁵ Jean Marc ELA. Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique. Paris, Karthala, 2006, p.10.

²⁴⁶ Entretien du 28 août 2023, de 8h40 à 9h15 à l'assemblée de Dschang-Albert Camus.

Esprit. À nous maintenant de mobiliser toutes ces choses pour résoudre les problèmes auxquels nous faisons face. Regarde par exemple ce qui est arrivé à Lazare dans la Bible. C'est justement parce que le riche a refusé d'agir que Lazare est mort. Lazare ne serait jamais mort si le riche avait agi. Pour résumer, je dirai qu'il faut agir. L'heure est à l'action et il faut que les gens se dépêchent et en même temps qu'ils demandent la sagesse et l'inspiration à Dieu pour pouvoir mettre en place des stratégies qui vont permettre de résoudre la pauvreté. Dans un contexte où les grandes initiatives sont portées par les organismes de recherche et les instituts, nous avons beaucoup à apprendre dans le partenariat avec ces multiples acteurs privés et publics. Ces acteurs sont incontournables pour nous doter des capacités et des techniques qui nous permettront de booster notre production. »

Sur ce point, l'Abbé Hervé Tang, se veut concis :

« Absolument ! Une collaboration franche entre les communautés, où chacun vient avec ce qu'il a comme qualités et faiblesses, permettrait de soulever des montagnes. »

Soyons clairs, dans ce projet, l'idée ne consiste pas à concevoir une superstructure susceptible de contrôler les masses et restreindre leur champ d'action. Au contraire, le dispositif envisagé présuppose que chaque individu puisse œuvrer dans une dynamique collective de solidarité.

L'importance accordée à la formation étant déjà actée par l'Église Évangélique du Cameroun, la Pasteure proposante Francine Magho s'explique :

« Oui ! Il existe au sein de notre église un département en charge des œuvres qui a des structures de formation. Tout part du principe du sacerdoce universel, principe selon lequel tout un chacun peut mettre le don qu'il possède au service de la communauté, sans nécessairement faire partie du clergé. La stratégie consiste, pour les encadreurs, à identifier les différents dons et à former les personnes concernées afin de mieux valoriser les talents ».

Pour sa part, Abdoulaye Koné²⁴⁷, prédicateur au centre islamique de Dschang, apprécie également l'opportunité d'une action partenariale comme levier pour la formation et l'innovation :

²⁴⁷ Entretien du 28 août 2023, de 10h00 à 11h10 au Centre Islamique de Dschang-Mimeto.

« Tant que les organismes publics de formation ont quelque chose à proposer, les leaders interrogés estiment que leur communauté religieuse ne trouvera aucun inconvénient à collaborer avec eux. On ne peut pas vivre sans eux. Pour résumer, il faut juste connaître le principe de collaboration avec ces organismes publics de formation. Tant que la collaboration avec ces organismes est capable d'aider nos fidèles, je suis entièrement prédisposé. L'Église n'exclut pas les autres, mais l'Église compose avec les autres »

Pour le Révérend Serge Mbono Mbanou, agriculture et action partenariale sont indissociables :

« Oui bien sûr. Tu sais que l'agriculture, c'est le partenariat. Tant que le partenariat c'est gagnant-gagnant, nous sommes disposés. Tant qu'ils peuvent nous apporter quelque chose nous sommes partants. Surtout quand il s'agit d'une cause noble comme celle-là. »

Par ailleurs, s'appuyant sur l'appartenance de l'Église Presbytérienne au Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA), le Révérend Mbono Mbanou insiste sur la nécessité de faire table rase de toute forme de divergence doctrinale. Pour lui, l'action partenariale ne s'entend pas uniquement, entre communautés religieuses et organismes de formation, elle inclut également la collaboration intercommunautaire :

« Que viennent faire les problèmes de religion quand il faut travailler les choses comme ça ? Avec les autres courants religieux, nous formons déjà une communauté œcuménique, à savoir le CEPCA. Avec les catholiques, les protestants et musulmans, on se rencontre chaque jour, on discute, on n'a pas de problème. En tout cas, c'est même une bonne chose. Ça permet de tisser les liens. Ça permet d'échanger et de discuter. Car la rencontre avec l'autre peut être bénéfique pour tous. En nous mettant par exemple avec les païens et autres, ça peut les permettre aussi de changer de religion et de nous suivre ».

De son côté, conscient de la méfiance des populations à l'égard des organismes publics de formation, le Pasteur Simon Pierre Nguimgo²⁴⁸ de la Vraie Église de Dieu déclare :

« Oui. Parfaitement d'accord. D'ailleurs pourquoi dois-je refuser ? La société civile a beaucoup de choses à apporter. Donc, si elle peut accompagner dans la formation professionnelle, c'est une très bonne chose. Je suis persuadé que la formation est essentielle pour l'agriculture. Mais, je préfère traiter avec les organisme privés de formation ».

Sur cette question, le Pasteur Émile Magloire Mbenda²⁴⁹, quant à lui, s'exprime en ces termes :

« Certaines communautés ne se préoccupent pas à titre principal de la question de la professionnalisation de l'agriculture, elles ne font pas beaucoup dans la création des projets rentables. C'est bien dommage ! Pour celles qui s'investissent sur cette question, elles préfèrent nouer des partenariats avec d'autres communautés religieuses et non avec des organismes publics ou privés. Oui ! Si nous aussi, nous avons connaissance d'un potentiel utile dans une autre communauté, et si ce potentiel peut nous apporter quelque chose par rapport à nos besoins, alors nous sommes preneurs. Nous ne pouvons aller dans une communauté qui ne va rien nous apporter. On part dans l'optique de nouer des accords gagnants-gagnants. »

Quant à l'Imam Alassan Dan Lami²⁵⁰, de la Mosquée Centrale de Dschang, son argumentation plaide en faveur d'une mission de l'État en tant que facilitateur pour l'accession aux terres :

« Primo, il faut gérer de façon professionnelle. C'est-à-dire que si nous nous rencontrons pour discuter d'agriculture, que l'on en parle uniquement, que l'on n'implique pas la religion. Bien que cela soit difficile puisque l'agriculture depuis la genèse est une des plus anciennes activités. Ensuite, l'État doit apporter son concours en facilitant l'accès aux terres et en apportant des financements. L'État est, selon moi, l'acteur principal de la professionnalisation de l'agriculture au Cameroun.

²⁴⁸ Entretien du 28 août 2023, de 16h00 à 17h00 à l'assemblée de Dschang-Foto.

²⁴⁹ Entretien du 24 août 2023, de 15h00 à 16h00 à la paroisse de Dschang-Tsinkop.

²⁵⁰ Entretien du 28 août 2023, de 14h00 à 15h00 à la Mosquée Centrale de Dschang-Haoussa.

L'État doit comprendre qu'il est le père, et la mère. Un vrai parent prend soin de ses enfants et ne fait acception de personne ».

Parlant de la création des greniers agricoles intercommunautaires, le Pasteur Emmanuel Ako, approuve en faisant un parallèle avec des références bibliques :

« Je suis parfaitement d'accord pour cette innovation. D'ailleurs, ça c'est biblique. Ce que vous dites là est biblique. Ce que vous faites aujourd'hui, ça sort de la Bible. Hein ! Au temps de Joseph, la première crise, ce n'est pas la crise de 1929. La première crise dans ce monde c'était en Égypte, au temps de Joseph. Je ne sais pas si vous comprenez ? Et Dieu a suscité Joseph. Joseph était un Juif, qui s'était retrouvé en Égypte parce que ses frères l'avaient vendu. Et c'était le plan de Dieu pour trouver la nation juive, la nation d'Israël. Je ne sais pas si vous comprenez ? Et maintenant, la solution que Dieu lui a révélée, lui avait inspirée, c'était celle que vous êtes en train de proposer là maintenant. C'est-à-dire que Dieu lui avait dit d'avance que : une grande famine va s'abattre sur le monde. N'est-ce pas ? Donc, il a amassé la richesse en achetant la récolte des agriculteurs à l'époque. Maintenant, Dieu lui a donné un moyen, comment savoir conserver ce qu'il a acheté ? Les aliments qu'il avait achetés. Je ne sais pas si vous comprenez ? Les moyens de conservation, Dieu les lui a offerts. Et maintenant, par la suite, il y a eu famine comme Dieu avait annoncé. Une famine de 7 ans. Et, pendant cette famine-là, c'est Joseph, n'est-ce pas, qui était la solution à Pharaon. Je ne sais pas si vous comprenez ? C'est Joseph qui était la solution à Pharaon. Joseph a fait que personne ne soit mort de la famine. Que ce soit en Égypte, ou dans sa famille d'origine, c'est-à-dire en Israël. Jacob aussi est parti de là où il y avait la famine, du moyen Orient pour l'Égypte. Parce que la famine avait touché toute la région là. Parce que quand on parle d'Égypte, c'est en Afrique. Le moyen Orient était touché. C'est là où Israël se trouve. Et Israël venait maintenant en Égypte pour se ravitailler à cause de la sagesse que Dieu a donnée à Joseph, de conserver les provisions, les récoltes. C'était comme ça. Donc ce n'est pas une solution nouvelle. Les gens ont pris ça de la Bible. »

☛ ***L'implication des bénéficiaires dans la prise de décisions***

Prises sans consultation préalable auprès des agriculteurs, les décisions impactant le secteur agricole sont souvent à l'origine du manque de transparence dans la gestion, de la corruption et des détournements de fonds.

En ce sens, l'implication des bénéficiaires dans la gestion constitue un préalable primordial pour la réussite de ce projet.

C'est la raison pour laquelle, selon les propos de la Pasteure proposante Francine Magho, à l'Église Évangélique du Cameroun, « *le système de gestion est presbytéro-synodal, c'est-à-dire que les décisions ne sont pas prises exclusivement par le clergé. Elles le sont également par les anciens, délégués par les fidèles de la paroisse en vue de les représenter* ».

Dans cette perspective, Valentine Achancho qui a longuement étudié la thématique, écrit : « *la professionnalisation de l'agriculture implique également une prise de décisions collective allant dans le sens d'une dynamique fondée sur la structuration d'organisations professionnelles conçues par et pour les paysans.* »²⁵¹

S'agissant du bien-fondé de l'intégration des bénéficiaires dans la gestion, Moïse Tagem insiste sur la nécessité de leur intégrité et de leur honnêteté :

« *Les témoins de Jéhovah sont connus pour leur honnêteté et tout le monde peut en témoigner. Renseignez-vous chez les gens qui ont déjà eu à travailler avec les témoins, ils vous diront. Par exemple, il y a un enseignant de l'université qui voulait quelqu'un pour gérer sa salle de jeux et il exigeait que ce soit un Témoin de Jéhovah. Et pourquoi cette exigence ? Parce qu'il sait que ce sont des gens honnêtes. On ne naît pas Témoin de Jéhovah. On le devient. Tu vas remarquer que même les enfants des témoins ne sont pas forcément témoins. Ce n'est qu'à l'issue d'un examen que vous pouvez décider de devenir Témoin de Jéhovah. Vous pouvez tromper l'homme, mais vous ne pouvez pas tromper Dieu. C'est pourquoi tu vas voir que les témoins sont réputés, connus comme des personnes irréprochables sur le plan moral. Ils ont de bons comportements. Quand vous voyez par exemple les détournements des fonds*

251 Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 107.

publics qu'il y a chaque jour et je suis sûr que vous entendez ça régulièrement, vous n'avez plus besoin de faire des recherches là-dessus. Est-ce que vous y avez déjà vu un Témoin de Jéhovah ? »

Pour sa part, le Pasteur Émile Magloire Mbenda insiste sur une attribution des tâches en fonction des différentes compétences :

« Connaissant le potentiel des membres des différentes communautés. Cela peut se faire par l'établissement d'un fichier des membres, ce qui permettra de savoir à quelle compétence faire recours, et dans quelle communauté celle-ci se trouve. Cela s'explique encore plus quand on sait que Dieu nous recommande de mettre nos talents au service des autres ».

L'Abbé Kevin Kuefe Djiogap souligne, quant à lui, l'importance de la transparence dans la gestion : *« On ne peut plus se contenter de voir un groupe de personnes prendre des décisions à sens unique au sommet de l'échelle sociale comme s'ils avaient le monopole de la connaissance. Si l'on veut faciliter l'insertion sociale des autres, une décentralisation en matière décisionnelle favoriserait justement l'implication des bénéficiaires à différents niveaux. Plus que de simples activités de survie, les différentes responsabilités doivent constituer de véritables emplois permanents, sources de revenus substantiels générés par le partage des bénéfices obtenus. Il s'agit d'une répartition qui tienne compte des apports effectués et de l'implication de chacun ».*

Une telle argumentation démontre que la pauvreté trouve son origine principalement dans la mauvaise gestion des ressources, le manque de transparence et l'absence de décentralisation.

Cela dit, compte tenu de l'importance des enjeux, la lutte contre le fléau doit faire l'objet d'une mobilisation générale. À ce niveau, la contribution de tous s'avère capitale, car la quête des solutions devra non seulement tenir compte de l'opinion de chaque acteur mais également privilégier une stratégie collective.

Autant d'arguments qui plaident précisément pour une collaboration interreligieuse. Car, seule une mutualisation des efforts et l'ouverture à l'autre permettront un avenir meilleur aux plus démunis.

À ce stade, la prédisposition des leaders religieux ne fait aucun doute sur la question. Malgré la diversité des points de vue, tout concourt à une réelle volonté de tout mettre en œuvre afin de réunir les conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses.

Tous apprécient, non seulement le bien-fondé d'un dialogue interreligieux, ou encore la nécessité pour les paysans d'allier les ressources disponibles à l'offre de formation et d'innovation, mais aussi l'importance d'une action partenariale impliquant les bénéficiaires dans la gestion.

Néanmoins, sachant que toute enquête par questionnaire éloigne le chercheur du monde social qu'il veut étudier, il était important pour nous d'accorder toute son importance au Focus Group Discussion.

L'intérêt de cette technique réside dans la nécessité de se plonger dans la réalité des informateurs afin de détecter tout décalage éventuel entre le discours tenu et l'attitude affichée.

Sachant que « *toute interaction est un processus d'interprétation et d'ajustement et non l'actualisation mécanique d'une conformité* »²⁵², le point de vue des acteurs sociaux concernant le sens des objets, les situations vécues et l'interprétation des symboles peut être tributaire des préjugés²⁵³, des clichés, des stéréotypes, des stigmates, des présomptions,²⁵⁴ des idées préconçues.

Alors, quelles perceptions le Focus Group révèle-t-il de la part des leaders religieux, vis-à-vis d'eux-mêmes et vis à vis des autres acteurs impliqués dans ce processus de transformation sociale ?

²⁵² David Le Breton. *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p.51.

²⁵³ José DO-NASCIMENTO. Les chemins de la modernité en Afrique. Pour changer l'Afrique, changeons de paradigme. Paris, L'Harmattan, 2017, p.17.

Les préjugés constituent un prisme déformant et péjoratif de la réalité sociale. Ils présentent des éléments préjudiciables à toute initiative allant dans le sens de la coopération. De ce point de vue, ils véhiculent non pas un jugement de réalité, mais un jugement de valeur.

²⁵⁴ Ce sont des idées fondées sur des apparences, sur l'imagination. Selon Proverbes 1 : 32, « *La présomption des stupides causera leur mort et l'assurance des insensés les perdra.* » Ceci est la caractéristique principale des chrétiens qui développent des idées fondées sur les apparences et qui considèrent les autres comme étant dans l'égarement. L'assurance qu'ils développent au quotidien est telle qu'il est difficile, voire impossible, pour eux de collaborer avec celui qui n'a pas la même vision que lui.

Les déclarations faites lors des entretiens individuels et semi-directifs, sont-elles en harmonie avec les comportements observés durant le Focus Group ? Quelle posture ces leaders affichent-ils réellement face aux conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture ?

Leurs motivations à lutter contre la pauvreté découlent-elles d'une intention sincère ?

IX.4.2 Le Focus Group Discussion

Pendant la phase d'entretien individuel, nous avons pour objectif d'organiser une discussion de groupe sur la base d'un échantillon de 30 leaders religieux. L'objectif, visait essentiellement à croiser les différents points de vue à propos des thèmes meublant le contenu des échanges.

Toutefois, les multiples indisponibilités et les rendez-vous manqués, nous obligeant à revoir nos ambitions à la baisse, nous avons dû nous limiter à un quota de 20 personnes, dont font partie :

1. Pasteur Emmanuel AKO, Mission du Plein Évangile, assemblée de Dschang-Mimeto
2. Pasteur Serge ANOUMEDEM, Mission du Plein Évangile, assemblée de Dschang-Côté d'Azur
3. Chef auxiliaire Bienvenu BOUNA, Chefferie Fo Ô Ngangteu Fiankop de Dschang-Foto
4. Imam Alassan DAN LAMI, Mosquée Centrale de Dschang-Haoussa
5. Pasteur Victor DJATSA, Vraie Église de Dieu, assemblée de Dschang-Ngui
6. Abbé Merlin DONFACK, paroisse du Sacré Cœur de Dschang
7. Pasteur résident Zachée KIMATA, Winner Chapel, assemblée de Dschang-Foto
8. Abdoulaye KONÉ, prédicateur au Centre Islamique de Dschang-Mimeto
9. Abbé Kevin KUEFE DJOGAP, paroisse St-Paul de Dschang-Foréké

10. Pasteure proposante Francine MAGHO, EEC, paroisse de Dschang-Foto
11. Pasteur Président Émile Magloire MBENDA, EEC, paroisse de Dschang-Tsinkop
12. Révérend Serge MBONO MBANOU, EPC, paroisse Philadelphie de Dschang-Mimeto
13. Pasteur Simon Pierre NGUIMGO, Vraie Église de Dieu, assemblée de Foto
14. Évangéliste Arsène NSAN, Ministère Christ pour la Libération des Nations assemblée de Dschang-Albert Camus
15. Moïse TAGEM, représentant des Témoins de Jéhovah, salle du royaume de Dschang-Foréké
16. Pasteur Éric Joseph TAGNI, Centre Missionnaire pour Christ de Dschang-Tchoualé
17. Abbé Hervé TANG, paroisse St-Mathias de Dschang-Foto
18. Pasteur Hiver TAKOAGNE, Mission du Plein Évangile, assemblée de Dschang-Mingou
19. Pasteur Simplicie TCHATCHOUANG NONO, EEC, Président de la paroisse de Dschang-Foto
20. Pasteur Gabriel TSAFACK, Mission du Plein Évangile, assemblée de Dschang-Foto

Notre invitation n'ayant fait l'objet que de trois réponses favorables, il est facile de lire en l'attitude du reste des invités, le désintérêt total marqué par le leadership pour ce projet. Ce, d'autant plus que l'excuse invariablement avancée se résumait à :
« *Vraiment, mon programme est très surchargé, je viens d'avoir un empêchement de dernière minute et je ne peux pas être là. Je suis vraiment désolé.* »

Face à cette déconvenue, une deuxième séance a dû être planifiée, l'objectif n'étant plus cette fois-ci d'avoir une représentativité numérique ou statistique, mais d'œuvrer à partir d'une représentativité sociologique caractéristique de la diversité des courants religieux.

Évitant ainsi le piège de l'informateur privilégié, diverses opinions ont pu être recueillies auprès des représentants de diverses communautés.

Par ce biais, 14 personnes ont répondu favorablement à notre invitation au Focus Group Discussion qui s'est déroulé le 31 août 2023 (de 14h00 à 18h00), à la salle de l'Alliance Franco-Camerounaise de Dschang. Parmi elles, étaient présents :

1. Pasteur Emmanuel AKO, Mission du Plein Évangile, assemblée de Dschang-Mimeto
2. Imam Alassan DAN LAMI, Mosquée centrale de Dschang-Haoussa
3. Pasteur Victor DJATSA, Vraie Église de Dieu, assemblée de Dschang-Ngui
4. Abdoulaye KONÉ, Prédicateur au Centre Islamique de Dschang-Mimeto
5. Abbé Kevin KUEFE DJOGAP, paroisse St-Paul de Dschang-Foréké
6. Pasteure proposante Francine MAGHO, paroisse EEC de Dschang-Foto
7. Pasteur Émile Magloire MBENDA, EEC, Président de la paroisse de Dschang-Tsinkop
8. Révérend Serge MBONO MBANOU, EPC, paroisse Philadelphie de Dschang-Mimeto
9. Pasteur Simon Pierre NGUIMGO, Vraie Église de Dieu, assemblée de Dschang-Foto
10. Évangéliste Arsène NSAN, Ministère Christ pour la Libération des Nations assemblée de Dschang-Albert Camus
11. Moïse TAGEM, représentant de la Congrégation des Témoins de Jéhovah à Dschang-Foréké
12. Pasteur Éric Joseph TAGNI, Centre Missionnaire pour Christ, assemblée de Tchoualé-Dschang
13. Abbé Hervé TANG, paroisse St-Mathias de Dschang-Foto
14. Pasteur Simplicite TCHATCHOUANG NONO, EEC, Président de la paroisse de Dschang-Foto.

Si les différentes attitudes lors des entretiens individuels et semi-directifs laissent entrevoir une volonté de mutualiser les potentiels pour œuvrer dans un élan de solidarité, l'analyse des propos enregistrés durant le Focus Group, quant à elle, a laissé entrevoir un tout autre constat.

☛ **L'éventualité du dialogue interreligieux**

Les avis divergent lorsqu'il s'agit d'envisager l'instauration d'un dialogue interreligieux comme l'une des solutions fondamentales à la professionnalisation de l'agriculture.

Alors que la plupart des leaders affirment leur disponibilité à travailler de concert avec toutes les autres communautés religieuses, pour d'autres, cette option n'est envisageable que sous la bannière du prosélytisme.

C'est le cas notamment des représentants des églises dites "de réveil". Confondant, nécessité de mutualiser les potentiels et campagne d'évangélisation, ils se donnent pour mission d'éclairer tous ceux qui, selon eux, vivent dans les ténèbres. Une illumination sans laquelle il leur est difficile voire impossible de parler le même langage.

À ce titre, toujours prompt à évangéliser, le Pasteur Emmanuel Ako en est une parfaite illustration :

« Je ne peux pas refuser le dialogue, ni qu'on s'asseye autour d'une table. Mais il faut que ce soit la pensée de Dieu qui prévale. Je ne sais si vous comprenez un peu ? Donc, la rencontre avec les autres, c'est pour leur apporter Christ, pour qu'ils soient aussi des Hommes spirituels afin que nous puissions épouser la pensée de Dieu qui va révolutionner le monde, qui va apporter la lumière dans le monde. Je ne sais pas si vous comprenez ? C'est Dieu qui apporte la lumière dans le monde. Et, svp, le petit développement que nous voyons là, c'est l'église hein ! La Bible, hein ! Tant que ces gens acceptent d'être éclairés et reçoivent la lumière que nous allons leur apporter, il n'y a pas de problème. Car entre les ténèbres et la lumière, il n'a pas match. Il n'y a pas de mélange, à moins que les ténèbres n'acceptent la lumière qui vient de Dieu. Et s'ils manifestent le désir de sortir de l'obscurité. Ce n'est pas la créature qui a la solution aux problèmes du monde. C'est le créateur qui a la solution aux problèmes du monde. Je ne sais pas si vous entendez cela ? C'est le créateur. Il y a un créateur :

Dieu, qui a la solution aux problèmes du monde. Tant que les hommes ne vont pas à Dieu, les hommes n'auront pas la lumière et ils n'auront pas la solution aux problèmes du monde. »

Moïse Tagem qui, pour sa part, durant l'entretien individuel avait insisté aussi bien sur la transparence en matière de gestion que sur l'intérêt de mutualiser les efforts, met cette fois en avant l'opposition des Témoins de Jéhovah par rapport à l'œcuménisme :
« Nous les Témoins de Jéhovah, nous sommes contre l'œcuménisme. Pour la simple raison que Dieu ne peut créer diverses modalités d'accès à lui. Alors, soit les uns sont dans la vérité, soit ce sont les autres qui sont dans l'erreur et le mensonge. Dieu ne peut être en même temps, le Père, le Fils et le Saint Esprit. Il faut établir une hiérarchie entre ces 3 entités. Si vous confondez ces trois éléments, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas à un moment donné. Nous sommes contre l'œcuménisme. Chacun ne peut pas choisir la façon avec laquelle il va servir Dieu. C'est pourquoi, je vous dis que la référence de nos actions, c'est la Bible. Tout ce que je fais doit être tiré de la Bible. Dieu est amour et dans son amour, il ne peut choisir la façon par laquelle il annonce son message aux uns et aux autres. Il ne peut pas annoncer ceci aux uns et annoncer son contraire aux autres. Dans ce cas, on va se demander où est cet amour de Dieu ? Vous voyez un peu ! Ça veut tout simplement dire que soit les uns mentent, et d'autres disent la vérité. Dieu ne peut pas aimer les uns au détriment des autres. Sinon son amour peut être remis en cause. Donc, pour trancher, il faut voir ce que la Bible dit. ».

Visiblement, si l'on considère la méfiance des communautés religieuses entre elles, la collaboration interreligieuse n'est pas gagnée. Une méfiance d'autant plus exacerbée qu'elle fait sans doute écho à la peur de perdre toute identité religieuse.

☛ **La mutualisation des ressources disponibles**

Parlant de la nécessité pour les agriculteurs de mutualiser leurs potentiels et d'œuvrer dans un élan de solidarité pour la concrétisation de ce projet intercommunautaire, l'Abbé Kevin Kuefe Djiogap réagit en ces termes :

« Absolument ! Une collaboration franche entre les communautés où chacun vient avec ce qu'il a comme qualités et faiblesses permettrait de soulever des montagnes ».

Des propos qui résument parfaitement la pensée des Églises historiques, notamment l'Église Catholique, l'Église Presbytérienne et l'Église Évangélique du Cameroun.

Sur ce sujet, la position du prédicateur Abdoulaye Koné est différente :

« Cela est possible, mais nous devons prendre la base commune qui est le Coran lors de nos rencontres, et le projet que nous aurons en commun doit être sous-tendu par un financement islamique. La banque islamique accorde des prêts sans intérêts. Le Coran condamne les prêts assortis d'intérêts. C'est pourquoi nous devons travailler avec la loi du Coran. Vous comprenez ? Vous savez bien que les autres religions travaillent avec des documents qui ont été parfois modifiés, or le Coran est authentique, et intouché depuis la base. Si on prend donc appui sur les bases islamiques, on pourra travailler et éviter les intérêts dans les prêts. Il serait donc inconcevable de voir un musulman mettre son identité religieuse de côté au nom d'un service œcuménique ».

Le Pasteur Emmanuel Ako, pour sa part, invoque le recours à la prière :

« Je suis totalement d'accord avec le principe de s'unir pour lutter contre la pauvreté. Mais il ne faut pas oublier l'essentiel. La foi devrait nous amener à nous humilier devant Dieu pour qu'il nous montre la solution idéale, celle qui n'a pas encore été expérimentée ailleurs, afin de résoudre la pauvreté. La solution qui vient des hommes est limitée. C'est Dieu qui est capable d'inspirer une solution à tout problème que les humains rencontrent. Car les humains ne peuvent pas résoudre les problèmes qu'ils ont créés. Ils ne peuvent pas ! Ils sont limités. Dieu est capable d'inspirer aux Hommes une solution qu'ils n'ont jamais expérimentée et ça résout le problème. Si nous ne le faisons pas, toutes ces stratégies, tous ces raccourcis que nous allons employer, vont échouer. Que ce soit par le dialogue interreligieux, la professionnalisation de l'agriculture ou quoi ce que soit, si Dieu n'est pas au centre, cela va échouer. »

☛ **L'action partenariale**

À l'unanimité, les leaders religieux reconnaissent l'importance du partenariat entre communautés religieuses et organismes de formation. De la même manière, ils le considèrent comme facteur essentiel, non seulement, pour un transfert des compétences, mais également comme une opportunité pour les agriculteurs, d'allier

ressources disponibles et offre de formation et d'innovation.

Mais, à la question de savoir comment ils envisagent ce partenariat, les uns plaident largement en faveur d'une collaboration avec tous les organismes de formation (privés ou publics), alors que les autres montrent un net penchant uniquement pour les organismes privés qui, selon eux, sont seuls dignes de confiance.

Le Pasteur Victor Djatsa, spiritualisant la question, s'exclame :

« Il me semble que cette question est un peu mal posée. Parce que demander si l'église doit collaborer avec d'autres structures, c'est un peu déplacé. En fait, l'église est la lumière du monde. La solution des problèmes de ce monde ne va pas venir de vos facultés là, ça viendra plutôt de l'église ! Je ne sais pas si vous comprenez !!! La Bible nous dit que nous sommes la lumière du monde. Ça ne veut pas dire qu'on rejette ce que les autres disent résolument, non ? Oui, nous sommes favorables à l'acceptation de la société civile. Nous acceptons le point de vue des autres par politesse. Maintenant, si ça concorde avec ce que Dieu veut, j'adopte. »

Pour Abdoulaye Koné, l'idée du prosélytisme ne fait aucun doute. Si bien qu'approuvant l'idée d'un partenariat, il annonce même une prédisposition au financement par la communauté musulmane :

« Á l'issue de cet entretien, nous pourrions rencontrer des personnes qui pourraient financer ce projet. Nous pourrions pour cela, et de manière prévisionnelle, avoir même 20% de notre communauté. Toutefois, afin d'être dans le même esprit, il serait bien de faire du Coran notre code de conduite ».

☛ La création et la gestion d'une banque de stockage agricole communautaire

L'idée de conserver des produits finis en vue d'une vente future afin d'en retirer des bénéfices, est loin de faire l'unanimité au sein du leadership. Pour les uns, la création d'une banque de stockage est une idée qu'il faut encourager et saluer.

Cependant, ceux qui sont de cet avis mettent en avant différentes précautions à prendre, comme notamment :

- solliciter l'avis et le consentement de tous les membres ;

- veiller à ce qu'il y ait un espace de stockage qui soit accessible et sécurisé, compte tenu des activités post récolte devant être assurées par les membres ;
- prendre en considération la nature des produits à stocker, certains perdant de la valeur après stockage. Un argument développé notamment par le Pasteur Semplice Honoré Tchatouang Nono :

« Maintenant, pour stocker, il faut tenir compte de plusieurs paramètres. Par exemple, si c'est un projet de tomates, ou bien de cultures périssables, si vous estimez que le prix actuellement n'est pas bon, et qu'en gardant, votre récolte peut se détériorer et perdre sa valeur, vous voyez que le stockage n'est pas nécessaire. On ne conserve pas pour perdre. Quand on conserve, c'est parce qu'on a l'espoir qu'on pourra tirer profit après. Donc, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il faut tenir compte de beaucoup de paramètres. »

Pour les autres, stocker relève d'une pratique qualifiée "d'illicite", en raison de son caractère subtilisateur d'un bien pouvant être obtenu par les consommateurs à un prix raisonnable.

Les partisans de cette affirmation appuient leur argumentation par le fait que le stockage participe d'une stratégie de manipulation des biens fournis gracieusement par Dieu ou Allah. De leur avis, ces biens constituent une bénédiction qui se doit d'être partagée. Par conséquent, l'idée du stockage relève, selon eux, d'une stratégie maléfique susceptible d'affamer les plus démunis.

Un point de vue qui se retrouve dans les propos tenus par l'Imam Alassan Dan Lami :

« Ça, c'est une bonne question. Tu sais que nous les hommes nous avons du mal à vivre dans le contentement. Pourquoi garder ? D'après nous, dès que la récolte est là, on divise et chacun prend sa part, il fait ce qu'il veut faire avec. On garde pourquoi ? Quand tu vas stocker pour vendre après, c'est faire souffrir les gens. Quand on stocke, on vend cher après, c'est illicite. Ce n'est pas bien. »

Par ailleurs, concernant la situation des jeunes, tous les leaders religieux interrogés sont unanimes à l'idée d'engager les jeunes dans le cadre d'un tel projet.

Selon eux, les jeunes représentent, pour le pays, un potentiel important qu'il convient de capitaliser.

Durant ce Focus Group Discussion, bien des conditions requises pour la professionnalisation de l'agriculture abordées durant les entretiens individuels, ont fait l'objet de divergence d'opinions au sein du leadership religieux.

Au terme de l'analyse des données liées aux démarches quantitative et qualitative, procédons maintenant à la vérification des hypothèses sur la base des conditions préconisées pour la faisabilité de notre projet.

IX.5- ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX HYPOTHÈSES

En premier ressort, il nous paraît essentiel d'effectuer un bref retour sur le contexte pour une meilleure appréhension de l'objet de cette recherche, de la problématique qui s'y rattache et surtout des différentes hypothèses qui ont été émises.

Pour rappel, le sujet de notre recherche a pour intitulé :

« Les conditions d'une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses : quelles solutions contre la pauvreté au Cameroun ? »

Dans cette perspective, notre problématique s'établit de la façon suivante :

« Considérant l'insuffisance des politiques agricoles gouvernementales et les défaillances observées au niveau des organisations paysannes, notre problématique étudiera les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture, par les communautés religieuses, afin de lutter efficacement contre la pauvreté sévissant dans les EFA (Exploitations Familiales Agricoles). »

De notre point de vue, un projet de cette envergure impose, avant tout, de s'attacher au bienfondé de la notion de professionnalisation de l'agriculture. Cela suppose, non seulement de cerner les modes de construction et de mise en œuvre du processus par les différents acteurs à l'origine du développement, mais aussi d'évaluer les ressources détenues par les principaux protagonistes.

Dès lors, prenant en considération l'initiative des communautés religieuses et l'implication de tous les acteurs du développement (EFA et organismes de formation publics ou/et privés), l'hypothèse générale que nous dégageons de cette étude est la suivante :

« Présentée dans une perspective d'action collective, de solidarité et d'égalité, les préconisations envisagées pour la professionnalisation de l'agriculture pourraient constituer un cadre (en tant que pensée) et un facteur (en tant qu'action) favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies. »

Autrement dit, seule une approche collective et une organisation démocratique efficace pourraient favoriser l'émergence des conditions propices à l'élaboration d'un cadre de référence et d'action autour de la professionnalisation de l'agriculture.

C'est dire que notre hypothèse générale s'est prioritairement intéressée aux conditions devant être réunies pour une professionnalisation de l'agriculture. Notre espoir est qu'à l'issue de l'enquête de terrain, un projet durable de société, pensé non plus de manière verticale mais dans une perspective de prise en main collective, pourra éclore et permettre à chaque individu de devenir acteur de sa propre vie.

À ce propos, trois hypothèses complémentaires ont également été émises.

La première s'intéresse au dialogue interreligieux en tant qu'antidote aux replis identitaires (tribalisme structurel, controverses doctrinales et corruption institutionnalisée) susceptibles de constituer le ventre mou du processus de professionnalisation de l'agriculture.

D'où, l'hypothèse suivante :

« La première condition à prendre en considération pour une professionnalisation de l'agriculture suppose l'instauration d'un dialogue interreligieux utile à la déconstruction des stéréotypes liés aux replis identitaires. »

Par cette nouvelle approche, seule l'adoption d'un espace d'échanges et d'altérité, propre au concept œcuménique, pourra susciter un changement des mentalités. En soi, le dialogue interreligieux présente toutes les caractéristiques pouvant induire un tel mécanisme.

Toutefois, partant du postulat que le dialogue interreligieux pourrait être une solution face aux replis identitaires, nous nous sommes prioritairement intéressé à la proportion des personnes favorables à cette initiative.

☛ De l'éventualité d'un dialogue interreligieux

Concernant l'évaluation de la possibilité d'un dialogue interreligieux, la variable n°7 nous permet d'évaluer le degré de rapprochement et d'interaction existant entre membres de différentes communautés. Cette même variable nous offre également la possibilité d'évaluer l'éventualité du dialogue interreligieux comme un des leviers nécessaires à la professionnalisation de l'agriculture.

Ainsi, sur un panel de 496 personnes, 70,36% (soit 349) affirment collaborer régulièrement et à titre personnel avec des membres de communautés religieuses différentes de la leur.

Ventilée par communauté, cette répartition touche donc 37% de catholiques, 34,67% de protestants, 10,60% de Témoins de Jéhovah, 8,30% de musulmans, 3,72% d'adeptes des églises dites "de réveil", 2,86% d'animistes et 2,85% d'athées.

À première vue, ce facteur laisse augurer une prédisposition au partage et une acceptation de l'autre, dénuée de tout préjugé.

Les statistiques établies à partir de la variable n°9, quant à elles, permettent de noter une véritable adhésion en faveur d'une collaboration intercommunautaire autour d'un projet agricole. C'est le cas notamment pour 34,27% des catholiques, 30,04% des protestants, 10,08% des témoins de Jéhovah, 6,25% des musulmans, 3,62% des adeptes d'églises dites "de réveil", 3,22% des animistes et 1,81% des personnes athées).

Globalement, 89,31% des répondants (soit 443 personnes sur 496) se montrent favorables à cette éventualité contre 10,69% (soit 53 personnes)

Notons qu'en dépit des apparences et des préjugés, les fidèles ont, chacun en ce qui le concerne, une perception de la collaboration qui ne rencontre pas forcément l'adhésion de l'autre. Ces deux tendances observées rendent compte de la dualité qui caractérise toute démarche sociologique.

En effet, les différentes perceptions se construisent non seulement au regard du contexte dans lequel elles se produisent mais aussi en fonction de la représentation qui se fait au sujet du dialogue interreligieux et des replis identitaires.

Néanmoins, toutes ces informations nous autorisent à penser que malgré les replis identitaires, dans l'ensemble, les communautés religieuses sont favorables à l'idée d'une collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole.

Notre seconde hypothèse complémentaire, quant à elle, est mise en lien avec l'action partenariale entre les communautés religieuses et les organismes de formation publics et/ou privés.

Cette hypothèse examine donc l'aptitude des populations à saisir l'offre de formation et d'innovation pouvant émaner du partenariat susceptible d'être instauré entre les communautés religieuses et les organismes de formation.

Autrement dit :

« La seconde condition essentielle à une professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA, suppose l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier aux ressources disponibles²⁵⁵ l'offre de formation et d'innovation proposée. »

☛ **Les ressources disponibles**

La variable n°1 rend compte de l'importance du capital humain puisque les personnes exerçant déjà une activité agricole (289/499) représentent 57,99% du panel interrogé (soit 40,13% de catholiques, 32,50% de protestants, 10,03% de Témoins de Jéhovah, 6,57% de musulmans, 4,84% d'adeptes des églises dites "de réveil", 3,46 % d'animistes et 2,47% de personnes athées).

Sur ce même échantillon, 122 personnes (soit 42,22%) exercent une activité agricole depuis plus de 10 ans (cf. variable n°2). Ces données soulignent bien l'importance de l'activité agricole au sein des populations cibles. Loin d'être négligeables, elles révèlent également une richesse en matière de ressources humaines disponibles.

Dans la même perspective, la variable n°3 met en exergue une véritable prédisposition à l'exercice d'une activité agricole parmi les 210 personnes étrangères au domaine, toutes dénominations confondues. À ce titre, 153 d'entre elles répondent favorablement à la question. Un tel engouement est probablement à mettre en rapport avec la volonté de voir une amélioration des conditions de travail actuellement en vigueur dans le pays.

De manière synthétique, sur un échantillon de 499 personnes, 442 (soit 88,57%) sont favorables à l'exercice d'une activité agricole. Ces données soulignent, à plus forte raison, l'existence d'un réel potentiel en termes de ressources humaines mobilisables, notamment parmi les jeunes.

²⁵⁵ Capital humain, richesses naturelles inexploitées, foncier important pouvant être mis à disposition des petits producteurs par les organisations religieuses et/ou par l'État.

À ce propos, le constat effectué par le journal CEOAFRICA corrobore totalement notre hypothèse puisque selon celui-ci, « *le taux de chômage des jeunes au Cameroun est très élevé, atteignant environ 35 % en 2020 selon les données de la Banque mondiale. Les jeunes Camerounais font face à des défis tels que le manque d'expérience professionnelle, la faible qualité de l'éducation, la discrimination à l'embauche et la concurrence accrue pour les emplois disponibles* ». ²⁵⁶

Les résultats de notre enquête de terrain démontrent, pour leur part, que, de l'avis de 50,30% des répondants (soit 247/491), les jeunes ne disposent pas des mêmes facilités que leurs aînés pour exercer une activité agricole (cf. variable n°4).

Diverses raisons ont été émises à ce sujet. Notamment l'accès difficile aux terres (pour 35,60%) suivi de près par le manque de formation (pour 30,10%). Autant de facteurs à l'origine du manque de motivation et du découragement constaté chez les jeunes et dénoncé par 34,30% des répondants (cf. variable n°5).

Dans cette optique et considérant le taux de chômage particulièrement élevé dans cette catégorie sociale, 95,76% des personnes interrogées soit 475/496 pensent qu'un projet agricole intercommunautaire pourrait contribuer à résoudre le problème du chômage chez les jeunes (cf. variable n°14). Les tenants de cet argument sont de l'ordre de 37,04% pour les catholiques, 34,52% pour les protestants, 11,15% pour les Témoins de Jéhovah et 7,36% pour les musulmans.

De toute évidence, pour que notre projet puisse voir le jour, le défi consisterait prioritairement à former les jeunes aux métiers agricoles, à les accompagner jusqu'à la concrétisation de leur projet tout en faisant d'eux des maillons importants pour la vie communautaire.

Dans ce cas, qu'en est-il des ressources disponibles et de l'offre de formation envisagée pour les EFA ?

²⁵⁶ CEOAFRICA. *Le chômage des jeunes au Cameroun : défis et perspectives*. URL : [\[https://africa-ceo.com/le-chomage-des-jeunes-au-cameroun-defis-et-perspectives/en\]](https://africa-ceo.com/le-chomage-des-jeunes-au-cameroun-defis-et-perspectives/en) (consulté le 19/02/2024).

← **L'offre de formation**

Malgré leurs points forts, les Organisations Paysannes présentent de nombreuses défaillances mettant en évidence un manque criant de formation chez les agriculteurs.

Face à ce constat, l'offre de formation proposée se devra de participer à :

- L'encadrement des formations par alternance, jusqu'à leur validation (avec stage de mise en application en milieu professionnel) ;
- L'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre de l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des projets communautaires ;
- Un suivi de la gestion des exploitations pour une évaluation des résultats générés en termes de création de richesses et d'emploi ;
- La formation continue des exploitants par le biais d'un recyclage régulier des connaissances et l'appréhension des nouveaux outils technologiques ;
- L'accompagnement technique des exploitants dans la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité encadrant une démarche durable.

Au-delà des aspects techniques liés à la gestion des exploitations, l'accent devra être porté sur l'aspect négociation touchant spécifiquement les agriculteurs leaders capables de piloter des projets économiques, politiques et syndicaux au sein de leurs organisations.

Cela va sans dire, la professionnalisation de l'agriculture passe par la formation des paysans et par la restructuration des Organisations Paysannes.

Pour être compétitives, les OP devront mettre en place des mesures économiques permettant de minimiser les charges d'exploitation et d'optimiser leurs profits.

Sur un plan économique, il sera donc question, pour elles, de proposer aux agriculteurs la gratuité de certains services tels que la fourniture d'intrants ainsi que la collecte, le transport, le stockage et la commercialisation des productions.

D'un point de vue juridique, la formation aura pour vocation de mieux armer les paysans pour la défense de leurs intérêts au niveau syndical, les amenant par-là même à développer de nouvelles aptitudes pour la conduite des discussions collectives susceptibles de leur permettre d'optimiser leur projet individuel.

Ce n'est qu'au prix de ces formations que les OP pourront passer de leur statut actuel à celui d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). Car, l'émergence d'une profession agricole reconnue passe par la mise en œuvre d'un ensemble défini d'organisations syndicales et professionnelles.

Selon Valentine Achancho, « *les programmes de professionnalisation peuvent se distinguer en trois approches : la promotion des organisations regroupant les organes spécialisés ou non par filière, l'appui au développement des organisations économiques par filière au niveau des bassins de production avec pour but la mise en place d'organisations interprofessionnelles par filières et, l'appui aux chambres d'agriculture comme structures de représentation des intérêts collectifs des agriculteurs.* »²⁵⁷

En 1994, le Cameroun avait mis en place deux modes opératoires pour l'implémentation de ces programmes.²⁵⁸

Vu la restriction des domaines d'activité, à cette époque, il était surtout question de la contractualisation des relations entre les groupements cotonniers et la SODECOTON. Procédure qui sera achevée en 2002 dans le cadre du projet DPGT (Développement Paysan et Gestion du Territoire).

Cela étant, en 2003, le Projet de Professionnalisation Agricole et de Renforcement Institutionnel verra alors le jour avec l'appui de la Coopération Française. Celui-ci aura la particularité d'étendre son champ d'action à tout le pays afin de promouvoir la mise en place d'espaces de concertation entre l'État et les paysans.

²⁵⁷ Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 122.

²⁵⁸ Le projet d'Appui aux Stratégies Paysannes et à la Professionnalisation de l'Agriculture (ASPPA) mis en place dans la partie Sud du pays pour les filières cacao et café, et dans le Nord pour la filière coton, ainsi que le projet DPGT, seront chapeautés par une unité de projets constituée de cadres du Ministère de l'agriculture.

Néanmoins, ces programmes professionnels susciteront des contre-pouvoirs²⁵⁹ de la part des agents publics mécontents de se voir retirer une partie de leurs compétences. Dès lors, se posera la question de la légitimité du représentant et de sa représentativité.

Tout cela renforce d'autant plus l'idée d'un développement des OP autour d'objectifs s'inscrivant dans une logique de professionnalisation. Par le biais de la formation, les paysans pourront apprendre à surmonter les crises, à adapter leur organisation aux mutations du milieu pour un accroissement des résultats individuels et collectifs, sans trahir la base qui forme l'équilibre social du groupe.

Force est de constater, une fois encore, l'importance de la formation paysanne pour l'inscription des OP dans une logique de performances et d'impacts commerciaux. En tant que levier de compétences, la formation mettra à disposition des agriculteurs les méthodes adéquates à utiliser pour une bonne répartition des fonctions au sein de l'organisation. Cette offre de formation, qui tiendra compte des priorités et des savoir-faire locaux, assurera le développement de nouvelles compétences techniques et l'apprentissage d'une utilisation d'outils appropriés.

À la lumière des échecs essuyés par les politiques agricoles gouvernementales antérieures et prenant en considération la méfiance des populations vis-à-vis des organismes d'État, notre troisième hypothèse complémentaire explore le problème du leadership et de la transparence en matière de gestion concernant l'aspect partenarial de ce projet avec les organismes publics de formation.

Cette troisième condition, pour une professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA, fait donc appel à l'hypothèse suivante :

« Un partenariat efficace et transparent entre organismes publics et/ou privés de formation et institutions religieuses ne peut faire sens que par l'instauration d'un mécanisme de prise de décisions démocratique impliquant tous les bénéficiaires. »

259 Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 125.

Étant donné la méfiance des populations face aux organismes d'État passés maîtres dans l'art de prendre des décisions unilatérales, seule la conception, la structuration et le maintien d'un mécanisme de prise de décisions impliquant les bénéficiaires, garantiraient non seulement l'engagement durable de tous les acteurs mais aussi la stabilité d'un tel projet de société.

☛ ***Un partenariat efficace et transparent***

Par essence même, la professionnalisation de l'activité agricole fait inévitablement appel à une montée en compétences des Organisations Paysannes. La finalité étant l'amélioration de leurs capacités de négociation auprès de différents interlocuteurs (État, bailleurs de fonds, opérateurs économiques privés) mais aussi de les amener à se structurer localement de manière à exercer une influence sur le plan national. Par-là, il est question d'appeler les organisations, partageant la même vision, à se fédérer pour répondre collectivement aux problèmes communément rencontrés.

Il s'agira donc de rechercher la meilleure articulation entre stratégies collectives et individuelles, de façon à pouvoir répondre aux préoccupations paysannes.²⁶⁰

Cela suppose la fourniture de services directs qui favoriseront le développement des exploitations, notamment à travers diverses campagnes d'information et une offre de formation étendue aux domaines techniques, de gestion et d'organisation.

C'est cette approche qui permettra aux OP de se positionner comme décisionnaires pour l'orientation des politiques agricoles susceptibles d'apporter des réponses adaptées aux besoins de l'activité paysanne.

Par conséquent, la première initiative à prendre en faveur de la professionnalisation de l'activité agricole est de rétablir la confiance entre les différents acteurs (membres des communautés religieuses et organismes publics de formation) en instaurant des partenariats transparents et efficaces. C'est là l'une des conditions fondamentales pour un suivi et une pérennisation des projets communautaires.

²⁶⁰ Valentine ACHANCHO. *Op. Cit.*, p. 125.

Différents organismes publics mettent leur expertise agricole au service des exploitants, leur offrant ainsi la possibilité de devenir des agriculteurs accomplis. Parmi eux, nous pouvons citer le CRIFAT²⁶¹ qui est l'organisme d'État le plus important en la matière.

Par la mise à disposition de ses coordonnateurs, le CRIFAT assure non seulement une formation technique pour l'installation des exploitations mais veille également à la pérennisation des projets par un suivi de gestion régulier.

L'intérêt dans ce projet n'est pas de limiter le partenariat aux seules institutions publiques. La responsabilité reviendra aux communautés religieuses de solliciter également les ONG ainsi que certains GIC de Services fortement implantés dans le département de la Menoua qui, dans le cadre de leur mission de formation proposent, entre autres, un encadrement technique, des conseils et même des garanties auprès des organismes financiers.

Un tel partenariat permettrait d'assurer non seulement l'encadrement et le suivi de programmes adaptés aux besoins locaux, mais aussi la cohésion et le déploiement des synergies ainsi que la valorisation des ressources disponibles en termes de capital humain et de richesses naturelles.

Selon Yves Guillemou et André Kamga,²⁶² deux ONG sont particulièrement actives en matière d'encadrement des groupements paysans de l'Ouest-Cameroun :

- le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD) et,
- le Cercle International pour la Protection de la Création (CIPCRE).

ONG internationale de droit suisse à but non lucratif, créée en 1988 et basée à Yaoundé, le SAILD²⁶³ engage un ensemble d'actions de soutien en faveur des paysans pour l'amélioration des conditions socio-économiques en milieu rural. Un investissement marqué par son action dans la formation, l'expertise, la communication et l'accompagnement des paysans aux différentes étapes de l'activité agricole.

²⁶¹ Créé en 2003, le CRIFAT (Centre Régional d'Initiatives et de Formation en Agriculture et Technologies) est un organisme d'État coordonné par deux ministères, celui de la Formation et de l'Emploi ainsi que celui de l'Agriculture et de l'Environnement.

²⁶² Yves GUILLEMOU, André KAMGA. Mutation agraire et organisations paysannes sur les hautes terres de l'Ouest-Cameroun. GEODOC, S1, 2000, pp. 33-112.

²⁶³ Bien que basée au Cameroun, cette ONG intervient également au Tchad.

Par le biais de l'association paysanne BINUM,²⁶⁴ le SAILD s'engage également dans des domaines plus spécifiques comme la microfinance et la micro-entreprise.

Le CIPCRE²⁶⁵, pour sa part, travaille en partenariat avec DM (Dynamique dans l'Échange).²⁶⁶

Son action a essentiellement pour objectif « *la promotion des initiatives populaires dans une perspective empreinte de valeurs évangéliques et démocratiques mais porteuse d'une orientation très écologiste* ».

En tant qu'ONG camerounaise chrétienne fondée en 1990 et basée à Bafoussam, Le CIPCRE encadre plus de trois unions paysannes de la région de l'Ouest, mais exerce la plus grande partie de ses actions auprès des Organisations Paysannes de la Menoua. Sa mission d'encadrement technique est également jumelée au financement de microprojets.

Ainsi, par leur mission d'appui, les ONG locales et internationales s'efforcent, dans la mesure du possible, de prendre la relève des structures étatiques dans les domaines vitaux et se positionnent parfois comme intermédiaires entre les producteurs et les bailleurs de fonds. L'aspect multiforme de ce soutien au monde agricole conduit les ONG à œuvrer continuellement pour la formation technique, financière et matérielle des paysans.

Une telle approche présuppose l'ouverture des populations à la modernisation des savoir-faire endogènes pouvant épouser l'idée d'un processus de développement susceptible d'améliorer au quotidien les conditions de vie des plus démunis. Elle aura pour finalité le déploiement d'actions de libération, de justice et d'égalité sociale.

Dans cette logique, l'accent devra être porté sur l'optimisation des ressources locales et de la main d'œuvre disponible, notamment parmi les jeunes et les femmes.

²⁶⁴ BINUM est une association paysanne fondée sur l'adhésion individuelle et qui s'efforce de mettre en place des structures locales autogérées avec des caisses d'épargne-crédits, des magasins d'intrants, etc. URL : <https://www.saild.org/> (consulté le 2 septembre 2023).

²⁶⁵ CIPCRE. URL : <https://cipcre.org/> (consulté le 2 septembre 2023).

²⁶⁶ En tant que service des Églises Protestantes Romandes, DM est en lien avec différents partenaires, essentiellement confessionnels, acteurs de transformation, en Suisse et dans le monde. Sa mission est de rendre concrètes « l'humanité solidaire » et « l'Église universelle ».

Plusieurs techniques pourront être proposées quant au choix des prestataires qui interviendront pour l'animation des séances de travail.

Des échanges pourront être réalisés à travers différents canaux d'accès à l'information agricole²⁶⁷ pour ce qui est de l'acheminement des produits vers les zones de livraison ou pour d'éventuelles publicités de vulgarisation.²⁶⁸

Cela va sans dire, cet apprentissage devra obligatoirement inclure à son processus, des modules d'éthique et de moralité qui permettront aux OP d'être au bénéfice d'une politique d'accompagnement de qualité. Un tel schéma de fonctionnement aura vocation à mettre les petits exploitants à l'abri des intervenants inappropriés ou des administrateurs peu scrupuleux.

Pour être complète, cette formation agricole devra s'articuler avec l'éducation de base pour offrir, non seulement des compétences techniques (comptabilité, gestion d'exploitation), mais aussi un socle de connaissances générales nécessaires à l'alphabétisation des jeunes en situation de déscolarisation. Ce n'est qu'au prix d'une offre de formation complète que l'insertion des jeunes pourra être favorisée.

La construction des modalités pédagogiques de cet apprentissage devra s'établir sur la base de budgets alloués au développement de l'agriculture et votés par les différentes communautés religieuses.

En définitive, à travers la notion de "professionnalisation", un regard différent devra être porté sur le métier d'agriculteur. Cette démarche de mutation, utilisée pour orienter les actions d'appui au secteur agricole implique, de manière générale, la valorisation du métier d'agriculteur en tant que tel car, l'agriculteur devra produire pour sa propre consommation et pour l'obtention de revenus sur le secteur marchand.

²⁶⁷ Beatrice Nicole KWEMI, Oben TABI FRITZ. Diffusion et accessibilité des informations agricoles en milieu paysan dans la Menoua (Ouest Cameroun) : examen des besoins en information des agriculteurs dans la Menoua. *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*, volume 6, issue 11 novembre 2021, p. 4421.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 4422.

Faisant ainsi de l'activité agricole un métier à part entière, cette ouverture sur les marchés devra faire appel au développement de compétences particulières et maîtrisées par les agriculteurs, pour faire face aux opérateurs économiques et aux partenaires du développement.

Cela étant, quel degré d'implication pour les bénéficiaires ?

☛ **L'implication des bénéficiaires**

La formation des paysans est susceptible d'apporter des changements dans le domaine managérial. Ainsi, la mise en œuvre de méthodes de communication et d'évaluation permettant la prise en compte des réalités socio-politiques, techniques et économiques concourt à l'adaptation de solutions pouvant résoudre les nombreux problèmes de développement du secteur agricole.²⁶⁹

Dans les années 1990, par exemple, en matière de vulgarisation agricole, la Banque Mondiale prônait l'approche « *training and visit* ». Le Projet National de Vulgarisation Agricole (PNVA) alors mis en place, préconisait la promotion et le transfert des innovations technologiques destinées à améliorer les compétences techniques des agriculteurs et du personnel des services de vulgarisation agricole du Ministère de l'Agriculture. Cette approche participera grandement à l'amélioration des rendements agricoles et évoluera rapidement vers l'ouverture de possibilités pour les paysans de devenir clients majeurs.

Néanmoins, à partir de 2000, la Banque Mondiale se retirera progressivement du système mais continuera tout de même à accompagner les OP, principalement dans leurs projets de production vivrière à valeur marchande.²⁷⁰

Outre sa mission éducative, la formation aura pour objectif de faire des paysans d'aujourd'hui de véritables agriculteurs entrepreneurs de demain.

²⁶⁹ Valentine ACHANCHO. *Op. Cit*, p. 106.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 110.

Cela passe, bien évidemment, par l'élaboration de programmes professionnalisants basés sur des politiques libérales ayant un impact positif sur le dynamisme de l'agriculture dans le département de la Menoua.

Cet apprentissage, sous couvert d'une gestion rigoureuse à tous les niveaux hiérarchiques, se devra d'œuvrer pour une meilleure performance des exploitations agricoles de la région.

Dès lors, parler de professionnalisation du secteur agricole implique une spécialisation des agriculteurs par domaine d'activité. De sorte à offrir à chacun la possibilité soit, de continuer à œuvrer de manière informelle soit, de concentrer ses efforts sur les spéculations susceptibles de lui générer des revenus conséquents.

À ce niveau, il est question de solliciter l'intervention d'organismes et d'institutions dont le rôle consistera principalement à réduire le coût des formations et à négocier les contrats entre intervenants.

Aujourd'hui, la formation des paysans et le développement de l'activité agricole reposent essentiellement sur le transfert d'outils techniques (matériels et pédagogiques) pouvant favoriser l'accroissement de la productivité et répondre ainsi aux besoins quotidiens des populations les plus démunies.

Mais, en quoi consiste exactement cette offre d'innovation ?

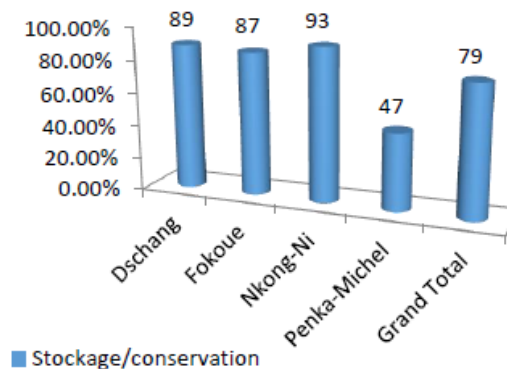
- ***L'offre d'innovation***

- ***Création et gestion des greniers et des banques agricoles***

Par ses différentes recherches, Jeanne-Françoise Vincent démontre que « 79% d'agriculteurs dans l'ensemble sont à la recherche d'informations de stockage et de conservation. Ces besoins se font ressentir avec quelques différences à Nkong-Ni 93%, suivi de Dschang 89%, Fokoué 87% et Penka-Michel 47%. »²⁷¹

²⁷¹ Jeanne-Françoise VINCENT. *Pouvoir et contrôle du mil : greniers individuels et collectifs chez les montagnards Mofu (Afrique Sahélienne)*. Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquées, 1982, p. 298 et suivantes.

Informations de stockage et de conservation



Malgré la disponibilité des terres qui offrent de bonnes conditions de culture et favorisent de fortes productions, le besoin de stockage et de conservation reste criant. Notamment dans le département de la Menoua où les paysans connaissent d'importantes pertes résultant des difficultés liées à la conservation des produits récoltés.

Le plus souvent, le modèle de construction d'un grenier de conservation obéit aux spécificités de la localité et peut comporter plusieurs compartiments en fonction des objectifs recherchés.²⁷²

Par sa fonction d'origine, le grenier a généralement vocation à conserver les productions agricoles (semences, fourrages, fruits et légumes, etc.). Encore appelé banque de stockage, il peut aussi permettre de limiter l'utilisation des intrants chimiques dans la conservation des semences.

Il s'agira également d'un outil de financement agricole qui offrira aux paysans l'opportunité de se focaliser davantage sur la productivité, pour faire de la localité un point stratégique en matière de commercialisation et rendre le marché local plus attractif en étant force de proposition auprès des acheteurs.

²⁷² Jeanne-Françoise VINCENT. *Op. Cit.*, p. 298.

Par ailleurs, grâce à l'anticipation par le stockage, les paysans pourront voir une augmentation substantielle de leurs revenus agricoles et tenir compte des enjeux concurrentiels encadrant l'offre et la demande.

Une autre fonction capitale du grenier, et non des moindres, est de permettre aux populations de faire face à la pénurie alimentaire par capitalisation et par-là même, d'éviter la détérioration rapide des récoltes grâce à la mise en œuvre de conditions optimales de conservation.

Le temps de stockage, quant à lui, permettra de différer l'écoulement ou la consommation d'une quantité importante des ressources saisonnières et de disposer des produits pendant une partie de l'année, avant la récolte suivante.²⁷³

Une telle initiative de la part des OP de la Menoua, fera d'elles, non seulement des acteurs de la lutte contre le chômage grâce à la création d'emploi locaux, mais aussi, de meilleurs intendants en matière de biodiversité et de ressources alimentaires.

Toutes ces raisons plaident en faveur de la mise en œuvre urgente et essentielle de ces infrastructures de stockage. Là encore, la formation joue un rôle capital auprès des bénéficiaires en tant que futurs gestionnaires techniques.

Que ce soit par la technique de préservation, dont le rôle est davantage sanitaire, ou la technique de stabilisation qui permet de transformer les produits pour le stockage, seule la création des greniers agricoles permettra aux OP de la Menoua de mieux s'organiser afin d'être performantes sur le marché national.

En dernier ressort, ce plan de formation et d'innovation aura pour objectif de permettre aux membres des Organisations Paysannes de faire une distinction entre la gestion d'un bien individuel et celle d'un bien collectif. De cette manière, chaque membre pourra se sentir impliqué au cœur de l'organisation et sera encouragé à converger vers la création des greniers agricoles.

²⁷³ Marie-Pierre RUAS. *Productions agricoles, stockage et finage en montagne noir médiéval*. Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme. 2002, pp. 165-197.

D'ailleurs, parlant de la création d'une banque agricole intercommunautaire de prêt en nature, les données issues des variables n°15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 sont révélatrices. L'adhésion éventuelle à cette idée est manifeste pour 89,04% des personnes interrogées (soit à 37,81% pour les catholiques, 34,85% pour les protestants, 10,93% pour les Témoins de Jéhovah, 6,83% pour les musulmans, 4,10% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 2,96% pour les animistes et 2,52% pour les personnes athées) (cf. variable n°15).

S'agissant de la prédisposition de chacun à s'impliquer éventuellement dans la gestion alternative de cette structure, là encore le score est dithyrambique à 82,31% (soit à 38,76% pour les catholiques, 34,07% pour les protestants, 9,87% pour les Témoins de Jéhovah, 7,16% pour les musulmans, 4,20% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 3,50% pour les animistes et 2,44% pour les personnes athées) (cf. variable n°16).

Par ailleurs, 93,27% des fidèles affichent une adhésion totale à la création d'une coopérative agricole intercommunautaire. Un pourcentage global qui comprend 38,42% de catholiques, 32,96% de protestants, 11,13% de Témoins de Jéhovah, 7,20% de musulmans, 3,93% d'animistes, 3,93% d'adeptes d'églises dites "de réveil" et 2,43% de personnes athées) (cf. variable n°17).

L'implication éventuelle des membres dans la gestion alternative d'une coopérative agricole, pour sa part, va dans le même sens pour 84,97% des personnes interrogées (soit à 37,77% pour les catholiques, 33,65% pour les protestants, 10,89% pour les Témoins de Jéhovah, 6,77% pour les musulmans, 4,2% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 4,10% pour les animistes et 2,47% pour les personnes athées) (cf. variable n°18).

Concernant la création d'un grenier agricole intercommunautaire destiné à la conservation des produits traités pour la vente et l'ensemencement, l'engouement quasi-général se fait sentir à 84,69% (soit 37,35% pour les catholiques, 33,50% pour les protestants, 10,36% pour les Témoins de Jéhovah, 7,50% pour les musulmans, 4,33% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 4,09 % pour les animistes et 2,87% pour les personnes athées) (cf. variable n°19).

S'agissant de l'implication éventuelle des membres dans la gestion par alternance de cette structure, là encore, le score est favorable à 82,06% (soit 38,20% pour les catholiques, 31,65% pour les protestants, 11,05% pour les témoins de Jéhovah, 7,78% pour les musulmans, 4,77% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 3,76% pour les animistes et 2,79% pour les personnes athées) (cf. variable n°20).

Pour ce qui est de la création d'une banque intercommunautaire de stockage agricole des produits bruts après récolte, l'adhésion globale est presque unanime à 85,71% (soit à 38,80% pour les catholiques, 33,33% pour les protestants, 10,71% pour les Témoins de Jéhovah, 7,14% pour les musulmans, 4,28% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 3,33% pour les animistes et 2,41% pour les personnes athées) (cf. variable n°21).

L'implication éventuelle des membres dans la gestion par alternance de cette infrastructure est suivie à 85,42% (soit à 38,15% pour les catholiques, 33,18% pour les protestants, 10,90% pour les Témoins de Jéhovah, 6,87% pour les musulmans, 4,74% pour les adeptes d'églises dites "de réveil", 3,55% pour les animistes et 2,61% pour les personnes athées) (cf. variable n°22).

À travers toutes ces données, nous pouvons distinctement voir la propension des acteurs sociaux à s'investir massivement dans la gestion de toutes ces infrastructures agricoles intercommunautaires.

Néanmoins, le potentiel disponible en termes de ressources ne saurait, à lui seul, garantir systématiquement la pertinence du partenariat entre structures socio-politiques, organismes de formation et communautés religieuses.

Seule l'aptitude des paysans à s'impliquer véritablement dans le processus, pourrait insuffler une dynamique propice à une action de libération, d'égalité et de justice sociale au sein des populations les plus démunies.

IX.6- VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Toutes les hypothèses, envisagées au titre de cette recherche, se donnent pour objectif d'étudier les conditions de mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture dans le but de lutter contre la pauvreté sévissant au sein des EFA (Exploitations Familiales Agricoles).

Leur vérification vise donc à juxtaposer les conditions de faisabilité du projet avec chaque hypothèse et, d'interroger ces conditions en fonction des données statistiques recueillies sur le terrain.

Dès lors, partons de notre hypothèse générale.

- **Hypothèse générale**

Considérant aussi bien l'initiative des communautés religieuses que l'implication de tous les acteurs du développement (EFA et organismes de formation), l'hypothèse générale que nous avons dégagée pour cette étude est la suivante :

« Présentée dans une perspective d'action collective, de solidarité et d'égalité, les préconisations envisagées pour la professionnalisation de l'agriculture pourraient constituer un cadre (en tant que pensée) et un facteur (en tant qu'action) favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies. »

Autrement dit, seules une approche collective et une organisation démocratique efficace, pourraient favoriser l'émergence des conditions propices à l'élaboration d'un cadre de référence et d'action autour de la professionnalisation de l'agriculture.

À cette hypothèse générale se rattachent **trois hypothèses complémentaires**.

La première d'entre elles aborde le dialogue interreligieux en tant qu'espace d'échanges et d'altérité. Autrement dit, **« seule l'instauration d'un dialogue interreligieux à l'initiative des institutions religieuses pourrait constituer un socle important pour la déconstruction des stéréotypes liés au tribalisme, aux controverses doctrinales et à la corruption. »**

La deuxième, quant à elle, a trait à l'aspect partenarial du projet. Une action partenariale qui, bien évidemment, tient compte de la nécessité d'impliquer les bénéficiaires dans la prise de décisions. En d'autres termes, **« un partenariat efficace, durable et transparent entre organismes publics et/ou privés de formation et institutions religieuses ne peut avoir sens que par l'instauration d'un mécanisme de prise de décisions démocratique impliquant tous les bénéficiaires. »**

Pour la troisième, nous portons l'interrogation sur l'aptitude des paysans à saisir le bienfondé d'un transfert spécifique de compétences propres aux besoins locaux. C'est dire que **« la professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA suppose l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier aux ressources disponibles, l'offre de formation et d'innovation proposée. »**

- **Trois conditions émanant de ces trois hypothèses sont préconisées :**

1. L'initiation d'un dialogue interreligieux par les institutions religieuses, en tant que dépositaires d'éthique et de probité. La finalité recherchée ici, vise la déconstruction des stéréotypes liés au tribalisme, aux controverses doctrinales et à la corruption. Cette question est d'autant plus cruciale qu'elle touche le cœur même du concept du "vivre ensemble".
2. L'institution d'un partenariat efficace, durable et transparent entre organismes de formation (publics et/ou privés) et institutions religieuses, basé sur un mécanisme de prise de décisions démocratique impliquant tous les bénéficiaires.
3. L'aptitude des différents acteurs à saisir et allier l'offre de formation et d'innovation proposée aux ressources disponibles.

La mise en application de ces conditions suppose, non seulement la nécessité de cerner les modes de construction et d'exécution du processus par les différents acteurs à l'origine du développement, mais également l'évaluation des ressources détenues par les différents protagonistes.

À ce sujet, que nous révèle l'enquête de terrain ?

➤ ***Le dialogue interreligieux***

Concernant l'éventualité d'un dialogue interreligieux, les données statistiques obtenues (cf. variable n°7) augurent d'une prédisposition globale des populations au partage et à une acception de l'autre dénuée de préjugés. Sur 496 personnes, 349 (soit 70,36%) affirment régulièrement collaborer, à titre personnel, avec des membres de communautés religieuses différentes de la leur.

Quant à l'éventualité d'une collaboration intercommunautaire autour d'un projet agricole, là encore, les avis (cf. variable n°9) se montrent majoritairement favorables à hauteur de 89,31% (soit 443 sur 496) contre 10,69% (soit 53 personnes).

Cependant, quelle opinion ont toutes ces personnes concernant l'action partenariale susceptible d'être instaurée dans ce projet ?

➤ ***Une action partenariale efficace, durable et transparente***

Des verbatims obtenus lors des entretiens individuels effectués auprès des populations et des leaders religieux, nous avons pu noter une volonté massive de voir instaurée une action partenariale entre organismes de formation et agriculteurs.

Ce faisant, nous avons recensé différents organismes susceptibles de mettre leur expertise au service des exploitants agricoles afin de leur offrir l'opportunité de devenir des agriculteurs accomplis.

Parmi les organismes publics, nous pouvons citer le CRIFAT²⁷⁴ qui est l'organisme d'État le plus important dans le domaine. Par la mise à disposition de ses coordonnateurs, le CRIFAT assure, non seulement une formation technique pour l'installation des exploitations, mais assure également, par un suivi de gestion, une veille régulière pour la pérennisation des projets.

²⁷⁴ Créé en 2003, le CRIFAT (Centre Régional d'Initiatives et de Formation en Agriculture et Technologies) est un organisme d'État coordonné par deux ministères, celui de la Formation et de l'Emploi et celui de l'Agriculture et de l'Environnement.

L'intérêt, ici, n'est pas de se limiter aux seules institutions publiques. De nombreuses ONG ainsi que certains GIC de Services fortement implantés dans le département de la Menoua proposent dans le domaine, outre leur mission de formation, un accompagnement technique et des garanties auprès des organismes financiers.

Deux ONG sont particulièrement actives en matière d'accompagnement des groupements paysans de l'Ouest-Cameroun :

- le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD)²⁷⁵ et,
- le Cercle International pour la Protection de la Création (CIPCRE)²⁷⁶.

Toutefois, vu la méfiance des populations à l'égard des organismes d'État, seule la conception, la structuration et le maintien d'un mécanisme de prise de décisions impliquant les bénéficiaires, pourraient garantir l'engagement durable de tous les acteurs et la stabilité du projet.

➤ ***L'offre de formation et d'innovation***

Une professionnalisation de l'agriculture s'entend, non seulement en termes de formation mais aussi par la mise en œuvre d'infrastructures dédiées à l'activité (coopérative agricole, banque de stockage des produits bruts après récolte, grenier destiné à la conservation des produits traités pour la vente et l'ensemencement, banque de prêt en nature).

Néanmoins, malgré la disponibilité des terres qui offrent de bonnes conditions de culture et favorisent de fortes productions, le besoin en matière de stockage et de conservation reste criant. C'est le cas notamment dans notre secteur d'investigation (le département de la Menoua), où les paysans connaissent d'importantes pertes résultant d'avaries liées aux difficultés de conservation de leurs récoltes.

275 Investi dès le début de son action dans la formation, l'expertise, la communication et l'accompagnement des paysans aux différentes étapes de l'activité agricole, le SAILD s'engage également dans des domaines plus spécifiques comme la microfinance et la micro-entreprise.

276 ONG camerounaise chrétienne fondée en 1990 et basée à Bafoussam, le CIPCRE travaille en partenariat avec DM. En tant que service des Églises Protestantes Romandes, DM est en lien avec différents partenaires, essentiellement confessionnels, acteurs de transformation, en Suisse et dans le monde. Sa mission est de rendre concrètes « l'humanité solidaire » et « l'Église universelle ».

À ce sujet, les données recueillies lors de notre enquête de terrain permettent de mettre en évidence une volonté massive de la part des acteurs sociaux à participer au fonctionnement des différentes infrastructures de gestion proposées dans le cadre de ce projet. Structures comprenant donc les coopératives, les greniers et les différentes banques de stockage (cf. variables 15 à 22).

Conclusion de la cinquième partie

Les données statistiques relevant des variables n°7 et 9 concernant la première hypothèse, permettent d'affirmer qu'en dépit des replis identitaires, les fidèles sont tout aussi favorables à l'éventualité d'un dialogue interreligieux (70,36%) qu'à une collaboration intercommunautaire pensée autour d'un projet agricole (89,31%).

Dès lors, considérant les deux systèmes religieux traditionnellement opposés au Cameroun, à savoir chrétiens et musulmans, Hamadou Adama²⁷⁷, envisageant les conditions d'un dialogue franc, sincère et fécond écrit : *« Les obstacles conditionnant l'émergence d'un dialogue entre islam et christianisme sont certes nombreux, mais pas nécessairement insurmontables. L'une des multiples voies susceptibles d'être empruntées par les pionniers du dialogue interreligieux serait la sécularisation, entendue dans le sens d'une voie médiane, à mi-chemin entre l'espace public et l'espace privé. Loin de se constituer en une idéologie nouvelle agissant contre la foi ou disqualifiant du message religieux, la sécularisation, contrairement à la laïcité, serait ici porteuse d'un mouvement fraternel engagé vers la reconnaissance mutuelle hors des sphères strictement religieuses. N'étant pas une religion nouvelle, il n'y aurait donc aucun risque qu'elle soit sacralisée à son tour, voire idolâtrée. L'entrée dans un processus de sécularisation présuppose aussi et avant tout des dispositions mentales et intellectuelles ouvertes à une part d'"utopie" sans que cette dernière ne puisse être érigée en une solution miracle, irréversible et infaillible ».*²⁷⁸

Suivant la même logique et à travers une œuvre commune²⁷⁹, Hamadou Adama et Drissa Koné²⁸⁰ font état des principales structures de dialogue existant au Cameroun entre chrétiens et musulmans modérés.

²⁷⁷Hamadou ADAMA est professeur titulaire à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun. Il enseigne l'histoire de l'islam en Afrique subsaharienne. Ses travaux actuels portent sur l'islam et les sociétés du bassin tchadien.

²⁷⁸ Hamadou ADAMA. *L'islam au Cameroun : Entre tradition et modernité*. Paris, L'Harmattan, 2004, p. 180.

²⁷⁹ Hamadou ADAMA, Drissa KONÉ. *L'islam et le vivre ensemble en Afrique Subsaharienne*. Paris, L'Harmattan, 2019 .

²⁸⁰ Drissa KONÉ est Maître-Assistant au département d'histoire de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Ses travaux portent sur les dynamiques religieuses contemporaines, les interactions entre religions et cultures africaines et la montée de l'extrémisme religieux.

À ce titre, on peut citer :

- le Service National Justice et Paix supervisé par la Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun et financé par l'association AGEH (ONG allemande) pour l'assistance au développement et pain pour le monde.
- L'ACADIR (Association Camerounaise pour le Dialogue Inter-Religieux) fondée en 2006 suite au forum de Maroua sur le dialogue interreligieux organisé depuis 2001 et financée par MISEREOR (ONG catholique allemande).
- Le CEPCA (Conseil des Églises Protestantes du Cameroun) fondé le 1er avril 2005 à Maroua. Apolitique, ce conseil, a vocation spirituelle et sociale, est la plateforme commune d'action des principales églises luthériennes réformées, baptistes et anglicanes qui œuvrent pour la paix, la concorde et le progrès social dans le cadre du dialogue interreligieux. Se substituant au FEMEC (Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun), créé en 1941, le CEPCA s'attache à la défense des intérêts des missions protestantes au Cameroun.
- L'ACIC (Association Culturelle Islamique du Cameroun) et le CSIC (Conseil Supérieur Islamique du Cameroun) qui organisent régulièrement des colloques interreligieux réunissant évêques, pasteurs, dirigeants musulmans, autorités administratives et experts laïcs.
- Le projet REDICOS (Renforcement du Dialogue Interreligieux et de la Cohésion Sociale), formé par le synode général de l'EEC, qui valorise la cohabitation pacifique entre différentes religions. La finalité de cette mission est d'amener les jeunes croyants à prendre conscience des causes éventuelles des conflits religieux et de leurs conséquences afin de les faire œuvrer et plaider en faveur d'une paix durable dans leur entourage proche et au sein de leur communauté de vie. Les ateliers du REDICOS se donnent pour objectif d'amener les participants à développer des capacités d'intervention génératrices d'intégration, de respect, de négociation et de médiation.

Ajoutons à cela le 54ème synode général de l'EEC (Église Évangélique du Cameroun) du 07/03/2018 à Foubot (en royaume Bamoun). L'occasion pour les pasteurs et imams représentants des deux clivages religieux de poser les jalons d'une cohabitation pacifique, d'une complémentarité sociale et d'un dialogue convivial.

La devise du DIR (Dialogue Inter-Religieux) : « *Se rencontrer, vivre et agir ensemble* », traduit l'objectif, au mieux la vision, de ce programme qui se veut être un pont cultivant la tolérance et la paix dans le partenariat entre chrétiens et musulmans modérés.

Autant de dispositifs qui permettent de croire à la pertinence du dialogue interreligieux en tant que préalable nécessaire à l'authenticité des autres conditions dans le cadre de cette recherche.

Pour leur part, les différents verbatims recueillis lors des entretiens individuels viennent corroborer notre deuxième hypothèse, à savoir une large adhésion à l'instauration d'une action partenariale efficace, durable et transparente avec les organismes de formation publics et/ou privés.

En ce qui concerne la troisième hypothèse se rapportant à l'offre de formation et d'innovation, une fois de plus, c'est au sein des populations que l'on retrouve la plus forte prédisposition à collaborer au fonctionnement des structures de gestion (coopératives, greniers et banques de stockage) proposées dans le cadre de ce projet (cf. variables 15 à 22).

S'agissant des conditions requises pour la faisabilité de notre projet et sur la base des statistiques obtenues, nous sommes fondés à dire que devant l'importance des enjeux, les populations les plus démunies démontrent globalement une réelle prédisposition à s'impliquer dans le processus de mise en œuvre.

Néanmoins, ce cautionnement est relativisé par le double discours tenu au sein du leadership. En effet, malgré l'adhésion quasi-totale des leaders religieux durant les séances d'entretien individuel, le Focus Group Discussion nous démontrera qu'en réalité, les conditions préconisées pour la professionnalisation de l'agriculture sont loin de faire l'unanimité au sommet de l'échelle sociale.

Alors, comment expliquer une telle fragmentation au sein du leadership religieux ?

Dans ces conditions, l'action et l'interaction susceptibles de donner sens aux conditions préconisées pour une professionnalisation de l'agriculture par l'intermédiaire des communautés religieuses, ont-elles vocation à se mouvoir uniquement au niveau de la base ?

Quel sera alors le niveau d'implication du leadership religieux ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers l'analyse sociologique effectuée au chapitre suivant.

Chapitre X : Analyse sociologique

L'analyse sociologique vise à comprendre et appréhender les phénomènes sociaux, les placer dans leur contexte social, interroger les données statistiques collectées sur le terrain et en faire une lecture propre à une théorie sociologique.

Avant de commencer cette étude, rappelons tout d'abord brièvement la problématique, la question de recherche ainsi que les conditions à partir desquelles les données statistiques ont pu être collectées.

Considérant donc les limites observées dans la mise en œuvre des politiques agricoles élaborées par l'État camerounais, la problématique de cette recherche s'interroge sur le bienfondé d'une professionnalisation de l'agriculture, par l'intermédiaire des communautés religieuses, afin de lutter contre la pauvreté sévissant au sein des EFA (Exploitations Familiales Agricoles) du département de la Menoua.

De ce postulat, nous sommes parvenus à la question de recherche suivante :

« Dans quelles mesures, l'étude des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture modulée dans une perspective interactionniste,²⁸¹ pourrait-elle être pertinente dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au sein des Exploitations Familiales Agricoles ?

À ce propos, nos hypothèses reposent sur trois conditions essentielles :

1. L'instauration d'un dialogue interreligieux initié par les institutions religieuses garantes de l'éthique et de la probité, et pouvant participer à la déconstruction des stéréotypes liés aux replis identitaires (tribalisme, controverses doctrinales et corruption).
2. Une évaluation de l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier aux ressources disponibles l'offre de formation et d'innovation proposée.

281 Le champ étant, selon Pierre Bourdieu, un espace de luttes et de forces, l'interactionnisme symbolique et/ou stratégique nous permettra d'analyser l'interactivité entre les différents acteurs. C'est ce qui nous permet d'établir la corrélation entre ces deux théories sociologiques.

3. La mise en œuvre d'un mécanisme démocratique de prise de décisions impliquant tous les bénéficiaires, de manière à induire un partenariat efficace et transparent basé sur la confiance entre organismes de formation publics et/ou privés et institutions religieuses.

Cela étant, dans quelles mesures pouvons-nous être fondés à dire que notre champ de recherche, en l'occurrence le département de la Menoua, offre tous les paramètres pouvant être corrélés aux théories sociologiques mises en avant dans le cadre de cette recherche ?

Autrement dit, compte tenu des informations collectées sur le terrain, quels paramètres pouvons-nous mettre en miroir avec les représentations sociales de notre champ de recherche se rapportant à l'approche interactionniste symbolique et stratégique développée respectivement par Erving Goffman et Herbert Blumer ?

Au préalable et avant de procéder à l'analyse des données à la lumière du cadre théorique, prenons connaissance de l'environnement social de la Menoua et de ses caractéristiques.

X.1- CARTOGRAPHIE RELIGIEUSE DE LA VILLE DE DSCHANG

Le paysage religieux de la Menoua, et notamment de la ville de Dschang, se caractérise par trois aspects : la diversité des communautés religieuses, la spécificité de la culture camerounaise et enfin, la multiplicité des capitaux disponibles.

X.1.1 - La multiplicité des communautés

Le département de la Menoua étant un espace social spécifique caractérisé par des relations objectives entre individus ou groupes d'individus, la ville de Dschang constitue le champ global exploré pour notre enquête de terrain.

Cependant, bien qu'étant un espace social, cet environnement représente également un lieu structuré de positions sociales.

Cela dit, à l'intérieur de l'espace global, le politique, l'artistique, l'économique ou le religieux sont constitutifs de zones plus ou moins autonomes.

Ainsi, la cartographie religieuse fait coexister majoritairement les confessions catholiques, protestantes, musulmanes, églises dites "de réveil", Témoins de Jéhovah et adeptes de la religion ancestrale.

De la segmentation effectuée en fonction de l'appartenance religieuse (cf. critère n°1), les 500 personnes composant notre échantillon d'étude se répartissent de la façon suivante : 188 catholiques (soit 37,6 %), 168 protestants (soit 33,6%), 55 Témoins de Jéhovah (soit 11%), 36 musulmans (soit 7,2%), 20 adeptes des églises dites "de réveil" (soit 4%), 18 animistes (soit 3,6%) et 14 athées (soit 2,8%).

L'analyse de ce paysage religieux consiste donc à appréhender l'origine, les conditions d'existence, l'évolution et la spécificité de chaque communauté religieuse ainsi que les représentations que se font les différents agents sociaux.

Le critère essentiel de nos investigations étant l'appartenance religieuse, faisons un tour d'horizon rapide des différentes communautés religieuses visées par notre enquête.

- ***Les communautés chrétiennes (catholiques, protestants et églises dites "de réveil")***

C'est par la création d'écoles, d'hôpitaux et d'orphelinats que la mission de Bâle (pour les protestants) et les pères pallotins (pour les catholiques), se déporteront progressivement à l'Ouest du pays.

Un paysage religieux qui se vérifie au vu des résultats de notre enquête, puisque plus de la moitié des personnes interrogées (soit 71,2%) sont issues de communautés chrétiennes historiques.

☛ **La communauté catholique**

L'établissement de la communauté catholique dans la région de Dschang remonte à la visite de reconnaissance du territoire, effectuée par Mgr. Heinrich Vieter. Une exploration qu'Étienne Saha Tchinda décrit en ces termes :

« Les raisons de sécurité, de commodité ; les raisons démographiques, climatiques et religieuses semblent pour lui avoir guidé les missionnaires dans le choix du lieu (Dschang) de leur implantation. S'agissant des raisons sécuritaires, les Pallotins s'installent à Dschang parce qu'il s'y trouve un poste administratif sécurisé par des militaires et aussi parce qu'ils vont pouvoir profiter des infrastructures de communication (poste, télégraphie, routes multiples) dont bénéficie cette localité. »²⁸²

À ce titre, la chapelle du Sacré-Cœur, l'école Saint-Michel, les résidences cléricales (curé et sœurs) et le cimetière, témoignent encore aujourd'hui, par leur présence, de l'installation des catholiques dans le quartier de Sinteu, au Nord-Est de Dschang.

Une communauté catholique donc, qui représente 37,6% de notre échantillon, soit 190 personnes sur les 500 représentant notre panel d'étude.

☛ **La communauté protestante : l'Église Évangélique du Cameroun**

Choisie par le chef Bali pour son aptitude au dialogue et à offrir à la région des infrastructures nécessaires à l'éducation et à la santé (écoles et centres de santé), c'est en 1903 que la mission protestante de Bâle s'installera dans l'Ouest du Cameroun en pays Bamiléké, et plus précisément, dans la ville de Dschang.

À cette époque, pour éviter les désaccords entre sociétés missionnaires concernant l'évangélisation, le territoire camerounais sera divisé en zones d'influences.

²⁸² Etienne SAHA TCHINDA. *Les missions chrétiennes de bale et des pères pallotins et l'évangélisation pionnière du pays bamiléké (1903-1916)*. In : *Les religions traditionnelles des bamilékés*. Les cahiers de l'Académie Africaine de Recherche et d'Études Francophones - ACAREF - (vol. 5 No 13/Septembre 2023), France, p.78.

C'est ainsi que tout l'Ouest camerounais se verra attribué à la mission suisse, qui couvrira également la région du Littoral, lieu de son installation d'origine, le 23 octobre 1886.²⁸³

☛ ***Une autre communauté protestante : l'Église Presbytérienne du Cameroun***

Communauté issue de la Mission Presbytérienne Américaine au Cameroun, l'EPC (Église Presbytérienne du Cameroun) compte aujourd'hui 610 paroisses essaimées sur tout le territoire camerounais.

Fortement implantée dans les régions Sud, Centre, Littoral et Est, l'E.P.C couvre respectivement 38%, 35%, 33% et 30% du territoire. Au regard des 34% que représente l'ensemble des communautés protestantes présentes dans le département de la Menoua, sa représentativité à l'Ouest, est infime puisqu'elle n'est de l'ordre que de 0,2%.

☛ ***Les églises évangéliques dites "de réveil"***

Caractérisé par un prosélytisme actif, ce courant religieux s'inspire du mouvement charismatique nigérian qui met l'accent sur la relation avec le Saint Esprit. Répertoire sous l'appellation "pentecôtiste", celui-ci se distingue par un discours protestataire à l'égard des églises historiques, fondant sa doctrine par un positionnement fondamentaliste sur les questions relevant du baptême, du salut, du mariage interreligieux, de l'inculturation et de l'œcuménisme.

Dans le cadre de cette analyse, les églises dites "de réveil" constituent 4% de notre champ d'investigation, soit 20 personnes sur 500.

²⁸³ Célestine FOUELLEFAK KANA. *Les croyances religieuses bamiléké face à l'assaut du catholicisme*. In : *Le pluralisme religieux en Afrique. Acte du Colloque International de Yaoundé du 16 au 18 février 2012*. Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2013, p. 333.

☛ **La communauté musulmane**

L'islam connaît son implantation en terre camerounaise grâce aux marchands peuls, populations nomades venues du Nigéria, du Tchad et du Niger, à travers diverses stratégies de conquête territoriale déployées par le Jihad en partie septentrionale entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle.

En partie méridionale, en revanche, le rapprochement entre musulmans et non musulmans s'opèrera de manière plus pacifique, notamment par le biais de négociations et de compromis mais aussi de compromissions lors des différents échanges commerciaux.

Cependant, ce n'est que vers 1906 que le roi bamoun, Njoya, sera séduit par l'unicité du culte des bergers peuls avec qui il sera régulièrement en contact. Optant alors pour l'islam, il se proclame Sultan Ibrahim Njoya. Contraint de suivre la religion de son chef, le peuple deviendra également musulman.

Cette conversion facilitera l'exode des adeptes et l'expansion de la religion musulmane à l'Ouest du Cameroun. Mais, les fidèles, bien enracinés au Nord, seront moins nombreux.

C'est la raison pour laquelle, sur la masse des personnes interrogées pour notre étude, la communauté musulmane ne représentée 7,2%, soit 36 personnes sur 500.

☛ **La communauté des Témoins de Jéhovah**

Se présentant comme étant le produit de l'autonomisation des Étudiants de la Bible, la communauté des Témoins de Jéhovah se reconnue officiellement par l'État camerounais en mars 1962.

À l'origine de la construction de nombreux bâtiments et infrastructures édifiés, aussi bien en milieu citadin qu'en milieu rural, ce mouvement connaîtra rapidement une expansion, majoritairement dans les zones urbaines de Douala et de Yaoundé.

Selon Yvan Issekin²⁸⁴, en 2019, le jéhovisme ne comptait pas moins de 43 965 adeptes, répartis en 486 congrégations, sur l'ensemble du territoire camerounais.

La représentativité de cette communauté religieuse, dans le cadre de notre enquête, se mesure à 11% de l'échantillon d'investigation, soit 55 personnes sur 500.

☛ ***La religion traditionnelle africaine***

D'existence millénaire, les populations animistes, tiennent leurs croyances de la relation entretenue avec des divinités ancestrales. Ces divinités, selon eux, sont présentes dans la nature, autrement dit dans les arbres, les rivières, la terre, les lieux sacrés, etc.

La religion ancestrale se caractérise par un ensemble de rites, de rituels, d'offrandes et de sacrifices effectués par les adeptes pour l'exaucement de requêtes faites auprès des divinités.

Particulièrement conservatrice, la religion traditionnelle africaine évolue, de manière permanente, dans la dénonciation de ce qu'elle considère comme un dogmatisme des religions dites "d'importation". Religions auxquelles elle reproche l'occultation totale des réalités culturelles locales.

Sa représentativité au sein de notre panel s'affiche à 3,6%, soit 11 personnes sur 500.

En tant que lieu de rassemblement de fidèles, chaque communauté occupe un champ spécifique dans le paysage religieux, aussi bien sur le plan géographique que d'un point de vue de sa représentativité statistique.

284 Yvan ISSEKIN. *Op. Cit.*

X.1.2 - La diversité des capitaux disponibles

La notion de capital fait référence au patrimoine que peut posséder une personne physique ou morale à une période déterminée.

Dans cette perspective, le capital peut alors se définir comme l'ensemble des ressources dont disposent les agents dans un domaine spécifique, à un moment donné et dans un environnement précis.

Bien que n'ayant pas la même conception, Karl Marx et Pierre Bourdieu ont écrit sur la notion du capital.

Contrairement à Karl Marx, pour qui la vision du capital est centrée spécifiquement sur la propriété de moyens de production, Pierre Bourdieu fait surtout référence à tout ce qui a valeur dans un espace social donné.

Ainsi, écrivant dans un contexte capitaliste, Karl Marx met l'accent sur l'aspect financier et/ou matériel du capital qui est alors perçu comme moyens de production, facteur de multiplication et source de revenus.

Dans l'optique bourdieusienne, en revanche, la notion du capital prend une connotation symbolique : réputation, niveau d'instruction, position sociale et priorités corporelles. Selon l'auteur, « *le concept de capital rappelle que les traits culturels n'ont pas de significations en soi, mais seulement celle que la lutte sociale leur donne à un moment donné du temps, dans le cadre d'une économie générale des pratiques.* »²⁸⁵

Cela étant, les différentes catégories de perception considérées socialement comme ayant valeur à un moment donné et dans une société donnée, peuvent constituer autant de formes de capitaux.

Cette diversité ou multiplicité de capitaux, située au sein d'un même espace, peut être perceptible à l'état objectivé sous forme de biens matériels.

²⁸⁵ Patrick CHAMPAGNE, Olivier CHRISTIN. *Op. Cit.*, p.115.

Partant de cette approche, différents paramètres peuvent donc être pris en compte pour l'évaluation du facteur capital.

C'est la raison pour laquelle, tout au long de cette analyse, nous ferons référence à ces deux concepts.

Différents paramètres ont été retenus pour l'évaluation des ressources susceptibles d'être fournies par chaque communauté.

En termes de capital, les communautés catholiques et protestantes sont susceptibles de faire valoir, non seulement, des richesses matérielles et financières mais également les grands espaces fonciers dont elles sont les premières occupantes.

Leur niveau de popularité particulièrement élevé, la qualité de leur leadership (si l'on considère le niveau de formation des leaders religieux), la représentativité numérique de leurs adeptes (hommes, femmes, jeunes), le nombre d'agriculteurs présents dans ces communautés et même la position sociale de leurs membres, sont également des éléments constitutifs d'un capital non négligeable.

D'ailleurs, nos statistiques l'attestent, puisque sur les 500 personnes que nous avons interrogées, 289 (soit 57,99%, toutes confessions religieuses confondues) exercent déjà une activité agricole. Dans cette proportion, on dénombre 116 catholiques et 94 protestants, soit au total, 210 personnes.

Dès lors, en termes de main d'œuvre qualifiée, ou du moins considérant le nombre de personnes ayant déjà une expérience professionnelle, ces deux communautés religieuses font montre d'une assise importante, tant par leur supériorité numérique (72,66% de fidèles) que par le capital foncier dont elles disposent. (cf. variable n°1).

En outre, parmi les personnes exerçant déjà une activité agricole (soit 289), 122 personnes exercent depuis plus de dix ans. 77% d'entre elles (soit 94), sont principalement issues des communautés catholique (53) et protestante (41). (cf. variable n°2).

Nos statistiques attestent donc que les communautés chrétiennes (catholiques et protestantes) sont encore aujourd'hui en supériorité numérique, ce qui leur confère un potentiel largement supérieur à celui des autres en termes de capital.

Dès lors, la proposition d'une gestion par alternance, a pour objectif de permettre à chaque communauté religieuse d'être participante de la gestion des biens communautaires, ce quel que soit son degré de représentativité.

Viennent ensuite respectivement, les musulmans, les Témoins de Jéhovah et les autres communautés religieuses.

Dans le même ordre d'idée, les musulmans considèrent comme capital l'esprit d'initiative qui les caractérise sur le plan économique, la solidarité sans faille dont ils font preuve, leur assiduité à la vie de prière et les facilités de caisse mises à disposition par la banque islamique pour le financement des projets communautaires.

Quant à la communauté des Témoins de Jéhovah, elle se distingue par ses compétences particulières en matière de gestion de biens et de personnes. Rigueur véhiculée par ses valeurs éthiques fondées sur l'amour du travail et la transparence décisionnelle.

Les églises dites "de réveil" quant à elles, portées par une spiritualité exacerbée sont persuadées que le charisme qu'ils détiennent par leur relation avec le Saint Esprit, constitue une provision suffisante en termes d'investissement dans ce projet communautaire.

Cela dit, leur capital humain en matière de main d'œuvre disponible n'est pas négligeable non plus puisque ce sont essentiellement les jeunes et les femmes qui composent ces assemblées et rappelons-le, sont aussi les premières victimes de la précarité.

Dans le contexte camerounais, si les jeunes pèsent de tout leur poids démographique en termes de capital humain, les femmes, pour leur part, représentent également un atout de premier ordre pour la réalisation de ce projet.²⁸⁶

Trop longtemps mise à l'amende par une société patriarcale, Joseph Dora dira à ce propos, que : « *La masculinité a longtemps été considérée comme un destin naturel pour la gestion de la vie sociale, culturelle, économique, politique mais surtout religieuse.* »²⁸⁷.

Le journal CEOAFRICA, pour sa part, pointera du doigt le fait que « *le taux de chômage des jeunes au Cameroun est très élevé, atteignant environ 35 % en 2020 selon les données de la Banque mondiale. Les jeunes Camerounais font face à des défis tels que le manque d'expérience professionnelle, la faible qualité de l'éducation, la discrimination à l'embauche et la concurrence accrue pour les emplois disponibles* ».²⁸⁸

Les animistes, quant à eux, disent détenir les clés nécessaires pour effectuer les rites et rituels recommandés afin de bénéficier du soutien des divinités ancestrales dans le cadre de ce projet agricole. Convaincus que la terre appartient aux divinités ancestrales qui ont le pouvoir d'apporter la pluie en son temps, les animistes ont foi que seules les divinités peuvent garantir le succès d'un tel projet.

C'est dire si les paramètres constitutifs du capital peuvent varier en fonction du contexte.

X.1.3 - L'ampleur des replis identitaires et de la corruption

Dans sa dimension identitaire, la religion au Cameroun a beaucoup de mal à transcender les clivages ethniques.

²⁸⁶ Selon le dénombrement effectué sur la base du sexe, les femmes représentent 47% du panel étudié (soit 235/500).

²⁸⁷ Joseph DORA. *Le leadership féminin dans les Églises en Afrique*. Cameroun. Éditions Moulvoudaye, 2023, p.75.

²⁸⁸ CEOAFRICA. *Le chômage des jeunes au Cameroun : défis et perspectives*.

URL : [<https://africa-ceo.com/le-chomage-des-jeunes-au-cameroun-defis-et-perspectives/> en] (consulté le 19 février 2024).

Faisant également partie des dysfonctionnements de l'Église, les conflits inter-ethniques nuisent à sa crédibilité et les défaillances qui y sont observées sont intimement liées à celles qui sont constatées au sein de la société civile.

Ainsi, le tribalisme, manifesté en premier lieu au sommet de la hiérarchie institutionnelle chrétienne, s'étend alors aux paroisses elles-mêmes au point qu'en 1999,²⁸⁹ un pasteur de l'EEC fut démis de ses fonctions par les paroissiens à cause de sa différence ethnique.

L'intolérance ethnique et culturelle, base de conflits identitaires et poche de résistance au dialogue interreligieux, apparaît donc comme une source sérieuse de tensions sociales.

Partant de la variable n°8, les données concernant les causes d'absence de relations intercommunautaires attestent qu'une proportion d'agents sociaux restent hostiles à l'éventualité d'une collaboration intercommunautaire (147/496 soit 29,64 %). Plusieurs raisons alimentent le discours de ces fidèles.

En premier lieu, une expérience négative (pour 35 répondants) suivie de près (pour 9 répondants) de la réticence marquée par le tribalisme et le népotisme caractéristiques de la société camerounaise. Pour les 103 répondants restants, cette réticence a pour raison principale la divergence doctrinale.

Une autre variable met en relief la frustration liée aux replis identitaires. Sur l'échantillon des 367 personnes interrogées quant à l'éventualité d'une implication des membres aux événements intercommunautaires, 83 répondants sont défavorables (soit 29 catholiques, 20 protestants, 19 musulmans, 5 Témoins de Jéhovah, 5 adeptes des églises dites "de réveil", 2 animistes et 3 athées).

La raison principale constituant un frein à cela serait uniquement liée au tribalisme (cf. variable n°13).

289 CEOAFRICA. *Op. Cit.*

- **Primauté ethnique au sein de l'Église**

Les querelles ethniques visant le contrôle du leadership au sein de l'Église Évangélique du Cameroun (E.E.C.) illustrent parfaitement les prétentions tribales que l'on retrouve dans l'ensemble des communautés, y compris au niveau du pouvoir central.

Ainsi, malgré son implantation sur toute l'étendue du territoire, l'EEC reste largement à dominante ethnique Sawa, Bamiléké et Bamoun. Trois ethnies qui se disputent la légitimité d'un héritage légué par les missions étrangères à raison de l'hospitalité accordée aux premiers missionnaires.

Régie selon un principe de collégialité, la passation de pouvoir au sein de l'institution s'organise alors par rotation de la gestion, entre les principales composantes sociologiques.

Selon Cameroon-Info.net²⁹⁰, lors du synode du 22 avril 2017, l'élection du nouveau président de l'institution réveillera de vieilles rancœurs ethniques et provoquera un schisme au sein de la communauté suite aux revendications Sawa concernant une légitimité exclusive laissée par l'héritage colonial.

Dans le même registre, l'EPC (Église Presbytérienne du Cameroun) se démarquera par un certain favoritisme ethnique concernant l'attribution d'aides sociales.

À ce propos, le blog *Redonner un sens à la mission de l'EPC*²⁹¹ relève différentes publications du quotidien *Mutations*, datées des 30-31 mars et 5 avril 2023 concernant plusieurs événements ayant jeté le discrédit sur la communauté.

Par ces publications, le journal dénonce notamment le favoritisme exercé par certains leaders dans l'octroi d'aides financières pour l'assistance des familles lors d'évènements majeurs tels que les mariages ou les funérailles.

²⁹⁰ William TCHANGO. *Tensions ethniques au sein de l'église protestante au Cameroun*. Observatoire du Pharos - Pluralisme des cultures et des religions, Publication du 22/06/2017. URL : [www.observatoirepharos.com] (consulté le 10/10/2021).

²⁹¹ LETISONE. L'EPC en panne de dirigeants... Quel avenir ? | Blog Redonner un sens à la mission de l'EPC, édition du 16.05.2023. URL : [www.redonnerunsensalamissiondelepc.blogspot.com], (consulté le 10 octobre 2023).

Un degré d'implication qui se lit encore trop souvent à hauteur des facilités accordées (importance de l'enveloppe budgétaire, quantité de vivres et taille de l'animal offerts pour l'occasion, etc.).

Cela dit, ce traitement de faveur fait sur fond de tribalisme, suscitera au sein de l'assemblée, divisions, mécontentements récurrents et dénonciations d'injustice.

C'est précisément ce type de favoritisme, généré par la sélection ethnique, qui conduit inmanquablement à l'impensable au sein de l'église : les détournements financiers.

- ***Les pratiques corruptives au sein de l'église***

Rattrapées par la réalité culturelle camerounaise, les communautés chrétiennes n'échappent pas, elles non plus, aux malversations financières si communément répandues au sein de la société civile. En cela, l'EPC (Église Presbytérienne du Cameroun) est loin de faire figure d'exception.

L'appât du gain, les luttes d'intérêt, les trafics d'influence, les complots, la manipulation des textes et la mauvaise gouvernance sont autant de calamités qui affectent l'EPC.

Héritière directe d'un patrimoine immobilier important laissé par les missions de l'époque coloniale (terrains, écoles, hôpitaux, etc.), il n'est pas rare de constater dans ses rangs, des ventes illicites de terrains ou encore des détournements de fonds.

D'ailleurs, une décision de justice, à ce propos, entachera un peu plus la réputation de la communauté concernant d'importants détournements de fonds effectués par son Trésorier Général lors d'une vente de terrain.

Le rapport du Comité de Gestion présentera alors la situation en ces termes :
« *Au premier contrôle, toute vérification faite... un flou artistique est institué par le TG, pour dissimuler les recettes, l'utilisation de plusieurs carnets...soit au total une somme de 25 270 000 FCFA²⁹² (soit 38 525 €) non justifiée par le TG de l'EPC. »²⁹³*

²⁹² Soit 38.580 Euros.
²⁹³ LETISONE. *Op. Cit.*

Selon le journal *Mutations*, la “disparition” de plusieurs dossiers importants, dont le rapport en question qui aurait pu permettre l’inculpation du Trésorier Général, laissera planer une certaine suspicion de complicité avec l’intéressé, au sein même de la communauté.

Ainsi, sans la moindre inquiétude, une décision de justice, prise au nom du principe d’immunité lié à l’exercice d’un mandat de gestion financière, réintègrera le suspect dans ses fonctions de Trésorier Général.

Toujours à propos de détournements de fonds, le même journal rapportera un autre scandale qui éclaboussera l’EPC en 2006.

Là encore, toutes les preuves du délit, soustraites au contrôle du Conseil Général, seront subtilisées par le Secrétaire Général dès sa prise de fonction en 2005.

Malgré les nombreuses irrégularités comptables trahissant de nombreux détournements, le rapport du Trésorier Général sera tout même validé en assemblée plénière par l’équipe dirigeante (modérateurs et Secrétaire Général), au grand dam des délégués.

Cette décision aboutira, sans détours, au limogeage des détracteurs et à la réintégration de l’imposteur dans ses fonctions originelles.

Ainsi, les différents consistoires de l’Église Presbytérienne Camerounaise n’étant assujettis à aucun bureau central, la coordination verticale est inexistante. Chaque consistoire se gère et s’organise de façon complètement autonome et indépendante.

Dès lors, les textes légiférant le fonctionnement des communautés varient d’un consistoire à l’autre, favorisant par-là même toutes sortes de pratiques illégales principalement motivées par l’appât du gain et la soif de pouvoir.

Pour illustrer cet état de fait, un adage populaire camerounais rappelle que « *la chèvre broute là où elle est attachée* ». En d’autres termes, son appétit s’étend naturellement partout autour d’elle, dans la seule limite de son entrave.

La culture peut se définir comme l'ensemble des modes de vie y compris les croyances, les us et coutumes transmis au sein d'une population ou d'un groupe de personnes, de génération en génération.

Tous ces paramètres propres à la culture camerounaise (replis identitaires, corruption, tribalisme et favoritisme), auxquels s'ajoutent les rancœurs liées aux rivalités doctrinales, se retrouvent immanquablement dans notre champ d'exploration, à savoir les communautés chrétiennes.

☛ **Les rancœurs liées aux rivalités doctrinales**

Au cours des siècles, chrétiens et musulmans n'auront de cesse de se côtoyer, de s'opposer, le plus souvent de s'affronter et parfois aussi de se compénétrer. L'islam, religion strictement monothéiste, combat le trithéisme défendu par le christianisme.

Qui plus est, dans cette guerre d'opinion, les chrétiens considèrent certaines pratiques musulmanes comme doctrinalement contestables. Pour les musulmans, le christianisme reste une religion d'importation destinée à servir les intérêts du pouvoir politique en place.

Selon Drissa Koné²⁹⁴, de tous temps au Cameroun, l'islam et le christianisme n'ont cessé de se côtoyer, de s'affronter et de jouer de leurs influences respectives dans tout le pays.

L'auteur rappelle qu'à l'époque coloniale, la rencontre entre ces deux courants religieux avait d'abord été marquée d'une méfiance réciproque avant de se transformer rapidement en conflit ouvert embrasant toute la région Nord Cameroun. Une telle opposition cachait non seulement des enjeux économiques mais dissimulait surtout une lutte d'influences entre les deux communautés.

²⁹⁴ Hamadou ADAMA, Drissa KONÉ. *L'islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne*. Paris, L'Harmattan, 2019.
Le Dr. Drissa KONÉ s'intéresse aux dynamiques religieuses contemporaines, aux interactions entre religions et cultures africaines et à la montée de l'extrémisme religieux.

D'abord instrumentalisée de manière idéologique, cette rivalité, selon Drissa Koné, conduira les différents acteurs à prendre rapidement conscience de sa portée politique dans la consolidation des espaces économiques respectifs.

Aujourd'hui encore et continuellement alimentées par des rivalités idéologiques, ces rancœurs restent exacerbées par les marques de favoritisme instituées tour à tour par les différents régimes politiques.

Sur le plan historique, ces controverses doctrinales, source de préjugés et de rancœurs réciproques, sont restées ancrées dans les mentalités. Forts de cet héritage, les agents sociaux, entretiennent encore aujourd'hui une attitude de méfiance réciproque quel que soit l'espace géographique qu'ils occupent dans le pays.

Dans le même ordre d'idée, par sa publication au journal Open Edition, Maud Lasseur²⁹⁵, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'université de Perpignan, souligne que la branche islamique Wahhabite²⁹⁶ répandue sur l'ensemble du territoire camerounais, conformément à la Sunna, continue d'entretenir le spectre de la violence, scandant un islam expurgé de ses "déviances" locales issues du fond animiste.

En dépit du fait qu'une branche modérée de l'islam continue de plaider en faveur de l'apaisement, de la tolérance et du bien vivre ensemble, une autre tendance prône en permanence une doctrine radicale, source de conflits inter-ethniques.

À ce sujet, les églises dites "de réveil", quant à elles, considèrent en général qu'elles n'ont rien à partager avec les autres dénominations religieuses qu'elles qualifient de façon dénigrante « *d'églises mortes.* »²⁹⁷

²⁹⁵ Maud Lasseur. *Islam et christianisme en mouvement*. Espace populations sociétés. 2010/2-3 | 2010, mis en ligne le 31/12/2012. URL : [<http://journals.openedition.org/eps/4079>] (consulté le 15/04/2021).

²⁹⁶ Fondé par Mohammed Ibn Abd Al Wahhab au 18^{ème} siècle, le wahhabisme, doctrine venue d'Arabie Saoudite, professe un rigorisme moral puritain et ne reconnaît, comme autorités, que le Coran et la Sunna (« les actes et dires » du prophète). À partir des années 1970, les États pétroliers du golfe persique engageront, partout en Afrique, une politique de diffusion de l'islam wahhabite. L'ouverture de l'islam camerounais aux influences wahhabites a connu une recrudescence après l'accession à la présidence d'Ahmadou Ahidjo (1960-1982), musulman originaire du Nord du Cameroun. Des relations diplomatiques seront inaugurées avec l'Arabie Saoudite et le Cameroun adhèrera à l'Organisation de la Conférence Islamique en 1974.

²⁹⁷ Cette expression est sous-jacente à la pensée selon laquelle les communautés historiques n'ont aucune relation avec le Saint-Esprit. De leur point de vue, toute attitude émanant de ces dernières est charnelle et, par conséquent, hors de la volonté de Dieu.

De telles attitudes, caractéristiques de la doctrine pentecôtiste en particulier, n'encouragent bien évidemment pas l'écoute de l'autre et encore moins la possibilité de faire route ensemble.

En ce sens, les propos de ce leader illustrent parfaitement la situation :

*« Je ne peux pas travailler avec les autres communautés religieuses car je ne connais pas la source et les fondements de leur ministère. Mon appel, je l'ai reçu de Dieu et je ne connais pas pour les autres. Donc, ça ne me concerne pas. Je fais ce que j'ai à faire. Donc s'il y a quelque chose à faire en commun, ils n'ont qu'à venir vers moi. Ce n'est pas à moi d'aller vers eux. »*²⁹⁸

Dans la même logique, d'autres, comme le Pasteur Serge Anoumedem, clament à qui veut l'entendre, leur refus catégorique face à toute coopération interreligieuse sans l'autorisation préalable de Dieu lui-même :

*« Peu importe ce qu'on veut faire, tant que Dieu ne me parle audiblement, je ne peux pas me mettre avec les autres. Si Dieu me dit, travaille avec eux, je vais le faire. Mais s'il ne me dit rien, je ne peux pas m'engager. D'ailleurs ces églises mortes obtiennent toutes les facilités auprès de l'administration alors que nous avons des difficultés à obtenir le moindre document. »*²⁹⁹

Dès lors, l'ensemble de ces paramètres laissent entrevoir, de manière inéluctable, que le paysage religieux dans le département de la Menoua est tout simplement le reflet de la réalité sur le plan national.

Parlant de la notion de dominants et de dominés, les propos recueillis auprès de Serge Anoumedem attestent le fait qu'au Cameroun, comme dans d'autres environnements religieux, *« certaines institutions n'ont pas les mêmes accès aux ressources que d'autres : par leur légitimité des organisations (sous-entendu les communautés catholique et protestante) peuvent obtenir beaucoup de leur environnement, tandis que d'autres (les églises dites "de réveil" par exemple) n'ont qu'un accès limité à un type ou l'autre de richesses du milieu. »*³⁰⁰

²⁹⁸ Propos recueillis le 5 août 2023 à 10h00, auprès du Pasteur Victor DJATSA, de la Vraie Église de Dieu (paroisse de Ngui).

²⁹⁹ Entretien du 5 août 2023, de 16h00 à 17h00 à la Mission du Plein Évangile de Dschang-Mingou.

³⁰⁰ Christophe MONNOT. *Croire ensemble, Analyse institutionnelle du paysage religieux en Suisse*. Zurich et Genève, Éditions Séisme, Sciences sociales et problèmes de société., 2013, p.34.

Effectivement, dans le contexte camerounais où les églises historiques, prenant appui sur leur historicité et les œuvres sociales qu'elles ont déployées et en tissant des relations avec les autorités étatiques et traditionnelles, font montre d'un caractère diplomatique évident. Un poids, représentatif en termes de capital et, déterminant dans une dynamique de luttes et de forces.

Cependant au sein d'un espace social donné, chaque communauté religieuse est caractérisée par les ressources détenues par ses agents. Ces ressources constituent la multiplicité des capitaux disponibles.

Ainsi, les paramètres caractérisant l'environnement social du Cameroun, et notamment de la Menoua, démontrent, s'il le fallait encore, que le tribalisme, la corruption et les rancœurs liées au changement de régime politique sont une réalité bien ancrée dans les mentalités. Un constat faisable, aussi bien dans la société civile qu'au niveau des plus hautes instances ecclésiastiques.

La lutte pour l'éradication de ces fléaux (dans un pays qui compte 250 tribus) passe donc obligatoirement par une amélioration des organisations institutionnelles afin de promouvoir une bonne gouvernance que par une conscientisation des populations pour un changement des mentalités.

Ainsi, les indicateurs, les représentations, les phénomènes sociaux caractérisant la cartographie religieuse de notre champ d'analyse, sont-ils susceptibles de susciter une dynamique d'action, de revendication, de conservatisme ou de transformation inspirée par la doctrine sociologique dite interactionniste ?

X.2- L'APPROCHE INTERACTIONNISTE

L'interactionnisme est un courant de pensée sociologique qui analyse la société comme étant la résultante des interactions du fait des acteurs qui la composent.

La caractéristique principale de cette théorie sociologique réside dans le fait qu'elle met l'accent sur les interactions c'est-à-dire sur les actions réciproques entre différents acteurs sociaux.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons pris en considération deux variantes de ce concept sociologique : l'interactionnisme symbolique prôné par Herbert Blumer et l'interactionnisme stratégique défendu par Erving Goffman.

X.2.1- L'interactionnisme symbolique

Selon Herbert Blumer (1900-1987), inventeur de l'interactionnisme symbolique, les acteurs sociaux se comportent en fonction du sens qu'ils donnent aux objets, aux institutions et aux acteurs engagés dans les interactions.

Les données statistiques établies dans le cadre de ce travail de recherche, attestent que les symboles multiples et variés ont permis aux acteurs du développement, et notamment aux populations les plus démunies, d'harmoniser leur manière de penser et d'agir dans une dynamique cohérente et interactionniste.

☛ *L'offre de formation et d'innovation*

Les données de l'enquête de terrain révélant la prédisposition des populations à saisir et allier l'offre de formation et d'innovation aux ressources disponibles, (variables n°14 à 22) sont, en ce sens, le reflet d'une dynamique d'action et d'interaction tant au niveau des groupes qu'au niveau des structures.

☛ *La multiplicité des symboles*

À travers l'action partenariale impliquant les bénéficiaires dans la gestion du projet, la volonté d'atteindre un objectif commun, la dimension historique et culturelle, la définition et la mise en œuvre d'un ensemble de règles nécessaires au fonctionnement et à la cohésion de la communauté, constituent un ensemble de symboles et de références à travers lesquels les agents sociaux peuvent agir et interagir.

Cet enchevêtrement d'identités personnelles et collectives, modulé dans une dynamique interactionniste devient un catalyseur important pour la mobilisation des ressources disponibles.

☛ ***La communication rapportée à la faisabilité du projet***

Les données relatives à l'existence d'une communication intracommunautaire suggérant l'activité agricole comme solution au problème de la pauvreté peuvent être perçues comme un symbole non négligeable (cf. variable n°6) par la proportion des réponses positives (68,30% soit 330/483) qui reste un indicateur significatif de l'importance accordée à cette réflexion.

Cette proportion comprend les catholiques (39,39%), les protestants (31,21%), les Témoins de Jéhovah (10,99%), les musulmans (8,50%), les animistes (4%), les églises dites "de réveil" (3,63%) et les athées (2,28%).

☛ ***L'interaction symbolique dans la collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole***

La variable n°9 concernant la prédisposition des acteurs sociaux à une éventuelle collaboration interreligieuse autour d'un projet agricole révèle l'adhésion de 89,31% des répondants (soit 443 personnes sur 496). Une adhésion qui souligne une interaction qui fait table rase des rivalités interethniques entre les différents acteurs sociaux.

De plus, malgré la diversité des points de vue concernant la collaboration interreligieuse, les données relevant de la variable n°10 attestent de l'intérêt que les fidèles lui accorde.

À ce sujet, différentes motivations ressortent des réponses recueillies auprès d'un panel de 424 personnes. Pour 287 répondants, c'est le partage des connaissances qui est mis en avant et pour les 137 restants, l'échange des bonnes pratiques prime avant tout.

◀ ***L'interaction symbolique à travers la solidarité traditionnelle africaine***

Parlant de gestion intercommunautaire, les principes de la solidarité traditionnelle africaine font largement écho à la dynamique interactionniste symbolique. D'ailleurs, cette notion est perceptible dans l'engagement collectif, l'action et les interactions observés chez les acteurs du développement.

Effectivement, en Afrique, et particulièrement au Cameroun, la solidarité reste le maître mot du fonctionnement sociétal.

Un état d'esprit particulièrement perceptible dans la région de l'Ouest Cameroun en raison de l'intense activité associative exercée par la population. Une population dynamique pour qui le partage d'intérêts et d'objectifs communs est une évidence.

Si la solidarité, la liberté et l'égalité sont considérées comme des valeurs fondamentales devant sous-tendre les relations internationales, la tolérance et le partage, quant à eux, restent des atouts majeurs nécessaires à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Une perspective qui donne alors la marche à suivre pour un avenir collectif meilleur et durable.

Considérée comme une forme d'assurance ou de sécurité sociale, la solidarité traditionnelle africaine fait recours en toutes circonstances aux relations amicales marquées d'un indice de confiance particulièrement élevé.

Ainsi, l'action et les interactions qui caractérisent les populations de l'Ouest Cameroun, sont décelables à travers le devoir d'assistance que chaque habitant a vis-à-vis de sa famille et de sa communauté.

À ce propos, Joseph Tchinda Kenfo, chercheur en Histoire, rappelle que dans cette région de l'Ouest, « *la participation à une activité communautaire est obligatoire pour ne pas se mettre en marge de la société.* »³⁰¹

301 Joseph TCHINDA KENFO. Colonisation, quête identitaire, pratique élitiste et dynamiques socio-politiques dans les Bamboutos (Ouest-Cameroun), XIX^e-XX^e siècle. Thèse de Doctorat en Histoire, Philosophie et Sociologie des Sciences. Université de Yaoundé I, 2016. URL : <https://theses.hal.science/tel-01531846/> (consultée le 9/10/2023).

Cela étant, si la solidarité accentue les liens entre populations, la population de la Menoua, bien plus que solidaire, est avant tout une population dynamique. Un dynamisme véhiculé par son cosmopolitisme et son niveau d'alphabétisation élevé.

Cette raison est suffisante pour expliquer le fait que l'interactionnisme symbolique n'est pas fondé exclusivement sur la plateforme de la solidarité traditionnelle, et encore moins sur la cordialité ou les émotions.

Dans un environnement où la solidarité africaine, jadis mécanique, est en train de passer au stade de solidarité organique³⁰², cette dynamique interactionniste est porteuse de sens et de puissance.

Vu sous cet angle, l'interactionnisme symbolique apparaît ici comme un processus en marche ; un lien social tissé à partir de la prise en compte des motivations, des comportements, des propos et des représentations. Bref, des enjeux et des paramètres liés à la mise en œuvre d'un projet communautaire visant la transformation des vies et la restauration de la dignité de chacun.

Cela dit, le schéma explicatif de l'interactionnisme, doit-il se limiter aux seules populations les plus démunies ? Qu'en est-il du leadership religieux ?

X2.2- L'interactionnisme stratégique

Prenant pour point de départ l'étude des motivations des acteurs dans les interactions sociales, c'est avec Erving Goffman (1922-1982), l'auteur de « Strategic interaction » (1969) et Thomas Schelling (1921- 2016), l'auteur de « Stratégie du conflit » (1960) que l'interactionnisme stratégique se développera.

Cette théorie sociologique met en avant autant l'importance des jeux de pouvoirs que les stratégies optées par certains acteurs dans l'organisation d'une société donnée. Compte tenu de la multiplicité des personnalités et des identités, le but de ce processus est de faire ressortir les écarts perceptibles entre le discours tenu par rapport aux pratiques individuelles et la réalité.

³⁰² Chaque individu a une fonction complémentaire bien définie et contribue à la dynamique de cohésion sociale.

Ceci explique le postulat posé par la théorie interactionniste, à savoir qu'un individu peut, selon le contexte et pour des raisons personnelles, mettre en avant un aspect spécifique de sa personnalité.

Selon Jean-Pierre Delas et Bruno Milly, Erving Goffman précise qu'il « *ne faut pas confondre l'identité sociale réelle d'un individu et son identité virtuelle (image que les autres se sont formée de lui).* »³⁰³

L'auteur qualifie alors de "façade" l'attitude à travers laquelle l'acteur se trouve en représentation permanente dans la société.

Dans la même perspective, Erving Goffman distingue « *en chaque individu un acteur et un personnage : l'acteur est celui qui se met en scène quotidiennement pour devenir un personnage, c'est-à-dire l'image qu'il veut que les autres se fassent de lui-même. En quelque sorte, l'acteur est l'expression, le personnage l'impression.* »³⁰⁴

☛ **Identité sociale réelle et identité virtuelle**

De manière globale, l'analyse des données qualitatives permet de comprendre que les leaders religieux éprouvent une réelle difficulté à être sur la même longueur d'onde lorsqu'il s'agit des conditions requises pour la faisabilité de ce projet. Un déphasage détectable à travers des propos qui révèlent une dualité identitaire.

Cette dualité (acteur et personnage), caractéristique de l'interactionnisme stratégique, est similaire au comportement observé par Viviane Ondoua Biwolé chez certains agents de l'État camerounais.

Dans son ouvrage, l'auteure présente ce qu'elle appelle « *la théorie des choix publics* ».

Par son analyse du processus de fonctionnement de l'État camerounais, elle affirme que le manque d'efficacité, voire d'efficience, des décisions prises au sommet de l'État, trouve sa justification dans le fait qu'elles profitent généralement à certains groupes

³⁰³ Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Op. Cit.*, p. 292.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 293.

sociaux (fonctionnaires et élus) au détriment des populations qui sont alors sacrifiées sur l'autel d'intérêts égoïstes (tribalisme, corruption, népotisme).

Ainsi, Viviane Ondoua Biwolé écrit : « *Dans leur vie courante, les individus poursuivent leur intérêt personnel et réagissent en fonction des contraintes qui pèsent sur eux, qu'il s'agisse des fonctionnaires, des élus ou des acteurs du secteur privé. L'action publique masque donc les préférences des dirigeants sous le prétexte de l'intérêt général.* »³⁰⁵

De la même manière, même au sein des communautés religieuses, certains leaders n'hésitent pas à mettre en application la théorie des choix publics, agissant ainsi soit en fonction de leurs propres intérêts soit en fonction des intérêts de la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent.

Force est donc de constater l'accentuation de l'importance des jeux de pouvoirs et des stratégies adoptées par certains acteurs dans le processus de faisabilité de ce projet. Chaque leader, selon le contexte (entretien individuel ou Focus Group Discussion) et pour des raisons personnelles, met en avant un aspect spécifique de sa personnalité.

De prime abord, d'après les entretiens individuels, les leaders ne sont pas contre l'idée d'une professionnalisation de l'agriculture.

Cependant, durant les discussions du Focus Group, seuls les représentants des communautés historiques (catholiques et protestantes) se sont montrés favorables aux conditions à mettre en œuvre pour l'aboutissement de ce projet. Une cohérence qui transparaît nettement au rapprochement des déclarations faites en entretien individuel et en discussion de groupe.

Les propos tenus par le reste du groupe démontrent, quant à eux, une crise de leadership évidente caractérisée par une divergence d'opinion, d'idéologie, de valeurs et surtout une volonté, pour certains, d'imposer leur point de vue.

Guidés probablement par des motivations différentes, les critères d'implication dans le projet ne sont visiblement pas les mêmes pour tous.

³⁰⁵ Viviane ONDOUA BIWOLE. Scandales. Éléments de casuistique pour une viabilité organisationnelle au Cameroun. Yaoundé, Éditions Clé, 2019, p.166.

Cette absence de liens et de symboles, tant au niveau des structures que des groupes, débouche invariablement sur un environnement où la cohabitation se fait uniquement par juxtaposition de groupes ou/et de personnes.

À titre d'illustration, reprenant la question relative à l'instauration d'un dialogue interreligieux dans le cadre de ce projet, nous voyons que la participation des musulmans à ce processus est strictement conditionnée par l'adoption du Coran par l'ensemble des communautés. Un prosélytisme et une hégémonie affirmés qui ont suscité une levée de boucliers parmi les autres leaders.

Le leadership des églises évangéliques dites "de réveil", quant à lui, confondant à tort dialogue interreligieux et campagne d'évangélisation, claironnera un certain prosélytisme lui aussi.

Sur ce point, les Témoins de Jéhovah, probablement préoccupés par la peur de perdre toute identité religieuse, se montrent catégoriques en affichant une hostilité claire à l'égard des mouvements à caractère œcuménique.

S'agissant de l'action partenariale susceptible d'être engagée dans ce projet, et bien que cette question ait fait l'unanimité durant les entretiens individuels, certains leaders religieux se montreront réfractaires à toute collaboration avec les organismes de formation publics. Une désapprobation liée apparemment à la méfiance entretenue par les populations à l'égard de ces structures, mais qui intervient en dépit du fait que l'implication des bénéficiaires dans la gestion vise justement à dissiper ces appréhensions.

L'imam Alassan Dan Lami, pour sa part, très intéressé par l'aspect financier du partenariat, n'entend subordonner l'implication de sa communauté qu'à l'octroi d'une exclusivité concernant le financement du projet par la banque islamique. Une autre attitude hégémonique qui ne fera pas du tout l'unanimité.

Ainsi, parlant de l'identité sociale des leaders, durant les entretiens individuels, l'action partenariale, une fois encore, sera malmenée par les propos du Pasteur Serge Anoumedem.

Affichant un zèle déplacé et une rancœur certaine à l'encontre des communautés historiques, ses propos marqueront clairement un refus de coopération interreligieuse :

« Peu importe ce qu'on veut faire, tant que Dieu ne me parle pas audiblement, je ne peux pas me mettre avec les autres. Si Dieu me dit, travaille avec eux, je vais le faire. Mais s'il ne me dit rien, je ne peux pas m'engager. D'ailleurs ces églises mortes obtiennent toutes les facilités auprès de l'administration alors que nous avons des difficultés à obtenir le moindre document. »

Pour sa part, se contentant de spiritualiser la question, le Pasteur Victor DJATSA, s'exclamera :

« Il me semble que cette question est un peu mal posée. Parce que, demander si l'Église doit collaborer avec d'autres structures, c'est un peu déplacé. En fait, l'Église est la lumière du monde. La solution des problèmes de ce monde ne va pas venir de vos facultés là, ça viendra plutôt de l'Église. Je ne sais pas si vous comprenez ! La Bible nous dit que nous sommes la lumière du monde. Ça ne veut pas dire qu'on rejette ce que les autres disent résolument, non ? Oui, nous sommes favorables à l'acceptation de la société civile. Nous acceptons le point de vue des autres par politesse. Maintenant, si ça concorde avec ce que Dieu veut, j'adopte. »

À travers toutes ces opinions, la dualité identitaire du leadership religieux se dévoile. Une attitude qui donne davantage sens aux propos de Jean-Pierre Delas et Bruno Milly qui, reprenant la pensée d'Erving Goffman, précisent qu'il « *ne faut pas confondre l'identité sociale réelle d'un individu et son identité virtuelle (image que les autres se sont formée de lui).* »³⁰⁶

Cette réalité, nous rappelle les propos de l'Évangéliste Arsène Nsan, qui dit : « *Il est difficile au corps de Christ, c'est-à-dire à l'Église d'être unie, de se mettre ensemble. C'est ça le problème du corps du Christ aujourd'hui ! Les gens sont rusés, calculateurs, hypocrites, cupides. Ils s'engagent dans les choses avec un agenda dont ils sont les seuls à maîtriser le contenu. C'est pourquoi dans ces choses, il faut avoir du discernement pour pouvoir détecter les hommes rusés, ceux-là qui viennent seulement pour profiter et non pour travailler dans l'optique d'atteindre un idéal*

306 Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Histoire des pensées sociologiques*. Paris, Éditions Dalloz, 1997.

commun. »

Dès lors, nous pouvons voir que la pensée, véhiculée à travers la théorie des choix publics, s'avère potentiellement utile à plus d'un titre dans le cadre du dialogue interreligieux. Cette théorie est une interpellation pour ceux qui détiennent un pouvoir décisionnel et qui devront s'assurer que les décisions prises profitent effectivement aux populations concernées par le projet et non à un groupe de personnes choisies.

D'où l'importance, pour les décisionnaires de faire table rase de toute attitude susceptible de causer la frustration ou le sentiment d'injustice. Le succès de la professionnalisation de l'agriculture, à travers le dialogue interreligieux, dépendra également de la capacité de tous les acteurs à prendre des décisions efficaces et adaptées au contexte auquel elles sont appelées à être appliquées.

Ce n'est qu'à cette condition, que les pièges des solutions dites « *cosmétiques* » sera évité. Une expression qui fait référence aux solutions présentant un aspect glorieux et attrayant alors qu'en réalité, il n'en est rien. Certains, comme Giovanni M. Carbone,³⁰⁷ ont qualifié ce genre de décision de « *brocante* » ou encore de « *friperie* ».

En tout état de cause, il convient de reconnaître que le milieu social ou l'environnement d'évolution d'un acteur (leader ou fidèle), engendre des avantages et des désavantages cognitifs et culturels déterminants pour sa participation et son implication dans une initiative orientée vers la professionnalisation de l'agriculture.

Cette constatation entre en droite ligne avec la remarque de Mancur Olson à propos du passager clandestin. À travers ce paradigme, l'auteur démontre que « *l'existence d'une communauté latente d'intérêts ne suffit pas à provoquer l'action collective. Le paradoxe provient du fait que l'action collective produit un bien collectif dont peuvent profiter tous les individus, y compris ceux qui n'y ont pas pris part et qui ont voulu ainsi se soustraire au coût du militantisme.* ».³⁰⁸

³⁰⁷ Giovanni M. CARBONE. Comprendre les partis et les systèmes de partis africains. Entre modèles et recherches empiriques. Éditions Karthala, 2006/4 N° 104 | pp. 18-37.

³⁰⁸ Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Histoire des pensées sociologiques*. Paris, éditions Dalloz, 1997, p.261.

En d'autres termes, le fait que les leaders et fidèles partagent en commun des intérêts latents ou manifestes, ayant pu être identifiés lors des entretiens et durant la phase d'immersion sur le terrain, ne suffit pas à susciter les conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture.

La collecte de ces informations, nous amène par conséquent à reprendre la métaphore de Jean-Marc Ela. Ainsi, en dépit des apparences, l'environnement religieux est comparable aux « *sociétés chaudes qui ne sont pas à l'abri des turbulences de l'histoire*³⁰⁹, où *l'histoire s'accélère*³¹⁰ car, tout autour de nous, les choses bougent, avancent et reculent. »³¹¹

309 Jean-Marc ELA. *Afrique L'irruption des pauvres*. Société Contre ingérence, Pauvreté et Argent. Paris. L'Harmattan.1985, p. 172.

310 Jean-Marc ELA. *Restituer l'histoire aux sociétés africaines*. Paris, L'Harmattan 1994, p.18.

311 Roger KAFFO POKOU. *Liquider le passé pour bâtir l'avenir*. Paris, l'Harmattan. 2009, p.11.

Conclusion de la sixième partie

De prime abord, tous les acteurs du développement apprécient à leur juste valeur les trois conditions requises pour la professionnalisation de l'agriculture par et pour les populations les plus démunies. Unaniment, ils reconnaissent :

- le bienfondé d'un dialogue interreligieux,
- la nécessité pour les paysans d'allier ressources disponibles et offre de formation et d'innovation,
- l'importance d'une action partenariale impliquant les bénéficiaires dans la gestion.

Toutefois, l'approche interactionniste, mise en miroir avec les déclarations faites par les leaders religieux, nous démontre que ces conditions sont loin d'être réunies.

Effectivement, l'enchevêtrement des identités personnelles, les enjeux liés au pouvoir, la peur de perdre toute identité religieuse et la méfiance à l'égard de l'autre, sont autant de données qui permettent de mettre en lumière la dynamique de *l'acteur et du personnage*, au sein du leadership religieux.

Les populations démunies, quant à elles, réservent un bon accueil à ce projet. Leur adhésion massive à l'ensemble des conditions requises pour son aboutissement en est la preuve.

Cela étant, bien que les replis identitaires, la diversité des valeurs et des idéologies aient fait du paysage religieux de la ville de Dschang un lieu de rancœurs et de rivalités, les agents sociaux sont conscients de la nécessité de s'unir pour éradiquer la pauvreté. De l'avis général, dans un environnement où il est impossible pour une communauté religieuse seule d'extirper le fléau, l'urgence est à l'action collective et à la solidarité.

Dans la même optique, plébiscité à 68,30%, ce projet agricole est vécu comme une réelle solution au problème de la précarité (cf. variable n°6). Qui plus est, le panel révèle une proportion importante d'agriculteurs, puisque 57,99% sont déjà en activité (cf. variable n°1).

Dans ces conditions, compte tenu de la prédisposition générale à lutter contre la pauvreté (variables n°1 et 6), pouvons-nous affirmer, en dépit des rivalités doctrinales sur fond de tribalisme, que l'implication de tous ces acteurs sociaux dans une action collective, pourrait donner sens à la théorie constructiviste de Pierre Bourdieu concernant la thématique des « structures structurées » et/ou des « structures structurantes » ?

L'élan d'une solidarité forte de symboles et la préfiguration d'un ensemble d'actions et d'interactions, tant au sein des groupes que des structures, pourraient-ils contribuer à la mise en œuvre « *des structures structurantes* » au sens bourdieusien du terme ?

À ce propos, le sociologue Pierre Bourdieu, bien que n'étant pas partisan de la théorie interactionniste, observe que l'environnement social est loin d'être un conditionnement définitif, une fatalité. Autrement dit, l'auteur estime que : « *sans pour autant être assimilables à un "système clos", les champs³¹² recèlent les principes de leurs propres transformations, portent en eux les agents et les ressorts de leur évolution, non comme un destin ou une fatalité, mais comme un possible parmi tant d'autres, dans les limites de ce qu'autorisent les enjeux et les structures spécifiques de chaque champ.* »³¹³

Ainsi, loin d'être une prédétermination ou une fatalité en soi, l'habitus,³¹⁴ à partir de différents types de comportements observables chez les agents sociaux, est susceptible de former, selon les contextes, des « *structures structurantes* ».

Parler de « *structures structurantes* », c'est poser le postulat qu'au cœur de la pratique, les agents sociaux peuvent s'inspirer des habitus existants pour élaborer une nouvelle approche afin de susciter une nouvelle situation, un changement de l'ordre établi.

312 Pour Pierre Bourdieu, le champ désigne tout simplement un environnement social.

313 Patrick CHAMPAGNE, Olivier CHRISTIN. *Op. Cit.*, p.160.

314 Ici, il y a lieu de préciser que, contrairement à l'approche bourdieusienne qui estime que l'agent social est aussi bien le produit des structures liées à son environnement que de ses propres initiatives, l'approche interactionniste affirme que l'homme est davantage le produit des actions et des interactions liées à son environnement social. Ainsi, loin d'être le reflet des structures sociales du fait de l'habitus, l'agent social a la capacité d'agir, de se réajuster, ou de tout remettre en question nonobstant les représentations qui caractérisent son environnement. L'interactionnisme semble donc plus proche de la méthode subjectiviste développée par Max Weber. Cette approche défend la perspective individualiste et met en avant l'importance de la relation sociale comme mode de socialisation par excellence.

C'est le lieu où la combinaison des conditions objectives et des stratégies individuelles débouchent sur la dialectique que Pierre Bourdieu décrit comme « *l'intériorisation de l'extériorité et de l'extériorisation de l'intériorité.* »³¹⁵

Ainsi, au-delà de leur appropriation et de leur intériorisation, compte tenu des différents modes d'apprentissage et de socialisation, les réalités sociales passées sont susceptibles - par le biais d'une action créatrice - d'être déplacées, transformées et extériorisées dans une dynamique constructive.

À titre d'illustration, s'inspirant du contexte lointain de la Réforme protestante, l'auteur écrit : « *Comment s'étonner alors de voir, par exemple, les clercs jouer un rôle de tout premier plan dans la révolution religieuse que constitue, dans l'Europe du XVI^{ème} siècle, la réforme protestante, puisque l'habitus clérical dont ils étaient héritiers les prédisposait à reconnaître comme enjeu des questions qui existaient d'abord pour eux et par eux - la distinction entre clercs et laïcs, les indulgences, les vœux monastiques, le célibat des clercs, la théologie des œuvres -, tout comme il les incitait à reproduire, à leur insu et même contre leurs déclarations explicites, dans les Églises qui s'édifièrent bientôt contre Rome, des formes spécifiquement cléricales de comportements, de discours, d'interprétation que les historiens ont bien repérées à partir du milieu du XVI^{ème} siècle. C'est bien parce qu'ils avaient la maîtrise d'un discours capable de faire exister comme question cruciale, comme conjoncture urgente, un ensemble très complexe de propositions (sur la prédication et l'encadrement des fidèles), d'anecdotes (sur des prêtres et des religieux indignes), de critiques (sur la place des images ou sur les indulgences), qu'ils ont pu "prendre conscience" de ce qu'ils désignèrent comme corruption de l'Église Romaine, s'engager et engager autrui dans la voie d'une action proprement révolutionnaire. L'habitus clérical, et par exemple le goût et la maîtrise pratique de l'art de la dispute, s'est ainsi trouvé à l'origine d'une contestation radicale du clergé par les clercs.* »³¹⁶

En d'autres termes, selon Pierre Bourdieu, le champ religieux n'est pas un environnement homogène où le modèle de pensée unique caractérise l'ensemble des individus, agents, acteurs qui le peuplent.

³¹⁵ Patrick CHAMPAGNE, Olivier CHRISTIN. *Op. Cit.*, p.71.

³¹⁶ *Ibid.*, p.62.

De toute évidence, il s'agit là d'un environnement dynamique ou encore, d'un environnement qui subit l'influence de ce que Georges Balandier appelle les « *dynamiques du dedans* »³¹⁷ et les « *dynamiques du dehors*. »³¹⁸

Sachant que toute doctrine sociale est par définition constructiviste, quels liens pouvons-nous établir entre la théorie des structures structurantes et l'interactionnisme ?

C'est le lieu de reconnaître, en dépit du fait que notre champ de recherche reste un champ de luttes et de forces, que le concept de « *structure structurantes* » ne peut prendre sens qu'à travers la capacité des paysans à s'impliquer dans une dynamique collective de remise en cause se rapportant à l'attitude des leaders religieux concernant les conditions préconisées pour la faisabilité de ce projet communautaire.

En effet, ces conditions, pouvant donner sens à la notion de « *structures structurantes* », semblent être un point d'ancrage à la pensée énoncée par David Le Breton concernant l'interactionnisme.

À ce propos, l'auteur observe : « *À l'encontre des sociologues structuralistes ou fonctionnalistes traitant l'individu comme un agent interchangeable de la reproduction sociale, l'interactionnisme valorise les ressources de sens dont il dispose, sa capacité d'interprétation qui lui permet de tirer son épingle du jeu face aux normes ou aux règles. Le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre, il s'inscrit dans un débat permanent qui autorise justement l'innovation. L'acteur n'est plus la marionnette d'un système social dont il ne possède nulle conscience. Doté d'une capacité réflexive, il est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer. La condition humaine est faite d'autant d'imprévisible que d'inéluctable. Elle est la résultante d'une multitude infinie de transactions.* »³¹⁹

³¹⁷ Georges BALANDIER. *Sens et Puissance*. Paris, Presses Universitaires de France, 1981, pp. 21- 22.

Les dynamiques internes ou « dynamiques du dedans », renvoient « aux mécanismes internes qui provoquent du dedans la modification ou le changement des groupes et systèmes sociaux ».

³¹⁸ *Ibid.*, p.37.

Par dynamiques externes, nous entendons tout phénomène externe à l'environnement immédiat ayant contribué à l'avènement de ce nouveau mode de régulation des rapports sociaux, et qui agit comme agent de transformation au sein des sociétés réceptrices.

³¹⁹ David LE BRETON. *Op. Cit.*, p.46.

Autrement dit, la pensée interactionniste semble réunir les conditions nécessaires pour activer le mécanisme de changement et d'innovation présenté par Pierre Bourdieu à travers la théorie des « structures structurantes ».

Cela étant, les paysans camerounais, ont-ils les capacités requises pour se remettre en question et pour sonner le glas d'un changement ? Les populations les plus démunies sont-elles conscientes que dans l'histoire de l'humanité, tout changement vient de la base ?

Toujours est-il, au-delà de la réalité sociale, que l'un des prérequis utiles à la réunion des conditions préconisées pour l'éradication de la pauvreté, se résume au changement des mentalités. Une rupture avec une mentalité qui détruit, annihile et réduit à néant toute organisation sociale. Un refus de continuer à mener une vie menteusement souriante. Une volonté de faire peau neuve qui devra ébranler les fondations d'un système tout simplement inadéquat à l'épanouissement de l'Homme.

Dans le même ordre d'idée, Jean Ziegler observe : « *Nos chaînes, nous les forgeons nous-mêmes, inlassablement, avec énergie et application. Nos rôles sociaux, nous les exécutons, les produisons, les reproduisons, comme des rituels de conjuration, comme si la liberté, l'imprévisible rencontre avec autrui recelaient pour nous d'inavouables menaces. Or, ces rôles nous étouffent, nous garrottent lentement. À la racine de nos têtes, des chaînes sont rivées qui nous empêchent de penser, de regarder, de marcher, de rêver, de sentir librement.* »³²⁰

Ainsi, comme le suggère Arsène Nsan, les causes de la pauvreté doivent être recherchées en l'individu lui-même : « *Ce genre de pauvreté, même Dieu se demande si vous êtes vraiment ses enfants ? Parce que Dieu sait ce qu'il a mis en ses enfants. Il connaît les armes qu'il a placées en eux. Dans l'agenda de Dieu, ses enfants ne doivent pas souffrir. Donc, lui-même est surpris lorsque quelqu'un qui se dit être son enfant se plaint qu'il est pauvre. Dieu sait ce qu'il a donné à ses enfants : les armes efficaces et efficientes nécessaires pour venir à bout de la pauvreté.*

320 Jean ZIEGLER. *Retournez les fusils ! Choisir son camp*. Paris, Éditions du Seuil, 2014, p.12.

Jésus connaît l'œuvre qu'il a accomplie à la croix. Il a payé le prix. Et il n'a pas payé le prix pour que ses enfants puissent souffrir encore. Donc, s'ils sont pauvres, le problème ce n'est pas Dieu, c'est eux le problème. Car, ils ne connaissent pas qui ils sont. Ils ne connaissent pas leur identité en Christ. Ils ne connaissent pas le Dieu qu'ils servent.»

Ainsi, les valeurs que nous défendons et partageons au quotidien, la vision du monde que nous défendons et les actes que nous posons en vue de la réalisation de nos rêves, peuvent constituer des barrières dans le processus de construction avec autrui. Cette attitude pourrait éloigner de nous des partenaires pourtant susceptibles d'apporter leur pierre à l'édification du projet social auquel nous aspirons.

CONCLUSION

← *État des lieux*

Avec des frontières ouvertes sur l'océan Atlantique, le Cameroun, État d'Afrique Centrale, s'étend entre la forêt équatoriale et les steppes sahéliennes, sur une superficie de 475 442 km² allant du Golfe de Guinée au lac Tchad. Le territoire est délimité à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Est par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Par son écosystème diversifié et la richesse de ses ressources naturelles (pétrole, gaz, minerais, bois précieux, café, coton, cacao, maïs et manioc), le Cameroun est considéré comme le "grenier d'Afrique Centrale".

Général à lui seul 61% de la production agricole de la région, le pays est le producteur le plus important de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale) et contribue au PIB à 22,9% avec un taux d'exportation de 23%.

Outre le fait d'assurer l'autosuffisance alimentaire des populations, l'agriculture, secteur clé de l'économie camerounaise, emploie à ce jour 62 % de la population active.

Bien que les ressources naturelles soient considérables, le taux de pauvreté endémique reste inquiétant, notamment en zone rurale où le fléau touche particulièrement les femmes et les enfants. À tel point que la malnutrition, liée au pouvoir d'achat et non à la disponibilité des aliments, atteint près de 32% des enfants de moins de 5 ans³²¹.

³²¹ Gustave EPOK. *Cameroun : 32% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique*. Actu Cameroun, Publication du 18/08/2020. URL : [<https://actucameroun.com/2020/08/18/cameroun-32-des-enfants-de-moins-de-5-ans-souffrent-de-malnutrition-chronique/>] (Consulté le 17/05/2022)

Les indicateurs relatifs au faible pouvoir d'achat et au chômage sont, quant à eux, de plus en plus marqués, surtout dans les grandes villes comme Douala (25,6%) et Yaoundé (21,5%).³²²

De manière globale, et en dépit des politiques gouvernementales déployées, de nombreux indicateurs attestent d'une paupérisation grandissante des populations locales. L'absence d'accès aux ressources fondamentales comme l'eau, la santé, l'éducation et le logement, reste un marqueur important encore trop aggravé par la corruption et les replis identitaires.

← **Genèse du projet et justification du titre**

En réponse aux échecs répétés des politiques gouvernementales et non gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté, plusieurs initiatives de développement agricole, calquées sur la pensée du Christianisme Social (en référence au modèle établi en France au 19^{ème} siècle), seront déployées par deux communautés protestantes camerounaises, l'EEC³²³ et l'EPC³²⁴.

Prenant pour modèle contributif ce succès intracommunautaire jamais démenti, notre recherche avait pour perspective l'extension au niveau national de ces expériences. D'où l'idée d'une fédération de différentes communautés religieuses autour d'un projet de professionnalisation de l'agriculture, en partenariat avec des organismes de formation publics et/ou privés. Une action intercommunautaire qui apparaît, à première vue, comme une interface efficace dans le processus de lutte contre la pauvreté.

³²² Source OMD. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* - Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) forment un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement. Les efforts sans précédent mobilisés pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres sont arrivés à expiration fin 2015. Pour succéder aux OMD, un travail collaboratif avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires a été effectué par l'ONU afin d'exploiter la dynamique dégagée par le programme en question et élaborer un programme ambitieux pour l'après 2015. Celui-ci s'articule autour de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable. Indicateurs de Développement Durable (IDD), Édition 2021, Ins-cameroun.cm, URL : [https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/ODD_Cameroun_2021-dfat-aprse-atelier_FRA_A5-version-07-12-2021.pdf] (consulté le 20/02/ 2024)

³²³ EEC : Église Évangélique du Cameroun.

³²⁴ EPC : Église Presbytérienne du Cameroun.

Devant la nécessité d'établir le bienfondé d'une pensée contributive à la lutte contre le fléau, notre projet s'intitulait initialement : *"La professionnalisation de l'agriculture au Cameroun : une alternative inspirée de la pensée du christianisme social occidental pour la lutte contre la pauvreté »*.

Toutefois, l'action intercommunautaire envisagée se voulant sous un jour œcuménique, l'ouverture à un dialogue interreligieux nous semblait indispensable pour la réussite de ce projet.

Ce qui nous a conduit, en définitive, à reformuler ce titre initial de la façon suivante : *"Les conditions d'une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses : quelles solutions contre la pauvreté au Cameroun ?*

☛ **Objectifs de la recherche**

La finalité pratique de cette recherche visait à évaluer la pertinence d'une action œcuménique de développement agricole qui serait pilotée par les communautés religieuses et exécutée pour et avec les populations locales les plus démunies.

À l'opposé des politiques d'assistance verticale, l'idée consistait alors à concevoir un projet intercommunautaire favorisant le changement des mentalités et la transformation des structures sociales, afin de restaurer la dignité individuelle et permettre à chacun de devenir acteur de sa propre vie.

☛ **La problématique**

Considérant l'insuffisance des politiques agricoles gouvernementales et les défaillances observées au niveau des organisations paysannes, notre problématique s'est proposée d'étudier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses, afin de lutter efficacement contre la pauvreté sévissant dans les EFA (Exploitations Familiales Agricoles).

La première approche de cette étude consistait donc à chercher à savoir :

- 1) Quelles ont été les modalités de mise en œuvre des politiques publiques agricoles au Cameroun depuis l'indépendance ?
- 2) Quels sont les facteurs déterminants de la mise en application de ces politiques publiques ?
- 3) Quels ont été le rôle et l'attitude des agents administratifs dans la gouvernance, la prise en charge locale des politiques publiques et la gestion des capitaux disponibles ?

De nombreuses analyses permettent de dire que plusieurs paramètres ont constitué un frein à l'exécution de ces politiques publiques, notamment :

- l'inadéquation des politiques de développement,
- la mauvaise gestion, la corruption, les détournements de fonds,
- le népotisme,
- l'absence de décentralisation,
- et surtout la non-implication des acteurs du développement dans la prise de décisions.

Autre constat : le processus de professionnalisation de l'agriculture engagé par l'État camerounais, selon un cadre juridique particulièrement propice aux Organisations Paysannes, dénotait à suffisance les défaillances observées au niveau de la gestion des ressources disponibles et au niveau de l'accompagnement des paysans.

Ce qui soulevait la seconde préoccupation suivante :

Quelles sont les fonctions réelles assumées par les Organisations Paysannes, face aux besoins d'un secteur économique confronté au désengagement total de l'État ?

Considérant la prolifération d'acteurs en constante compétition et dont les prérogatives ne sont pas toujours clairement définies, quels sont les moyens mis à la disposition de l'agriculteur camerounais ?

Les observations que nous avons pu faire dans le département de la Menoua, à ce sujet, ont permis de mettre en lumière diverses situations, même parmi les groupes les plus actifs.

Dans ce contexte, la lutte contre la pauvreté étant une démarche qui ne saurait être menée uniquement par l'État et les Organisations Paysannes, il nous a semblé essentiel d'associer les communautés religieuses à cette dynamique.

Pour cette troisième approche, après nous être attardés sur les processus et la dynamique menée par les acteurs dans ce combat, nous avons procédé à une analyse des mécanismes de développement d'un projet agricole intercommunautaire.

Quoique initié par les communautés religieuses, l'envergure d'un tel projet supposait néanmoins une définition claire des conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture.

☛ **Les conditions préconisées**

Trois conditions ont été préconisées dans le cadre de ce projet intercommunautaire.

1. L'instauration d'un dialogue interreligieux porté par les différentes institutions religieuses en tant que dépositaires d'éthique et de probité. La finalité recherchée ici, visait la déconstruction des stéréotypes liés au tribalisme, aux controverses doctrinales et à la corruption. Cette question est d'autant plus cruciale qu'elle touche le cœur même du concept du « vivre ensemble ».
2. L'institution d'un partenariat durable, efficace et transparent entre organismes de formation (publics et/ou privés) et institutions religieuses. Un partenariat qui se voulait basé sur un mécanisme de prise de décisions démocratique impliquant tous les bénéficiaires.
3. L'évaluation de l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier aux ressources disponibles, l'offre de formation et d'innovation proposée.

Nonobstant l'idée d'une professionnalisation de l'agriculture, initiée par les institutions religieuses au bénéfice des EFA, l'aboutissement de ce projet œcuménique de transformation sociale suggère bien évidemment l'implication totale de tous les acteurs sociaux.

← Hypothèse générale

Considérant, l'initiative des institutions religieuses et l'implication de tous les acteurs du développement (EFA et organismes de formation publics ou/et privés), l'hypothèse générale a été la suivante :

Présentée dans une perspective d'action collective de solidarité et d'égalité, les préconisations envisagées pour la professionnalisation de l'agriculture pourraient constituer un cadre (en tant que pensée) et un facteur (en tant qu'action) favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies.

Autrement dit, seule une approche collective et une organisation démocratique efficace pourraient favoriser l'émergence des conditions propices à l'élaboration d'un cadre de référence et d'action autour de la professionnalisation de l'agriculture.

Aux trois conditions préconisées, trois **hypothèses complémentaires** ont également été émises.

La première aborde le dialogue interreligieux en tant qu'espace d'échanges et d'altérité. Autrement dit, *seule l'instauration d'un dialogue interreligieux à l'initiative des institutions religieuses pourrait constituer un socle important pour la déconstruction des stéréotypes liés au tribalisme, aux controverses doctrinales et à la corruption.*

La deuxième, quant à elle, a trait à l'aspect partenarial du projet. Elle sous-tend une action partenariale qui, bien évidemment, tient compte de la nécessité d'impliquer les bénéficiaires dans la prise de décisions. En d'autres termes, *un partenariat efficace, durable et transparent entre organismes publics et/ou privés de formation et institutions religieuses, ne peut avoir sens que par l'instauration d'un mécanisme de prise de décisions démocratiques impliquant tous les bénéficiaires.*

Pour la troisième hypothèse complémentaire, nous avons porté l'interrogation sur l'aptitude des paysans à saisir le bienfondé d'un transfert spécifique des compétences propres aux besoins locaux. C'est dire que *la professionnalisation de l'agriculture au sein des EFA suppose l'aptitude des différents acteurs à saisir et allier aux ressources disponibles, l'offre de formation et d'innovation proposée.*

☛ **La question de recherche**

Si nos hypothèses se sont intéressées aux conditions pouvant être réunies pour une professionnalisation de l'agriculture, la question de recherche, quant à elle, s'est préoccupée de la lecture sociologique pouvant être faite de l'enquête de terrain.

Autrement dit :

Dans quelles mesures l'étude des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une professionnalisation de l'agriculture, modulée dans une perspective interactionniste,³²⁵ pourrait-elle être pertinente dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au sein des Exploitations Familiales Agricoles ?

☛ **Les outils méthodologiques**

Le critère essentiel de nos investigations étant l'appartenance religieuse (cf. annexe 1), la ventilation de notre panel d'étude, composé de 500 personnes, s'est effectuée de la façon suivante : 188 catholiques (soit 37,6 %), 168 protestants (soit 33,6%), 55 Témoins de Jéhovah (soit 11%), 36 musulmans (soit 7,2%), 20 adeptes des églises dites "de réveil" (soit 4%), 18 animistes (soit 3,6%) et 14 athées (soit 2,8%).

Pour la vérification de nos hypothèses de recherche, nous avons eu recours à une méthodologie hybride mixte, encore appelée « Qualimétrie » dans le langage des sciences sociales. Cette technique d'analyse croisée consistait à jumeler les aspects quantitatif (questionnaire) et qualitatif (entretiens individuels, entretiens semi-directifs, Focus Group Discussion et observation directe) de notre enquête.

Sur la base des données recueillies lors du dépouillement des questionnaires, des statistiques descriptives ont pu être réalisées grâce à deux logiciels d'analyse (SPSS³²⁶ et Excel³²⁷). Seules les données se rapportant à notre interrogation finale ont été retenues pour la rédaction de cette thèse.

³²⁵ Le champ étant, selon Pierre Bourdieu, un espace de luttes et de forces, l'interactionnisme symbolique et/ou stratégique nous permettra d'analyser l'interactivité entre les différents acteurs. D'où la corrélation entre ces deux théories sociologiques.

³²⁶ Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) permet de traiter des données dans plusieurs domaines notamment en économie, en sciences de la santé et en marketing.

³²⁷ Microsoft Excel est un logiciel tableur qui intègre des fonctions de calcul numérique (à l'aide de formules de calcul), de représentation graphique (utilisant des graphes), et d'analyse de données (notamment de tableau croisé dynamique).

Pour ce qui est de notre étude sociologique, nous avons avancé la théorie interactionniste, que nous avons abordée sous deux aspects :

1. L'interactionnisme symbolique développé par Herbert Blumer (1901-1987)
2. L'interactionnisme stratégique soutenu par Erving Goffman (1922-1982).

☛ **Résultats et acquis de la recherche**

L'ambition de notre recherche visait l'étude de l'éventualité d'une professionnalisation de l'agriculture par les communautés religieuses, comme moyen de lutte contre la pauvreté des populations les plus démunies du département de la Menoua.

Pour la faisabilité de ce projet à vocation œcuménique, trois conditions ont été préconisées :

- l'instauration d'un dialogue interreligieux,
- l'institution d'un partenariat entre communautés religieuses et organismes de formation et,
- l'implémentation de l'offre de formation et d'innovation par l'implication des bénéficiaires dans la gestion du projet.

Lors de la vérification de nos hypothèses, les données statistiques recensaient une nette prédisposition des populations cibles, quant à une implication dans ce projet. Malgré les controverses doctrinales et les replis identitaires, ces dernières, conscientes de l'importance des enjeux, se sont montrées particulièrement convaincues par le processus de faisabilité de ce projet de développement agricole.

Des personnes interrogées, 70,36% faisaient preuve d'ouverture quant à l'éventualité d'un dialogue interreligieux (variable n°7) et en moyenne, 80%, étaient favorables à une offre de formation et d'innovation impliquant les bénéficiaires dans la gestion du projet (variables n°14 à 22).

Concernant l'action partenariale envisagée entre agriculteurs et organismes de formation, eu égard aux verbatims recueillis lors des entretiens individuels, là encore les populations se sont montrées massivement enthousiastes.

D'ailleurs, les deux autres conditions sont intimement liées, dans la mesure où l'offre de formation et d'innovation n'aurait aucun sens sans l'existence de cette action partenariale.

Sur le plan sociologique, parlant des conditions préconisées pour la faisabilité du projet, l'ensemble des paramètres témoignant de l'engagement quasi unanime des populations les plus démunies, donnait sens à l'approche défendue par Herbert Blumer : l'interactionnisme symbolique.

Cette théorie accentue le fait que les actions réciproques entre différents acteurs sociaux prennent appui sur des symboles.

Effectivement, l'enquête de terrain a permis de révéler plusieurs de ces actions réciproques basées sur des symboles spécifiques tels que :

- ***La faisabilité du projet***

Plusieurs variables se rapportant ce point permettaient de mettre en lumière des symboles fédérateurs plaidant en faveur de l'interactionnisme symbolique.

À titre d'exemple, sur 500 personnes interrogées, 57,91% disaient exercer une activité agricole (variable n°1) et 70,36% d'entre elles affirmaient collaborer régulièrement avec des membres de communautés religieuses autres que la leur (variable n°7).

Ainsi, la conscientisation de ce destin commun justifierait probablement une prédisposition générale à 68,30% (soit 330/483), à reconnaître la pertinence d'un projet agricole intercommunautaire comme solution potentielle à la pauvreté touchant les populations défavorisées du département de la Menoua (variable n°6).

- ***L'offre de formation et d'innovation***

Sur ce point, les données de l'enquête de terrain révélaient une nette propension des populations à vouloir saisir et allier aux ressources disponibles, l'offre de formation et d'innovation proposée (variables n°14 à 22).

Cela se reflétait notamment au travers de la dynamique d'action et d'interaction relevée, tant au niveau des groupes (communautés religieuses) qu'au niveau des structures (création et gestion des banques, greniers et coopératives intercommunautaires).

- ***L'action partenariale et la solidarité traditionnelle africaine***

À travers l'action partenariale impliquant les bénéficiaires dans la gestion du projet, plusieurs symboles et références prédestinaient les agents sociaux à agir et à interagir dans une dynamique interactionniste symbolique.

Tout d'abord, la solidarité traditionnelle africaine et la dimension historique et culturelle commune aux populations, puis la volonté d'atteindre un objectif commun et enfin, la définition et la mise en œuvre d'un ensemble de règles nécessaires au fonctionnement et à la cohésion du groupe.

L'approche interactionniste était également perceptible à travers l'inclination des populations devant une éventuelle collaboration intercommunautaire à 89,31% (variable n°9).

À première vue, les indicateurs portaient à croire que toutes les conditions préconisées pour la mise en œuvre de ce projet intercommunautaire avaient été réunies. Qui plus est, les leaders s'étaient montrés plutôt favorables à l'idée d'une professionnalisation de l'agriculture.

Pourtant, le Focus Group a démontré un jeu d'acteurs beaucoup plus subtil. En fait, c'est un leadership religieux divisé qui est apparu lors de ces discussions. Et les divergences d'opinions à l'origine de cette fragmentation n'ont fait que démontrer en réalité, que les conditions requises pour une professionnalisation de l'agriculture sont loin de faire l'unanimité parmi les leaders.

Alors, comment expliquer cette dualité de langage, face à un leadership religieux qui, tout au long de l'enquête, s'est voulu encourageant et accueillant concernant un projet soi-disant bienvenu dans le département de la Menoua ?

Sur le plan sociologique, c'est une dynamique interactionniste stratégique qui a pu être mise en lumière au sein du leadership qui, à quelques exceptions près, était guidé par des motivations inavouées et une quête d'intérêts personnels.

Dans cette approche, soutenue par Erving Goffman, l'importance des jeux de pouvoirs et des stratégies optées par certains acteurs dans l'organisation d'une société donnée, est mise en avant. L'individu peut alors, selon le contexte et pour des raisons personnelles, mettre en avant un aspect spécifique de sa personnalité. L'auteur distingue alors *l'acteur* du *personnage*.

Ainsi, la divergence d'opinion mieux, la dualité identitaire observée au sein du leadership religieux donne davantage de sens aux propos de J. Pierre Delas et Bruno Milly qui, reprenant la pensée d'Erving Goffman, précisent qu'il « *ne faut pas confondre l'identité sociale réelle d'un individu et son identité virtuelle (image que les autres se sont formée de lui)*. »³²⁸

Par conséquent, la multiplicité des opinions exprimées au sein du leadership religieux favorisait un certain relativisme qui annihilait toute forme de solidarité autour du projet.

Cela étant, nous pouvions affirmer que cette absence de liens et de symboles entre les leaders religieux faisait état d'une structure où la cohabitation se fait uniquement par juxtaposition.

Partant des constatations faites grâce au guide d'observation, force a été de constater qu'en réalité, les leaders religieux constituaient un groupe d'appartenance et non de référence, dans la mesure où ils appréciaient différemment les risques, les coûts et les avantages pouvant être induits par leur implication dans le processus de professionnalisation de l'agriculture. Dans ce cas de figure, toute initiative était précédée par une idée approximative du gain attendu.

Cette conception prenait appui sur le postulat rationnel de l'agir humain. Dans cette orientation, l'action de l'individu, fut-il leader ou fidèle, était orientée vers l'atteinte d'un objectif, d'un gain évalué à l'avance.

328 Jean-Pierre DELAS, Bruno MILLY. *Histoire des pensées sociologiques*. Paris, Éditions Dalloz, 1997.

De toute évidence, c'est dans un environnement où le tribalisme, le népotisme et les pratiques corruptives sont manifestés en premier lieu au sommet de la hiérarchie institutionnelle (variable n°8), que la dualité identitaire faisait son lit.

De ce fait, face à un leadership religieux dont la posture rappelait étrangement celle des gouvernants camerounais, quelles dispositions les populations les plus démunies pourraient-elles prendre bien qu'elles soient, malgré elles, confrontées à une prise en main de leur avenir ?

Toutes les couches sociales étant interpellées et sachant les valeurs d'idéologie et de stabilité portées par ce projet de professionnalisation de l'agriculture, les populations les plus démunies devraient-elles subir cette situation comme une fatalité ou bien devraient-elles se lever comme un seul homme pour prendre leurs responsabilités ?

Ces acteurs sociaux auront-ils la capacité d'agir, de se réajuster et d'interagir, ou devront-ils se résigner ?

Il n'en reste pas moins que le comportement des Camerounais demeure tributaire de l'ensemble des conditionnements générés par le milieu social dans lequel ils ont toujours évolué.

Ces conditionnements déterminent et reflètent l'ensemble des perceptions, les expériences, la sensibilité, la connaissance et la représentation qui caractérisent l'univers intérieur de l'agent à une étape précise de son parcours de vie.

Autrement dit, l'environnement de vie des agents leur inculque une culture particulière, des schémas de perception et d'action. Bref, un mode opératoire spécifique.

Toutefois, comme l'écrit Vivien Meli Meli, « *la réalité sociale n'est ni définitive, ni universelle, elle est contextuelle, en temps et en lieu. La réalité sociologique, par ailleurs, n'est pas définitive, elle est toujours en conquête et en construction.* »³²⁹

³²⁹ Vivien MELI MELI. "Contextualisation " méthodologique : le sociologue et les personnes vivant avec le VIH /sida (PVVS) au Cameroun. Intel'Actuel, Revue des Lettres et Sciences Humaines. Dschang, Cogito Ergo Prosum, n°10, 2011, p.140.

☛ Suggestions et Perspectives

En définitive, force est de constater la dynamique interactionniste symbolique et stratégique induite par :

- les modalités de faisabilité du projet,
- l'interaction entre les diverses communautés religieuses,
- le processus de socialisation des acteurs sociaux et,
- les multiples ressources disponibles.

En outre, il est prouvé, dans le département de la Menoua comme partout au Cameroun d'ailleurs, que la religion, dans sa dimension identitaire, éprouve beaucoup de mal à transcender les rancœurs politiques, les controverses doctrinales et les rivalités interethniques.

Les enjeux sociétaux sont tels que l'heure est à une prédisposition massive des populations à lutter contre la pauvreté. De fait, les conditions préconisées pour la faisabilité de ce projet communautaire sont accueillies comme une véritable planche de salut.

Dès lors, la professionnalisation de l'agriculture apparaît comme une voie recommandée pour les Exploitations Familiales Agricoles, à condition d'accorder au dialogue interreligieux toute son importance. Ce préalable est capital pour résoudre l'épineux problème des replis identitaires et faciliter la mise en œuvre des autres conditions.

Parlant de l'importance du dialogue interreligieux, le prince Talal bin El Hassan écrit :
*« Le dialogue interreligieux est fondamental pour relever le défi. À travers l'histoire humaine, la foi et les croyances religieuses, quelles que soient leur origine et leur inspiration, ont été la force durable qui a sous-tendu la survie et le bien-être de l'humanité. Foi et raison doivent permettre aux uns et aux autres de se souvenir que chrétiens et musulmans sont tous descendants d'Abraham. Lorsqu'on prend en compte l'ampleur des mouvements migratoires, l'interprétation textuelle des différents épisodes bibliques ne doit pas occulter la réalité contextuelle ».*³³⁰

³³⁰ Talal bin EL HASSAN - Prince héritier de Jordanie. *Islam et christianisme*. Entretien de son Altesse Royale le Prince El Hassan avec Mme Ghislaine Mathieu. Paris, Éditions Brepols, 1997, p.132.

Pour l'auteur, l'enjeu est de savoir comment la religion peut être un facteur d'union et de rapprochement entre les divers groupes sociétaux, sans discrimination ni marginalisation.

En dernier ressort, il convient de surmonter cet obstacle en convoquant le dialogue interreligieux afin d'établir un partenariat efficace pour la construction d'un nouveau mode de vie.

Toutefois, les communautés religieuses de la Menoua devraient prendre en compte un certain nombre de recommandations et gagneraient à prendre pour modèle exécutif les valeurs prônées par l'approche socio-économique du travail proposée par Max Weber³³¹.

En tant que précurseur de la sociologie dite compréhensive³³², Max Weber met en avant la corrélation existant entre religion et développement économique. À ce titre, l'auteur observe que la réforme protestante et le capitalisme se sont développés à la même période (le 16^{ème} siècle). Or, sur un plan historique, il se trouve précisément que les zones alors les plus avancées économiquement (en l'occurrence l'Allemagne et les pays scandinaves) sont de confession protestante.

Établissant alors la corrélation entre les deux phénomènes, Max Weber, loin d'avoir la prétention d'affirmer que le capitalisme est un produit du protestantisme, souligne l'influence exercée par l'émergence du protestantisme sur le rapport à l'économie capitaliste.

À ce propos, l'auteur fait mention d'un ensemble de paramètres jugés utiles au développement économique d'une nation, à savoir :

- le travail scrupuleux,
- l'ascétisme,
- la rigueur dans la gestion,

331 Max WEBER. L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (précédé de Remarque préliminaire au recueil d'études de sociologie des religions et de Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme). Traduction de l'allemand, introduction et notes par Isabelle Kalinowski. Paris, Champs classiques, Flammarion, Quatrième Edition 2017.

332 Cette méthode sociologique vise à comprendre les sociétés humaines à partir du sens du motif des valeurs que les êtres humains donnent à leurs actions. Il s'agit de partir de l'histoire des individus, de leur point de vue, pour comprendre le fonctionnement de la société. Réalisant donc que le développement économique et social était plus accentué dans les régions protestantes que dans les régions catholiques, Max Weber chercha à établir une corrélation entre religion et développement économique et social.

- la planification des objectifs à atteindre,
- la recherche rationnelle et systématique du profit,
- l'honnêteté et la recherche de la meilleure combinaison des facteurs de production.

Ainsi, s'inspirant de la vision luthérienne du travail, Max Weber présente celui-ci comme l'appel à une vocation ne devant pas se limiter uniquement à une vie monastique.

Toutefois, le sens du devoir, accentué par Jean Calvin, plaide en faveur de la prédestination : il y aurait dans le plan divin, des élus et des damnés. Dès lors, la réussite au travail sera désormais vue comme un signe d'élection divine.

Par cette approche, Jean Calvin apporte de nouvelles connotations aux fondements posés par Luther. Pour lui, l'humain doit glorifier Dieu par le travail. Le temps dont il dispose doit être mis au service du travail et le gain est reconnu comme une valeur.

Cette approche se veut une interpellation pour tous les acteurs du développement agricole, notamment les jeunes et les femmes.

Effectivement, c'est par l'implication des jeunes et des femmes, acteurs particulièrement soucieux d'apporter leur contribution à la lutte contre la pauvreté, que la constitution d'une communauté religieuse, autonome et affranchie des diktats hiérarchiques guidés par l'appât du gain, deviendrait possible.

Ainsi, les communautés religieuses se doivent de prendre conscience, non seulement de leur capacité à faire de la professionnalisation de l'agriculture une réalité, mais aussi de l'aspect vocationnel du travail.

Parlant de l'éthique protestante du travail, Éric Fuchs écrit : « *Le travail de l'homme est fondé sur le travail de Dieu ; car Dieu n'est pas l'absolu immobile se contemplant lui-même, il est le créateur, c'est-à-dire le travailleur par excellence [...] La sanctification du dimanche n'est donc pas la célébration de l'oisiveté, mais la prise de conscience que tout nous vient de Dieu, qui seul peut donner sens à notre travail et nous libérer de sa possible tyrannie. Dieu se sert donc du travail de l'homme pour*

poursuivre son œuvre. »³³³

Un autre aspect sur lequel il conviendrait de s'attarder, concerne la vision de l'Église dépendante qui, elle aussi, nécessite un important changement de paradigme³³⁴.

En l'occurrence, il s'agirait de déconstruire la pensée d'une Église pauvre et vivant de l'aumône. En d'autres termes, il s'agirait de rompre avec les clichés qui font croire à certaines communautés religieuses que leurs problèmes ne peuvent trouver de solution qu'à travers le soutien financier des églises mères.

◀ **Envisager un changement des mentalités**

Une toute nouvelle dynamique devra émerger en lieu et place de la notion de lutte et de domination qui a toujours existé entre les différentes communautés religieuses. Suggérant alors un changement des mentalités, cette alternative s'avèrerait indispensable pour rétablir l'équilibre interactionnel lié aux replis identitaires. L'urgence est donc à la déconstruction des comportements nocifs observés sur l'ensemble de l'échelle sociale. Autant d'attitudes qui obéissent encore à des réflexes de survie, imposés par des schèmes de pensée qui ont la vie dure.

Par le changement des paradigmes, l'éthique religieuse serait alors susceptible de véhiculer une idéologie capable d'orienter les agents sociaux vers une dynamique opposée à celle de la dépendance³³⁵.

Cette éthique se veut porteuse de sens et de puissance, au sens balandierien³³⁶ du terme puisqu'il s'agit d'une éthique reposant sur une conception pragmatique de la religion.

³³³ Éric FUCHS. *L'éthique protestante. Histoire et enjeux*. Paris et Genève, Les Bergers et les Mages et Labor et Fides, 1990, p. 57.

³³⁴ Jean Guilhem XERRI. *À quoi sert un chrétien ?* Paris, Éditions du Cerf, 2014, p.15.

Ce changement est impératif dans un environnement où la religion, bien qu'étant l'un des leviers sur lequel les populations peuvent prendre appui pour l'amélioration de leurs conditions de vie, est remise en cause. Selon l'auteur, « le christianisme souffre d'un discrédit incontestable dans notre société. De façon toute particulière, son versant catholique fait les frais d'une remise en cause brutale : que peut-il encore apporter ? Qu'a-t-il encore à dire à la société ? Au mieux, on le dénonce et il est un bouc émissaire idéal sacrifié sur l'autel de la modernité. Au pire, on célèbre son enterrement, en lui reconnaissant certes d'avoir joué un rôle dans l'histoire, une manière de la ranger dans la catégorie du « patrimoine culturel. »

³³⁵ Certains schèmes de pensée dont les perceptions font désormais office d'habitude, ont développé chez les acteurs une forme de satisfaction à demeurer dans la pauvreté. Pauvreté, perçue comme gage de l'héritage du royaume des cieux.

³³⁶ Georges BALANDIER. *Sens et puissance, les dynamiques sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, 1981
Georges Balandier plaide ici pour une éthique religieuse qui appelle à l'action, à une mobilisation de grande envergure, ayant pour finalité de répondre à la problématique de la pauvreté touchant la population en général et l'église en particulier.

Une religion non déconnectée des réalités et, surtout pas, des difficultés quotidiennes rencontrées par certains fidèles et leaders.

De surcroît, cette même éthique se doit d'enseigner aux fidèles, les rudiments nécessaires et opérationnels censés les outiller et les rendre efficaces pour produire, ce que José Do-Nascimento appelle *les conditions matérielles et immatérielles de leur existence*. Bref, qu'ils soient les acteurs de leur propre histoire.

Dans cette mouvance, le paradigme à développer serait d'éveiller la conscience des acteurs sociaux et de les préparer à la créativité et à l'innovation.

En procédant de la sorte, le projet est susceptible d'aboutir à une productivité et une rentabilité de l'activité des paysans qui deviendraient alors utiles à l'environnement dans lequel ils interviennent.

C'est donc par le biais d'une éthique religieuse que la transformation de l'homme pourrait s'opérer et faire de lui, un être doté d'un esprit d'inventivité et de créativité capable de trouver des solutions aux problèmes du quotidien. Désormais, le paysan (fidèle ou leader) devra se placer au centre de l'action et prendre conscience de la valeur du capital humain représenté par l'homme dans ce processus de développement.

En définitive, il est important pour chaque acteur du développement de comprendre, non seulement l'importance du capital humain, mais aussi la nécessité d'une implication de tous dans le processus de développement.

Comme l'écrit Pierre De Charentenay, « *les ressources humaines locales sont le cœur et le point d'appui du développement. Ce n'est pas de l'extérieur qu'il faut attendre les clés d'une amélioration (...) L'avenir dépend des capacités locales de gérer une technique, de trouver les circuits économiques qui correspondent à la culture, d'organiser les échanges, à l'intérieur de la communauté comme avec l'extérieur. Toutes les aides sont utiles, mais l'essentiel repose sur la responsabilité locale ; encore faut-il la laisser libre de s'exercer* »³³⁷.

³³⁷ Pierre DE CHARENTENAY. *Le développement de l'homme et des peuples - Une tâche pour la foi*. Paris. Éditions du Centenaire, 1991, p. 148.

C'est dire en d'autres termes, que la lutte contre la pauvreté devra reposer en premier lieu sur une transformation de l'homme intérieur mieux, sur un changement des mentalités. Par ailleurs, elle devra prendre en considération la mutation, ou du moins l'amélioration, des structures et des organisations paysannes.

☛ **Difficultés rencontrées**

Comme dans tout projet en phase de conception, notre parcours, au titre de l'enquête réalisée sur le terrain, a été jalonné d'un certain nombre de difficultés liées notamment :

- aux délais d'obtention des autorisations administratives,
- à la planification des rencontres avec les différents leaders religieux,
- à la reformulation des questions à l'issue de la période nécessaire au pré-test,
- à la nécessité de recourir à un interprète,
- au report de certaines entrevues en raison de l'intensité des pluies.

☛ **Mot de fin**

Nous n'aurons jamais la prétention d'avoir épuisé ce sujet. Dans un premier temps, notre objectif a été de poser les fondations de ce vaste chantier, dans l'espoir qu'elles permettront à d'autres d'approfondir la réflexion afin d'apporter une pierre supplémentaire à cette construction.

En définitive, au terme de cette étude, nous pouvons dire que le leadership religieux est à l'image du gouvernement camerounais. Caractérisé par une juxtaposition de groupes sans lien les uns avec les autres, les leaders religieux, dans toute leurs contradictions, brillent par une attitude caractéristique de la théorie interactionniste stratégique.

C'est pourquoi, au-delà des nombreux écrits relatant la situation paysanne au Cameroun, le changement des mentalités reste un point capital parmi toutes les solutions qui nous semblent pertinentes pour lutter contre la pauvreté.

Toutefois, sachant que dans l'histoire de l'humanité, les révolutions se sont généralement faites sur l'initiative des populations les plus fragilisées, les agents sociaux auront-ils la volonté et/ou les capacités nécessaires pour sonner le glas d'un système où les décisions se prennent encore trop souvent au détriment des bénéficiaires ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

David ABOUEM A TCHOYI & Stéphane Claude M'BAFOU
Améliorer l'efficacité de l'État au Cameroun. Propositions pour l'action.
Paris, L'Harmattan, 2019

Hamadou ADAMA
L'islam Au Cameroun - Entre tradition et modernité.
Paris, L'Harmattan, 2004

Hamadou ADAMA & Drissa KONÉ
L'islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne.
Paris, Éditions L'Harmattan, 2002

Muhammad AL QADRI
L'islam et le Christianisme.
Lahore (Pakistan), Éditions El Badr Model Town, 1984

Pierre ANSART
Les Sociologies Contemporaines.
Paris, Éditions du Seuil, 1990

Maria ARCA & Silvia CARAVITA
Le constructivisme ne résout pas tous les problèmes.
Paris, ASTER n°16, Modèles Pédagogiques 1, INRP 29,1993

Jean-Marie AUBERT, Gilles COUVREUR & Les intervenants du cours de missiologie de la faculté de théologie de Lyon : Philippe Abadie, André Blanchet, Jean Comby, Jacques Gadille et Maurice Gloton.
Mission et dialogue interreligieux.
Faculté de Théologie de Lyon, Éditions PROFAC
(Publications /Recherches/Orientations), 1991

Roger AUBERT
Le christianisme social.
Moscou, Éditions Nauka, Direction de la littérature orientale,1970

Jacques AUDINET
Théologie pratique ou pastorale.
Paris. Éditions du Cerf,1995

Georges BALANDIER
Sens et puissance, les dynamiques sociales.
Paris, Presses Universitaires de France, 1981

René BARBIER
L'approche transversale, l'écoute en sciences humaines.
Paris, Anthropos Economica, 1997

Paul BATIBONAK & Sariette BATIBONAK
De l'émergence du Cameroun en question.
Yaoundé, Presses des Universités Protestantes d'Afrique, 2018

Guido BELLATTI CECCOLI
L'islam Social, les droits sociaux et la solidarité sociale dans la religion musulmane.
Strasbourg, Association Orient-Occident, 2006

Philippe BERNOUX
La Sociologie des organisations.
Paris, Éditions du Seuil, 1985

Thomas BIERSCHEK, Jean-Pierre CHAUVEAU & Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN (dir.)
Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets.
Paris, Karthala ; Mayence, APAD, 2000

Scholastique BILAURE NGOUMGANG TAHADOUM
L'Église Catholique et l'engagement politique au Cameroun : la perspective d'un frayage du
civisme substantiel à la lumière de Charles Robert Dimi.
Sous la direction de Noël Sofack et Steve Tametong.
In : Traité des relations entre Église et État au Cameroun.
Bafoussam, Éditions de la Catho, 2020

Talal BIN EL HASSAN - Prince héritier de Jordanie
Islam et christianisme.
Paris, Éditions Brepols, 1997

Viviane BIWOLE ONDOUA
La budgétisation par programme en Afrique Subsaharienne.
Entre balbutiements et résistances.
Yaoundé, Éditions Clé en coédition avec NENA, 2015

Marie Claude BLAIS
La solidarité. Histoire d'une idée.
Paris, Gallimard : Coll. Bibliothèque des idées, 2007

Jacques BLANC
Construire un monde solidaire. Une logique nouvelle.
Paris, Les Bergers et les Mages, 1992

Klauspeter BLASER
La théologie au XXème siècle. Histoire-Défis-Enjeux.
Avec la collaboration de Nicolas Monnier.
Lausanne, Éditions L'âge d'Homme, 1995

Klauspeter BLASER
La théologie au XXème siècle. Histoire-Défis-Enjeux.
Avec la collaboration de Nicolas Monnier.
Lausanne, Éditions L'âge d'Homme, 1995

Klauspeter BLASER
Le christianisme social. Une approche théologique et historique.
Paris, Van Dieren Éditeur - Collection « Débats », 2003

Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON & Jean-Claude PASSERON
Le métier de sociologue.
Paris, Éditions Mouton, 1968

Pierre CAHUC
La nouvelle microéconomie.
Paris, La Découverte, 1998

Philippe CAPELLE-DUMONT & Souleymane Bachir DIAGNE
Philosopher en Islam et en Christianisme.
Paris, Éditions Du Cerf, 2016

Patrick CHAMPAGNE & Olivier CHRISTIN
Pierre Bourdieu, une initiation.
Presses universitaires de Lyon, 2012

Jean-Pierre CHAUVEAU, Marc LE PAPE & Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN
La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques.
In : Gérard Winter (Coord.). Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs. (Économie et Développement)
Paris : IRD ; Karthala, 2001

COMMISSION FRANÇAISE JUSTICE ET PAIX
Solidarité et développement. L'engagement de l'Église Catholique.
(Introduction par le Père Antoine SONDAG)
Paris, Éditions du Cerf, 1992

Philippe CORCUFF
Les nouvelles Sociologies.
Paris, Nathan, 1995

Philippe CORCUFF
Des structures sociales aux interactions.
In : Théories sociales contemporaines.
Malakoff, Armand Colin, 2019

Vincent COSMAO
Changer le monde : une tâche pour l'Église.
Paris, Éditions du Cerf, 1985

Michel CROZIER & Ehrhardt FRIEDBERG
L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective.
Paris, Éditions du Seuil, 1981

Pierre DE CHARENTENAY
Le développement de l'homme et des peuples. Une tâche pour la foi.
Paris, Centurion, 1991

Jean-Pierre DELAS & Bruno MILLY
Histoire des pensées sociologiques.
Paris, Éditions Dalloz, 1997

Nicolle DELRUELLE VOSSWINKEL.
Introduction à la Sociologie Générale.
Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1987

Dominique DESJEUX.
Stratégies paysannes en Afrique noire : le Congo : Essai sur la gestion de l'incertitude.
Paris, L'Harmattan, 1987

Patrick DEVELTERE, Ignace POLLET & Frederick WANYAMA
L'Afrique solidaire et entrepreneuriale : la renaissance du mouvement coopératif africain.
Bureau International du Travail, Mars 2010

Anne DISCRY
Méthodologie de l'enquête quantitative et qualitative.
Liège, Édition Responsable, 2020

José DO NASCIMENTO
Les chemins de la modernité en Afrique. Pour changer l'Afrique, changeons de paradigme.
Paris, L'Harmattan, 2017

Joseph DORA
Le leadership féminin dans les églises en Afrique.
Moulvoudaye (Cameroun), Éditions Guiguess, 2023

René DUMONT
L'Afrique noire est mal partie.
Paris, Éditions du Seuil, 1973

Émile DURKHEIM
De la Division du travail social.
Paris, Presses Universitaires de France, 1986

Fabien EBOUSSI BOULAGA
Lignes de résistance.
Yaoundé, Éditions Clé, 1999

Jean-Célestin EDJANGUE
Afrique, que fais-tu de ta jeunesse ? Les paradoxes d'un enjeu moteur du développement.
Paris, L'Harmattan, 2013

Jean-Marc ELA
L'Afrique des villages.
Paris, Karthala, 1982

Jean-Marc ELA
Restituer l'histoire aux sociétés africaines : promouvoir les sciences sociales en Afrique
noire. Paris, L'Harmattan, 1994

Jean-Marc ELA
Afrique, l'irruption des pauvres : société contre ingérence, pouvoir et argent.
Paris, L'Harmattan, 1994

- Jean-Marc ELA
Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire. Les défis du monde d'en bas.
Paris, L'Harmattan, 1998
- Jean-Marc ELA
Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique.
Paris, Karthala, 2006
- Salvador EYEZO'O & François ZORN
L'autonomie et l'autochtonomie des Églises nées de la mission (19ème - 21ème siècles).
Paris, Karthala, 2015
- Tommy FALLOT
La religion de la solidarité. Conférences et prédications.
Paris, Librairie Fischbacher, 1908
- Tommy FALLOT
Christianisme social.
Paris, Librairie Fischbacher, 1911
- Célestine FOUELLEFAK KANA – DONGMO
Les croyances religieuses bamiléké face à l'assaut du catholicisme.
In : Le pluralisme religieux en Afrique, Acte du Colloque International de Yaoundé du 16 au 18 février 2012.
Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2013
- Éric FUCHS
L'éthique protestante. Histoire et enjeux.
Paris, Genève ; Les Bergers et les Mages, Labor et Fides, 1990
- Jean-Paul GABUS, Ali MERAD & Youakim MOUBARAC
Islam et Christianisme en dialogue.
Paris, Éditions du Cerf, 1982
- Laurent GAGNEBIN
Christianisme spirituel et christianisme social : La prédication de Wilfred Monod (1894-1940).
Genève, Labor et Fides, 1987
- Louis GARDET
L'islam, religion et communauté.
Paris, Desclée de Brouwer, 2002
- Charles GIDE
L'école de Nîmes.
Édition du centenaire.
Paris, Presses Universitaires de France, 1947
- Charles GIDE
Les institutions du progrès social.
Paris, L'Harmattan (Les œuvres de Charles Gide - Volume VI), 2007
- Charles GIDE
Solidarité.
Paris, L'Harmattan (Les œuvres de Charles Gide - Volume XI), 2010

Élie GOUNELLE & Henri NICK
Réveil et christianisme social (Correspondance 1886-1897)
Genève, Labor et Fides, 2013

Henri GUITTON
Le catholicisme social.
Paris VII^{ème}, Les Publications Techniques, 1945

Madeleine GRAWITZ
Méthodes des sciences sociales (11^{ème} édition).
Paris, Dalloz, 2001

Paul HENRY & Serge MOSCOVICI
Problèmes de l'analyse de contenu.
In : « Langages », 3^e année, n°11, Sociolinguistique, 1968

Mathurin C. HOUNGNIKPO
L'illusion démocratique en Afrique.
Paris, L'Harmattan, Collection Études Africaines, 2004

Roger KAFFO POKOU
Cameroun : Liquider le passé pour bâtir l'avenir.
Paris, L'Harmattan, 2009

Brice KAMGANG
Du doigt pointé à la main tendue.
Douala, Living Books Publishing, 2017

Jean-Pierre KUATE
Les élections locales au Cameroun, les élections des conseillers municipaux et du Maire.
Douala, Presses de Macacos, 2002

Michel LALLEMENT
Histoire des idées sociologiques. Tome 2, de Parsons aux contemporains.
Paris, Nathan, 1993

Philippe LAVIGNE & Axelle DELLEVILLE-KABOU
Et si l'Afrique refusait le développement ?
Paris, L' Harmattan, 1991

Jean-Louis LAVILLE & Renaud SAINSAULIEU
Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.
Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1997

Frédéric LEBARON
L'enquête quantitative et sciences sociales. Recueil et analyse de données.
Paris, Dunod, 2006.

David LE BRETON
L'interactionnisme symbolique.
Paris, Presses Universitaires de France, 2012

Dieudonné LEKANE TSOBGOU

Vestiges coloniaux allemands au Cameroun : lieux de mémoire et reconstruction du patrimoine touristique colonial camerounais.

Cahiers de L'IREA, Histoire et Géographie, Issue 37 – 2019

Souley MANE

L'islam en pays Bamoun. De Ibrahim Njoya à Ibrahim Nbonbo Njoya (1895 – 2016).

Paris, L'Harmattan, 2017

Jacques MARTIN

Élie Gounelle, apôtre et inspirateur du christianisme social.

Paris, L'Harmattan, 1999

Francis MATHIEU & Réjane GAY-CANTON

Stratégies de lutte contre la pauvreté.

Paris, Desclée de Brouwer, 2010

Achille MBEMBE

Une économie de la prédation. Les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique Subsaharienne.

Foi et développement, n° 241, 1996

Vivien MELI MELI

Contextualisation méthodologique : le sociologue et les personnes vivant avec le VIH/sida (PVVS) au Cameroun.

In : Intel'Actuel, Revue des Lettres et Sciences Humaines.

Université de Dschang, Cogito Ergo Prosum, n°10, 2011

Henri MENDRAS & Michel FORSÉ

Le changement social : tendances et paradigmes.

Paris, Armand-Colin, 1983

Christophe MONNOT

Croire ensemble, Analyse institutionnelle du paysage religieux en Suisse. Sciences sociales et problèmes de société.

Zurich & Genève, Éditions Seismo, 2013

Bernard NJONGA

Le poulet de la discorde. Plaidoyer et lobbying.

Yaoundé, Éditions Clé, 2008

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique.

Louvain La Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà. La revanche des contextes.

Paris, Karthala, 2021

Viviane ONDOUA BIWOLE

Scandales. Éléments de casuistique pour une viabilité organisationnelle au Cameroun.

Yaoundé, Éditions Clé, 2019

Éric POMMIER

Hans Jonas et le principe de responsabilité.
Paris, Presses Universitaires de France, 2012

Guy REGNIER

Le goût de la solidarité. Entretien avec Dominique Rouyer.
Paris, Éditions du Cerf, 1995

Philippe RIUTORT

Précis de Sociologie. 5e édition.
Paris, Presses Universitaires de France, 2019

Guy ROCHER

Introduction à la sociologie générale. 1- L'action sociale.
Paris, Seuil, 1968

Guy ROCHER

Introduction à la sociologie générale. 2- L'organisation sociale.
Paris, Seuil, 1970

Frédéric ROGNON

Charles Gide. Éthique protestante et solidarité économique.
Lyon, Olivetan, 2016

Frédéric ROGNON

La "Communauté" : approche pluridisciplinaire.
Mémoire de maîtrise en Théologie protestante, présenté sous la direction du Professeur
Gilbert VINCENT. Strasbourg, 1997.

Marie-Pierre RUAS

Productions agricoles, stockage et finage en Montagne Noire médiévale.
Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2002

André TALBOT

Les solidarités chrétiennes.
Paris. Éditions du Cerf, 1991

Louis-Vincent THOMAS, & René LUNEAU

La terre africaine et ses religions (traditions et changements).
Paris, Librairie Larousse (Série anthropologie – Sciences Humaines et Sociales), 1975

Aminata TRAORE

L'Afrique humiliée.
Paris, Fayard / Pluriel, 2010

Jean-Pierre WARNIER

Histoire du peuplement et genèse des paysans dans l'Ouest camerounais.
The journal of Africa history, n° 2, Cambridge University Press, 1984

Jean-Pierre WARNIER

L'esprit d'entreprise au Cameroun.
Karthala, Paris, 1993

Max WEBER

L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (précédé de Remarque préliminaire au recueil d'études de sociologie de religion et de Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme). Traduction de l'allemand, introduction et notes par Isabelle Kalinowski. Paris, Flammarion, Champs classiques, Quatrième Edition 2017

Jean Guilhem XERRI

À quoi sert un chrétien ?
Paris, Éditions du Cerf, 2014

Jean ZIEGLER

Retournez les fusils ! Choisir son camp.
Paris, Éditions du Seuil, 2014

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

LAROUSSE

Grand dictionnaire universel du XIXème siècle.
Nîmes (Gard), Lacour Éditeur, Collection REDIVIVA, 1991.

GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE :

Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française de Paul ROBERT.
Deuxième édition entièrement revue par Alain REY. Tome VII. Paris 1986.

Dictionnaire encyclopédique UNIVERSALIS

URL : [<https://www.universalis.fr/recherche/professionnalisation/article/1/>]

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Valentine ACHANCHO

Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique Subsaharienne : le cas du Cameroun.

Thèse de Doctorat en Sociologie, AgroParisTech, 2012

URL : [<https://theses.hal.science/pastel-00935522>]

AFROBAROMETER

La corruption au Cameroun. Résultats de la 5^{ème} série d'enquêtes AFROBAROMETER au Cameroun du 16/04/2014, en collaboration avec le Centre d'Étude de Recherche en Économie et Gestion (CEREG) de l'Université de Yaoundé II.

URL : [https://www.afrobarometer.org/wpcontent/uploads/migrated/files/mediabriefing/cameroon/cam_r5_presentation4_corruption.pdf]

BANQUE MONDIALE

Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population) – Cameroun.

URL : [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.NAHC?locations=CM>]

BANQUE MONDIALE

Prévalence du VIH, femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans) - Cameroon. Prévalence du VIH, hommes (% des hommes âgés de 15 à 24 ans) - Cameroon.

URL: [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.HIV.1524.FE.ZS?locations=CM>]

BANQUE MONDIALE

Taux de mortalité, moins de 5ans (pour 1000) – Cameroon.

URL: [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.MORT?locations=CM>]

BANQUE MONDIALE

Inscriptions à l'école, préscolaire, (% brut) – Cameroon.

URL: [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRE.ENRR?locations=CM>]

Elisabeth BASEMEG KIHÉL

Jeux politiques et agents administratifs : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun.

Thèse de doctorat en Administration Publique, ENAP, Université du Québec à Chicoutimi.

2018. URL : [<https://espace.enaq.ca/id/eprint/158/>]

Pierre BOURDIEU

Le capital social. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 31, janvier 1980

URL : [https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069]

CAMAGRO

Zones agroécologiques. Portail agropastoral du Cameroun.

URL: [<http://www.camagro.cm/index.php?id=55>]

Giovanni M. CARBONE & Annabelle LAROUCHE SAINT-SAUVEUR.

Comprendre les partis et les systèmes de partis africains. Entre modèles et recherches empiriques.

Politique africaine 2006/4 (n° 104).

URL : [<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-4-page-18.htm>]

CEOAFRICA

Le chômage des jeunes au Cameroun : défis et perspectives.

URL : [<https://africa-ceo.com/le-chomage-des-jeunes-au-cameroun-defis-et-perspectives/ en>]

Paolo Omar CERUTTI & Guillaume LESCUYER

Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun, état des lieux, opportunités et défis. CIFOR, 2011

URL: [https://www.cifor-icraf.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-59.pdf]

CIPCRE (Cercle International pour la Promotion de la Création)

URL : [<https://cipcre.org>]

G. K. CRESCENS

Le Cameroun dans les classements mondiaux de développement humain.

Muntunews Cameroun, Publication du 29/07/2021.

URL : [<https://cameroun-muntunews.com/le-cameroun-dans-les-classements-mondiaux-de-developpement-humain/>]

Jacques DEWITTE

Le déni du déjà là. Sur la posture constructiviste comme.

In : Revue du Mauss, 2001/1 (n°17)

URL : [<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-393.htm>]

Christian DJOKO

Comprendre la corruption au Cameroun.

Le Journal Des Alternatives, Parution du 29 septembre 2010.

URL: [www.journal.alternatives.ca]

Guy Patrice DKAMELA

Le contexte de la REDD+ au Cameroun. Causes, agents et institutions. CIFOR, 2009.

URL : [https://www.cifor-icraf.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-57f.pdf]

Nicolas DUVOUX

L'Autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion.

PUF, Paris, 2009. Source Encyclopédie Universalis.

URL : [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-de-la-pauvrete/>]

Amélie Philomène EBALA

Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : cas du département de la Mvila dans le Sud du Cameroun.

Thèse de Géographie. Université de Bordeaux Montaigne. 2017.

URL : [<https://oskar-bordeaux.fr/handle/20.500.12278/71711>]

Félix Cyriaque EBOLE BOLA

Baisse de 6% de la prévalence du paludisme au Cameroun.

APA New I Agence de Presse Africaine. Publication du 25/04/2020.

URL : [<http://apanews.net/fr/news/baisse-de-6-de-la-prevalence-du-paludisme-au-cameroun>]

Maurice ENGUELEGUELE, Jean-Claude FROELICH & Roland POURTIER
Cameroun.

Univeralis.fr, 2022.

URL: [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/cameroun/>]

Gustave EPOK

Cameroun : 32% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.

Actu Cameroun, Publication du 18/08/2020.

URL : [<https://actucameroun.com/2020/08/18/cameroun-32-des-enfants-de-moins-de-5-ans-souffrent-de-malnutrition-chronique/>]

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

Fiche documentaire : Cameroun – Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB), 2011.

URL: [<https://www.fao.org/3/i4248f/i4248F.pdf>]

FMI (Fonds Monétaire International) & Association Internationale Pour Le Développement.
Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Questions d'ordre opérationnel.

URL : [<https://www.imf.org/external/np/pdr/prsp/fre/poverty1.htm>]

Denis FOUGÈRE & Nadir SIDHOUM

Les nouvelles inégalités et l'intégration sociale.

In : Horizons stratégiques, 2006/2 n° 2.

URL: [<https://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-2-page-6.htm>]

FRENCH.NEWS du 22/03/2023

Cameroun : le salaire minimum révisé à la hausse.

URL : [<https://french.news.cn/20230322/908c1c3470cb45caa7e778019aaca98c/c.html>]

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Cameroun – Document relatif au point d'achèvement PPTTE renforcée.

URL : [<https://www.afdb.org/fr/documents/document/cameroon-completion-point-document-hipc-framework-29434>]

Charlotte GUÉNARD & Éric MAURIN

Les inégalités économiques.

Source UNIVERSALIS.

URL : [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/inegalites/>]

Yves GUILLERMOU & André KAMGA

Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif à la crise ?

OpenEdition Journals 169-170 | 2004 Transmissions. Études rurales, terrains, cultures et environnement.

URL: [<https://journals.openedition.org/etudesrurales/8054>]

Guillaume HENGEL FONGANG FOUEPE, Barthélémy NGUEKENG & Urcil-Papito KENFACK ESSOUGONG

Crise caféière et déclin des coopératives agricoles à l'Ouest Cameroun : difficile relance de la coopérative agricole des planteurs de la Menoua (CAPLAME). International Journal of Innovation and Applied Studies, Vol.19, N°3, 2017.

URL :

[https://www.researchgate.net/publication/312898612_Crise_cafeiere_et_declin_des_cooperatives_agricoles_a_l'Ouest_Cameroun_La_difficile_relance_de_la_Cooperative_Agricole_de_s_Planteurs_de_la_Menoua_CAPLAME]

Guillaume HENGEL FONGANG FOUEPE

Évolution et défis du mouvement paysan au Cameroun.

Inter-réseaux.org. URL : <https://www.inter-reseaux.org/publication/49-agriculture-et-aleas-climatiques-du-terrain-aux-politiques/evolution-et-defis-du-mouvement-paysan-au-cameroun/>

HISTOIRE COLONIALE DU CAMEROUN

URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_coloniale_du_Cameroun]

INS (Institut National de la Statistique)

Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014.

Résultats de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4) de 2015.

URL: [www.statistics-cameroon.org]

André KAMGA, Jean Émile SONG MINYEM, Mathieu ENONE, Bénédicte CHAMBON, Aurélie MAKUEMETE DJEUKA, Thérèse MOULENDE FOUDA

Les Organisations Paysannes (OP) : identification et apports à l'épanouissement des EFA. Cas de Foréké, Bokito et Yaoundé péri urbain.

In : Atelier de présentation des résultats des opérations de recherche participative, 21-23 février 2006, Yaoundé, Cameroun. Bella MANGA (Ed.), André KAMGA (Ed.), Denis OMOKOLO NDOUMOU (Ed.), Michel HAVARD (Ed.). Yaoundé : PCP-Grand Sud Cameroun, 87-98. Atelier de présentation des résultats de l'étude du Cameroun. Garoua, Cameroun, 27 novembre 2002. URL: [<https://agritrop.cirad.fr/540869/>]

Joseph KEUTCHEU

L'ingérence démocratique en Afrique comme institution, dispositif et scène.

Études internationales | Volume 45 (Issue 3), Septembre 2014

URL : [<https://www.erudit.org/fr/revues/ei/2014-v45-n3-ei01626/1027554ar/>]

Joseph KEUTCHEU

Dialectique du vide et du plein dans la construction de l'ordre étatique au Cameroun.

Réflexions à partir de la question des voies de communication.

In : Réseaux, La Découverte | 2013/4 n°180

URL : [<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-4-page-67.htm>]

Édouard KINGUÉ

Les versets satiriques de Christian Penda Ekoka.

Journal LE MESSAGER n° 5139 du 5 septembre 2018. Politique Cameroun, p.3. URL :

[https://www.camerlex.com/wp-content/uploads/2018/09/MESSAGER-_05092018-5.pdf]

Béatrice Nicole KWEMI & Oben Tabi FRITZ

Diffusion et accessibilité des informations agricoles en milieu paysan dans la Menoua (Ouest Cameroun). Examen des besoins en information des agriculteurs dans la Menoua.

International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST), Vol. 6 Issue 11, Novembre – 2021

URL: [<http://www.imjst.org/wp-content/uploads/2021/11/IMJSTP29120615.pdf>]

Samuel LAFLÉCHE

Analyse des déterminants socioéconomiques de l'arboriculture fruitière dans la Menoua -

Région de l'Ouest du Cameroun. Maîtrise en agroforesterie, Québec, Canada, Université Laval, 2017. URL: [<https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/3311562a-a54c-43df-bca8-4ced27a63285/content>]

Maud LASSEUR

Islam et christianisme en mouvement.

Espace populations sociétés. 2010/2-3 | 2010.

URL : [<http://journals.openedition.org/eps/4079>]

Brice R. MBODIAM

En quadruplant sa dette en 13 ans, le Cameroun est un "pays à haut risque de surendettement" (BAD – Banque Africaine de Développement)

Investiraucameroun.com.

URL : [<https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2303-16134-en-quadruplant-sa-dette-en-13-ans-le-cameroun-est-un-pays-a-haut-risque-de-surendettement-bad>]

Moïse MOUPOU & Lawrence AKEI MBANGA

Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun.

OpenEdition Journals, Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 241-242, Janvier-Juin 2008

URL: [<https://journals.openedition.org/com/3872?lang=en>]

Wuld Daniel Paddy MVENG, Abdoulay NSANGO NJANKOUO, Fabrice Parfait AZEBAZE KENFACK, Marcien KUETE FOGANG, Laure Lysette CHIMI NKOMBO, Irène LAKEU MELI

Dynamiques territoriales de la production maraîchère dans les Hauts Plateaux de l'Ouest Cameroun : Cas du département de la Menoua.

Revue Espace Géographique et Société Marocaine, n° 49, 2021.

URL : [https://www.researchgate.net/publication/354996071_Dynamiques_territoriales_de_la_production_maraichere_dans_les_Hauts_Plateaux_de_l'Ouest_Cameroun_cas_du_departement_de_la_Menoua_Wuld_Daniel_Paddy_MVENG_1_Abdoulay_NSANGO_NJANKOUO_2_Fabrice_Parfait_A]

NATIONS UNIES - CAMEROUN

Les objectifs de développement durable au Cameroun.

URL : [https://cameroon.un.org/fr]

Olivier NAY

La théorie des "États fragiles" : un nouveau développementalisme politique ?

Presses de Sciences Po | Gouvernement Et Action Publique, Cairn.info / Revue Grand Angle, 2013/1 (Vol. 2) n°1, p.141. URL :

[https://www.researchgate.net/publication/281000906_La_theorie_des_Etats_fragiles_un_nouveau_developpementalisme_politique]

Chrétien NGOUANET

Émergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des hautes terres de l'Ouest.

ENJEUX. Bulletin trimestriel d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale, n° 39, Avril - Juin 2009. URL :

[https://www.researchgate.net/publication/316144606_Emergence_du_mouvement_paysan_camerounais_dynamiques_et_ambiguites_des_organisations_paysannes_des_hautes_terres_de_l'Ouest]

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie.

In : Revue ENQUÊTE, n°1, 1995.

URL : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/olivier_de_sardan_jean_pierre/politique_du_terrain/politique_du_terrain.html]

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

Les trois approches en anthropologie du développement.

In : Tiers-Monde, tome 42, n°168, 2001. Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation...

URL : [https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2001_num_42_168_1546]

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN

Les enjeux scientifiques et citoyens d'une anthropologie des politiques publiques.

Antropologia Publica, 1(1-2), 7-22, 2017. URL :

[https://www.researchgate.net/publication/321212998_Les_enjeux_scientifiques_et_citoyens_d'une_anthropologie_des_politiques_publiques]

OMD (Objectif du Millénaire pour le Développement)

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Indicateurs de Développement Durable (IDD), Édition 2021, Ins-cameroun.cm. URL :

[https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/ODD_Cameroun_2021-dfat-aprse-atelier_FRA_A5-version-07-12-2021.pdf]

Aboudi OTTOU

Produits agricoles : le Cameroun, grenier de la CEMAC.

Journal Intégration | La tribune des communautés.

URL : [<https://journalintegration.com/produits-agricoles-cameroun-grenier-de-cemac/>]

Lova RAKOTOMALA

Combattre la corruption : Comores, Cameroun et Madagascar.

Global Voices du 13/01/2014.

URL : [www.fr.globalvoices.org/2014/01/13/159950]

Étienne SAHA TCHINDA

Les missions chrétiennes de bale et des pères pallotins et l'évangélisation pionnière du pays Bamiléké (1903-1916).

In : Les religions traditionnelles des Bamilékés.

Les cahiers de l'Académie Africaine de Recherche et d'Études Francophones - ACAREF -

Vol. 5 N°13/Septembre 2023, p.79

URL : [<https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/10/5-Etienne-SAHA-TCHINDA.pdf>]

SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement)

URL : [<https://www.saild.org/>]

Morgane SIGNORET

Agriculture, espace rural.

MÉDIATERRE Actu.

URL : [<https://www.mediaterre.org/commerce/actu.20190927141926.6.html>]

SPM (Service du Premier Ministre / Secrétariat Général / Direction des Affaires Administratives et des Requêtes).

Décret n°2023/00338 / PM du 21.03.2023 fixant le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). URL : [https://www.spm.gov.cm/site/sites/default/files/dpm_2023-00338_s.pdf]

Dieynaba TANDIA

Les suites de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994

URL : [www.erudit.org/fr/revues/ae/1998-v74-n3-ae2755/602274ar.pdf]

Claude TATUEBU TAGNE & Athanase BOPDA

L'Ouest Cameroun et l'héritage de maquis (1955-1971). Temps « longs », « moyens » et « courts » de la géographie d'une population de territoire terrorisé.

Population, temps, Territoire. Paris-Aubervilliers, CIST 22, 2002.

URL : [https://www.researchgate.net/publication/351527136_L'Ouest-Cameroun_et_l'heritage_du_maquis_1955-1971_Temps_longes_moyens_et_courts_de_la_geographie_d'une_population_de_territoire_terrorise]

William TCHANGO

Tensions ethniques au sein de l'église protestante au Cameroun.

Observatoire du Pharos - Pluralisme des cultures et des religions, Publication du 22/06/2017.

URL : [www.observatoirepharos.com]

Joseph TCHINDA KENFO

Colonisation, quête identitaire, pratique élitiste et dynamiques socio-politique dans les Bamboutos (Ouest-Cameroun) XIXe-XXe siècle. Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences.

Université de Yaoundé I, 2016. URL : [<https://theses.hal.science/tel-01531846/>]

TRAVAUX PUBLICS SANS FRONTIERES

Le difficile accès à l'eau potable au Cameroun ».

Carenews. Publication du 25/02/2022

URL : [<https://www.carenews.com/tpsf-travaux-publics-sans-frontieres/news/le-difficile-acces-a-l-eau-potable-au-cameroun>]

Jeanne-Françoise VINCENT

Pouvoir et contrôle du mil : greniers individuels et collectifs chez les montagnards Mofu (Afrique sahélienne).

In : Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 29^e année, bulletin n°3-4, Juillet-décembre 1982.

URL : [https://www.persee.fr/doc/jatba_0183-5173_1982_num_29_3_3878]

WIKIPEDIA

Église Évangélique du Cameroun.

URL : [[/fr.wikipedia.org/wiki/Église_évangélique_du_Cameroun](https://fr.wikipedia.org/wiki/Église_évangélique_du_Cameroun)]

LES CONDITIONS D'UNE PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE PAR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES : QUELLES SOLUTIONS CONTRE LA PAUVRETÉ AU CAMEROUN ?

Résumé (1000 caractères maximum) et mots clés en français / Summary (maximum 1,000 characters) and keywords in French :

Résumé :

En dépit d'abondantes ressources naturelles, les populations camerounaises peinent encore aujourd'hui à subvenir à leurs besoins essentiels. Cet état de pauvreté, non endigué par des politiques publiques instaurées durant plusieurs décennies, sera d'autant aggravé par la crise des années 1980. Une précarité qui contraindra l'État à adopter une nouvelle stratégie : la professionnalisation de l'agriculture. Mais, les paysans, mal accompagnés, peineront à se mobiliser efficacement. Prenant acte de l'efficacité de l'action ecclésiale en matière de développement économique, cette recherche étudie les conditions d'une professionnalisation de l'agriculture par et pour les populations les plus démunies. Néanmoins, l'aboutissement de ce projet, mené dans le département test de la Menoua, exigera une conscientisation éthique et un dépassement des replis identitaires observés au sein des communautés religieuses.

Mots clés : Cameroun - pauvreté - agriculture - professionnalisation - communauté

Résumé (1000 caractères maximum) et mots clés en anglais / Summary (maximum 1,000 characters) and keywords in English :

Summary :

Despite abundant natural resources, Cameroonian populations still struggle today to meet their basic needs. This state of poverty, not contained by public agricultural policies established over several decades, will be further aggravated by the crisis of the 1980s. A precariousness which will force the State to adopt a new strategy : the professionalization of agriculture. But the farmers, poorly supported, will struggle to mobilize effectively. Taking note of the effectiveness of ecclesial action in terms of economic development, this research studies the conditions for the professionalization of agriculture by and for the most deprived populations. However, the success of this project, carried out in the test department of Menoua, will require ethical awareness and overcoming the identity withdrawals observed within religious communities.

Keywords : Cameroon – poverty – agriculture -professionalization - community